LES utopiques

CAHIER DE RÉFLEXIONS

N° 10 - PRINTEMPS 2019

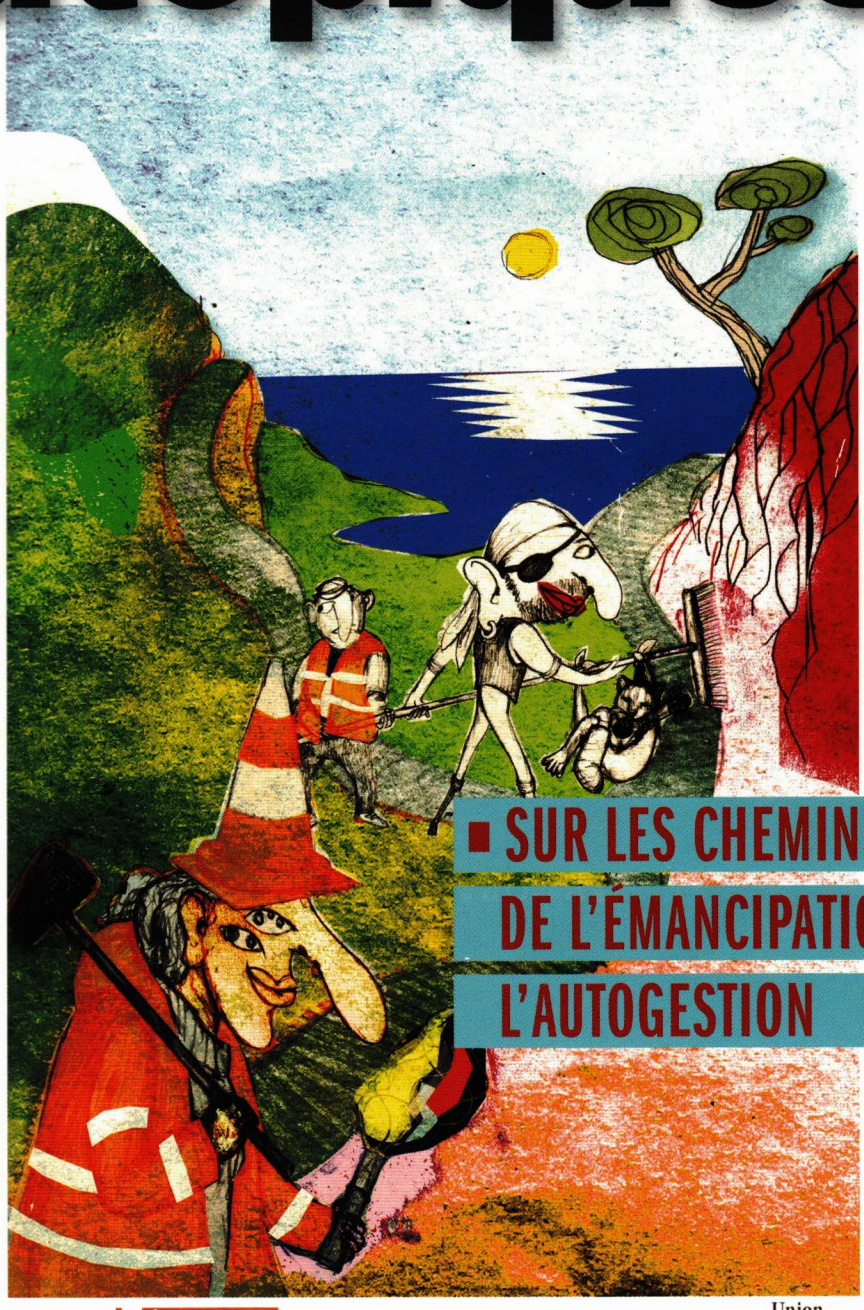

SUR LES CHEMINS DE L'ÉMANCIPATION, L'AUTOGESTION

ÉDITIONS SYLLEPSE

Union syndicale Solidaires

LES utopiques
N° 10 – PRINTEMPS 2019
CAHIER DE RÉFLEXIONS

SUR LES CHEMINS DE L'ÉMANCIPATION, L'AUTOGESTION

Sommaire

10 GILETS JAUNES, UN MOUVEMENT SOCIAL / T. Roumier, C. Mahieux

18 DOSSIER / QUAND LA CFDT VOULAIT LE SOCIALISME ET L'AUTOGESTION / Théo Roumier

28 DOSSIER / AUTOGESTION ET HIÉRARCHIE / Cornelius Castoriadis, Daniel Mothé

44 DOSSIER / L' «ÉCONOMIE DES TRAVAILLEURS.SES, UN RÉSEAU INTERNATIONAL ET UN CONCEPT EN CONSTRUCTION / Richard Neuville

52 DOSSIER / LAS EMPRESAS RECUPERADAS POR LOS TRABAJADORES / Andrés Ruggeri

58 DOSSIER / DU THÉ ÉLÉPHANT À SCOP-TI / Les SCOP-Ti

64 DOSSIER / UN SALARIAT SANS SUBORDINATION ? / Isabelle Nony, Noémie de Grenier

72 DOSSIER / VIOME À THESSALONIQUE / Kostis Roussos, Vaggelis Vragoteris et Haris Malamidis

78 DOSSIER / COOPCYCLE : UNE PLATEFORME COOPÉRATIVE / Benoît Borrits

84 DOSSIER / LAVRIO, CAMP D'EXILÉ.ES AUTOGÉRÉ / Des camaradEs de SUD Éducation 93 et 31

92 DOSSIER / INDUSTRIE AUTOMOBILE : QUI CONDUIT? / Marc Tzwangue

100 DOSSIER / LA REVUE AUTOGESTION : OBSERVATOIRE DES MOUVEMENTS D'ÉMANCIPATION/ Claudie Weill

110 DOSSIER / AUTOGESTION, FÉMINISME : DEUX UTOPIES À CONJUGUER ENSEMBLE ?/Élisabeth Claude

116 DOSSIER / L'AUTOGESTION AU FÉMININ :LIP, PIL, CIP/ Annick Coupé

122 DOSSIER / SUR LA VOIE (FERRÉE) DE L'AUTOGESTION / Francis Dianoux, Christian Mahieux

132 DOSSIER / GRANDE-BRETAGNE : NATIONALISATION ET/OU CONTRÔLE OUVRIER ? / Patrick Le Trehondat

140 DOSSIER / 1936, UTOPIE EN ACTION DANS L'ESPAGNE RÉVOLUTIONNAIRE/ Jérémie Berthuin

152 DOSSIER / MICRO-ENTREPRENEUR : AUTO-EXPLOITATION OU INDÉPENDANCE ? / Julien Gonthier

158 DOSSIER / DOUZE QUESTIONS SUR LA LIBERTÉ DU TRAVAIL / Thomas Coutrot

168 DOSSIER / EUROPE DU CENTRE ET DE L'EST, MOUVEMENTS POUR L'AUTOGESTION / Vladimir Claude Fisera

180 DOSSIER / AUTOGESTION, COOPÉRATION DANS LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION / Fédération SUD Éducation

190 DOSSIER / AUTOGESTION AU PORTUGAL / Combate

198 DOSSIER / APPARITION, USAGE ET ABUS DU TERME « AUTOGESTION » / Frank Mintz

206 DOSSIER / L'ASSOCIATION POUR L'AUTOGESTION / Christian Mahieux, Richard Neuville

210 DOSSIER / PROPRIÉTÉ, POUVOIR PATRONAL, PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS /Josépha Dirringer

214 LES RÉVOLUTIONS BOURGEOISES MODERNES, DU PROJET AU TRAJET / Alain Bihr

226 OÙ EST L'INDIGNITÉ ? / Ludivine Bantigny

édito

Dans le précédent numéro des *Utopiques* nous abordions la question des conditions de travail. « Travail : changer tout ! », affichions-nous en couverture. D'une certaine manière ce numéro poursuit le chantier ouvert. En remettant en cause les dominations et les aliénations au travail, nous n'avons pas d'autres choix que de chercher à s'en émanciper.

Sur les chemins de l'émancipation, nous ne pouvions que rencontrer l'autogestion. Ce n'est pas un hasard. Nombre des syndicats SUD qui, avec d'autres, composent l'Union syndicale Solidaires, puisent leurs sources dans la CFDT autogestionnaire, héritage sur lequel se penche l'un des articles de ce numéro. Plus globalement, l'Union syndicale Solidaires discute de l'objectif autogestionnaire, notamment parce que souhaiter dépasser le capitalisme impose de réfléchir et imaginer d'autres rapports de production, d'autres rapports sociaux dans et hors l'entreprise.

Ce numéro donne la parole aux témoins d'expériences récentes : qu'il s'agisse des entreprises récupérées argentines, des coopératives Viome en Grèce, Fralib à Marseille, ou Coopcycle chez les livreurs à vélo, mais aussi le camp d'exilé.es de Lavrio. La gestion directe des entreprises par celles et ceux qui les font fonctionner, et plus largement de la Cité par celles et ceux qui y vivent, sont des thèmes qui intéressent directement le syndicalisme. Autogérer demain les chemins de fer ? L'éducation ? Le secteur automobile ? Des pistes sont évoquées.

Deux articles traitent de l'articulation entre luttes des femmes et autogestion : à travers le mouvement féministe d'une part, quelques luttes des années 70 d'autre part. Nous présentons aussi des outils collectifs ayant eu et ayant encore l'ambition de faire vivre l'utopie autogestionnaire : de la revue *Autogestion* dans les années 1960 à l'actuelle Association pour l'autogestion, en passant par le Réseau international pour l'économie des travailleurs et des travailleuses.

Ce dossier ne pouvait pas oublier l'histoire : soviets et conseils en Russie, collectivisations durant la Révolution espagnole, nationalisations et contrôle ouvrier en Grande-Bretagne, autogestion en Algérie, en Yougoslavie, dans les pays de l'ex-bloc soviétique ou lors de la révolution des œillets portugaise…

D'autres articles interrogent : sur la liberté du travail, l'indépendance ou l'auto-exploitation du micro-entrepreneuriat, un salariat sans subordination, la doctrine juridique qui fonde le pouvoir patronal, ou encore le sens et le rôle de la hiérarchie.

L'horizontalité qui traverse le mouvement des Gilets jaunes a toute sa place dans ce numéro. Nous y reviendrons de manière plus approfondie dans notre prochaine livraison, mais quelques textes et témoignages sont déjà livrés ici.

Enfin, hors dossier, Alain Bihr présente le tome 2 de son œuvre sur la naissance du capitalisme, tandis que Ludivine Bantigny revient sur la pensée décoloniale. ■

Gilets jaunes
UN MOUVEMENT SOCIAL

Le mouvement lancé en octobre dernier et qui a véritablement démarré à l'occasion des manifestations du 15 novembre, est inédit et d'ampleur. Il a grandement percuté le mouvement syndical. Ce sera le thème du dossier de notre prochain numéro de ces Cahiers de réflexion ; avec des points de vue de syndicalistes et des récits d'acteurs et actrices de ce mouvement. Pour un avant-goût, en voici deux, concernant Besançon. De même, nous publions trois appels : ceux des Gilets jaunes de Commercy et celui de l'Assemblée des assemblées des 26 et 27 janvier 2019.

Théo Roumier est membre de SUD Éducation et Solidaires Loiret ; Christian Mahieux, de SUD-Rail et Solidaires Val-de-Marne. Martine Chevillard et Brigitte Sourrouille sont membres de Solidaires Doubs.

Gilets jaunes en gare de Nîmes, 22 décembre 2018 [F. Girodon]

Le mouvement des Gilets jaunes est incontestablement un mouvement social. Débuté le 17 novembre, il s'est articulé autour de deux principales modalités d'action : les barrages sur les ronds-points et les manifestations le samedi, avec une forte propension à l'action directe.

S'il est d'une très grande diversité, son principal moteur est le refus de la « vie chère » et des inégalités sociales. Aujourd'hui, pour la plupart des travailleuses et des travailleurs[1], on se serre la ceinture dès le 15 du mois, quand ce n'est pas avant. Et c'est d'abord cela qui a fait exploser la colère.

Une colère que les militant·es syndicalistes qui se battent tous les jours contre la politique de classe de ce gouvernement ne découvraient pas ; mais elle n'est pas venue de la partie du prolétariat à laquelle le syndicalisme s'adresse le plus facilement. Cela explique qu'au démarrage il n'y eut qu'une poignée de collectifs interprofessionnels locaux pour appeler à y participer et mettre

1 Qu'il s'agisse de salarié.es, de retraité.es, de jeunes en formation, de chômeurs ou chômeuses ; mais aussi d'auto-entrepreneurs ou paysan.nes pauvres.

leurs moyens à disposition du mouvement. Au plan national, l'Union syndicale Solidaires, après avoir fermement dénoncé les récupérations de l'extrême droite comme les actes racistes et homophobes produits dans le cadre de ce mouvement, a pris la décision de le soutenir en appelant à rejoindre les manifestations du samedi et à prolonger la colère dans les entreprises et les services, en l'articulant notamment à l'action gréviste.

Les Utopiques ne pouvaient pas ne rien dire du mouvement social des Gilets jaunes. Nous avons donc décidé de donner à lire deux premiers témoignages de militantes de l'Union nationale interprofessionnelle des retraité·es Solidaires (UNIRS) de Besançon.

Et comme ce numéro des Utopiques est consacré à l'autogestion nous avons souhaité reproduire les appels liés à une des expressions sans doute les plus avancées en termes de démocratie et d'auto-organisation, celle de l'assemblée des Gilets jaunes de Commercy dans la Meuse.

Démocratie, assemblées générales, mandats, rôle des organisations syndicales, place des femmes dans ce mouvement, présence des retraité.es, réappropriation des espaces communs (les rues lors des manifestations, les ronds-points chaque jour, etc.), revendications, réponses gouvernementales, présence et récupérations de l'extrême-droite, différences entre Paris et proche banlieue d'une part, reste de la France d'autre part, répression étatique et violences policières, services publics, production et répartition des richesses, lien au politique, etc. Bien des sujets sont à traiter plus en détail à propos de ce mouvement des Gilets jaunes. Le prochain numéro des Utopiques qui paraîtra à l'été 2019 y sera entièrement consacré. En reprenant ici ces quelques textes, nous ne faisons qu'esquisser le débat.

■ Théo Roumier, Christian Mahieux

[DR]

Réunion-débat co-organisée par l'Association Autogestion, l'Association des communistes unitaires, les Amis de Tribune socialiste, Cerises, l'Observatoire des mouvements de la société, le Réseau pour l'autogestion, les alternatives, l'altermondialisme, l'écologie et le féminisme, le Temps des lilas et l'Union syndicale Solidaires.

TÉMOIGNAGES DE MILITANT.ES SOLIDAIRES

Comme des dizaines d'autres, ces deux écrits ont été collectés par l'union nationale interprofessionnelle des retraité.es Solidaires (UNIRS)[2], dont le bureau a lancé en décembre un judicieux appel à témoignage auprès de ses membres, dans toute la France.

« Nous avons pris, le 29 novembre, lors d'une réunion de l'union départementale interprofessionnelle des retraité.es Solidaires (UDIRS) du Doubs, la décision d'aller sur les ronds-points. Trois d'entre nous s'y sont rendus. Pour ma part je peux parler de notre manifestation retraité.es du mardi 18 décembre. Contrairement à l'habitude, la CGT ne s'est pas du tout investie pour l'organisation de ce rassemblement, pas plus que FO et la FSU ; nous nous sommes retrouvé.es à environ 250 personnes, avec ou sans gilet ; la majorité était des Gilets jaunes. Parmi les retraité.es, il y en avait beaucoup que nous n'avions jamais vus. Les tracts tirés par l'UDIRS ont été bien accueillis. Je dirais même qu'ils étaient attendus, souhaités. Ils étaient immédiatement l'objet d'un intérêt, à savoir quel en était le contenu. Il n'y a pas eu une manifestation d'opposition, au contraire tout le monde était content.

Ce qui ressort des échanges avec ces retraité.es c'est qu'ils et elles n'en peuvent plus : Macron leur vient aussitôt à la bouche et les propos sont haineux. Les femmes sont nombreuses à témoigner de l'impossibilité de vivre avec leurs retraites. Leur détermination à tous à combattre Macron semble inébranlable. Elle était tellement grande que notre rassemblement s'est transformé en déambulation en direction de la mairie de Besançon pour y signer les cahiers de doléances. Nous avons pu constater que rien n'était prévu sérieusement sur ce sujet : le cahier était un simple cahier scolaire format A3, sans numérotation de page ni tampon officiel de la mairie. La première adjointe est venue dans le hall d'accueil, a écouté les doléances des uns, des unes et des autres, dans une atmosphère assez tendue. Tout cela a duré deux heures […] Les retraité.es Solidaires seront à nouveau présents samedi 22 décembre puisqu'il y a un rendez-vous à 14 heures, place de la révolution ; nous avons décidé d'intervenir avec des pancartes sur nos revendications.

Une anecdote : après la manifestation du 15 novembre, plusieurs des Gilets jaunes blessé.es et gardé.es à vue de Besançon sont allé.es se faire soigner au CHU, encadré.es par les flics. En solidarité, le personnel hospitalier a enfilé des sacs poubelles jaunes pour les soigner. Charles Piaget était dans la manif. Il a été gazé comme tout le monde. Le mouvement n'est pas près de s'éteindre…

■ Martine Chevillard

2 Il s'agit du cadre unitaire qui organise les actions de retraité.es depuis juin 2014: CGT, FO, CFTC, CGC, UNSA, Solidaires, FSU, FGR-RP, UNRPA et LSR… Voir « L'intersyndicale des retraité.es », *Les Utopiques* n° 5, Gérard Gourguechon, Patrice Perret, Jean Piot, juin 2017.

Depuis 3 semaines je m'éclate dans ce mouvement après l'avoir regardé de haut avec méfiance, car je déteste les voitures, surtout au gasoil, et les fachos. Donc, après discussion en réunion de l'UDIRS 25, on a décidé d'aller voir aux 3 ronds-points de la ville. J'y suis arrivée un lundi avec le gilet jaune sur le dos en me présentant comme faisant partie du syndicat Solidaires ; ça ne leur disait rien. J'ai dit « SUD Rail, les méchants » ; bon, ils connaissent à peine. Ils m'ont présentée au coordinateur, je lui ai proposé notre aide si besoin : en tirage, sono,… Et aussi de relayer leur action sur nos listes. Au bout d'une heure, c'est comme si j'avais été là depuis toujours. C'était euphorique : toutes les voitures et camions passant devant nous ou en dessous (c'est un gros rond-point à la sortie de l'autoroute et du centre commercial) klaxonnent en soutien ; il en est qui s'arrêtent, donnent de la nourriture, des revendications, des palettes…

On est en jaune, on a notre moment de gloire, on existe, on cause, on échange, c'est enthousiasmant ; beaucoup sont là depuis le début. Le soir même, je reçois leur premier tract à recomposer : après échanges entre les trois ronds-points, je leur tire le lendemain. Mardi j'y retourne déjà droguée, avec le carton de tracts. Ils et elles ont fondu sur moi, en ont pris des poignées : déjà pour le mettre dans la boîte aux lettres des voisins et voisines, puis distribution aux automobilistes. Il y a beaucoup de choses militantes qu'ils et elles font et feront pour la première fois.

Cet endroit ressemble à un mini ZAD, il y a quatre très jeunes et un retraité qui font tout en bois de palette : pour manger, pour dormir, et même un banc avec dossier pour tous les "vieux" retraité.es. En fait, il y a ici les vieux, les jeunes, les femmes. Ça faisait six jours que j'étais à ce rond-point lorsqu'il a été évacué et démoli, deux fois, par « les forces de l'ordre ». Le centre commercial avait râlé parce qu'il perdait de client.es.

Ce samedi de l'acte 3, il y aura une manifestation au centre-ville de Besançon, d'autres continuent de monter à Paris. Ici 1 500 personnes, on a fini gazées (c'est la première fois pour moi ici, à Besançon, mais j'avais lunette de piscine et sérum physiologique). Pendant les manifs j'ai mon gilet Solidaires et le jaune par-dessus. Dans les manifestations, je prends les adresses des retraité.es pour les tenir au courant des futures initiatives des 9[3] et des GJ.

Donc dès le début, je suis dans leurs contacts, en moins d'une heure j'ai eu leur confiance, ça n'a pas été difficile. On les aide dans plusieurs actions et nous faisons des propositions pour le parcours des manifs qui ne sont pas déclarées. Il y a eu une manif acte 5 : gazage à la fin, très copieux, puis « guérilla » tard dans la soirée avec d'autres éléments genre casseurs ; dans une révolution, il faut un peu de violence sinon ce n'en est pas une, dommage que je ne puisse plus courir comme avant avec mon genou en ferraille. Maintenant, il n'y a plus de ronds-points occupés, donc des coups ponctuels : autoroutes, dépôts, frontière bloqués (Jougne, Delle). Pour la manif du samedi de l'acte VI, il avait 1 270 personnes ; là, Solidaires Doubs avait décidé de la préparer et d'y appeler fermement ; on a écrit nos slogans sur des affichettes en papier jaune, recto verso, distribuées sur lieu de rassemblement et on est resté groupé pour chanter nos chansons et crier nos slogans. Comme d'habitude, on s'est fait gazer en fin de manif. Les casseurs ont pris le relais à la nuit tombée : il y a eu 12 interpellations. Je vais leur proposer un Acte VII festif pour la nuit du 31 décembre : reconstruire une mini ZAD et partager des agapes, être bien ensemble ! Celles et ceux qui ont goûté à ce mouvement ne veulent pas qu'il s'arrête ! En jaune on est les rois et Jupiter n'est rien ; la peur est de leur côté. Je le répète, pour que ce mouvement tourne bien il faut s'en occuper et pas faire la fine bouche en disant « *y'a des fachos* », « *y'a des cons* », « *il pleut* », « *il fait froid* », « *c'est les fêtes de fin d'année* ». Non, on a dit depuis des années que quand le peuple sera prêt on sera là, il ne faut pas louper le coche. »

■ Brigitte Sourrouille

3 Il s'agit des neuf organisations de retraité.es qui organisent des actions unitaires depuis plusieurs années. Voir « L'intersyndicale des retraité.es », *Les Utopiques* n° 5, Gérard Gourguechon, Patrice Perret, Jean Piot, juin 2017.

La une du journal national de l'Union syndicale Solidaires, janvier 2019

[Photo : S. D'Ignazio – Graphisme : Atelier du Bonjour]

PREMIER APPEL DES GILETS JAUNES DE COMMERCY

Appel à des Assemblées populaires partout ! Refusons la récupération ! Vive la démocratie directe ! Pas besoin de « représentants » régionaux !

« Le 2 décembre 2018

Depuis près de deux semaines le mouvement des gilets jaunes a mis des centaines de milliers de personnes dans les rues partout en France, souvent pour la première fois. Le prix du carburant a été la goutte de gasoil qui a mis le feu à la plaine. La souffrance, le ras-le-bol, et l'injustice n'ont jamais été aussi répandus. Maintenant, partout dans le pays, des centaines de groupes locaux s'organisent entre eux, avec des manières de faire différentes à chaque fois.

Ici à Commercy, en Meuse, nous fonctionnons depuis le début avec des assemblées populaires quotidiennes, où chaque personne participe à égalité. Nous avons organisé des blocages de la ville, des stations-service, et des barrages filtrants. Dans la foulée nous avons construit une cabane sur la place centrale. Nous nous y retrouvons tous les jours pour nous organiser, décider des prochaines actions, dialoguer avec les gens, et accueillir celles et ceux qui rejoignent le mouvement. Nous organisons aussi des « soupes solidaires » pour vivre des beaux moments ensemble et apprendre à nous connaître. En toute égalité.

Mais voilà que le gouvernement, et certaines franges du mouvement, nous proposent de nommer des représentants par région ! C'est-à-dire quelques personnes qui deviendraient les seuls « interlocuteurs » des pouvoirs publics et résumeraient notre diversité.

Mais nous ne voulons pas de « représentants » qui finiraient forcément par parler à notre place !

[DR]

À quoi bon ? À Commercy une délégation ponctuelle a rencontré le sous-préfet, dans les grandes villes d'autres ont rencontré directement le Préfet : ceux ci-font déjà remonter notre colère et nos revendications. Ils savent déjà qu'on est déterminés à en finir avec ce président haï, ce gouvernement détestable, et le système pourri qu'ils incarnent !

Et c'est bien ça qui fait peur au gouvernement ! Car il sait que s'il commence à céder sur les taxes et sur les carburants, il devra aussi reculer sur les retraites, les chômeurs, le statut des fonctionnaires, et tout le reste ! Il sait aussi très bien qu'il risque d'intensifier un mouvement généralisé contre le système !

Ce n'est pas pour mieux comprendre notre colère et nos revendications que le gouvernement veut des « représentants » : c'est pour nous encadrer et nous enterrer ! Comme avec les directions syndicales, il cherche des intermédiaires, des gens avec qui il pourrait négocier. Sur qui il pourra mettre la pression pour apaiser l'éruption. Des gens qu'il pourra ensuite récupérer et pousser à diviser le mouvement pour l'enterrer.

Mais c'est sans compter sur la force et l'intelligence de notre mouvement. C'est sans compter qu'on est bien en train de réfléchir, de s'organiser, de faire évoluer nos actions qui leur foutent tellement la trouille et d'amplifier le mouvement !

Et puis surtout, c'est sans compter qu'il y a une chose très importante, que partout le mouvement des gilets jaunes réclame sous diverses formes, bien au-delà du pouvoir d'achat ! Cette chose, c'est le pouvoir au peuple, par le peuple, pour le peuple. C'est un système nouveau où « ceux qui ne sont rien » comme ils disent avec mépris, reprennent le pouvoir sur tous ceux qui se gavent, sur les dirigeants et sur les puissances de l'argent. C'est l'égalité. C'est la justice. C'est la liberté. Voilà ce que nous voulons ! Et ça part de la base !

Si on nomme des « représentants » et des « porte-parole », ça finira par nous rendre passifs. Pire : on aura vite fait de reproduire le système et fonctionner de haut en bas comme les crapules qui nous dirigent. Ces soi-disant « représentants du peuple » qui s'en mettent plein des poches, qui font des lois qui nous pourrissent la vie et qui servent les intérêts des ultra-riches !

Ne mettons pas le doigt dans l'engrenage de la représentation et de la récupération. Ce n'est pas le moment de confier notre parole à une petite poignée, même s'ils semblent honnêtes. Qu'ils nous écoutent tous ou qu'ils n'écoutent personne !

Depuis Commercy, nous appelons donc à créer partout en France des comités populaires, qui fonctionnent en assemblées générales régulières. Des endroits où la parole se libère, où on ose s'exprimer, s'entraîner, s'entraider. Si délégués il doit y avoir, c'est au niveau de chaque comité populaire local de gilets jaunes, au plus près de la parole du peuple. Avec des mandats impératifs, révocables, et tournants. Avec de la transparence. Avec de la confiance.

Nous appelons aussi à ce que les centaines de groupes de gilets jaunes se dotent d'une cabane comme à Commercy, ou d'une « maison du peuple » comme à Saint-Nazaire, bref, d'un lieu de ralliement et d'organisation ! Et qu'ils se coordonnent entre eux, au niveau local et départemental, en toute égalité !
C'est comme ça qu'on va gagner, parce que ça, là-haut, ils n'ont pas l'habitude de le gérer ! Et ça leur fait très peur.
Nous ne nous laisserons pas diriger. Nous ne nous laisserons pas diviser et récupérer.
Non aux représentants et aux porte-parole autoproclamés ! Reprenons le pouvoir sur nos vies ! Vive les gilets jaunes dans leur diversité !
Vive le pouvoir au Peuple, par le Peuple, et pour le Peuple !

DEUXIÈME APPEL DES GILETS JAUNES DE COMMERCY

L'Assemblée des assemblées !

Le 30 décembre 2018
Notre deuxième appel s'adresse :
À tous les Gilets Jaunes. À toutes celles et ceux qui ne portent pas encore le gilet mais qui ont quand même la rage au ventre.
Cela fait désormais plus de six semaines que nous occupons les ronds-points, les cabanes, les places publiques, les routes et que nous sommes présents dans tous les esprits et toutes les conversations.
Nous tenons bon !
Cela faisait bien longtemps qu'une lutte n'avait pas été aussi suivie, aussi soutenue, ni aussi encourageante !
- Encourageante car nos gouvernants ont tremblé et tremblent encore sur leur piédestal.
- Encourageante car ils commencent à concéder quelques miettes.
- Encourageante car nous ne nous laissons désormais plus avoir par quelques os à ronger.
- Encourageante car nous apprenons toutes et tous ensemble à nous respecter, à nous comprendre, à nous apprécier, dans notre diversité. Des liens sont tissés. Des modes de fonctionnement sont essayés. Et ça, ils ne peuvent plus nous l'enlever.
- Encourageante aussi, car nous avons compris qu'il ne faut plus nous diviser face à l'adversité. Nous avons compris que nos véritables ennemis, ce sont les quelques détenteurs d'une richesse immense qu'ils ne partagent pas : les 500 personnes les plus riches de France ont multiplié par 3 leur fortune depuis la crise financière de 2008, pour atteindre 650 milliards d'euros !!!
Les cadeaux fiscaux et sociaux faits aux plus grandes sociétés s'élèvent également à plusieurs centaines de milliards par an. C'est intolérable !
- Encourageante enfin, car nous avons compris que nous étions capables de nous représenter nous-mêmes, sans tampon entre les puissants et le peuple, sans partis qui canalisent les idées à leur seul profit, sans corps intermédiaires davantage destinés à amortir les chocs, à huiler le système, plutôt qu'à nous défendre.
Nous pleurons aujourd'hui les victimes de la répression, plusieurs morts et des dizaines de blessés graves. Maudits soient ceux qui ont permis cela, mais qu'ils sachent que notre détermination est intacte, bien au contraire !
Nous sommes fiers de ce chemin accompli si vite et de toutes ces prises de conscience qui sont autant de victoires sur leur système écrasant.
Et nous sentons très bien que cette fierté est partagée par énormément de gens.
Comment pourrait-il en être autrement, alors que ce système et ce gouvernement qui le représente n'ont de cesse de détruire les acquis sociaux, les liens entre les gens, et notre chère planète ?
Il nous faut donc continuer, c'est vital. Il nous faut amplifier ces premiers résultats, sans hâte, sans nous épuiser, mais sans nous décourager non plus. Prenons le temps, réfléchissons autant que nous agissons.
Nous appelons donc toutes celles et ceux qui partagent cette rage et ce besoin de changement, soit à continuer à porter fièrement leur gilet jaune, soit à l'enfiler sans crainte.
Il faut désormais nous rassembler partout, former des assemblées citoyennes, populaires, à taille humaine, où la parole et l'écoute sont reines.
Des assemblées dans lesquelles, comme à Commercy, chaque décision est prise collectivement, où des délégués sont désignés pour appliquer et mettre en musique les décisions. Pas l'inverse ! Pas comme dans le système actuel. Ces assemblées porteront nos revendications populaires égalitaires, sociales et écologiques.
Certains s'autoproclament représentants nationaux ou préparent des listes pour les futures élections. Nous pensons que ce n'est pas le bon procédé, tout le monde le sent bien, la parole, notre parole va se perdre dans ce dédale ou être détournée, comme dans le système actuel.
Nous réaffirmons ici une fois de plus l'absolue nécessité de ne nous laisser confisquer notre parole par personne.
Une fois ces assemblées démocratiques créées, dans un maximum d'endroits, elles ouvriront des cahiers de revendications.
Le gouvernement a demandé aux maires de mettre en place des cahiers de doléances dans les mairies. Nous craignons qu'en faisant ainsi nos revendications soient récupérées et arrangées à leur sauce et qu'à la fin, elles ne reflètent plus notre diversité. Nous devons impérativement garder la main sur ces moyens d'expression du peuple ! Pour cela, nous appelons donc à ce qu'ils soient ouverts et tenus par les assemblées populaires !
Qu'ils soient établis par le peuple et pour le peuple !
Depuis Commercy, nous appelons maintenant à une grande réunion nationale des comités populaires locaux.

Fort du succès de notre premier appel, nous vous proposons de l'organiser démocratiquement, en janvier, ici à Commercy, avec des délégués de toute la France, pour rassembler les cahiers de revendications et les mettre en commun.
Nous vous proposons également, d'y débattre tous ensemble des suites de notre mouvement.
Nous vous proposons enfin de décider d'un mode d'organisation collectif des gilets jaunes, authentiquement démocratique, issu du peuple et respectant les étapes de la délégation.
Ensemble, créons l'assemblée des assemblées, la Commune des communes. C'est le sens de l'Histoire, c'est notre proposition.
Vive le pouvoir au Peuple, par le Peuple, et pour le Peuple !

APPEL DE LA PREMIÈRE « ASSEMBLÉE DES ASSEMBLÉES » DES GILETS JAUNES

Appel proposé par l'Assemblée des Assemblées de Commercy. Il sera ensuite proposé pour adoption dans chacune des assemblées locales.

Le 27 janvier 2019
Nous, Gilets Jaunes des ronds-points, des parkings, des places, des assemblées, des manifs, nous sommes réunis ces 26 et 27 janvier 2019 en « Assemblée des assemblées », réunissant une centaine de délégations, répondant à l'appel des Gilets Jaunes de Commercy.
Depuis le 17 novembre, du plus petit village, du monde rural à la plus grande ville, nous nous sommes soulevés contre cette société profondément violente, injuste et insupportable. Nous ne nous laisserons plus faire ! Nous nous révoltons contre la vie chère, la précarité et la misère. Nous voulons, pour nos proches, nos familles et nos enfants, vivre dans la dignité. 26 milliardaires possèdent autant que la moitié de l'humanité, c'est inacceptable. Partageons la richesse et pas la misère ! Finissons-en avec les inégalités sociales ! Nous exigeons l'augmentation immédiate des salaires, des minima sociaux, des allocations et des pensions, le droit inconditionnel au logement et à la santé, à l'éducation, des services publics gratuits et pour tous.
C'est pour tous ces droits que nous occupons quotidiennement des ronds-points, que nous organisons des actions, des manifestations et que nous débattons partout. Avec nos gilets jaunes, nous reprenons la parole, nous qui ne l'avons jamais.
Et quelle est la réponse du gouvernement ? La répression, le mépris, le dénigrement. Des morts et des milliers de blessés, l'utilisation massive d'armes par tirs tendus qui mutilent, éborgnent, blessent et traumatisent. Plus de 1 000 personnes ont été arbitrairement condamnées et emprisonnées. Et maintenant la nouvelle loi dite « anti casseur » vise tout simplement à nous empêcher de manifester. Nous condamnons toutes les violences contre les manifestants qu'elles viennent des forces de l'ordre ou des groupuscules violents. Rien de tout cela ne nous arrêtera ! Manifester est un droit fondamental. Fin de l'impunité pour les forces de l'ordre ! Amnistie pour toutes les victimes de la répression !
Et quelle entourloupe que ce grand débat national qui est en fait une campagne de communication du gouvernement, qui instrumentalise nos volontés de débattre et décider ! La vraie démocratie, nous la pratiquons dans nos assemblées, sur nos ronds-points, elle n'est ni sur les plateaux télé ni dans les pseudos tables rondes organisées par Macron.
Après nous avoir insultés et traités de moins que rien, voilà maintenant qu'il nous présente comme une foule haineuse fascisante et xénophobe. Mais nous, nous sommes tout le contraire : ni raciste, ni sexiste, ni homophobe, nous sommes fiers d'être ensemble avec nos différences pour construire une société solidaire. Nous sommes forts de la diversité de nos discussions, en ce moment même des centaines d'assemblées élaborent et proposent leurs propres revendications. Elles touchent à la démocratie réelle, à la justice sociale et fiscale, aux conditions de travail, à la justice écologique et climatique, à la fin des discriminations. Parmi les revendications et propositions stratégiques les plus débattues, nous trouvons : l'éradication de la misère sous toutes ses formes, la transformation des institutions (RIC, constituante, fin des privilèges des élus…), la transition écologique (précarité énergétique, pollutions industrielles…), l'égalité et la prise en compte de toutes et tous quelle que soit sa nationalité (personnes en situation de handicap, égalité hommes-femmes, fin de l'abandon des quartiers populaires, du monde rural et des outre-mer…).
Nous, Gilets Jaunes, invitons chacun avec ses moyens, à sa mesure, à nous rejoindre. Nous appelons à poursuivre les actes (acte 12 contre les violences policières devant les commissariats, actes 13, 14…), à continuer les occupations des ronds-points et le blocage de l'économie, à construire une grève massive et reconductible à partir du 5 février. Nous appelons à former des comités sur les lieux de travail, d'études et partout ailleurs pour que cette grève puisse être construite à la base par les grévistes eux-mêmes. Prenons nos affaires en main ! Ne restez pas seuls, rejoignez-nous ! Organisons-nous de façon démocratique, autonome et indépendante ! Cette assemblée des assemblées est une étape importante qui nous permet de discuter de nos revendications et de nos moyens d'action. Fédérons-nous pour transformer la société ! Nous proposons à l'ensemble des Gilets Jaunes de faire circuler cet appel.
Si, en tant que groupe gilets jaunes, il vous convient, envoyez votre signature à Commercy (assembleedesassemblees@gmail.com).
N'hésitez pas à discuter et formuler des propositions pour les prochaines « Assemblées des assemblées », que nous préparons d'ores et déjà.
Macron Démission ! Vive le pouvoir au peuple, pour le peuple et par le peuple. ■

QUAND LA CFDT VOULAIT le socialisme et l'autogestion

On a peine à croire qu'une organisation qui incarne aujourd'hui à ce point la connivence avec le patronat, la CFDT, a pu dans la décennie qui a suivi 1968, être porteuse d'un projet de transformation sociale très nettement anticapitaliste et articulé autour de l'autogestion. Et pourtant, cette orientation « socialiste autogestionnaire » a été à la source de l'engagement et des luttes de très nombreuses équipes et militant·es de la CFDT… qu'on retrouvera, pour certain·es, plus tard, à la fondation des syndicats SUD.

Théo Roumier est militant de SUD Éducation et de l'union interprofessionnelle Solidaires Loiret (45).

[DR]

Cortège CFDT, 1970

« *À la monarchie industrielle et administrative, il faut substituer des structures démocratiques à base d'autogestion.* » Cette phrase du communiqué confédéral de la CFDT du 16 mai 1968 va résonner plus de dix années durant. Lorsqu'elle apparaît, comme clef de voûte d'un communiqué qui marquera l'engagement de la CFDT aux côtés du « mouvement de Mai », l'autogestion n'est pas encore tout à fait un point de ralliement dans la centrale. Mais elle n'est pas non plus une inconnue. Deux fédérations importantes ont déjà adopté cet objectif : la Chimie – dirigée par Edmond Maire, futur secrétaire général ; et HaCuiTex[1] – dont la figure de proue est le syndicaliste alsacien Frédo Krumnow, particulièrement combatif. Déconfessionnalisée en 1964, la toute jeune CFDT[2] sort de plusieurs années de mobilisation contre la guerre d'Algérie. Dans ce contexte, elle n'a pu que s'opposer aux « socialistes de gouvernement », qui, à l'instar de Guy Mollet ou François Mitterrand, ont affronté le camp de la paix et de l'indépendance algérienne. Une partie de ses principaux et principales militant·es se sont formé·es au sein de la Jeunesse ouvrière chrétienne, la JOC, et suivent de près l'émergence du Parti socialiste unifié, le PSU, si ce n'est y participent. Désireuse de s'ancrer à gauche, la CFDT cherche aussi à trouver une voie distincte du « socialisme de caserne » à l'Est, comme du couple repoussoir que représentent, pour elle, la CGT et le PCF ; l'une apparaissant comme inféodée à l'autre.

1 Habillement, Cuir, Textile.

2 En 1964, après plusieurs années de débats, la majorité de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) décide d'abandonner la référence à la « doctrine sociale de l'Église » et d'adopter le nom de Confédération française démocratique du travail (CFDT).

« QU'ENTEND LA CFDT PAR " SOCIALISME AUTOGESTIONNAIRE " ? » (1975)

La CFDT édite dans les années 70 toute une série de petites brochures destinées à faire connaître le syndicat et ses positions aux militant·es et sympathisant·es. En 1975, la centrale est à son apogée en termes d'effectifs : un million de travailleurs et de travailleuses ont eu leur carte CFDT en poche. Dans une de ces brochures publiée la même année, « Syndiqué à la CFDT, pourquoi ? », les dernières pages sont consacrées au socialisme autogestionnaire et on y retrouve les principaux éléments des « trois piliers ». Souhaitant élucider ce qu'elle entend par « socialisme autogestionnaire », voilà ce qui y est dit :

« C'est une organisation de la société qui permettrait à tous, hommes et femmes, Français et immigrés, jeunes et vieux, d'épanouir au maximum leur personnalité et d'avoir le maximum de responsabilité dans tout ce qui les concerne.
La CFDT pense qu'elle devrait être fondée sur trois piliers :
■ La propriété sociale des moyens de production et d'échange : les entreprises, au lieu d'appartenir à quelques-uns, appartiendraient à la collectivité. C'est la condition première : car qui croira que les travailleurs pourraient, collectivement, décider de la façon dont marchent les entreprises si celles-ci continuent d'appartenir à une minorité privilégiée ?
■ L'autogestion : cela signifie qu'hommes et femmes s'administreront eux-mêmes, décideront eux-mêmes de leur destin dans tous les domaines de leur vie.
Ainsi, dans les entreprises, il ne s'agit pas de retirer le pouvoir aux représentants du capital pour le donner à de hauts fonctionnaires, sans que rien d'autre soit changé.
Il ne s'agit pas de remplacer une domination par une autre.
Les travailleurs doivent pouvoir prendre directement les décisions qui conditionnent leur vie de travail, désigner eux-mêmes ceux qui sont chargés de diriger l'entreprise et d'appliquer ces décisions, contrôler en permanence la façon dont ça se passe. Et ce n'est pas une utopie, la CFDT l'a démontré.
■ Enfin, la planification démocratique. Car, bien entendu, dans le monde moderne, on ne peut pas imaginer des îlots d'autogestion isolés, où chacun prendrait ses décisions s'en tenir compte des voisins. Tout se tient, il faut un plan d'ensemble. Mais celui-ci doit être élaboré démocratiquement, dans de larges discussions à tous les échelons, avec la participation de tous ; et il doit, dans ses objectifs, permettre la plus large décentralisation des pouvoirs.
Tout cela n'est pas de la théorie abstraite.
Quand les militants CFDT s'attaquent au pouvoir patronal, quand dans l'action revendicative ils cherchent à faire prendre les décisions par l'ensemble des travailleurs, quand inlassablement ils cherchent à favoriser une organisation démocratique des travailleurs sur le plan local comme à l'échelle nationale, ils agissent bien dans le sens du socialisme autogestionnaire. »

Il lui faut trouver un « autre socialisme » et l'autogestion peut alors apparaître comme une idée neuve. En Yougoslavie, mais aussi dans la jeune Algérie indépendante, dans l'industrie et l'agriculture, des expériences sont menées s'en revendiquant. Dans toute une gauche, libertaire et marxiste hétérodoxe, on parle d'autogestion[3].

Les grèves de mai-juin 1968 comme les mouvements des lycéen·nes et étudiant·es[4] vont être pour la centrale cédétiste l'occasion de s'approprier le mot comme, progressivement, l'idée et le principe. D'abord parce que la CFDT aura été, sans nul doute, et bien plus que la CGT, au diapason de la radicalité des mois de mai et juin. Aussi parce qu'elle a reconnu qu'une remise en cause en profondeur de la société bourgeoise s'y était exprimée.

Pour Albert Détraz, alors responsable du « secteur politique » de la CFDT, *« à travers les journées de mai s'est dégagée une volonté commune de refus, le refus de l'école-caserne, de l'université féodale, de l'entreprise pénitentiaire, d'une administration sclérosée dans un formalisme inhumain ; c'est en cela que l'élan révolutionnaire de ces événements peut être qualifié de libertaire.*[5]» La CFDT ouvre alors grandes ses portes à celles et ceux qui se reconnaissent dans « l'esprit de Mai ». Concrètement, elle gagne presque 115 000 adhérent·es supplémentaires, ce qui correspond à une progression de 20 % de ses effectifs pour atteindre les 665 000 membres. Et nombre de ces équipes militantes nouvelles promeuvent activement les pratiques héritées de 68, notamment le recours à l'assemblée générale afin que travailleuses et travailleurs s'approprient leurs luttes. La CFDT devient très nettement une organisation intervenant activement dans la lutte de classe.

1970 : TROIS PILIERS POUR LE SOCIALISME AUTOGESTIONNAIRE

Le 35e congrès confédéral[6] qui s'ouvre le 6 mai 1970 à Issy-les-Moulineaux va acter cette radicalisation. La CFDT va y poser les fondations d'un corpus nouveau, celui du socialisme autogestionnaire. Comme dans tout congrès, plusieurs résolutions vont se confronter. Sans rentrer plus avant dans les détails, deux niveaux de clivages se superposent : l'un, opposant les syndicalistes attaché·es à l'héritage des congrès précédents et à l'histoire de la CFTC à celles et

3 *1968, de grands soirs en petits matins*, Ludivine Bantigny, Le Seuil, 2018 : « Sous la bannière autogestionnaire », pages 330-334. *L'autogestion en chantier. Les gauches françaises et le « modèle yougoslave » (1948-1981)*, Franck Georgi, Éditions Arbre bleu, 2018.

4 Voir le numéro 7 des *Utopiques*, « Mai 68, ce n'était qu'un début… », Syllepse, printemps 2018.

5 *Syndicalisme Hebdo* du 10 juin 1968, cité par Nicolas Defaud dans *La CFDT (1968-1995), de l'autogestion au syndicalisme de proposition*, Presses de Sciences Po, 2009.

6 Comptabilisé ainsi car il s'inscrit dans la lignée de ceux de la CFTC. Ce congrès et son contexte sont l'objet du dernier chapitre du livre de Frank Georgi, *L'invention de la CFDT, 1957-1970*, Éditions de l'Atelier, 1995 : « L'identité révélée ? Autogestion, socialisme et "gauchissement" », pages 551-599.

ceux partisan·es des acquis de mai et de l'autogestion ; l'autre, parmi ces mêmes partisan·es de l'autogestion, opposant celles et ceux qui estiment qu'elle peut aboutir par réformes successives (comme Edmond Maire et la fédération de la Chimie) à celles et ceux qui souhaitent l'articuler avant toute chose aux luttes, dans une logique de rupture.

Le dirigeant de la centrale qui incarne le plus ce dernier courant est Frédo Krumnow, formé à la JOC et secrétaire général d'HaCuiTex[7]. Son intervention au congrès confédéral de 1970 est limpide à ce sujet. Pour lui, « *être révolutionnaire en France aujourd'hui, c'est s'attaquer au pouvoir patronal, lui opposer un contre-pouvoir* ». Et cela ne peut que se traduire par la démarche suivante :

« ➜ *Priorité a la contestation sur la négociation ;*
➜ *Engagement offensif et volontaire dans la lutte des classes ;*
➜ *Priorité à un syndicalisme de masse et de classe avec, comme priorité absolue de toute tâche syndicale, de susciter le maximum de dialogue à la base […]*[8] »

La résolution présentée par HaCuiTex, qui rassemble un gros quart des mandats, va jusqu'à revendiquer que le syndicat « *ne s'enferme pas dans le légalisme et mène de façon permanente la lutte révolutionnaire* »[9]. Malgré les différents sur les moyens à employer (et ils compteront dans la suite des événements), c'est bien l'orientation autogestionnaire qui est validée à l'issue du congrès, par une résolution finale de synthèse votée aux deux tiers des mandats. Signe de cet équilibre, c'est le chimiste Edmond Maire qui est élu secrétaire général de la centrale quand Frédo Krumnow devient lui secrétaire confédéral à l'action revendicative. Le socialisme autogestionnaire est désormais un objectif largement partagé au sein de la CFDT. Il s'appuie sur trois piliers :

➜ la propriété sociale des moyens de production (ni privée, ni d'État) ;
➜ la planification démocratique ;
➜ l'autogestion, de l'entreprise comme de la société.

Cet aggiornamento stratégique va accompagner dans son entrée en syndicalisme une génération entière de militant·es. Il est jugé tellement important qu'il restera un repère fort dans toute la CFDT pendant près de dix années. L'enjeu est double : faire partager et connaître cette orientation, et qu'elle irrigue l'action syndicale quotidienne. Il faut l'expliquer et faire le travail de vulgarisation nécessaire (voir encadré pages précédentes) tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation syndicale.

[Coll. TR]

Affiche confédérale CFDT, 1973

7 Frédo Krumnow décède d'un cancer en 1974. Voir sa notice biographique en accès libre sur le site du Maitron : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr

8 *CFDT au cœur*, Frédo Krumnow, Syros, 1977 : « Nous ne sommes pas des "malgré-nous" », pages 78-89. Quelques extraits de ce recueil de textes sont reproduits et commentés dans le dossier sur l'unité syndicale du n°4 des *Utopiques* de février 2017.

9 Cité par Frank Georgi dans *L'invention de la CFDT, 1957-1970*.

10 Les chiffres proviennent du livre de Nicolas Defaud, *La CFDT (1968-1995), de l'autogestion au syndicalisme de proposition*.

[Coll. TR]

Brochure confédérale CFDT, 1975

PARLONS D'AUTOGESTION

Dans les années qui suivent Mai 68, et là encore on a peine à l'imaginer aujourd'hui, les grandes orientations syndicales et politiques sont débattues à plein régime : entre ami·es ou en famille, comme à l'atelier et au bureau. Les canaux habituels des organisations sont mobilisés pour cela : réunions publiques, tracts, journaux et revues. Au congrès confédéral de 1976 par exemple, plus de 40 % des délégué·es sont abonné·es à la revue de réflexion *CFDT Aujourd'hui* et 90 % à l'hebdomadaire cédétiste *Syndicalisme Hebdo*. Les syndicalistes sont considéré·es comme des actrices et des acteurs à part entière du débat public, on les voit et les entend régulièrement à la télévision et sur les ondes radiophoniques.

Et il y a les livres. Entre 1971 et 1979 par exemple, si on prend ceux publiés sous « étiquette » CFDT, il s'en vend entre 35 000 et 45 000 exemplaires selon les années[10]. Les dirigeants syndicaux en font paraître à intervalles réguliers (même si les sommaires sont en réalité souvent élaborés de manière plus collective), qui donnent à lire

les positions de l'organisation qu'ils représentent. En 1975, Jacques Julliard (militant du SGEN-CFDT et « intellectuel » de la centrale) et Edmond Maire publient *La CFDT d'aujourd'hui* aux éditions du Seuil. Son dernier chapitre est intitulé « Vers le socialisme autogestionnaire ». En voici quelques extraits : « *Qu'il soit bien entendu que pour nous (…) il ne saurait y avoir d'autogestion que socialiste. On peut à la rigueur gérer ce qui ne nous appartient pas, mais il est par définition impossible d'autogérer la propriété d'autrui. L'autogestion est une activité sociale qui ne peut s'appliquer qu'à la propriété sociale. C'est donc d'une société différente de la nôtre dont nous parlons – d'une société socialiste.* »
Revenant sur « l'idée d'autogestion » un peu plus loin, les deux auteurs vont jusqu'à l'identifier au socialisme lui-même : « *Pour la CFDT, l'autogestion n'est pas une sorte de tempérament humaniste qui se surajouterait à la tradition du socialisme autoritaire et centralisé, une sorte de codicille de dernière minute au vieux testament collectiviste. L'autogestion est pour nous la nouvelle dénomination du socialisme qui a pour fonction de retrouver son aspiration originaire, de coïncider avec le vieux rêve des opprimés, c'est-à-dire l'épanouissement des personnes, dans le travail et dans le loisir.* »
À la lutte contre l'exploitation économique et aux revendications étroitement quantitatives, vues comme l'apanage de l'action syndicale « traditionnelle », la CFDT veut ajouter la lutte contre l'aliénation des êtres humains que produit la société capitaliste. Ce qui signifie aussi s'ouvrir aux préoccupations écologiques comme aux combats des femmes ou des travailleuses et travailleurs immigré·es, une des caractéristiques de la CFDT dans la période.

ET L'AUTOGESTION DES LUTTES ?

Lorsque l'autogestion s'est imposée dans les débats de la CFDT, c'était à la faveur des grèves de mai-juin 1968. Pour celles et ceux qui ont porté ce débat, c'est une manière de « vivre demain dans nos luttes d'aujourd'hui » (qui va devenir un des slogans phares de la CFDT autogestionnaire). Et pour une partie d'entre elles et eux, il n'est

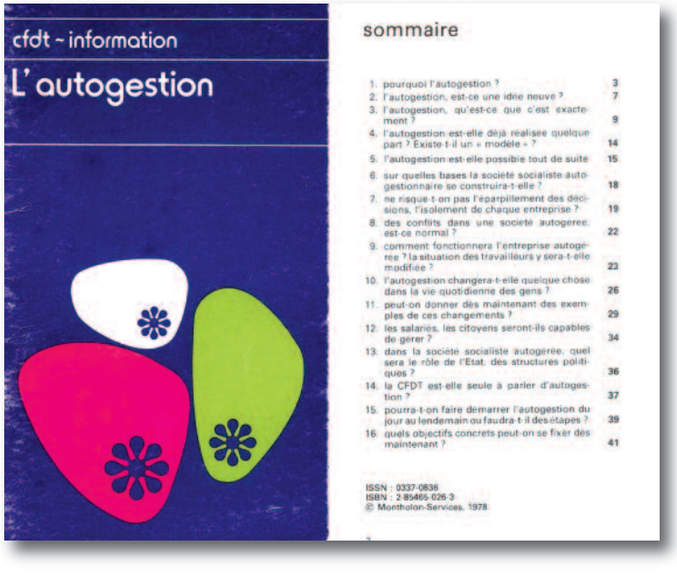

[Coll. CM]

Une autre brochure confédérale à disposition des militant.es CFDT, 1978

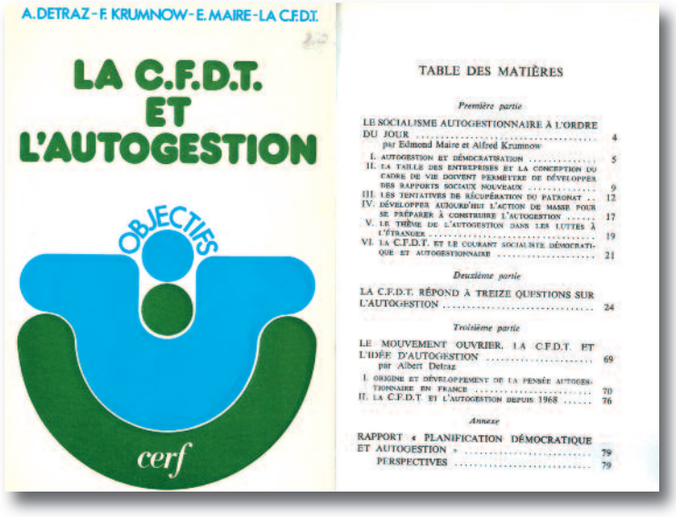

[Coll. CM]

Un des livres publiés par des responsables confédéraux CFDT, 1973

pas question de marquer le pas. Bien au contraire, l'heure est à la « montée des luttes » et il faut s'y appuyer pour donner corps et chair au socialisme autogestionnaire. On compte un peu plus de 16 millions de jours de grève de 1969 à 1973. Non seulement les grèves augmentent de 70 %, mais elles touchent aussi trois fois plus d'entreprises qu'avant 68[11]. Elles sont aussi plus dures et plus longues, mettant en œuvre un répertoire d'action collective plus radical[12]. S'il y a une grève emblématique de cette séquence, c'est bien sûr celle de l'usine horlogère Lip à Besançon en 1973-1974. C'est sans doute celle qui témoigne le plus de la volonté de lier orientation autogestionnaire et lutte syndicale quotidienne : menacé·es d'un plan de licenciement massif, les ouvrières et ouvriers de Lip s'organisent en assemblées générales décisionnelles où cointerviennent organisations syndicales CGT et CFDT et comité de lutte. Ce qui était aussi le fruit d'une pratique syndicale antérieure fondée sur la démocratie ouvrière[13]. Surtout, les grévistes, après avoir légitimement fait main basse sur le stock de montres de l'usine occupée, décident de relancer la production à leur compte pour financer la grève : « on fabrique, on vend, on se paie ». D'autres « grèves productives » vont jalonner la première moitié des années 70, et la plupart du temps ce sont des équipes syndicales CFDT qui en sont à l'animation.
Pour autant, une partie de la direction confédérale, et au premier chef Edmond Maire, commence à s'inquiéter de ce qu'elle qualifie de « *montée du basisme et du gauchisme* » au sein de la centrale, et derrière laquelle elle croit voir une manipulation de groupes d'extrême-gauche organisés. Ce même courant de la direction confédérale est, en même temps, partie prenante d'une opération politique, « les Assises du socialisme », qui se tient à l'automne 1974 et vise à rapprocher la CFDT du Parti socialiste, dans une démarche « d'autonomie engagée » pour reprendre les propres termes de

11 « Mai, le mouvement social et l'autogestion (1968-2007) », Frank Georgi, dans *Vingtième Siècle*, revue d'histoire n° 98, avril-juin 2008.

12 *L'insubordination ouvrière dans les années 68 : Essai d'histoire politique des usines*, Xavier Vigna, Presses universitaires de Rennes, 2007.

13 « Mai 68 chez Lip à Besançon », Charles Piaget, *Les Utopiques* n°7, printemps 2018, pages 106-117.

Edmond Maire au congrès confédéral de Metz, 1982

[DR]

la centrale. La CFDT bascule dans le soutien à l'Union de la gauche ; les instances dirigeantes misent sur une victoire électorale de cette dernière aux législatives de 1978. Les divergences du congrès de 1970, entre « autogestionnaires », s'aiguisent. Faut-il placer ses espoirs dans les réformes d'un gouvernement de gauche et imaginer une possible autogestion par en haut, une « autogestion d'État » en quelque sorte, ce qui peut paraître pour le moins incongru ? Ou bien considérer que l'autonomie ouvrière doit prévaloir et que c'est bien dans les luttes sociales que se dessineront les contours d'un authentique pouvoir populaire ?

Dans la première hypothèse, les luttes sociales les plus remuantes peuvent représenter des obstacles dans la marche au pouvoir d'État. C'est en partie ce qui peut expliquer la prise de distance progressive de la direction confédérale envers les comités de soldats entre 1974 et 1976, mais aussi vis-à-vis des équipes syndicales CFDT engagées dans leur soutien[14]. Les premières suspensions et exclusions[15] tombent dès après le congrès confédéral d'Annecy de 1976, congrès où la « gauche CFDT » a pesé jusqu'à 45 % des mandats face à la direction mairiste. Pour le secrétaire général, c'est « *le danger numéro un* » et « *il y va de l'avenir de la CFDT*[16] ».

L'AVENIR DE L'AUTOGESTION N'EST PLUS DANS LA CFDT

La défaite de la gauche aux législatives de 1978 et l'accentuation de la crise économique, ne font qu'accélérer le processus qui va voir la CFDT s'éloigner tant de la lutte de classe que de la perspective socialiste autogestionnaire[17]. C'est la politique du « recentrage » sur l'action syndicale, validée par le congrès de Brest en 1979, désormais entendue comme priorité à la négociation sur la contestation pour avoir des « résultats »… soit l'exact inverse de ce qui était pratiqué dans la première moitié des années 70. Cette prime à ce qu'on n'appelle pas encore le « dialogue social » implique de reconnaître la légitimité de son « partenaire ». Dès lors, l'autogestion cédétiste, référence de plus en plus lointaine dans les textes de congrès, se vide de son contenu de classe. L'orientation autogestionnaire devenant de plus en plus désincarnée ne justifie plus, pour la direction de la CFDT, qu'elle s'articule à l'autogestion des luttes.

La victoire de la gauche aux présidentielles de 1981, bien vite tempérée par le tournant de la rigueur deux ans plus tard, ne change rien à l'affaire. Au milieu des années 1980, Edmond Maire peut s'exclamer dans la presse que « *le plus grand acquis syndical depuis 1981 (et peut-être même depuis 1968), c'est d'avoir imposé l'économie de la grève* »[18]. Et en mars 1986, la revue *CFDT Aujourd'hui*, publie un article d'Edmond Maire et d'Alexandre Bilous (son rédacteur en chef) vantant le caractère irremplaçable du chef d'entreprise[19]. On est à des années-lumière du socialisme autogestionnaire des années 70 et de ses trois piliers. Le 41e congrès de Strasbourg, fin novembre 1988, sera celui de l'abandon définitif de la référence socialiste, l'autogestion est confondue avec une vague démarche participative des salarié·es dans l'entreprise. Et ce n'est pas un hasard si, dans le même temps, la CFDT exclut précisément celles et ceux qui continuent de faire vivre l'autogestion des luttes, celles et ceux qui ont fait le choix, contre la direction confédérale, de soutenir et même d'animer, entre 1986 et 1988, les coordinations de grévistes et les assemblées générales souveraines. Avec la création de CRC dans la santé et de SUD aux PTT (et avant que d'autres équipes CFDT oppositionnelles ne les rejoignent après les grèves de novembre décembre 1995 en créant des syndicats SUD), les exclu·es n'abandonneront pas[20]. Leur combat syndical, résolument anticapitaliste et autogestionnaire, ils et elles se doteront d'outils nouveaux pour continuer de le faire vivre.

Théo Roumier

[Coll. TR]

Affiche confédérale CFDT, 1970

14 « Contester dans l'Armée : comités de soldats, antimilitarisme et syndicalisme dans les années 70 », Théo Roumier, *Les Utopiques* n° 5, juin 2017, pages 48-59.

15 *Ni Dieu ni Maire : De Charléty aux moutons noirs*, Jorge Valero, Éditions La Digitale, 1989.

16 Procès-verbal interne du bureau national CFDT du 2 juillet 1976.

17 « "Le monde change, changeons notre syndicalisme" : la crise vue par la CFDT (1973-1988) », Frank Georgi, dans *Vingtième siècle*, revue d'histoire n° 84, 2004.

18 Entretien donné au quotidien *Libération* le 29 octobre 1985.

19 « Interrogations sur l'entreprise et l'anticapitalisme, l'individu et l'action syndicale », *CFDT Aujourd'hui* n° 78, mars-avril 1986.

20 *Syndicalement incorrect : SUD PTT*, Syllepse, 1999.

Autogestion ET HIÉRARCHIE

Qu'elle porte sur la manière de décider, de s'organiser ou sur les revenus, en quoi la hiérarchie est-elle incompatible avec l'autogestion ? Dit autrement, pourquoi faut-il susciter et soutenir la remise en cause de la hiérarchie, si nous voulons construire la société autogestionnaire de demain ? Ce texte a été écrit pour la revue *CFDT Aujourd'hui* (n° 8, juillet-août 1974).

Cornelius Castoriadis (1922-1997), économiste, puis psychanalyste et philosophe, est l'un des fondateurs de *Socialisme et barbarie. Il a fortement contribué aux réflexions et débats sur des sujets comme l'autonomie, la démocratie radicale, l'autogestion, l'interdépendance individuelle et collective… Castoriadis a laissé une œuvre considérable**. Jacques Gautrat, dit Daniel Mothé***, a été délégué FO puis CFDT à la Régie Renault, où il a travaillé comme fraiseur de 1950 à 1972 ; devenu sociologue, l'autogestion, la gestion du temps libre sont au cœur de plusieurs de ses livres.**

* *Socialisme ou barbarie*, Anthologie, Éditions Acratie, 2007 ; *Socialisme ou barbarie, un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*, Philippe Gottraux, Éditions Payot, 1997.

** Voir : www.agorainternational.org/fr

*** Daniel Mothé est le pseudonyme qu'utilisait Jacques Gautrat lorsqu'il écrivait dans des publications militantes à la Régie Renault ; c'est sous ce nom qu'il signa ultérieurement la plupart de ses livres. Pour une présentation plus ample et une bibliographie, voir « Quatre métallurgistes dans Mai 68 - À Billancourt et dans le XVIII[e] », *Les Utopiques* n° 7, Syllepse, printemps 2018.

[Coll. CM]

La revue *CFDT Aujourd'hui*

« Nous vivons dans une société dont l'organisation est hiérarchique, que ce soit dans le travail, la production, l'entreprise ; ou dans l'administration, la politique, l'État ; ou encore dans l'éducation et la recherche scientifique. La hiérarchie n'est pas une invention de la société moderne. Ses origines remontent loin bien qu'elle n'ait pas toujours existé, et qu'il y ait eu des sociétés non hiérarchiques qui ont très bien fonctionné. Mais dans la société moderne le système hiérarchique (ou, ce qui revient à peu près au même, bureaucratique) est devenu pratiquement universel. Dès qu'il y a une activité collective quelconque, elle est organisée d'après le principe hiérarchique, et la hiérarchie du commandement et du pouvoir coïncide de plus en plus avec la hiérarchie des salaires et des revenus. De sorte que les gens n'arrivent presque plus à s'imaginer qu'il pourrait en être autrement, et qu'ils pourraient eux-mêmes être quelque chose de défini autrement que par leur place dans la

[Coll. CM]

Affiche de la CGT Catalunya

pyramide hiérarchique. Les défenseurs du système actuel essaient de le justifier comme le seul «logique», « rationnel», « économique». On a déjà essayé de montrer[1] que ces « arguments» ne valent rien et ne justifient rien, qu'ils sont faux pris chacun séparément et contradictoires lorsqu'on les considère tous ensemble. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus bas. Mais on présente aussi le système actuel comme le seul possible, prétendument imposé par les nécessités de la production moderne, par la complexité de la vie sociale, la grande échelle de toutes les activités, etc. Nous tenterons de montrer qu'il n'en est rien, et que l'existence d'une hiérarchie est radicalement incompatible avec l'autogestion.

AUTOGESTION ET HIÉRARCHIE DU COMMANDEMENT

Décision collective et problème de la représentation. Que signifie, socialement, le système hiérarchique ? Qu'une couche de la population dirige la société et que les autres ne font qu'exécuter ses décisions ; aussi, que cette couche, recevant les revenus les plus grands, profite de la production et de travail de la société beaucoup plus que d'autres. Bref, que la société est divisée entre une couche qui dispose du pouvoir et des privilèges, et le reste, qui en est dépossédé. La hiérarchisation ou la bureaucratisation de toutes les activités sociales n'est aujourd'hui que la forme, de plus en plus prépondérante, de la division de la société. Comme telle, elle est à la fois résultat et cause du conflit qui déchire la société. S'il en est ainsi, il devient ridicule de se demander : est-ce que l'autogestion, est-ce que le fonctionnement et l'existence d'un système social autogéré sont compatibles avec le maintien de la hiérarchie ? Autant se demander si la suppression du système pénitentiaire actuel est compatible avec le maintien de gardiens de prison, de gardiens chefs et de directeurs de prison. Mais comme on sait, ce qui va sans dire va encore mieux étant dit. D'autant plus que, depuis des millénaires, on fait pénétrer dans l'esprit des gens dès leur plus tendre enfance l'idée qu'il est « naturel» que les uns commandent et les autres obéissent, que les uns aient trop de superflu et les autres pas assez de nécessaires. Nous voulons une société autogérée. Qu'est-ce que cela veut dire ? Une société qui se gère, c'est-à-dire se dirige, elle-même. Mais cela doit être encore précisé. Une société autogérée est une société où toutes les décisions sont prises par la collectivité qui est, chaque fois, concernée par l'objet de ces décisions. C'est-à-dire un système où ceux qui accomplissent une activité décident collectivement ce qu'ils ont à faire et comment le faire, dans les seules limites que leur trace leur coexistence avec d'autres unités collectives. Ainsi, des décisions qui concernent les travailleurs d'un atelier doivent être prises par les travailleurs de cet atelier ; celles qui concernent plusieurs ateliers à la fois, par l'ensemble des travailleurs concernés, ou par leurs délégués élus et révocables ; celles qui concernent toute l'entreprise, par tout le personnel de l'entreprise ; celles concernant un quartier, par les habitants du quartier ; et celles qui concernent toute la société, par la totalité des femmes et des hommes qui y vivent.

Mais que signifie décider ? Décider, c'est décider soi-même. Ce n'est pas laisser la décision à des « gens compétents», soumis à un vague contrôle. Ce n'est pas non plus désigner les gens qui vont, eux, décider. Ce n'est pas parce que la population française désigne, une fois tous les cinq ans, ceux qui feront les lois, qu'elle fait les lois. Ce n'est pas parce qu'elle désigne, une fois tous les sept ans[2], celui qui décidera de la politique du pays, qu'elle décide elle-même de cette politique. Elle ne décide pas, elle aliène son pouvoir de décision à des « représentants» qui, de ce fait même, ne sont pas et ne peuvent pas être ses représentants. Certes, la désignation de représentants, ou de délégués, par les différentes collectivités, comme aussi l'existence d'organes comités ou conseils formés par de tels délégués sera, dans une foule de cas, indispensable. Mais elle ne sera compatible avec l'autogestion que si ces délégués représentent véritablement la collectivité dont ils émanent, et cela implique qu'ils restent soumis à son pouvoir. Ce qui signifie, à son tour, que celle-ci non seulement les élit, mais peut aussi les révoquer chaque fois qu'elle le juge nécessaire.

Donc, dire qu'il y a hiérarchie du commandement formée par des « gens compétents» et en principe inamovibles ; ou dire qu'il y a des « représentants» inamovibles pour une période donnée (et qui, comme l'expérience le prouve, deviennent pratiquement inamovibles à jamais), c'est dire qu'il n'y a ni autogestion, ni même « ges-

1 Les auteurs font référence à un article paru dans un numéro antérieur de *CFDT Aujourd'hui* (n° 5, janvier-février 1974) : « La hiérarchie des salaires et des revenus ».

2 Jusqu'en 2002, en France, les élections présidentielles se déroulaient tous les 7 ans.

tion démocratique ». Cela équivaut en effet à dire que la collectivité est dirigée par des gens dont la direction des affaires communes est désormais devenue l'affaire spécialisée et exclusive, et qui, en droit ou en fait, échappent au pouvoir de la collectivité.

DÉCISION COLLECTIVE, FORMATION ET INFORMATION

D'autre part, décider, c'est décider en connaissance de cause. Ce n'est plus la collectivité qui décide, même si formellement elle « vote », si quelqu'un ou quelques-uns disposent seuls des informations et définissent les critères à partir desquels une décision est prise. Cela signifie que ceux qui décident doivent disposer de toutes les informations pertinentes. Mais aussi, qu'ils puissent définir eux-mêmes des critères à partir desquels ils décident. Et pour ce faire, qu'ils disposent d'une formation de plus en plus large. Or, une hiérarchie du commandement implique que ceux qui décident possèdent – ou plutôt prétendent posséder le monopole des informations et de la formation, et en tout cas, qu'ils y ont un accès privilégié. La hiérarchie est basée sur ce fait, et elle tend constamment à le reproduire. Car dans une organisation hiérarchique, toutes les informations montent de la base au sommet et n'en redescendent pas, ni ne circulent (en fait, elles circulent, mais contre les règles de l'organisation hiérarchique). Aussi, toutes les décisions descendent du sommet vers la base, qui n'a qu'à les exécuter. Cela revient à peu près au même de dire qu'il y a hiérarchie du commandement, et de dire que ces deux circulations se font chacune à sens unique : le sommet collecte et absorbe toutes les informations qui montent vers lui, et n'en rediffuse aux exécutants que le minimum strictement nécessaire à l'exécution des ordres qu'il leur adresse, et qui émanent de lui seul. Dans une telle situation, il est absurde de penser qu'il pourrait y avoir autogestion, ou même « gestion démocratique ».

Comment peut-on décider, si l'on ne dispose pas des informations nécessaires pour bien décider ? Et comment peut-on apprendre à décider, si l'on est toujours réduit à exécuter ce que d'autres ont décidé ? Dès qu'une hiérarchie du commandement s'instaure, la collectivité devient opaque pour elle-même, et un énorme gaspillage s'introduit. Elle devient opaque, parce que les informations sont retenues au sommet. Un gaspillage s'introduit, parce que les travailleurs non informés ou mal informés ne savent pas ce qu'ils devraient savoir pour mener à bien leur tâche, et surtout parce que les capacités collectives de se diriger, comme aussi l'inventivité et l'initiative, formellement réservées au commandement, sont entravées et inhibées à tous les niveaux. Donc, vouloir l'autogestion – ou même la « gestion démocratique », si le mot de démocratie n'est pas utilisé dans des buts simplement décoratifs et vouloir maintenir une hiérarchie du commandement est une contradiction dans les termes. Il serait beaucoup plus cohérent, sur le plan formel, de dire, comme le font les défenseurs du système actuel : la hiérarchie du commandement est indispensable, donc, il ne peut pas y avoir de société autogérée. Seulement, cela est faux. Lorsqu'on examine les fonctions de la hiérarchie, c'est-à-dire à quoi elle sert, on constate que, pour une grande partie, elles n'ont un sens et n'existent qu'en fonction du système social actuel, et que les autres, celles qui garderaient un sens et une utilité dans un système social autogéré, pourraient facilement être collectivisées.

[…] Une des fonctions les plus importantes de la hiérarchie actuelle est d'organiser la contrainte. Dans le travail, par exemple, qu'il s'agisse des ateliers ou des bureaux, une partie essentielle de l'« activité » de l'appareil hiérarchique, des chefs d'équipe jusqu'à la direction, consiste à surveiller, à contrôler, à sanctionner, à imposer directement ou indirectement la « discipline » et l'exécution conforme des ordres reçus par ceux qui doivent les exécuter. Et pourquoi faut-il organiser la contrainte, pourquoi faut-il qu'il y ait contrainte ? Parce que les travailleurs ne manifestent pas en général spontanément un enthousiasme débordant pour faire ce que la direction veut qu'ils fassent. Et pourquoi cela ? Parce que ni leur travail, ni son produit ne leur appartiennent, parce qu'ils se sentent aliénés et exploités, parce qu'ils n'ont pas décidé eux-mêmes ce qu'ils ont à faire et comment le faire, ni ce qu'il adviendra de ce qu'ils ont fait ; bref, parce qu'il y a un conflit perpétuel entre ceux qui travaillent et ceux qui dirigent le travail des autres et en profitent. En somme donc : il faut qu'il y ait hiérarchie, pour organiser la contrainte – et il faut qu'il y ait contrainte, parce qu'il y a division et conflit, c'est-à-dire aussi, parce qu'il y a hiérarchie.

Plus généralement, on présente la hiérarchie comme étant là pour régler les conflits, en masquant le fait que l'existence de la hiérarchie est elle-même source d'un conflit perpétuel. Car aussi longtemps qu'il y aura un système hiérarchique, il y aura, de ce fait même, renaissance continuelle d'un conflit radical entre une couche dirigeante et privilégiée, et les autres catégories, réduites à des rôles d'exécution. On dit que s'il n'y a pas de contrainte, il n'y aura aucune discipline, que chacun fera ce qui lui chantera et que ce sera le chaos. Mais c'est là encore un sophisme[3]. La question n'est pas de savoir s'il faut de la discipline, ou même parfois de la contrainte, mais quelle discipline, décidée par qui, contrôlée par qui, sous quelles formes et à quelles fins. Plus les fins que sert une discipline sont étrangères aux besoins et aux désirs de ceux qui doivent les réaliser, plus les décisions concernant ces fins et les formes de la discipline sont extérieures, et plus il y a besoin de contrainte pour les faire respecter.

Une collectivité autogérée n'est pas une collectivité sans discipline, mais une collectivité qui décide elle-même de sa discipline et, le cas échéant, des sanctions contre ceux qui la violent délibérément. Pour ce qui est, en particulier, du travail, on ne peut pas discuter sérieusement de la question en présentant l'entreprise autogérée comme rigoureusement identique à l'entreprise contem-

3 Sophisme : argument qui, partant de prémisses vraies, ou jugées telles, aboutit à une conclusion absurde.

poraine sauf qu'on aurait enlevé la carapace hiérarchique. Dans l'entreprise contemporaine, on impose aux gens un travail qui leur est étranger et sur lequel ils n'ont rien à dire. L'étonnant n'est pas qu'ils s'y opposent, mais qu'ils ne s'y opposent pas infiniment plus que ce n'est le cas. On ne peut croire un seul instant que leur attitude à l'égard du travail resterait la même lorsque leur relation à leur travail sera transformée et qu'ils commenceront à en devenir les maîtres. D'autre part, même dans l'entreprise contemporaine, il n'y a pas une discipline, mais deux. Il y a la discipline qu'à coups de contrainte et de sanctions financières ou autres l'appareil hiérarchique essaie constamment d'imposer. Et il y a la discipline, beaucoup moins apparente mais non moins forte, qui surgit au sein des groupes de travailleurs d'une équipe ou d'un atelier, et qui fait par exemple que ni ceux qui en font trop, ni ceux qui n'en font pas assez ne sont tolérés. Les groupes humains n'ont jamais été et ne sont jamais des conglomérats chaotiques d'individus uniquement mus par l'égoïsme et en lutte les uns contre les autres, comme veulent le faire croire les idéologues du capitalisme et de la bureaucratie qui n'expriment ainsi que leur propre mentalité. Dans les groupes, et en particulier ceux qui sont attelés à une tâche commune permanente, surgissent toujours des normes de comportement et une pression collective qui les fait respecter.

AUTOGESTION, COMPÉTENCE ET DÉCISION

Venons-en maintenant à l'autre fonction essentielle de la hiérarchie, qui apparaît comme indépendante de la structure sociale contemporaine : les fonctions de décision et de direction. La question qui se pose est la suivante : pourquoi les collectivités concernées ne pourraient-elles pas accomplir elles-mêmes cette fonction, se diriger d'elles-mêmes et décider pour elles-mêmes, pourquoi faudrait-il qu'il y ait une couche particulière de gens, organisés dans un appareil à part, qui décident et qui dirigent ? À cette question, les défenseurs du système actuel fournissent deux sortes de réponses. L'une s'appuie sur l'invocation du « savoir » et de la « compétence » : il faut que ceux qui savent, ou ceux qui sont compétents, décident. L'autre affirme, à mots plus ou moins couverts, qu'il faut de toute façon que quelques-uns décident, parce qu'autrement ce serait le chaos, autrement dit parce que la collectivité serait incapable de se diriger elle-même. Personne ne conteste l'importance du savoir et de la compétence, ni, surtout, le fait qu'aujourd'hui un certain savoir et une certaine compétence sont réservés à une minorité. Mais, ici encore, ces faits ne sont invoqués que pour couvrir des sophismes. Ce ne sont pas ceux qui ont le plus de savoir et de compétence en général qui dirigent dans le système actuel. Ceux qui dirigent, ce sont ceux qui se sont montrés capables de monter dans l'appareil hiérarchique, ou ceux qui, en fonction de leur origine familiale et sociale, y ont été dès le départ mis sur les bons rails, après avoir obtenu quelques diplômes. Dans les deux cas, la

[DR]

Autogestion, hiérarchie,... bien des organisations en parlaient : affiche du Parti socialiste unifié, 1974

« compétence » exigée pour se maintenir ou pour s'élever dans l'appareil hiérarchique concerne beaucoup plus la capacité de se défendre et de vaincre dans la concurrence que se livrent individus, cliques et clans au sein de l'appareil hiérarchique bureaucratique, que l'aptitude à diriger un travail collectif. En deuxième lieu, ce n'est pas parce que quelqu'un ou quelques-uns possèdent un savoir ou une compétence technique ou scientifique, que la meilleure manière de les utiliser est de leur confier la direction d'un ensemble d'activités. On peut être un excellent ingénieur dans sa spécialité, sans pour autant être capable de diriger l'ensemble d'un département d'une usine. Il n'y a du reste qu'à constater ce qui se passe actuellement à cet égard. Techniciens et spécialistes sont généralement confinés dans leur domaine particulier. Les dirigeants s'entourent de quelques conseillers techniques, recueillent leurs avis sur les décisions à prendre (avis qui souvent divergent entre eux) et finalement décident. On voit clairement ici l'absurdité de l'argument. Si le dirigeant décidait en fonction de son « savoir » et de sa « compétence », il devrait être savant et compétent à propos de tout, soit directement, soit pour décider lequel, parmi les avis divergents des spécialistes, est le meilleur. Cela est évidemment impossible, et les dirigeants tranchent en fait arbitrairement, en fonction de leur jugement. Or ce jugement d'un seul n'a aucune raison d'être plus valable que le jugement qui se formerait dans une collectivité autogérée, à partir d'une expérience réelle infiniment plus ample que celle d'un seul individu.

AUTOGESTION, SPÉCIALISATION ET RATIONALITÉ

Savoir et compétence sont par définition spécialisés, et le deviennent davantage chaque jour. Sorti de son domaine spécial, le technicien ou le spécialiste n'est pas plus capable que n'importe qui d'autre de prendre une bonne décision. Même à l'intérieur de son domaine particulier, du reste, son point de vue est fatalement limité. D'un côté, il ignore les autres domaines, qui sont nécessairement en interaction avec le sien, et tend naturellement à les négliger. Ainsi, dans les entreprises comme dans les administrations actuelles, la question de la coordination horizontale des services de direction est un cauchemar perpétuel. On en est venu, depuis longtemps, à créer des spécialistes de la coordination pour coordonner les activités des spécialistes de la direction – qui s'avèrent ainsi incapables de se diriger eux-mêmes. D'un autre côté et surtout, les spécialistes placés dans l'appareil de direction sont de ce fait même séparés du processus réel de production, de ce qui s'y passe, des conditions dans lesquelles les travailleurs doivent effectuer leur travail. La plupart du temps, les décisions prises par les bureaux après de savants calculs, parfaites sur le papier, s'avèrent inapplicables telles quelles, car elles n'ont pas tenu suffisamment compte des conditions réelles dans lesquelles elles auront à être appliquées. Or ces conditions réelles, par définition, seule la collectivité des travailleurs les connaît. Tout le monde sait que ce fait est, dans les entreprises contemporaines, une source de conflits perpétuels et d'un gaspillage immense. Par contre, savoir et compétence peuvent être rationnellement utilisés si ceux qui les possèdent sont replongés dans la collectivité des producteurs, s'ils deviennent une des composantes des décisions que cette collectivité aura à prendre. L'autogestion exige la coopération entre ceux qui possèdent un savoir ou une compétence particulière, et ceux qui assument le travail productif au sens strict. Elle est totalement incompatible avec une séparation de ces deux catégories. Ce n'est que si une telle coopération s'instaure, que ce savoir et cette compétence pourront être pleinement utilisés ; tandis que, aujourd'hui, ils ne sont utilisés que pour une petite partie, puisque ceux qui les possèdent sont confinés à des tâches limitées, étroitement circonscrites par la division du travail à l'intérieur de l'appareil de direction. Surtout, seule cette coopération peut assurer que savoir et compétence seront mis effectivement au service de la collectivité, et non pas de fins particulières.

Une telle coopération pourrait-elle se dérouler sans que des conflits surgissent entre les « spécialistes » et les autres travailleurs ? Si un spécialiste affirme, à partir de son savoir spécialisé, que tel métal, parce qu'il possède telles propriétés, est le plus indiqué pour tel outil ou telle pièce, on ne voit pas pourquoi et à partir de quoi cela pourrait soulever des objections gratuites de la part des ouvriers. Même dans ce cas, du reste, une décision rationnelle exige que les ouvriers n'y soient pas étrangers – par exemple, parce que les propriétés du matériau choisi jouent un rôle pendant l'usinage des pièces ou des outils. Mais les décisions vraiment importantes concernant la production comportent toujours une dimension essentielle relative au rôle et à la place des hommes dans la production. Là-dessus, il n'existe, par définition, aucun savoir et aucune compétence qui puisse primer le point de vue de ceux qui auront à effectuer réellement le travail. Aucune organisation d'une chaîne de fabrication ou d'assemblage ne peut être, ni rationnelle, ni acceptable, si elle a été décidée sans tenir compte du point de vue de ceux qui y travailleront. Parce qu'elles n'en tiennent pas compte, ces décisions sont actuellement presque toujours bancales, et si la production marche quand même, c'est parce que les ouvriers s'organisent entre eux pour la faire marcher, en transgressant les règles et les instructions officielles sur l'organisation du travail. Mais, même si on les suppose rationnelles, du point de vue étroit de l'efficacité productive, ces décisions sont inacceptables précisément parce qu'elles sont, et ne peuvent qu'être, exclusivement basées sur le principe de l'« efficacité productive ». Cela veut dire qu'elles tendent à subordonner intégralement les travailleurs au processus de fabrication, et à les traiter comme des pièces du mécanisme productif. Or cela n'est pas dû à la méchanceté de la direction, à sa bêtise, ni même simplement à la recherche du profit (l'organisation du travail est rigoureusement la même dans les pays de l'Est[4] et les pays occidentaux). Cela est la conséquence directe et inévitable d'un système où les décisions sont prises par d'autres que ceux qui auront à les réaliser ; un tel système ne peut pas avoir une autre logique.

Mais une société autogérée ne peut pas suivre cette « logique ». Sa logique est toute autre, c'est la logique de la libération des hommes et de leur développement. La collectivité des travailleurs peut très bien décider – et, à notre avis, elle aurait raison de le faire – que pour elle, des journées de travail moins pénibles, moins absurdes, plus libres et plus heureuses sont infiniment préférables que quelques bouts supplémentaires de camelote. Et, pour de tels choix, absolument fondamentaux, il n'y a aucun critère « scientifique » ou « objectif » qui vaille : le seul critère est le jugement de la collectivité elle-même sur ce qu'elle préfère, à partir de son expérience, de ses besoins et de ses désirs. Cela est vrai à l'échelle de la société entière. Aucun critère « scientifique » ne permet à qui que ce soit de décider qu'il est préférable pour la société d'avoir l'année prochaine plus de loisirs plutôt que plus de consommation ou l'inverse, une croissance plus rapide ou moins rapide, etc. Celui qui dit que de tels critères existent est un ignorant ou un imposteur. Le seul critère qui, dans ces domaines, a un sens, c'est ce que les hommes et les femmes formant la société veulent, et cela, eux seuls peuvent le décider et personne à leur place.

4 Il s'agit des pays formant ce qui était aussi appelé le Bloc soviétique, jusqu'en 1989 (URSS, Allemagne de l'Est, Roumanie, Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, Bulgarie).

[FACL]

Autogestion, hiérarchie : affiche de l'Organisation révolutionnaire anarchiste, 1974.

AUTOGESTION ET HIÉRARCHIE DES SALAIRES ET DES REVENUS

Il n'y a pas de critères objectifs qui permettent de fonder une hiérarchie des rémunérations.

Pas plus qu'elle n'est compatible avec une hiérarchie du commandement, une société autogérée n'est compatible avec une hiérarchie des salaires et des revenus. D'abord, la hiérarchie des salaires et des revenus correspond actuellement avec la hiérarchie du commandement – totalement, dans les pays de l'Est, pour une très bonne partie, dans les pays occidentaux. Encore faut-il voir comment cette hiérarchie est-elle recrutée. Un fils de riche sera un homme riche, un fils de cadre a toutes les chances de devenir cadre. Ainsi, pour une grande partie, les couches qui occupent les étages supérieurs de la pyramide hiérarchique se perpétuent héréditairement. Et cela n'est pas un hasard. Un système social tend toujours à s'auto-reproduire. Si des couches sociales ont des privilèges, leurs membres feront tout ce qu'ils peuvent – et leurs privilèges signifient précisément qu'ils peuvent énormément à cet égard – pour les transmettre à leurs descendants. Dans la mesure où, dans un tel système, ces couches ont besoin d'« hommes nouveaux » parce que les appareils de direction s'étendent et prolifèrent-elles sélectionnent, parmi les descendants des couches « inférieures », les plus « apte » pour les coopter en leur sein. Dans cette mesure, il peut apparaître que le travail et les capacités de ceux qui ont été cooptés ont joué un rôle dans leur carrière, qui récompense leur « mérite ». Mais, encore une fois, « capacités » et « mérite » signifient ici essentiellement la capacité de s'adapter au

système régnant et de mieux le servir. De telles capacités n'ont pas de sens pour une société autogérée et de son point de vue.

Certes, des gens peuvent penser que, même dans une société autogérée, les individus les plus courageux, les plus tenaces, les plus travailleurs, les plus « compétents », devraient avoir droit à une « récompense » particulière, et que celle-ci devrait être financière. Et cela nourrit l'illusion qu'il pourrait y avoir une hiérarchie des revenus qui soit justifiée. Cette illusion ne résiste pas à l'examen. Pas plus que dans le système actuel, on ne voit pas sur quoi on pourrait fonder logiquement et justifier de manière chiffrée des différences de rémunération. Pourquoi telle compétence devrait valoir à son possesseur quatre fois plus de revenu qu'à un autre, et non pas deux ou douze ? Quel sens cela a de dire que la compétence d'un bon chirurgien vaut exactement autant – ou plus, ou moins que celle d'un bon ingénieur ? Et pourquoi ne vaut-elle pas exactement autant que celle d'un bon conducteur de train ou d'un bon instituteur ? Une fois sortis de quelques domaines très étroits, et privés de signification générale, il n'y a pas de critères objectifs pour mesurer et comparer entre eux les compétences, les connaissances et le savoir d'individus différents. Et, si c'est la société qui supporte les frais d'acquisition du savoir par un individu, comme c'est pratiquement déjà maintenant le cas, on ne voit pas pourquoi l'individu qui a déjà bénéficié une fois du privilège que cette acquisition constitue en elle-même, devrait en bénéficier une deuxième fois sous forme d'un revenu supérieur.

La même chose vaut du reste pour le « mérite » et « l'intelligence ». Il y a certes des individus qui naissent plus doués que d'autres relativement à certaines activités, ou le deviennent. Ces différences sont en général réduites, et leur développement dépend surtout du milieu familial, social et éducatif. Mais en tout cas, dans la mesure où quelqu'un a un « don », l'exercice de ce « don » est en lui-même une source de plaisir s'il n'est pas entravé. Et, pour les rares individus qui sont exceptionnellement doués, ce qui importe n'est pas une « récompense » financière, mais de créer ce qu'ils sont irrésistiblement poussés à créer. Si Einstein avait été intéressé par l'argent, il ne serait pas devenu Einstein et il est probable qu'il aurait fait un patron ou un financier assez médiocre.

On met parfois en avant cet argument incroyable, que sans une hiérarchie des salaires la société ne pourrait pas trouver des gens qui acceptent d'accomplir les fonctions les plus « difficiles » et l'on présente comme telles les fonctions de cadre, de dirigeant, etc. On connaît la phrase si souvent répétée par les « responsables » : « Si *tout le monde gagne la même chose, alors je préfère prendre le balai.* »

Mais dans des pays comme la Suède, où les écarts de salaire sont devenus beaucoup moindres qu'en France, les entreprises ne fonctionnent pas plus mal qu'en France, et l'on n'a pas vu les cadres se ruer sur les balais. Ce que l'on constate de plus en plus dans les pays industrialisés, c'est plutôt le contraire : les personnes qui

désertent les entreprises, sont celles qui occupent les emplois vraiment les plus difficiles c'est-à-dire les plus pénibles et les moins intéressants. Et l'augmentation des salaires du personnel correspondant n'arrive pas à arrêter l'hémorragie. De ce fait, ces travaux sont de plus en plus laissés à la main-d'œuvre immigrée. Ce phénomène s'explique si l'on reconnaît cette évidence, qu'à moins d'y être contraints par la misère, les gens refusent de plus en plus d'être employés à des travaux idiots. On n'a jamais constaté le phénomène inverse, et l'on peut parier qu'il continuera d'en être ainsi. On arrive donc à cette conclusion, d'après la logique même de cet argument, que ce sont les travaux les plus intéressants qui devraient être le moins rémunérés car, sous toutes les conditions, ce sont là les travaux les plus attirants pour les gens, c'est-à-dire que la motivation pour les choisir et les accomplir se trouve déjà, pour une grande partie, dans la nature même du travail[5].

AUTOGESTION, MOTIVATION AU TRAVAIL ET PRODUCTION POUR LES BESOINS

Mais à quoi reviennent finalement tous les arguments visant à justifier la hiérarchie dans une société autogérée, quelle est l'idée cachée sur laquelle ils se fondent ? C'est que les gens ne choisissent un travail et ne le font que pour gagner plus que les autres. Mais cela, présenté comme une vérité éternelle concernant la nature humaine, n'est en réalité que la mentalité capitaliste qui a plus ou moins pénétré la société (et qui, comme le montre la persistance de la hiérarchie des salaires dans les pays de l'Est, reste aussi dominante là-bas). Or cette mentalité est une des conditions pour que le système actuel existe et se perpétue et inversement, elle ne peut exister que pour autant que le système continue. Les gens attachent une importance aux différences de revenu, parce que de telles différences existent, et parce que, dans le système social actuel, elles sont posées comme importantes. Si l'on peut gagner un million par mois plutôt que cent mille francs, et si le système social nourrit par tous ses aspects l'idée que celui qui gagne un million vaut plus, est meilleur que celui qui ne gagne que cent mille francs alors effectivement, beaucoup de gens (pas tous du reste, même aujourd'hui) seront motivés à tout faire pour gagner un million plutôt que cent mille. Mais si une telle différence n'existe pas dans le système social ; s'il est considéré comme tout aussi absurde de vouloir gagner plus que les autres que nous considérons aujourd'hui absurde (du moins la plupart d'entre nous) de vouloir à tout prix faire précéder son nom d'une particule, alors d'autres motivations, qui ont, elles, une valeur sociale vraie, pourront apparaître ou plutôt s'épanouir : l'intérêt du travail lui-même, le plaisir de bien faire ce que l'on a soi-même choisi de faire, l'invention, la créativité, l'estime et la reconnaissance des autres. Inversement, aussi longtemps que la misérable motivation économique sera là, toutes ces autres motivations seront atrophiées

5 Dans le texte paru dans *CFDT Aujourd'hui* n° 5, Cornélius Castoriadis revient sur d'autres arguments utilisés pour justifier la hiérarchie. Par exemple, les « responsabilités » : « *On sanctionnera le garde-barrière supposé responsable d'un accident de chemin de fer, mais il n'est pas question de sanctionner les responsables de l'incendie du CES Édoufbh ard-Pailleron (en fait, il n'est pratiquement pas possible de les trouver) : La responsabilité, dans ce dernier cas, s'est diluée dans les milliers de dossiers de l'administration.* [Construit dans le XIXe arrondissement de Paris, au mépris de conditions de sécurité élémentaires, le Collège d'enseignement secondaire Pailleron a brûlé le 6 février 1973. 20 personnes, dont 16 enfants, sont morts]. *Et qui a-t-on sanctionné pour les milliards gaspillés dans l'affaire des abattoirs de la Villette ? Ici encore, il n'y a aucun rapport entre la logique de l'argument et ce qui se passe effectivement. Un garde-barrière ou un contrôleur de la navigation aérienne ont entre leurs mains la vie de plusieurs centaines de personnes chaque jour ; ils sont payés des dizaines de fois moins que les PDG de la SNCF ou d'Air France qui n'ont entre leurs mains la vie de personne.* »

[DR]

Autogestion, hiérarchie : affiche du Parti socialiste, 1975

et estropiées depuis l'enfance des individus. Car un système hiérarchique est basé sur la concurrence des individus, et la lutte de tous contre tous. Il dresse constamment les hommes les uns contre les autres, et les incite à utiliser tous les moyens pour « monter ». Présenter la concurrence cruelle et sordide qui se déroule dans la hiérarchie du pouvoir, du commandement, des revenus, comme une compétition sportive où les « meilleurs » gagnent dans un jeu honnête, c'est prendre les gens pour des imbéciles et croire qu'ils ne voient pas comment les choses se passent réellement dans un système hiérarchique, que ce soit à l'usine, dans les bureaux, dans l'université, et même de plus en plus dans la recherche scientifique depuis que celle-ci est devenue une immense entreprise bureaucratique. L'existence de la hiérarchie est basée sur la lutte sans merci de chacun contre tous les autres et elle exacerbe cette lutte. C'est pourquoi d'ailleurs la jungle devient de plus en plus impitoyable au fur et à mesure que l'on monte les échelons de la hiérarchie et que l'on ne rencontre la coopération qu'à la base, là où les possibilités de promotion sont réduites ou inexistantes. Et l'introduction artificielle de différenciations à ce niveau, par la direction des entreprises, vise précisément à briser cette coopération. Or, du moment où il y aurait des privilèges d'une nature quelconque, mais particulièrement de nature économique, renaîtrait immédiatement la concurrence entre individus, en même temps

que la tendance à s'agripper aux privilèges que l'on possède déjà, et, à cette fin, à essayer aussi d'acquérir plus de pouvoir et à le soustraire au contrôle des autres. Dès ce moment-là, il ne peut plus être question d'autogestion.
Enfin, une hiérarchie des salaires et des revenus est tout autant incompatible avec une organisation rationnelle de l'économie d'une société autogérée. Car une telle hiérarchie fausse immédiatement et lourdement l'expression de la demande sociale. Une organisation rationnelle de l'économie d'une société autogérée implique, en effet, aussi longtemps que les objets et les services produits par la société ont encore un « prix » aussi longtemps que l'on ne peut pas les distribuer librement, et que donc il y a un « marché » pour les biens de consommation individuelle, que la production est orientée d'après les indications de ce marché, c'est-à-dire finalement par la demande solvable des consommateurs. Car il n'y a pas, pour commencer, d'autre système défendable. Contrairement à un slogan récent, que l'on ne peut approuver que métaphoriquement, on ne peut pas donner à tous « *tout et tout de suite* ». Il serait d'autre part absurde de limiter la consommation par rationnement autoritaire qui équivaudrait à une tyrannie intolérable et stupide sur les préférences de chacun : pourquoi distribuer à chacun un disque et quatre tickets de cinéma par mois, lorsqu'il y a des gens qui préfèrent la musique aux images, et d'autres le contraire sans parler des sourds et des aveugles ? Mais un « marché » des biens de consommation individuelle n'est vraiment défendable que pour autant qu'il est vraiment démocratique à savoir, que les bulletins de vote de chacun y ont le même poids.

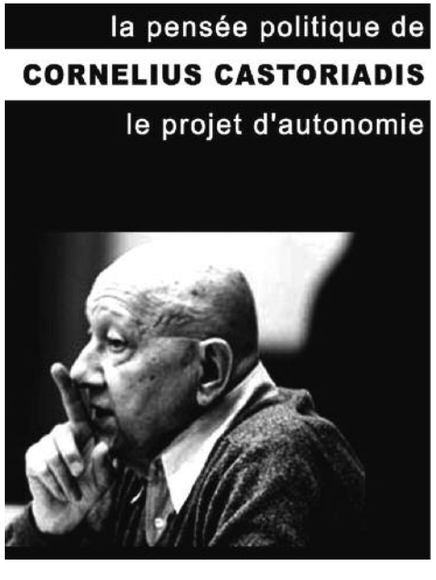

[DR]

La pensée politique de Castoriadis (résumé), disponible sur Internet.

Ces bulletins de vote, sont les revenus de chacun. Si ces revenus sont inégaux, ce vote est immédiatement truqué : il y a des gens dont la voix compte beaucoup plus que celles des autres. Ainsi aujourd'hui, le « vote » du riche pour une villa sur la Côte d'Azur ou un avion personnel pèse beaucoup plus que le vote d'un mallogé pour un logement décent, ou d'un manœuvre pour un voyage en train seconde classe. Et il faut se rendre compte que l'impact de la distribution inégale des revenus sur la structure de la production des biens de consommation est immense.
Un exemple arithmétique, qui ne prétend pas être rigoureux, mais est proche de la réalité en ordre de grandeur, permet de l'illustrer. Si l'on suppose que l'on pourrait grouper les 80 % de la population française aux revenus les plus bas autour d'une moyenne de 20 000 par an après impôts (les revenus les plus bas en France, qui concernent une catégorie fort nombreuse, les vieux sans retraite ou avec une petite retraite, sont de loin inférieurs au SMIC) et les 20 % restants autour d'une moyenne de 80 000 par an après impôts, on voit par un calcul simple que ces deux catégories se partageraient par moitié le revenu disponible pour la consommation.
Dans ces conditions, un cinquième de la population disposerait d'autant de pouvoir de consommation que les autres quatre cinquièmes. Cela veut dire aussi qu'environ 35 % de la production de biens de consommation du pays sont exclusivement orientés d'après la demande du groupe le plus favorisé et destinés à sa satisfaction, après satisfaction des besoins élémentaires de ce même groupe ; ou encore, que 30 % de toutes les personnes employées travaillent pour satisfaire les « besoins » non essentiels des catégories les plus favorisées (en supposant que le rapport consommation/investissement est de 4 à 1 – ce qui est en gros l'ordre de grandeur observé dans la réalité). On voit donc que l'orientation de la production que le « marché » imposerait dans ces conditions ne refléterait pas les besoins de la société, mais une image déformée, dans laquelle la consommation non essentielle des couches favorisées aurait un poids disproportionné. Il est difficile de croire que, dans une société autogérée, où ces faits seraient connus de tous avec exactitude et précision, les gens toléreraient une telle situation ; ou qu'ils pourraient, dans ces conditions, considérer la production comme leur propre affaire, et se sentir concernés sans quoi il ne pourrait une minute être question d'autogestion.
La suppression de la hiérarchie des salaires est donc le seul moyen d'orienter la production d'après les besoins de la collectivité, d'éliminer la lutte de tous contre tous et la mentalité économique, et de permettre la participation intéressée, au vrai sens du terme, de tous les hommes et de toutes les femmes à la gestion des affaires de la collectivité. »

■ Cornelius Castoriadis, Daniel Mothé

L'« ÉCONOMIE DES TRAVAILLEUR.SES », **un réseau international** ET UN CONCEPT EN CONSTRUCTION

[DR]

Annonce de la VIe rencontre internationale de 2017, avec une photo de la réunion de Thessalonique en 2016

Le réseau international de l'« Économie des travailleur.ses » est né en 2007 à l'initiative de chercheurs et chercheuses de l'université de Buenos Aires qui avaient suivi et accompagné à partir de 2002 le processus de récupération d'entreprises par les travailleurs et travailleuses (ERT) en Argentine.

Richard Neuville est un des animateurs de l'Association pour l'autogestion et militant à Solidaires Sud Emploi.

Impliqué.es dans le soutien actif du processus de récupération d'entreprises par les travailleurs et travailleurses (ERT), au travers des tâches de documentation, de recherche, de réflexion sur ce processus, des chercheurs et chercheuses souhaitaient dépasser le strict travail académique. Avec la mise en place du programme Facultad abierta[2] (Faculté ouverte), ils et elles développèrent des actions de coordination, de conseil, de formation en enquêtant sur la gestion ouvrière d'unités productives abandonnées par les patrons.

GENÈSE DU RÉSEAU

Convaincu.es de la nécessité de confronter les différentes analyses sur ces expériences, celles des travailleurs et travailleuses impliqué.es et celles d'universitaires (également travailleur.ses), ils et elles créèrent un réseau pour débattre de l'orientation des luttes, dans une perspective de changement du système des relations sociales, politiques, économiques en vigueur dans le monde entier. Ce fut l'esprit qui anima la convocation de la première rencontre internationale, intitulée « L'Économie des travailleur.ses : autogestion et répartition de richesses », tenue en juillet 2007 à l'université de Buenos Aires. À cette occasion, il fut décidé d'organiser des rencontres internationales de l'« Économie des travailleur.ses » tous les deux ans. Le texte de la convocation de cette première rencontre dressait un premier bilan de ce processus et du contexte social et historique dont il convenait de tirer des enseignements

1 https://laeconomiadelostrabajadores.wordpress.com

2 Facultad Abierta, Universidad de Buenos Aires, Empresas recuperadas : www.recuperadasdoc.com.ar

IVe rencontre internationale, João Pessoa (Brésil), juillet 2013

[DR]

pour explorer des perspectives de lutte : *« En réaction à l'hégémonie de la mondialisation capitaliste, qui s'est imposée au monde avec des prétentions absolues à la suite de la débâcle du socialisme réel, les luttes des travailleur.ses, dans ses différentes variantes (syndicales, autogestionnaires, mouvements paysans, mouvements de chômeurs, etc.) ont ressurgi avec force à partir des années 90. Cependant, les vieux outils et les stratégies de lutte (des partis classiques et des syndicats traditionnels, entre autres) ont démontré leurs insuffisances. Les cadres idéologiques sont entrés en crise, les idées-forces relatives au fonctionnement du système capitaliste mondial ne sont pas parvenues à expliquer (et encore moins à précéder) les changements opérés au cours des dernières décennies et les luttes populaires ont dû adopter de nouveaux chemins sans objectifs clairs. La capacité de réponse du capitalisme et son pouvoir répressif implacable ont largement dépassé la capacité de changement des forces populaires, avec parfois des conséquences tragiques.*

Si durant plus d'un siècle, la finalité de toute force politique a été la prise de pouvoir de l'État, ces derniers temps des mouvements puissants sont apparus, qui nient la nécessaire perspective révolutionnaire ou, pour le moins, éloignent cette possibilité de leur stratégie réelle, tout en reconnaissant leur difficulté. Dans d'autres circonstances, des organisations populaires, qui avaient des bases historiques solides, ont participé aux triomphes électoraux et accédé au gouvernement de plusieurs pays latino-américains, en se retrouvant associés au maniement des leviers administratifs étatiques, sans qu'ils aient été transformés profondément pour pouvoir les orienter vers des politiques populaires. Et, tout particulièrement, ceux qui régissent la gestion de la production et la distribution de richesse. Naviguant entre ces situations et les débats théoriques, les travailleur.ses ont généré dans les faits une voie alternative entre, d'un côté, l'inaction et la résignation et, de l'autre, la lutte pour le pouvoir politique. Confrontés à des situations critiques provoquées par le capitalisme néolibéral, les luttes et les résistances leur ont permis de gérer des portions de l'économie au milieu d'un océan capitaliste. Dans d'autres pays, la conquête du pouvoir et la gestion de l'appareil d'État les ont conduits, plus tôt que prévu, à se projeter comme instrument de pouvoir pour la gestion de l'économie et le contrôle des affaires économiques stratégiques d'une société.

Les entreprises récupérées, les entreprises autogérées de toutes sortes, les coopératives rurales dans les asentamientos[3] constitués en coopératives rurales, les syndicats alternatifs, les réseaux de commerce équitable et une grande multiplicité d'organisations et de formes de luttes appartiennent à cette catégorie, parfois de forme autonome et fragmentaire mais d'autres participent à de puissants mouvements politiques populaires, mouvements sociaux historiques, partis et fronts politiques de gauche.

Ce panorama met en débat le rôle des travailleur.ses dans la gestion de l'économie, de la société, […] que ce soit dans la relation salariale ou dans la gestion coopérative du travail, sans négliger ceux et celles qui en sont exclu.es comme c'est le cas pour les chômeurs structurels du néolibéralisme. Ce débat est plus actuel que jamais : la mondialisation capitaliste a été questionnée par de nombreux mouvements sociaux et internationaux mais peu ont esquissé une alternative qui dépasse le slogan ou la réflexion théorique intellectuelle, en tous les cas de manière conjointe (sans pour autant ignorer les efforts réalisés en ce sens par le Forum social mondial). Ce qui a, par contre, avancé, c'est la résistance et le développement d'alternatives partielles et des expériences qui peuvent servir pour le débat et l'analyse globale.

Cependant, ce que nous proposons ici n'est pas un débat sur ce que nous pourrions appeler l'économie sociale (également développée par la Banque mondiale et des ONG associées à la régulation sociale) mais bien l'inverse : la socialisation de l'économie. Concernant cette utopie lointaine qui impliquait la conquête du pouvoir politique par une révolution, les travailleur.ses ont avancé de manière fragmentaire et limitée, mais par la pratique. Quelles conclusions et enseignements pouvons-nous tirer de ces expériences ? Quelles relations ont-elles avec les luttes politiques et sociales traditionnelles ? Quelles relations entretiennent-elles avec les gouvernements de racine populaire qui progressent en Amérique latine ? Comment survivent ces expériences d'autogestion économique dans le marché hostile du capitalisme global ? Comment peuvent-elles générer une logique entrepreneuriale autogestionnaire dans le cadre d'un système asphyxiant ? Peuvent-elles survivre sans un changement de système économique et sans se convertir ? Sont-elles seulement des fragments de résistance, conséquences de la crise du capitalisme global ou indiquent-elles le chemin vers une nouvelle organisation de la production dans un système social plus juste ? Les travailleur.ses organisé.es dans les syndicats peuvent-ils/elles de nouveau faire pression sur le capital et lui disputer le pouvoir ou doivent-ils/elles envisager cette dispute comme une bataille sur les lieux de travail pour la gestion de la production ? […]. »[4]

Toutes ces questions étaient pointées afin qu'elles soient débattues entre les travailleur.ses, les intellectuel.les et les militant.es des organisations sociales et politiques, non pas dans un débat académique mais avant tout politique. Douze années plus tard, pour l'essentiel, elles restent encore en débat au sein d'un réseau qui s'est transformé, élargi et renforcé, mais dans un contexte capitaliste qui a également évolué.

DES RENCONTRES INTERNATIONALES POUR CONFRONTER LES EXPÉRIENCES

La première rencontre organisée par le réseau réunit 300 participants et participantes de 15 pays d'Amérique latine, d'Europe et d'Afrique, avec une prépondérance d'universitaires venu.es d'Argentine, du Brésil, du Mexique et d'Uruguay. Elle fut suivie en août 2009, toujours à Buenos Aires, par une nouvelle rencontre intitulée « L'Économie des travailleur.ses – Autogestion et travail face à la crise globale ». Entre ces deux initiatives, la crise de 2008 était intervenue et avait particulièrement affecté les pays du centre du capitalisme (plus particulièrement les États-Unis et l'Europe) et elle eut pour conséquences la fermeture de milliers d'entreprises et le licenciement de millions de personnes.

La IIIe rencontre se déroula en juin 2011 à Mexico ; elle permit d'élargir, à la fois, la participation des mouvements sociaux et la composition du comité organisateur, et ainsi renforcer le caractère international du réseau. La IVe rencontre se déroula en juillet 2013 à João Pessoa au Brésil, elle était intitulée : « Alternatives autogestionnaires et travail face à la crise économique globale »[5]. Elle acta l'organisation de rencon-

3 Les *asentamientos* sont des lieux occupés, le plus souvent illégalement, par des communautés dans le but de s'établir et d'exploiter la terre, soit en périphérie des villes, soit à la campagne. Au Brésil, avec le Mouvement des sans-terres, les paysan.nes commencent par occuper *acampamento* la terre ou les latifundios avant de s'installer *asentamento* pour la cultiver.

4 Convocación ; primer encuentro internacional : La economía de los trabajadores - Autogestión y distribución de la riqueza, consultable sur le site Recuperadas : www.recuperadasdoc.com.ar/2007encuentro.html (Traduction Richard Neuville)

5 « "Programa Facultad Abierta" : Les alternatives autogestionnaires dans le travail face à la crise économique globale » Richard Neuville, Association Autogestion, 9 septembre 2013 : www.autogestion.asso.fr/?p=3343

tres régionales au cours des années intermédiaires et la tenue des rencontres en dehors des locaux des universités. C'est ainsi que furent organisées les premières rencontres européennes les 31 janvier et 1er février 2014 dans les locaux de Fralib (alors en lutte et processus de récupération) à Gémenos[6], sud-américaine en octobre dans l'usine Textiles Pigüé en Argentine[7] et nord et centre américaine en novembre dans l'université ouvrière de Mexico dans un contexte de luttes importantes contre la répression des mouvements sociaux. Ces rencontres contribuèrent au renforcement des réseaux régionaux, même si l'Européen, à l'image d'autres réseaux du vieux continent, reste résolument en construction.

La Ve rencontre organisée en juillet 2015 dans l'État de Falcón au Venezuela fut marquée par l'empreinte de la crise politique vénézuélienne mais permit cependant la confrontation d'une plus grande diversité d'expériences[8]. La représentation européenne, et particulièrement française, fut plus importante que lors des rencontres précédentes. Des décisions importantes furent prises : mises en place d'outils de communication plus performants, d'un fond coopératif, d'un observatoire international des expériences, une meilleure coordination des luttes et un renforcement de la solidarité internationale, etc. mais qui tardèrent à se concrétiser du fait de l'absence de structures opérationnelles au sein du réseau.

La VIe rencontre internationale de l'Économie des travailleur.ses fut organisée dans les locaux de l'usine récupérée, les Textiles Pigüé, dans la Pampa (Argentine) du 30 août au 2 septembre 2017[9]. Elle faisait suite aux IIe rencontres régionales qui s'étaient déroulées au cours de l'automne 2016 à Montevideo pour l'Amérique du Sud, à Mexico pour l'Amérique du Nord et centrale et à Thessalonique pour la région euro-méditerranéenne dans l'usine VIOME[10]. C'était donc un grand retour au pays d'origine de ce « mouvement », l'occasion de faire le point sur ses perspectives. Environ 500 personnes (coopérateurs et coopératrices, militants et militantes de l'autogestion, syndicalistes, travailleuses et travailleurs, universitaires) se retrouvèrent, venu.es d'une trentaine de pays des différents continents. Outre la présence de représentant.es de nombreuses entreprises récupérées d'Argentine, l'Amérique du Sud était évidemment largement représentée par des délégations du Brésil, du Chili, de Colombie, du Pérou, d'Uruguay et du Venezuela. L'Amérique du Nord et centrale était présente au travers de délégué.es venus du Canada, de Cuba, des États-Unis et du Mexique. L'Europe n'était pas en reste avec la présence de délégations venues d'Allemagne, de Croatie, de l'État espagnol, de France, d'Italie, de Grèce, du Royaume-Uni et de Turquie. Outre ces grandes régions, des délégué.es d'Afrique du Sud, de Chine, du Bangladesh et du Kurdistan étaient également présent.es. Le rapport à l'État et à la politique institutionnelle fut un sujet essentiel de ces rencontres, tout comme les rapports entre syndicats et Économie des travailleurs et travailleuses. Deux nouveaux axes de débat furent intégrés : « l'économie des travailleur.ses dans une perspective de genre(s) » et « Éducation populaire et production de savoirs dans l'économie des travailleur.ses ». Le rôle des femmes dans les luttes en Chine et dans le confédéralisme démocratique au Kurdistan fut particulièrement souligné, tout comme la richesse des différentes expériences d'éducation populaire.

Lors de l'Assemblée de clôture, la construction d'un véritable corpus politique international dépassant la simple rencontre tous les deux ans fut posée. Ceci supposerait bien entendu que des échanges permanents s'établissent entre deux rencontres et cela poserait la question de la formation d'un véritable comité international et de comités régionaux qui animeraient diverses commissions entre ces rencontres. Le réseau n'en est pas encore là et ces vœux restent à concrétiser.

Au cours de l'automne 2018, les IIIes rencontres sud-américaines et nord-centre-américaines furent organisées respectivement à Santiago du Chili et à Mexico. La rencontre euroméditerranéenne a été reportée au printemps 2019, elle se tiendra dans la banlieue de Milan du 12 au 14 avril et sera accueillie par l'entreprise récupérée Ri-Maflow. Elle revêtira un enjeu important, compte tenu de la situation de crise sociale qui perdure sur le vieux continent mais surtout l'absence de perspectives politiques radicales de transformation sociale. Il est donc indispensable de renforcer et structurer le réseau européen, qui doit s'élargir davantage aux organisations syndicales et politiques tout en renforçant les réseaux économiques alternatifs et développer une articulation avec, d'une part, les luttes ouvrières et paysannes et, d'autre part, les luttes écologiques et féministes.

6 « Rencontre européenne : "L'économie des travailleurs" dans l'entreprise Fralib », Richard Neuville, *ContreTemps*, n° 22, été 2014, p. 99-103.

7 « L'économie des travailleur.ses, une rencontre sud-américaine porteuse de perspectives » Richard Neuville, Association Autogestion, 4 novembre 2014, www.autogestion.asso.fr/?p=4641

8 « 5e Rencontre internationale de L'Économie des travailleurs : élargir l'internationalisation du processus et préciser le concept (2015) » Benoît Borrits & Richard Neuville, Association Autogestion, 3 septembre 2015, www.autogestion.asso.fr/?p=5338 ; Autogestion : l'encyclopédie internationale, numérique, Syllepse/Association pour l'autogestion, 2015, p. 2289-229.

9 « 6e Rencontre internationale de l'Économie des travailleurs.ses : Vers la constitution d'un mouvement autogestionnaire mondial ? », Benoît Borrits & Richard Neuville, Association Autogestion, 11 septembre 2017 : https://autogestion.asso.fr/6e-rencontre-internationale-de-leconomie-des-travailleurs-ses-vers-la-constitution-dun-mouvement-autogestionnaire-mondial/

10 « Succès de la 2e Rencontre euro-méditerranéenne de l'"Économie des travailleur-ses" à Thessalonique » Benoît Borrits & Richard Neuville, Association Autogestion, 24 novembre 2016, www.autogestion.asso.fr/?p=6491 ; « Contribution à un nouveau projet de société, d'économie et de culture » *Dossier Rencontre euro-méditerranéenne de l'économie des travailleur.ses*, Benoît Borrits & Richard Neuville, *Cerises*, n° 307, 9 décembre 2016, p. 2-8, www.cerisesenligne.fr/file/archive/cerises-307.pdf

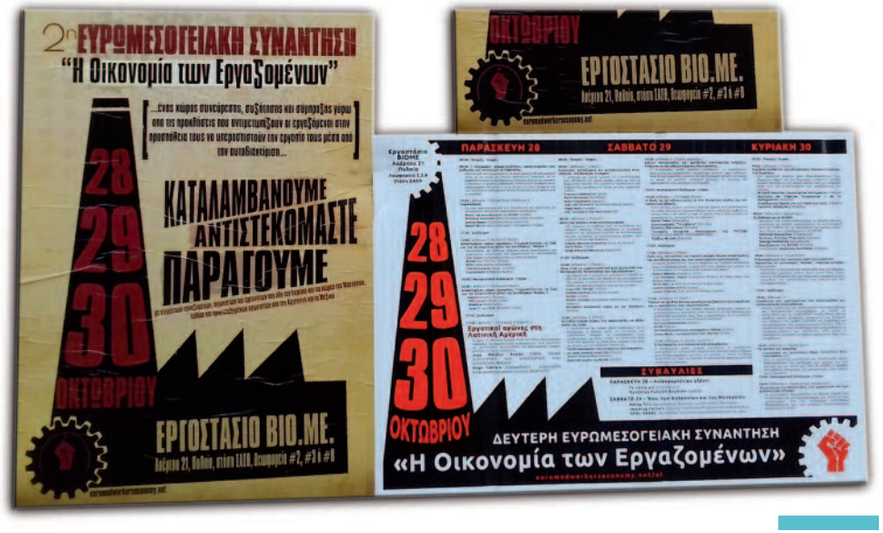

[B. Borrits]

Rencontre euro-méditerranéenne, usine VIOME de Thessalonique (Grèce), octobre 2016

UN OUTIL D'ARTICULATION ENTRE LA RÉFLEXION THÉORIQUE ET LA PRATIQUE

Les rencontres s'articulent comme un espace de débat entre des travailleur.ses, des syndicalistes, des militant.es sociaux et politiques, des intellectuel.les et des universitaires, sur les problèmes et les potentialités des expériences mises en œuvre par les travailleuses et les travailleurs. Elles sont basées sur l'autogestion et la défense des droits et des intérêts de la population qui vit de son travail, dans les conditions actuelles du capitalisme mondialisé néolibéral. Dans ce type de rencontre, les expériences d'autogestion générées par les travailleurs et travailleuses d'Amérique du Sud et d'Europe, comme les entreprises récupérées, les mouvements coopératifs de travailleur.ses, les expériences de contrôle ouvrier et de cogestion, l'économie solidaire et les autres luttes pour l'auto-organisation du travail et l'autogestion de l'économie définissent les axes de débat. Ces expériences impliquent de rediscuter et de repenser les problèmes nouveaux et anciens de la classe ouvrière, en les actualisant dans le contexte d'hégémonie néolibérale mondiale.

À partir de 2014, les rencontres régionales inaugurèrent une délocalisation des lieux de débats en les transférant des universités vers des lieux de production autogérés (usines Fralib devenues SCOP-TI, Textiles Pigüé, Vio-Me). Mais surtout elles permirent une plus grande diversité des acteurs de l'autogestion et notamment syndicaux : Au Mexique avec la Nouvelle centrale des travailleurs (NCT)[11] qui intègre l'Alliance coopérative nationale (ALCONA)[12], soit 200 coopératives (dont des entreprises récupérées par les travailleur.ses (ERT) telles que TRADOC, ex-Continental, Pascual) ; En Uruguay, le PIT-CNT[13] qui joue un rôle important dans la récupération des entreprises ; en Argentine, la CGT dans le secteur de l'imprimerie (Gráficos)[14] ou de la métallurgie secteur de Quilmes[15] ; le Réseau syndical international de solidarité et de luttes avec la CGT de l'État espagnol et l'Union syndicale Solidaires. En France, la participation de la CGT, qui a eu un rôle important dans la récupération des entreprises par les travailleurs et travailleuses depuis 2010, serait souhaitable. D'une manière générale, le rôle des syndicats dans les processus de récupération des entreprises est très divers : important en Uruguay avec le PIT-CNT, assez important au Brésil dans les années 90/2000 avec la CUT et la création d'UNISOL par des syndicats de la métallurgie et la chimie, assez faible en Argentine hormis dans les secteurs précités et notables en France avec des équipes cégétistes, très rarement cédétistes, qui ont été à l'initiative de la récupération de dizaines d'entreprises dans les années qui ont suivi la crise de 2008.

Ce n'est pas totalement un hasard si ce réseau est né en Amérique latine. Il y a d'abord, les programmes universitaires qui cherchent à articuler la réflexion théorique et la pratique en associant les travailleur.ses et l'engagement de chercheur.ses dans le suivi des processus. Selon l'expression de Pablo Peláez et d'Emiliano Balaguer, il s'agit d'articuler « la science des travailleur.ses et les travailleur.ses de la science »[16]. Mais, également des mouvements sociaux puissants, des organisations populaires et des mouvements de travailleur.ses qui ont développé des processus d'organisation de base qui se sont traduits par l'autogestion des unités économiques productives ou de services. C'est le cas notamment des entreprises récupérées ou des formes de cogestion, de contrôle ouvrier et d'autogestion du travail dans des secteurs urbains et ruraux. Parfois, ces mouvements populaires sont parvenus à exercer une influence sur les gouvernements, en contribuant à la fois à redéfinir le rôle de ces états en tant que possibles vecteurs de dynamisation de ces processus, tout en restant des objets de contestation de pouvoir traditionnel et en posant de nouveau la relation entre ce pouvoir étatique et l'autonomie du mouvement populaire.

En articulant l'échange entre le monde universitaire engagé avec ces luttes, les travailleur.ses et les militant.es sociaux, les rencontres de « L'Économie des travailleur.ses » tentent d'aborder ces questions et de mettre en débat la lutte des travailleurs et des travailleuses dans les différents contextes nationaux, régionaux et internationaux. Elles cherchent ainsi à créer un espace de débat qui se développe à partir des perspectives des expériences d'autogestion économique des travailleurs et travailleuses. Les entreprises récupérées, les expériences autogestionnaires du travail, les coopératives, les mouvements de travailleurs et travailleuses organisé.es syndicalement, les travailleurs et travailleuses ruraux, les mouvements sociaux, les courants politiques et intellectuels, certains syndicats ont contribué au développement de ces rencontres.

Sous des formes distinctes, différents secteurs et les expressions d'une classe ouvrière de plus en plus diversifiée représentent déjà des alternatives qui ne se limitent pas à la sphère économique, mais qui concernent également des sphères qui permettent de percevoir une imbrication avec des processus culturels basés sur des relations non capitalistes et qui préfigurent des espaces où les relations internes de pouvoir et de genre sont susceptibles d'être rediscutées, tout comme la relation avec la communauté. Ces processus, présents dans les usines récupérées et les entreprises autogestionnaires émergentes, permettent d'entrevoir ce que les travailleur.ses, à partir d'une planification consciente, pourraient proposer comme modèle alternatif au capitalisme. C'est pour cela que les rencontres de « L'Économie des travailleur.ses » s'appuient systématiquement sur les expériences, tant du point de vue de la critique et la résistance à la gestion de l'économie par les capitalistes que sur le respect des formes de gestion de la classe ouvrière.

Au cours d'un peu plus d'une décennie de rencontres mondiales puis régionales, le réseau de l'Économie s'est étoffé et diversifié. De réseau universitaire à l'origine, il est parvenu à agréger progressivement de nombreux acteurs de l'autogestion, à commencer par les travailleur.ses des entreprises récupérées. Si la participation des organisations syndicales reste très modeste, la volonté de les inclure est sans ambiguïté. La transition entre un réseau international et la constitution d'un « mouvement autogestionnaire mondial » susceptible d'avancer sur une réflexion stratégique face au modèle de domination capitaliste a été plus qu'esquissée. À présent, il convient de traduire en actes cette aspiration. Le réseau de « L'Économie des travailleur.ses » n'est pas seulement un espace de débat et de confrontation d'expériences mais également un outil de solidarité avec les luttes de la classe ouvrière et des peuples du monde.

■ Richard Neuville

11 Nueva central de trabajadores en México : www.nuevacentral.org.mx/

12 Alianza cooperativista nacional : http://educacionalcona.com

13 Plenario Intersindical de Trabajadores-Convención Nacional de Trabajadores : www.pitcnt.uy

14 FGB - Federación Gráfica Bonaerense : http://federaciongrafica.com.ar

15 Unión Obrera Metalúrgica Quilmes : www.uomquilmes.org.ar

16 "La ciencia de los trabajadores y los trabajadores de la ciencia", Pablo Peláez et d'Emiliano Balaguer, in Andrés Ruggeri and co, *Autogestión y luchas obreras : del 2001 al nuevo liberalismo*, Cooperativa cultural Callao, Buenos Aires, Agosto de 2017, p. 21-28.

LAS EMPRESAS RECUPERADAS por los trabajadores

Le mouvement des entreprises récupérées s'est développé en Argentine, lors de la crise du début des années 2000. Depuis l'éclosion d'occupations et de prises de contrôle d'usines, le processus s'est ralenti : mais il est loin d'avoir disparu, le nombre d'entreprises récupérées croît. Sans reprendre le panorama complet de la situation*, c'est ici un bilan des dernières années, depuis l'accession de Macri à la présidence de la république, qui est abordé.

Anthropologue, directeur du programme *Facultad abierta* (Facultad de Filosofía y Letras de la Universidad de Buenos Aires), Andrés Ruggeri est un des animateurs du réseau international de « l'économie des travailleurs ». Il a publié plusieurs livres en espagnol ; en français : *Occuper, résister produire. Autogestion ouvrière et entreprises récupérées en Argentine,* Syllepse, 2015.

* Sur les entreprises récupérées et les processus autogestionnaires en Argentine, outre l'ouvrage d'A. Ruggeri : *Rébellions d'Argentine. Tiers état, luttes sociales et autogestion* (1990-2004), Guillermo Almeyra, Syllepse, 2006 ; *Néolibéralisme et autogestion. L'expérience argentine,* Maxime Quijoux, Éditions Institut des hautes études de l'Amérique latine, 2011.

** Faculté ouverte.

[Coll. CM]

Les cahiers pour l'autogestion. Ici, le numéro sur « le mouvement ouvrier argentin et les entreprises récupérées par les travailleurs »

Dès les premiers mois de la présidence de l'Allianza Cambiemos[1], nous avions publié un rapport sur la situation des entreprises récupérées par les travailleurs et travailleuses (ERT)[2]. Nous y analysions les effets des politiques néolibérales mises en place par le nouveau gouvernement. Il nous importait particulièrement, de voir quelles étaient les conséquences des mesures du gouvernement Mauricio Macri sur le travail autogéré et les ERT.

LES ENTREPRISES RÉCUPÉRÉES SOUS LE GOUVERNEMENT DE MACRI : UNE POLITIQUE HOSTILE CONSOLIDÉE

En mai 2016, la conclusion de notre étude fut sans équivoque : la conjonction de mesures macro-économiques clairement libérales (baisse des salaires, du pouvoir d'achat et donc de la consommation, hausse des prix en lien avec la dévaluation de la monnaie), les hausses du gaz, de l'eau et de l'électricité, les coupes sombres dans les aides sociales, ont inévitablement provoqué l'asphyxie du marché intérieur. Les premières victimes ont été, sans aucun doute, les entreprises récupérées ainsi que les coopératives ouvrières. À cela se sont ajoutées des mesures spécifiques, visant

1 Cette coalition électorale est notamment composée des organisations suivantes : Coalición Cívica ARI, Propuesta Republicana, et Unión Cívica Radical. Son candidat, Mauricio Macri, a remporté les élections présidentielles de 2015.

2 Empresas recuperadas por los trabajadores. http://recuperadasdoc.com.ar/informe-mayo-2016.pdf

à compliquer la tâche des entreprises autogérées : réglementation plus stricte des lois d'expropriation, occupation policière préventive des entreprises fermées afin qu'elles ne soient pas récupérées par les salarié.es, harcèlement judiciaire, suppressions des aides. S'est ainsi formé un véritable étau qui, au fur et à mesure, s'est resserré, pour asphyxier la production autogérée, avec l'ambition de la détruire à terme.

Plus de deux ans après ce rapport, l'essentiel de son contenu est confirmé par les faits et les tendances alors dégagées se sont accentuées. Ce que nous disions s'est poursuivi et aggravé. En 2017, dans un rapport intermédiaire, nous avons relevé la poursuite de ces politiques et noté quelques épisodes répressifs graves, illustrant un harcèlement et une répression des conflits sociaux de plus en plus intenses. Dans le même temps, le processus de récupération d'entreprises par les travailleurs et travailleuses a repris, après un premier semestre sans nouveau cas, à l'exception du long et difficile conflit du journal *Tiempo Argentino*. Jusque-là, le gouvernement Macri avait créé des attentes dans une bonne partie de la société, et si les mesures évoquées plus haut commençaient à produire leurs effets dommageables, c'était encore sans créer de fissure dans la gestion macriste. Non seulement il n'y avait pas de nouvelles ERT, mais on commençait à enregistrer la fermeture de plusieurs anciennes récupérations, dont certaines fonctionnaient depuis dix ou quinze ans. Mais dès le second semestre 2016, les conflits liés aux entreprises récupérées ont commencé à réapparaître. Fin 2017, on pouvait constater que ces entreprises avaient un profil différent de ce qu'on avait connu lors de la crise de 2001 et de ses suites : plus que de traditionnelles entreprises industrielles, il s'agissait désormais de petites et moyennes entreprises, de médias, de sociétés de services, où, souvent, a pu être évité le complexe processus de récupération et notamment tout ce qui renvoie à l'usage de la propriété. Beaucoup de ces entreprises purent parvenir à des accords de location avec les propriétaires des immeubles ; d'autres choisirent de déménager, vu que pour elles, cela revenait au même d'être à un endroit ou à un autre. Les ERT nées sous l'ère macriste ont rencontré plus de difficultés que leurs prédécesseurs ; souvent, les enjeux financiers autour de l'immobilier ont été l'élément déterminant pour les évacuer et les fermer. Dans l'intérieur du pays, certaines implantations industrielles ont été récupérées, avec le soutien des gouvernements provinciaux. En 2018, sur les seuls huit premiers mois de l'année, on arrivait à 37 entreprises récupérées ou en voie de l'être. Au dernier trimestre, plusieurs conflits ont éclaté dont on ne connaît pas l'issue (Gaëlle, Canale, etc.)

Ni les récentes ERT ni les plus anciennes, ne parviennent à gommer un panorama général désolant dans lequel la politique économique et la situation qu'elle crée,

[DR]

Bauen (hôtel récupéré à Buenos Aires) : « Lutte, travail, culture »

[DR]

Brukman : en 2001, pendant la crise financière argentine, les ouvrières de cette manufacture de vêtements occupent leur usine désertée par les patrons et continuent la production sur le modèle autogestionnaire.

empêchent, de plus en plus, de poursuivre la production en garantissant un revenu minimum aux travailleurs et travailleuses. L'inouï *tarifazo*[3] pèse lourd dans ce contexte : les coûts de l'électricité ou du gaz, par exemple, sont devenus des handicaps pour les entreprises récupérées, et pour l'activité économique plus généralement. Auparavant, en cas de conflit, la production s'arrêtait parfois ; cela pouvait engendrer des dettes, des impayés, avec des coupures de courant, mais la situation redevenait normale dès la reprise de la production. Les coûts exorbitants de l'énergie ont amené à la paralysie de nombreuses entreprises ; parmi les cas les plus médiatisés : Cristal San Justo à La Matanza, la cristallerie Vitrofin à Santa Fe, ou encore Cueroflex, Madygraf, l'hôtel Bauen et les trois usines de céramiques de Neuquén. Pour toutes les entreprises, l'énergie est devenue un poids exceptionnel et sans précédents dans la structure des coûts. Mais cela touche particulièrement les secteurs dans lesquels on retrouve la majorité des ERT. Cela impacte, non seulement la viabilité de ces entreprises mais aussi les revenus de celles et ceux qui y travaillent.

L'accord passé entre le gouvernement et le FMI a provoqué une brutale dévaluation de la monnaie argentine, accentuant encore la crise générale et augmentant les difficultés pour les ERT dont la production dépend du marché interne. Le gouvernement n'a, non seulement pas enrayé la crise, mais il l'a approfondie dans le champ du travail autogestionnaire. Si « l'aide sociale » est maintenue, elle s'avère être surtout un moyen de contenir les conflits sociaux, en aucun cas une façon de développer des activités productives, coopératives et encore moins des entreprises récupérées. Les programmes comme celui dit du « travail autogéré » (PTA) n'ont plus aucun financement et leur continuité est mise à mal ; un symbole : le ministère du travail a été ramené au rang de secrétariat. Par ailleurs, le remplacement de la subvention, collective, à la coopérative par des allocations individuelles rend plus difficile les processus de récupération. L'allocation est une aide « *contre la pau-*

3 *Tarifazo* : ensemble de mesures mises en œuvre, depuis 2016, par le gouvernement de Macri, qui ont provoqué de très fortes augmentations (jusqu'à 70 %) des tarifs des services – publics et privés – de l'eau, de l'électricité, des transports, du gaz…

vreté[4] », alors que les sommes dites de « *la ligne 1 du PTA* » soutenaient la coopérative dans son ensemble. En outre, avec ce changement, il est possible que certaines personnes perdent leur seule source de revenus, provoquant une situation d'inégalités que l'organisation collective devra compenser, au risque, sinon, de générer des différences entre les camarades.

Malgré cette situation difficile, les entreprises qui ont été récupérées, comme d'autres organisations autogérées et les coopératives de travail, résistent. Le total de ERT a grandi depuis décembre 2015 (384 contre 367) bien que les nouvelles récupérations ne compensent pas la perte de postes de travail. Dans ce total, il y a un certain nombre de cas qui se trouvent paralysés pour différentes raisons (factures impayées, mesures judiciaires ou fermetures). Dans quelques secteurs, la concurrence des importations sans limite détruit les chaînes productives dans lesquelles se trouvent les ERT, provoquant de nombreuses baisses de la production et de revenus (textile, chaussures, métallurgie, céramique, imprimerie, chimie etc.). Le secteur de la viande a souffert d'une très forte attaque des entreprises privées, avec la complicité du ministère de l'agro-industrie ; elle a entraîné la fermeture et le retrait de licences de plusieurs entreprises de chambres froides récupérées. Parmi ces chambres froides coopératives, emblématiques des entreprises récupérées : el Yaguané et Frigocarne Maximo Paz. Dans le dernier cas, avec beaucoup de détermination les travailleurs et travailleuses ont réussi la réouverture et ont résisté aux pressions visant à leur faire abandonner la forme coopérative.

Durant ces deux ans il y a eu des hauts et des bas dans les conflits avec occupation et possibles récupérations d'usines, avec des pics de fortes répressions. Parmi les cas significatifs, on peut citer l'expulsion des usines occupées de Artes Graficas Rioplatenses, du groupe Clarin, en avril 2017. Trois mois plus tard, ce fut le tour de l'usine Pepsico ; le personnel a décidé l'expropriation et la récupération, mais une fois l'expulsion réalisée (au prix d'une répression brutale), le projet n'a pu être mené à terme. Dans plusieurs cas, les travailleurs et travailleuses d'entreprises récupérées fonctionnant depuis un moment ont été expulsés, avec de grands déploiements policiers et la répression qui accompagne : c'est le cas d'Acoplados del Oeste ou de l'entreprise métallurgique Industrias RB. Dans d'autres cas, le déploiement répressif a eu une forme « préventive » : par exemple pour la fabrique Atanor de Munro et plus récemment pour l'expulsion du bar Adela's à Villa del Parque. La répression policière s'exerce en étroite relation avec les patrons d'entreprise.

Malgré tout, les ERT ne sont pas en train de disparaître. Leur nombre est toujours important et augmente même, avec l'ajout de nouveaux cas. En analysant les fermetures de l'ERT, nous constatons l'épuisement de collectifs, dû aux difficultés extrêmes de la période, en particulier lorsqu'il n'y a pas eu de renouvellement générationnel. Dans d'autres cas, les fermetures sont directement liées à des décisions judiciaires ou politiques que les travailleurs et travailleuse n'ont pu éviter. Mais nous trouvons aussi des coopératives qui ont résisté, et résistent encore, à des pressions énormes ; parfois, on les force à arrêter les machines ou fermer leurs portes mais les collectifs ouvriers persistent à essayer d'inverser la situation ; certains y parviennent : par exemple, Frigocarne Maximu Peace et Vitrofin Glassware. La résistance reste une qualité intrinsèque du processus de reprise des entreprises par les travailleurs et travailleuses en Argentine. Il en va de même de la protestation et la mobilisation, tant devant les entreprises énergétiques et les différents ministères, que pour participer aux mobilisations syndicales et faire connaître largement leurs problèmes. Malgré les attaques menées par les médias, les ERT jouissent toujours d'une grande légitimité sociale.

En conclusion, la situation est complexe, il y a d'énormes difficultés, mais une énorme capacité de résistance qui permet de continuer la production. Dans le même temps, de nouvelles coopératives émergent, alors que le tissu productif est en train d'être détruit. Encore une fois, la classe ouvrière montre la voie à suivre pour recouvrer ses droits et sa dignité.

■ Andrés Ruggeri

4 Aide certes nécessaire, car la pauvreté a explosé.

VOS COMO TRABAJAS ? AUTOGESTION AU FÉMININ. UN FILM À VOIR SUR LE SITE DES UTOPIQUES

Lucile Nabonnand, Étienne Simon ont réalisé ce film en 2011. En allant rencontrer des travailleurs et travailleuses d'entreprises récupérées, « nous voulions d'une part dresser avec eux un bilan en termes d'organisation et de gestion ouvrière, et porter d'autre part un regard sur la récupération et l'autogestion comme facteurs d'émancipation pour les femmes dans une société globalement misogyne. La question sous-tendue par notre documentaire est de savoir si une organisation du travail plus solidaire, collective, autogérée amène aussi à un autre regard sur le travail féminin. D'un point de vue plus symbolique, il pose cette question : les choix d'organisations du travail transforment-ils les relations sociales ? » Lucile et Étienne mettent à disposition leur film sur le site des *Utopiques* : www.lesutopiques.org

[DR]

DU THÉ ÉLÉPHANT à SCOP-TI

L'histoire de la Société coopérative ouvrière provençale de thés et infusion (SCOP-TI) est singulière puisque sa création marque l'issue d'une lutte sociale engagée par les anciens et anciennes salarié.es de « Fralib-Uniliver » contre la fermeture et le démantèlement de leur site de production après 1 336 jours de lutte. Cela traduit aussi l'adoption d'un changement de système social et politique, également perceptible dans la gestion de la production et de la qualité des produits proposés.

Rassemblements militants divers, de Notre-Dame-des-Landes aux rencontres internationales de l'économie des travailleurs*, congrès CGT, interviews dans la presse, etc., les ex-Fralib répondent présent ! Mais leur priorité est de pérenniser l'aventure autogestionnaire qu'ils et elles nous racontent ici.**

* La première rencontre européenne, en janvier 2014, s'est tenue dans leur usine, à Gémenos.

** Invité.es pour le congrès de l'Union syndicale Solidaires de juin 2014, les Fralib s'étaient excusé.es.

[DR]

L'outil dont les coopérateurs et coopératrice s disposent désormais, tout comme leur savoir-faire, amènent à rappeler les liens historiques existant avec l'origine du « Thé de l'Éléphant », né dans une maison de commerce à Marseille en 1892, qui, après avoir été rachetée par de grands groupes industriels, ne cessa de s'agrandir avec le temps et de développer sa capacité technique de traitement et de conditionnement de thés et de plantes aromatiques.

NOTRE HISTOIRE

L'usine créée à Gémenos, le 23 octobre 1989, correspond à la date de rassemblement des unités de production de Marseille et de traitement des matières premières de Pont de Joux, situé au pied du Garlaban, près d'Aubagne. En 1998, l'activité de l'usine du Havre fut, elle aussi, regroupée avec celle de Gémenos. Cet ensemble devait aussi contribuer à pérenniser l'activité de conditionnement de Thés et Infusions aromatisés en accédant à une notoriété européenne (au statut d'unité de production européenne).
Le site industriel de Gémenos est un pôle d'activité particulier qui dispose de deux spécificités uniques, à cette échelle, avec la présence d'une ligne de coupe des plantes récoltées et un atelier d'aro-

matisation humide permettant la présence d'arômes naturels. À une époque, le site s'approvisionnait d'ailleurs dans la région provençale, en plantes aromatiques (tilleul, verveine, camomille, menthe, etc.) et en arômes naturels, venus du pays de Grasse. L'un des projets initiés par les coopérateurs et coopératrices de SCOP-TI, dont une partie a connu cette pratique, consiste précisément à réhabiliter ce procédé d'aromatisation et réintroduire ces circuits courts de commercialisation.

Malgré la très bonne santé économique de cette entité, le groupe Unilever décida, le 28 septembre 2010, de fermer le site et de mettre en œuvre un plan de licenciement. Dès lors, les travailleurs et travailleuses luttèrent pour préserver l'outil industriel et leurs emplois, et établirent dans le même temps une solution alternative qui aboutit, après 4 ans de lutte et contre la décision du groupe Unilever, à un accord signé le 26 mai 2014. Ce dernier déboucha sur la création de leur propre entreprise, SCOP-TI, Société Coopérative provençale de thés et infusions, avec un effectif de 58 coopérateurs et coopératrices, dont 46 futurs salarié.es.

L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATIVE SCOP-TI

Souhaitant en finir avec un modèle social hiérarchique, qui soutient la recherche de profit au détriment de l'emploi, les ex-salarié.es de Fralib ont établi le projet de maintenir l'usine en activité et de se constituer en coopérative. Le rêve d'instaurer une « république sociale » dans l'usine « comme dans l'atelier », garantissant de fait la « souveraineté » des salarié.es au sein de l'entreprise, s'est concrétisé par la création de la Société coopérative ouvrière provençale de thé et infusions, dont les statuts ont été déposés le 5 Août 2014. SCOP-TI est composée de 58 personnes qui se sont battues pendant 1336 jours, contre leur ancien employeur, pour préserver leur emploi et montrer qu'un autre choix de société est possible… L'organisation de l'entreprise a profondément changé puisque, désormais, chaque voix compte et tout se décide en Assemblée générale des coopérateurs ou par le biais du conseil d'administration qui en est issu. Ce dernier est composé de 11 personnes, élues par les coopérateurs et coopératrices, pour une durée de quatre ans. Un comité de pilotage a été ensuite mandaté pour mener à bien le projet de la coopérative dans les démarches administratives et opérationnelles. Tout cela est le produit d'une lutte longue ; c'est en premier lieu le résultat de la détermination de celles et ceux qui l'ont menée bien sûr ; mais aussi de la solidarité qui s'est construite et développée autour. Enfin, on ne peut ignorer que cela repose sur un collectif syndical CGT qui, « sous l'ancien régime », rassemblait près de 50 % des salarié.es : 94 sur 182.

Les coopérateurs et coopératrices ont dû se réorganiser en termes d'adaptation de postes et de montée en compétences pour pallier les pertes de savoirs enregistrés au niveau des différents secteurs d'activité de l'entreprise à l'issue du conflit (administration, production, qualité, hygiène santé environnement, logistique), de façon à maintenir l'activité dans une perspective de développement pérenne. L'organisation de l'entreprise, comptant sur l'embauche de tous les salarié.es licencié.es ayant lutté jusqu'au bout, sans distinction, et considérant d'autre part le démarrage imminent de l'activité et les enjeux de développement de sa capacité opérationnelle, a amené les coopérateurs et coopératrices à penser le maintien de leur emploi à partir d'un changement d'activité, dans certains cas, ou d'une recherche de polyvalence, dans d'autres cas. Cela a nécessité la mise en place d'un plan de formation pour modéliser et opérationnaliser l'adoption de ces changements, appliqués dans un premier temps aux 29 premier.es salarié.es de SCOP-TI en 2015, puis à celles et ceux qui nous ont rejoints au premier semestre 2016.

À propos de la rémunération, il y a eu de grands débats avant le démarrage de l'activité. Nous avons choisi un salaire unique par catégorie professionnelle, soit trois rémunérations différentes au sein de la Scop avec pour condition que les écarts restent raisonnables. Du temps d'Unilever, il y avait des différences de revenus de 15 à 25 % pour un même travail. C'était à la tête du client. Le salaire minimum pour la première catégorie d'ouvriers est donc de 1600 euros, net, pour 35 heures par semaine, sur treize mois. Les agents de maîtrise et les technicien.nes gagnent 1670 euros, et le directeur général qui doit avoir un statut de cadre, gagne lui 2000 euros, soit le minimum légal de la convention collective. Ce qui représente un écart de salaire au sein de la Scop de 1 à 1,25, quand il était de 1 à 310 avec Unilever.

NOTRE PHILOSOPHIE

Le projet de l'entreprise s'inscrit dans une démarche économique sociale et solidaire qui répond idéalement à la philosophie développée par les salarié.es, sur la base de leur revendication politique, sociale et économique et de leur choix organisationnel. La démarche de SCOP-TI s'articule en effet dans la convergence des deux mouvements historiques qui contribuent à l'émergence du concept d'économie sociale et solidaire. La création de la coopérative correspond à l'adoption d'une gestion démocratique garantissant l'instauration de qualités de travail satisfaisantes pour tous ses acteurs et actrices, et à un engagement dans une recherche de développement de productions de qualité, inscrites dans une perspective de soutenabilité économique et environnementale.

La volonté de SCOP-TI, depuis sa création, est de parvenir, à moyen ou à long terme, à l'élaboration de circuits d'échanges relativement courts conçus dans une perspective de développement durable. Cela consiste à promouvoir la réimplantation et la relance d'une activité de production d'herbes aromatiques, arboricoles de qualité, en particulier en France et dans un périmètre local et participer à la reconstitution de ses filières. Notre but est de privilégier des partenariats avec des producteurs et productrices de proximité et de réhabiliter ainsi des savoir-faire, abandonnés ou en déclin, de manière à garantir l'approvisionnement de matières premières au sein d'un circuit viable et équitable, tout en veillant à ce que nos produits restent accessibles à la commercialisation.

Les salarié.es de SCOP-TI se positionnent ainsi en faveur d'une éthique, d'un ensemble de valeurs qui soutiennent l'adoption d'un mode de production et de consommation différent, tenant compte des grandes

[DR]

Mai 2014 : la victoire

[DR]

Juillet 2014, lors de la fête organisée pour célébrer la victoire, meeting avec Gérard Affagard (CFE/CGC), Olivier Leberquier et Gérard Cazorla (CGT)

problématiques actuelles, qui incitent à replacer l'humain au centre de préoccupations sociales, économiques, environnementales raisonnées. C'est de cette manière que SCOP-TI décline son engagement social et ses valeurs, à travers la devise portée en exergue sur le devant de son usine, forte d'une histoire singulière et d'une ligne philosophique à part entière : « Engagée sur l'humain, engagée sur le goût. »

NOS VALEURS ET ENGAGEMENTS

La qualité des matières premières est garantie 100 % naturelle, sans arômes artificiels. Nos thés et plantes aromatiques proviennent directement de nos fournisseurs qui s'approvisionnent auprès des meilleurs producteurs mondiaux. En ce qui concerne notre approvisionnement en thé vert, nous travaillons en vue de signer une exclusivité avec des producteurs dont la récolte est issue d'arbres centenaires du Vietnam, plus particulièrement de la région de Suoi Giang dans la province du Yen Baie.

Nos lignes de production sont certifiées bio. Notre service qualité est le véritable centre névralgique de l'entreprise : il est à l'origine des innovations mises en œuvre au sein de la coopérative et du développement des nouvelles recettes réalisées à travers les gammes de produits proposés par SCOP-TI. Il analyse et contrôle la qualité des productions, de la réception des matières premières aux premiers emballages, soit tout au long du processus de conditionnement jusqu'à l'aboutissement du produit fini. Les opérations de contrôle et de suivi de la qualité ont été intégrées dans un ERP et peuvent être supervisées et contrôlées à partir d'un système informatique unifié, déployé à l'échelle des différents secteurs d'activité et des différentes phases de développement de la production, ce qui permet une réactivité et une sécurité sans égale. De fait, les productions disposent d'une traçabilité totale : des ingrédients utilisés pour le conditionnement des produits jusqu'aux consommateurs et consommatrices.

LES EMPLOIS

Le redémarrage de l'activité à Gémenos, à travers la création de SCOP-TI, a contribué à préserver un fleuron industriel sur le territoire aubagnais, synonyme de maintien du savoir-faire, de préservation de l'emploi et de relance économique. La priorité, suite à cette victoire, consiste dans un premier temps à assurer l'embauche des ex-salarié.es de FRALIB, devenu.es coopérateurs et coopératrices de l'entreprise SCOP-TI, qui

[DR]

Théâtre : la lutte des Fralib racontée et jouée par les Fralib

ont lutté pendant plus de trois ans pour la conservation de leurs emplois. Lors de la fermeture de l'usine Fralib nous étions 182 salarié.es à Gémenos, 76 d'entre nous sont allé.es jusqu'au bout du conflit. Tous et toutes ont eu le choix de participer au projet en devenant coopérateur/trice et salarié.e de la Scop. Sur ces 76, 58 ont choisi d'être coopérateurs/trices et 49 ont fait part de leur volonté d'y être salarié.es. Nous sommes actuellement 41 salarié.es, prochainement 43.

Cette réussite économique et sociale devrait permettre de créer directement de nouveaux emplois, en fonction bien évidemment des résultats obtenus au cours des prochaines années et qui seront d'ailleurs décisifs quant à la pérennisation de l'activité. L'activité que SCOP-TI espère développer, à partir de la demande qu'elle est en capacité de générer et sur la base de sa force d'innovation et de production, peut contribuer à la revivification d'une agriculture locale ou nationale de plantes aromatiques ou arboricoles et s'avérer indirectement créatrice d'emplois. Nous savons que la promotion de circuits-courts, selon notre objectif de développement, contribue également à réduire l'empreinte écologique. Acheter des produits fabriqués sur le territoire limite les émissions de CO^2 et autres particules liées aux transports de marchandises provenant de tous les coins du monde.

POUR ALLER PLUS LOIN…

Acheter nos produits est, bien entendu, le meilleur moyen de nous soutenir[1]. Faire connaître notre lutte aussi ; quelques films peuvent servir de support à des débats[2] ; et puis, comme l'émancipation passe aussi par la culture, plusieurs d'entre nous participent à des activités telles que celles de Los Théâtros[3] ou Los Fralibos[4]…

■ Les SCOP-TI

1 www.boutique1336.fr

2 *Les coriaces sans les voriaces*, Claude Hirsch, 2017. *1336 : des hauts, débats, mais debout*, Claude Hirsch, 2015. *Pot de thé pot de fer*, Claude Hirsch, 2011.

3 Voir la pièce : *1336, histoire d'une lutte.*

4 http://losfralibos.monsite-orange.fr

Un salariat SANS SUBORDINATION ?

Cette contribution vise à faire connaître le modèle que les coopératives d'activités et d'emploi (CAE) cherchent à construire, et les défis auxquels elles sont confrontées, à travers le récit d'expériences de deux membres de Coopaname, l'une de ces CAE.

Isabelle Nony est sociologue, spécialiste du travail social. Elle développe son activité à Coopaname depuis 2014. Elle est associée de la coopérative et membre du conseil d'administration. Noémie de Grenier est membre de l'équipe mutualisée de Coopaname depuis 2008. Associée de la coopérative et administratrice, elle en est aujourd'hui co-directrice générale.

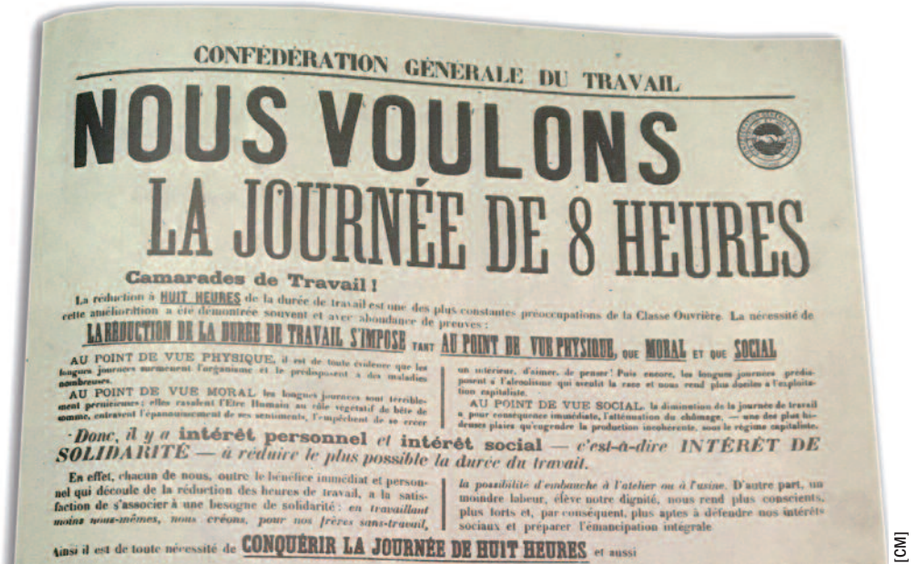

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

NOUS VOULONS
LA JOURNÉE DE 8 HEURES

Camarades de Travail !

La réduction à HUIT HEURES de la durée de travail est une des plus constantes préoccupations de la Classe Ouvrière. La nécessité de cette amélioration a été démontrée souvent et avec abondance de preuves :

LA RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL S'IMPOSE TANT AU POINT DE VUE PHYSIQUE, QUE MORAL ET QUE SOCIAL

AU POINT DE VUE PHYSIQUE, il est de toute évidence que les longues journées surmenant l'organisme et le prédisposent à des maladies nombreuses.

AU POINT DE VUE MORAL les longues journées sont terriblement pernicieuses ; elles ravalent l'Être Humain au rôle végétatif de bête de somme, entravent l'épanouissement de ses sentiments, l'empêchent de se créer un intérieur, d'aimer, de penser ! Puis encore, les longues journées prédisposent à l'alcoolisme qui avilit la race et nous rend plus dociles à l'exploitation capitaliste.

AU POINT DE VUE SOCIAL, la diminution de la journée de travail a, pour conséquence immédiate, l'atténuation du chômage, — une des plus hideuses plaies qu'engendre la production incohérente, sous le régime capitaliste.

Donc, il y a **intérêt personnel** *et* **intérêt social** — *c'est-à-dire* INTÉRÊT DE SOLIDARITÉ — *à réduire le plus possible la durée du travail.*

En effet, chacun de nous, outre le bénéfice immédiat et personnel qui découle de la réduction des heures de travail, a la satisfaction de s'associer à une besogne de solidarité : *en travaillant moins nous-mêmes, nous créons, pour nos frères sans-travail, la possibilité d'embauche à l'atelier ou à l'usine.* D'autre part, un moindre labeur, élève notre dignité, nous rend plus conscients, plus forts et, par conséquent, plus aptes à défendre nos intérêts sociaux et préparer l'émancipation intégrale

Ainsi il est de toute nécessité de CONQUÉRIR LA JOURNÉE DE HUIT HEURES et aussi

[CM]

Dans le cadre du lien de subordination, la bataille pour la réduction du temps de travail ; affiche CGT, 1906

Le salariat a longtemps été considéré comme la situation d'emploi la plus soumise, comme le soulignait Robert Castel[1]. Dépossédé de ses outils (fin du travail à domicile) et de son métier (fin des corporations), l'ouvrier de la révolution industrielle[2] n'avait que sa force de travail à vendre (et ses yeux pour pleurer).

UN SALARIAT SANS SUBORDINATION : UNE VOIE COOPÉRATIVE VERS LA CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE

Cette situation de soumission n'a pas disparu et le contrat de travail reste une subordination. C'est d'ailleurs ce point que relèvent les auto-entrepreneurs, affichant leur soif d'autonomie et d'indépendance. Mais ils en oublient que le salariat c'est aussi la régulation des rapports de force, via le Code du travail, et une protection sociale de qualité conquise de haute lutte et gérée, depuis le milieu du XXe siècle (jusqu'à quand ?), par des organismes paritaires[3]. De fait, aujourd'hui, privés de ces protections sociales et juridiques, un certain nombre de nouveaux indépendants vivent objectivement des situations de soumission au moins comparables, si ce n'est parfois pires, à celles que l'on peut retrouver dans le monde du salariat subordonné.

Salarié ou indépendant, dans tous les cas la financiarisation de l'économie met à mal le travail. Le goût du travail bien fait, les

1 Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale.*

2 Soit vers 1830 pour la France.

3 Jusqu'en 1967, les trois-quart des membres de chaque conseil d'administration de caisses de sécurité sociale étaient des salarié.es élu.es.

[Les films du chat roux]

Image du séminaire de novembre 2018

métiers, le sens, le rapport de forces entre le travail et le capital, tous les indicateurs sociaux et économiques sont au rouge. Pourtant, il suffit de déplacer le regard pour commencer à apercevoir, à la marge, un foisonnement d'expériences qui visent à réinventer le travail, à l'ancrer à nouveau dans des logiques de solidarité, à redonner du sens à nos actions, à reconstruire des collectifs. Le déploiement des coopératives d'activités et d'emploi (CAE) s'inscrit dans ce mouvement : nées dans les années 1990 en réaction au développement du micro-entrepreneuriat, elles cherchent à inventer des formes de travail autonome, démocratique, vecteurs d'émancipation.

L'ÉMERGENCE DES COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOI

Le développement de l'entrepreneuriat individuel

Les problématiques nées avec le développement du micro-entrepreneuriat sont devenues caricaturales avec l'essor des plateformes numériques qui externalisent l'essentiel du travail (type Uber, Deliveroo…). À l'évidence, les fondatrices des coopératives d'activités et d'emploi[4] avaient raison. Elles avaient compris que l'entrepreneuriat individuel, pour des personnes ne disposant ni de capital financier, ni de protections collectives (à l'image, par exemple, des ordres pour les professions libérales), constitue un puissant vecteur de précarisation : l'isolement, le rapport de forces inexistant face aux donneurs d'ordre, l'absence de régulation des prix des prestations, et une protection sociale bien moins avantageuse que celle des salarié.es (voire inexistante sur la question du chômage), laissent toute latitude à l'exploitation par les donneurs d'ordre. Au mépris de ce risque de précarisation massive, dès les années 1990, le slogan « chômeurs, créez votre propre emploi » tient lieu de guide aux politiques de lutte contre le chômage. Le Medef se félicitera quelques années plus tard du fait que l'avènement du statut d'auto-entrepreneur, d'abord pensé comme une manière de faciliter les revenus complémentaires et bientôt adopté comme forme d'entrepreneuriat à part entière, a de fait permis d'en finir discrètement avec le salaire minimum.

Les premières coopératives d'activités et d'emploi naissent au milieu des années 1990. On est encore loin de l'installation d'Uber en France ou du million d'auto-entrepreneurs, mais le développement de l'entrepreneuriat individuel parmi les populations les plus fragiles (chômeurs indemnisés ou non, bénéficiaires des minima sociaux) est déjà préoccupant : la prise de risque est importante, et les échecs (courants en matière de création d'activité) plongent les personnes dans des situations très difficiles. Alors, l'idée qui préside à la création de ces coopératives est simple : proposer à celles et ceux qui souhaitent créer leur activité de rejoindre une coopérative et de développer leur activité en son sein et en qualité de salarié.e, plutôt que de se créer un statut individuel. Il apparaîtra rapidement qu'au-delà de sécuriser le démarrage, c'est une nouvelle forme de travail à part entière qui émerge au sein de ces coopératives.

Les coopératives d'activités et d'emploi : la force du collectif

Si la CAE est une innovation, son principal ressort est bien la solidarité mise en œuvre par le collectif. C'est la personne morale que constitue ce collectif, la coopérative, qui assume la responsabilité juridique de l'ensemble des activités développées par ses membres, ainsi que la responsabilité employeur. Les personnes se salarient dans la coopérative sur la base de leur chiffre d'affaires[5], la coopérative leur permettant ainsi de se rattacher au régime général de la sécurité sociale. La mutualisation d'une partie du chiffre d'affaires permet également d'embaucher une équipe pour assurer le bon fonctionnement de la coopérative (accueil des personnes, accompagnement, animation de la communauté) et de s'acquitter de l'ensemble des obligations légales (tenue de comptabilité, paye, déclarations fiscales et sociales…). Cette mutualisation permet aux coopérateur.es qui développent une activité de se libérer du poids de ces obligations pour consacrer leur temps et leur énergie à trouver des client.es et à pratiquer leur métier.

La coopérative constitue également un cadre dans lequel on peut se rencontrer, réfléchir, échanger, se recommander les un.es les autres, travailler ensemble : c'est bien une communauté de travail, fondée non sur l'appartenance à un métier ou à un secteur d'activité, mais bien sur le fait de partager une même condition de travailleur.e autonome, qui se forge à cet endroit. Enfin, tout ceci n'aurait que peu de sens si ces pratiques ne s'inscrivaient pas dans un cadre démocratique : les personnes ont vocation à devenir associées de la coopérative. Et l'assemblée des associé.es constitue l'instance la plus importante, qui décide des grandes orientations, crée de nouvelles instances, élit en son sein le conseil d'administration.

DES DÉFIS À RELEVER (ENCORE ET TOUJOURS) : L'EXEMPLE DE LA TRANSITION ÉCONOMIQUE

Coopaname aujourd'hui : quelques repères

Née en 2004, Coopaname rassemble aujourd'hui environ 800 personnes qui développent en son sein des activités économiques, seules ou à plusieurs[6], dans des secteurs aussi variés que la formation, l'informatique, l'artisanat, la communication, le paysage, les espaces verts… Le chiffre d'affaires global des activités avoisine les 10 millions d'euros, une somme modeste au regard du

4 Lire notamment à ce sujet l'ouvrage d'Élisabeth Bost, *Aux entreprenants associés. La coopérative d'activités et d'emploi*, éditions Repas, réédition 2016.

5 Le calcul se fait sur la marge brute à Coopaname (chiffre d'affaires déduit des achats de production et de la sous-traitance) ou sur le chiffre d'affaires dans d'autres coopératives. Il représente généralement 10 % du CA.

6 Les marques collectives représentaient en 2017 plus de 15 % de ce chiffre d'affaires.

nombre de membres, qui reflète la diversité des situations et l'absence de sélection sur des critères économiques à l'entrée dans la coopérative. Parmi ces 800 membres, environ 300 sont devenu.es associé.es. Une cinquantaine d'entre elles (et eux) investit tous les ans des mandats au sein des différentes instances : conseil d'administration, comité social et économique, mais aussi comité d'engagement, comité éthique ou encore comité formation. Les mandats de direction générale et de présidence du conseil d'administration sont exercés collectivement (aujourd'hui 3 co-directeur.es généraux, 2 co-président.es du conseil d'administration) et limités dans le temps (2 mandats consécutifs au maximum, soit 6 ans). Dans toutes les instances, les entrepreneur.es-salarié.es[7] sont majoritaires.

En quinze ans, Coopaname, tel un organisme vivant, a vu ses cellules se renouveler sans que sa structure générale soit atteinte. Ce qui signifie qu'il a fallu, en permanence, s'adapter aux évolutions internes et aux pressions du contexte, dans un bricolage pragmatique qui évite les rigidités des positions de principe. L'année 2018 a été marquée par l'aboutissement d'un chantier de longue haleine, autour de la mise en œuvre d'un modèle économique pérenne pour la coopérative, impliquant de revoir l'ensemble des ressources pour gagner en autonomie par rapport aux pouvoirs publics. Explorer cette phase de transition nous semble une bonne manière d'aborder concrètement le fonctionnement de la coopérative, et les grands défis auxquels elle est confrontée.

L'impératif démocratique

16 novembre 2018, Paris XX[e]. Près de 80 coopérateur.es ont décidé de consacrer leur journée à réfléchir au modèle économique de la coopérative, et notamment, au modèle des contributions qui doivent assurer sa pérennité. Qui aurait débarqué dans ce séminaire aurait sans doute eu du mal à saisir l'efficience d'un dispositif où les personnes présentes se déplaçaient sur des axes tracés au sol où on pouvait lire 13 %, 14 %, 18 % d'un côté et, de l'autre, 30 €, 28 €, 32 €. Et pourtant, ce débat mouvant préparé par un groupe de coopérateur.es visait à rendre concrets les différents scénarios envisagés pour faire face à la disparition de subventions perçues jusqu'alors par la coopérative. Il ne s'agissait pas d'utiliser un des derniers avatars des techniques de communication pour faire « avaler » aux sociétaires les décisions prises par le conseil d'administration ou la direction générale, mais bien de préparer la prise de décision qui aurait lieu trois semaines plus tard, en assemblée générale.

Il faut comprendre que les processus démocratiques de Coopaname ne peuvent pas se résumer à ce que prescrivent les statuts, à savoir une assemblée générale annuelle réunissant les associé.es. D'abord, l'ouverture de la coopérative induit que beaucoup de coopanamien.nes sont en cours de développement de leur activité, récemment arrivé.es, et ne sont pas encore associé.es. Ensuite, l'aspiration à d'autres formes démocratiques, et notamment une forte appétence à la coconstruction des orientations mais aussi de l'ensemble des fonctionnements de la coopérative, amène à imaginer des formes beaucoup plus ouvertes. Deux séminaires stratégiques par an, à l'automne et au printemps, réunissent

7 C'est ainsi que la loi désigne les coopérateur.es qui développent une activité autonome.

8 Le CICE, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, est calculé sur a base de la masse salariale. Les coopanamien.nes ont fait le choix d'affecter cette somme au fonctionnement de la coopérative, qui par essence, permet la création d'emplois.

9 Pour en savoir plus sur ce sujet, vous pouvez consulter l'enquête sur les revenus et temps de travail des coopérateur.es : http ://www.coopaname.coop/system/files/file_fields/2017/09/19/enquete-revenus-tps-travail-coopaname-oxalis-web.pdf

10 Vous pouvez retrouver tous ces éléments en ligne sur le wiki : transitioneco.coopaname.coop

11 En 2018, la contribution de chaque activité était de 11,5 % de la marge brute. À partir du 1er janvier 2019, il existe une contribution fixe de 30 € par personne, et la contribution sur la marge brute s'élève à 13,5 %. Il existe des cas d'exonération de la contribution fixe, automatique pour les bénéficiaires des minima sociaux ou sur demande au comité social et économique.

LE CHANTIER DE LA TRANSITION EN CHIFFRES

Réunions du comité de pilotage : 10
Nombre de participant.es : 148 en 2018
Nombre de participations cumulées : 327
Sondage en ligne : 178 réponses
Nombres d'heures de temps collectif : 63 heures
Cumul d'heures passées en collectif : 1 458 heures

toutes celles et ceux qui le souhaitent, associé.es ou pas, pour travailler ensemble les orientations stratégiques de la coopérative. Ces rencontres permettent à la fois de favoriser l'interconnaissance, de faire l'exercice du débat démocratique coopératif, et que toustes participent à la construction des orientations qui seront votées par les associé.es en assemblée générale.

Coconstruction d'un nouveau modèle économique

Depuis 2016, Coopaname est confrontée à l'enjeu de devoir s'inventer un nouveau modèle économique : la baisse des subventions s'accélère, en même temps que s'annonce la fin du CICE dont les coopérateur.es avaient fait une ressource mutualisée[8]. Ces évolutions viennent mettre en danger tout ce qui s'est fabriqué depuis 2004. Un groupe de travail, autour de la commission Modèle économique, se met alors en place. Les personnes mobilisées cherchent à comprendre les ressorts du modèle, à envisager les solutions possibles, et proposent des temps d'échange et de travail ouverts pour permettre une large information et participation des coopérateur.es à ce débat. La tâche est d'autant plus importante que, comme dans toutes les nouvelles formes d'emploi indépendant, les revenus moyens des entrepreneur.es-salarié.es sont faibles[9] : il y a une vraie tension autour de la question des contributions financières. Le groupe rend compte régulièrement au conseil d'administration, qui valide les différentes étapes de réflexion et d'avancées du groupe et organise des temps ouverts à tous.tes.

Les travaux se sont intensifiés en 2018. Au vu de l'importance de l'enjeu et surtout pour que les décisions soient bien prises en conscience par les coopanamien.nes eux-mêmes, les séminaires ainsi qu'une bonne partie des assemblées générales ont été consacrés au sujet de la transition économique. En avril, l'université de printemps a permis un partage des enjeux et une popularisation des mécaniques complexes qui régissent le fonctionnement économique de la coopérative. Il en ressort une confirmation du fait que les coopérateur.es, en ces temps difficiles et à rebours de ce qui se passe sur le plan national, ne souhaitent pas réagir en mutualisant moins, et sont prêts à envisager une hausse des contributions. En juin, des grandes orientations sont votées, qui doivent permettre de poursuivre la mutualisation et le projet commun. Il s'agit d'un côté de mettre en œuvre des expérimentations (fonds de secours, fonds d'investissement, renforcement du compagnonnage coopératif…) pour que la coopérative réponde toujours mieux aux besoins de ses membres, et de l'autre d'augmenter les contributions des activités au fonctionnement de la coopérative. Le séminaire de novembre, accompagné d'une grande campagne sur le sujet (débats locaux dans les différents établissements, diffusion d'un film explicatif, sondage en ligne, wiki[10]…) a permis, en revoyant certaines hypothèses, d'affiner les propositions pour aboutir à deux scénarios, soumis au vote lors de l'assemblée générale de décembre.

L'AG de décembre 2018 a donc pu valablement statuer sur des résolutions qui combinent une nouvelle contribution fixe (pour chaque coopérateur.e qui développe une activité autonome) et une augmentation de la contribution variable (en fonction des résultats de chaque activité)[11]. Cette solution a été retenue parce qu'elle garantit en même temps l'équilibre financier et la capa-

cité pour la coopérative de rester la plus ouverte possible à de nouveaux coopérateur.es, sans que le « droit d'entrée » soit prohibitif.
Tout ce processus a été rendu possible par la réflexion en amont de la coopérative qui essaye au maximum de résister à la verticalité des décisions. Cette préoccupation est aussi incarnée par le fait de rendre collectifs tous les mandats, y compris ceux de présidence et de direction générale. Il ne s'agit pas ici de considérer que Coopaname constitue un modèle démocratique satisfaisant et abouti, mais plutôt, au travers de la description de ce chantier, de montrer comment il est possible d'imaginer des formes de gestion démocratique des entreprises, alliant participation et représentation. Il conviendrait aussi d'approfondir la critique de l'existant : de nombreuses personnes ne participent pas à ces espaces, par choix mais aussi sans doute parce qu'ils sont difficiles à s'approprier. Elles peuvent ne pas se reconnaître dans les décisions ou se sentir en décalage par rapport aux réflexions qui émergent de ces temps collectifs. C'est d'ailleurs une préoccupation majeure du comité social et économique.

Une école de la coopération

La pédagogie a été régulièrement instrumentalisée ces derniers mois (années ?) sur la scène politique nationale pour contourner le débat démocratique : les oppositions et luttes sociales ne seraient qu'une affaire d'ignorance ou d'incompréhension, de manque de pédagogie. Pourtant, une construction démocratique, c'est avant tout un perpétuel apprentissage en commun. La coopérative ne se conçoit pas seulement comme une entreprise, elle se reconnaît aussi dans les principes de l'éducation populaire. C'est l'un des défis posés au modèle économique de Coopaname : comment trouver les ressources pour continuer d'accueillir largement, en laissant aux personnes qui rejoignent la coopérative le temps d'apprendre ?
Coopaname a parfois été qualifiée d'école de la coopération. Ici se mêlent deux dimensions d'apprentissages collectifs : au niveau de mon activité, je vais apprendre à travailler de manière autonome, et au niveau de la coopérative, à en devenir citoyen.ne. J'apprends à gérer et à développer mon activité, seul.e ou avec d'autres, et dans le même temps nous apprenons, ensemble, à être les citoyen.nes de cette communauté de travail, à prendre en conscience les décisions, y compris quand elles ne sont pas faciles comme ce fut le cas à travers le chantier sur la transition économique, pour assurer la pérennité de la coopérative et surtout de son projet.
C'est un couple intéressant entre responsabilité et autonomie qui se joue ici, et que la force du collectif, notamment dans sa dimension apprenante, fait tenir ensemble. Je développe mon activité de manière autonome avec le soutien des autres : par exemple, c'est au travers d'ateliers, d'échanges de pratiques, de groupes de travail spontanés sur un métier, une thématique ou un appel d'offres, que circulent les savoir-faire en matière de relation client, de fixation des prix, d'organisation du temps ou de gestion économique. Et c'est une forte éthique de la responsabilité qui fait que l'autonomie de chacun.e vient renforcer le projet coopératif, et non pas le mettre en danger.
Toute cette complexité est au cœur d'un chantier tel que celui du nouveau modèle économique. Chacun.e a dû dépasser son appréhension à prendre des décisions pour l'ensemble. Il a fallu réussir à penser dans un même mouvement intérêt individuel et pérennité de la coopérative, pour habiter une posture de coconstruction. Si les propositions ont été avancées avec une impulsion importante du conseil d'administration et de la direction générale, les décisions ont bien été prises par l'ensemble des associé.es, à l'issue d'un processus long et exigeant d'appropriation des enjeux. La posture d'entrepreneur.e-salarié.e-associé.e, pour reprendre les termes de la loi, ou plus

[Les films du chat roux]

simplement de coopérateur.e, est loin d'être évidente. La coopération, la confiance, la responsabilité et l'autonomie, qui constituent les piliers de ce que nous faisons, sont en perpétuelle construction. Coopérer, c'est apprendre en permanence à ajuster sa posture pour faire avec les autres.

CONCLUSION

Notre vigilance est toujours en alerte pour préserver ces expérimentations de démocratie vivante. Le risque d'appauvrissement des relations entre les coopérateur.es en raison d'une numérisation grandissante des procédures et d'une difficulté à trouver des locaux adaptés à des rencontres régulières est toujours présent. La taille de la coopérative demeure aussi en question, car le fait de continuer à grossir pour constituer une masse critique qui permette de démultiplier le potentiel des mutualisations est un axe important du projet. Des voix s'élèvent pour s'inquiéter des conséquences de cette croissance sur la qualité de la démocratie, la capacité de chacun.e à s'exprimer, la place de chaque personne. D'autres misent sur le fait que la vitalité démocratique tient aussi au fait de s'adapter sans cesse à de nouveaux formats, et considèrent que la croissance de la coopérative a, jusqu'ici, plutôt constitué un vecteur d'approfondissement de ses fonctionnements démocratiques. Il y a encore des débats en perspective.
Au-delà de la dimension démocratique, la décision de la dernière assemblée générale sur le nouveau modèle économique porte en elle des paradoxes (fruits du contexte) qui restent à évaluer. En effet, l'impact sur les salaires des coopérateur.es sera quasiment nul parce que, en parallèle de l'augmentation de la contribution en interne, se mettent en place d'importantes baisses de cotisations patronales. Ce processus peut donc être analysé comme une réduction drastique de l'échelle de la mutualisation : contribuer plus à la coopérative, moins à la solidarité interprofessionnelle. Conscient.es du fait que l'amélioration de notre condition ne passera pas par un amenuisement de la solidarité, nous avons fait le choix de continuer à mutualiser au sein de la coopérative, en augmentant les contributions des activités, ce qui ne se mutualise plus sur le plan national en raison de la baisse des cotisations. Cette tentative d'enrayer la logique d'individualisation est un moindre mal, et c'est une manière concrète de conserver, et de continuer à construire, des espaces de solidarité. Pour autant, il est difficile de s'en réjouir. Si l'expérience de Coopaname est riche de ce qui se pratique en son sein, elle tient notamment par son articulation avec le régime général de la sécurité sociale, qui donne des droits aux coopérateur.es en solidarité avec l'ensemble des salarié.es. Au-delà de la construction et de la vigilance apportée à la démocratie, Coopaname doit continuer à se soucier du contexte dans lequel elle évolue… et y porter toujours plus intensément sa voix coopérative, pour un salariat sans subordination !

■ Isabelle Nony et Noémie de Grenier

Viome
À THESSALONIQUE

Que penseriez-vous si quelqu'un vous racontait que, dans une Grèce marquée par la crise, il existe une usine autogérée, sans patron et sans hiérarchie ? Vous penseriez que c'est un canular ; ou que l'idée a été émise mais n'a jamais été mise en œuvre. Allez, même si quelque chose de ce genre existait réellement, ce serait temporaire, sans aucun espoir de survie, juste en attendant qu'un nouveau patron reprenne l'usine de façon « normale ». Heureusement, rien de cela n'est vrai.

Kostis Roussos est chercheur au Centre d'idéologie et d'analyse du discours (Grande-Bretagne). Haris Malamidis est membre du Centre d'études sur les mouvements sociaux de la Scuola Normale Superiore, en Italie. Vaggelis Vragoteris, ingénieur chimiste, travaille à VIOME.

[J. Vigne]

Un mur de l'usine VIOME

Commençons par le début. VIOME SA a été fondée en 1982, en tant que filiale du groupe Philkeram-Jhonston SA. Implantée dans la périphérie de Thessalonique, en Grèce du nord, l'usine fabrique des produits chimiques pour le secteur industriel. À cause de la récession économique générale et d'une administration défaillante, la maison mère fit faillite en 2011, abandonnant l'usine VIOME à son propre sort. La seule chose que les propriétaires laissèrent derrière eux fut d'énormes dettes qui comprenaient, bien évidemment, les salaires impayés. Déséspéré.es, et devant la perspective du chômage, les employé.es de VIOME, organisé.es syndicalement depuis 2006, décidèrent collectivement d'occuper les locaux et d'appeler à la solidarité. La raison initiale de cette occupation, au-delà de son importance en tant que moyen de luttes et du symbole, était de s'assurer que le stock et les machines restent dans l'usine, empêchant ainsi les propriétaires de tout liquider.

LES DÉBUTS DE LA COOPÉRATIVE DE VIOME

Un an et demi plus tard, en 2013, avec l'aide d'un grand mouvement de solidarité, les employé.es de VIOME tentèrent un grand pas en avant : se charger eux-mêmes de la production ! Ils et elles mirent en place une coopérative afin d'avoir un statut légal, et l'engrenage de la lutte se mit en marche. Depuis ce moment, au lieu de générer d'énormes profits pour les patrons par l'exploitation des travailleurs et travailleuses, l'usine devint, pour les membres de la coopérative, un lieu de dignité, un lieu de relations professionnelles égalitaires et de rémunérations décentes. La deuxième décision cruciale que prirent les travailleurs et travailleuses en rouvrant l'usine, a concerné le changement de production : VIOME remplacerait sa production initiale par la production de détergents naturels, des écodétergents et des savons à l'huile d'olive, respectant ainsi l'environnement et la santé des humains. Les produits VIOME sont distribués via la succursale d'Athènes et le bureau de vente par correspondance ; mais aussi par un certain nombre de centres sociaux, de squats, de coopératives et de petites épiceries à travers le pays. Ils sont également exportés vers des coopératives à l'étranger.

TRAVAILLER ENSEMBLE

Travailler à VIOME ne ressemble en rien à travailler dans n'importe quelle autre usine. Nous ne pensons pas aller trop loin en décrivant ce qui se passe comme « une création de liens » ; c'est un processus qui établit une intimité vivante entre l'activité professionnelle et la production à VIOME, mais qui également crée une véritable fusion entre la vie de tous les jours et la lutte politique. Les événements qui ont conduit à la création de VIOME, tel qu'on connaît cette entreprise aujourd'hui, peuvent permettre de mieux comprendre toute la force de cette situation. L'occupation et la récupération des locaux de Thessalonique représentent une des plus longues et plus importantes luttes des travailleurs et travailleuses dans l'histoire moderne de ce pays. Par l'occupation des locaux, les travailleurs et travailleuses de VIOME, avec et leurs soutiens solidaires, ont réussi à empêcher la fermeture et la perte d'emplois au milieu d'une monstrueuse crise, marquée par l'austérité et le chômage.

Ils et elles participèrent également de façon active aux manifestations contre l'austérité, apportèrent leur soutien à d'autres travailleurs et travailleuses qui voulaient reproduire leur exemple et développèrent de forts liens de solidarité avec un bon nombre de luttes sociales. Après avoir développé des relations avec le mouvement argentin des « entreprises récupérées », VIOME a adopté le slogan « *Occupez, résistez, produisez* ». Un slogan qui montre l'ampleur de la dimension politique d'un tel projet ; cela pourrait être décrit, non seulement comme un mouvement contre le monde néolibéral dominant, mais aussi comme une pratique pré-figurative qui créé une réelle alternative au « ici et maintenant ». Le mot « mouvement » est particulièrement important. Il est utilisé pour décrire une activité – Occuper ; Résister ; Produire – qui, à un moment et en même temps, émerge en tant que lutte politique contre l'hégémonie néolibérale et créé un futur à notre présent.

Que dire de la viabilité et de la durabilité de tels projets ? Le danger numéro un concerne l'expulsion et la vente aux enchères de l'usine, qui ont été annulées de nombreuses

fois, à la suite d'actions protestataires de la part des ouvriers, ouvrières et membres des collectifs de solidarité. Cependant, ce danger existe toujours. En outre, il y eut également de mauvaises décisions prises et des difficultés internes car le chemin vers l'autogestion était une *terra incognita* pour tous et toutes. Malgré tout, les travailleurs et travailleuses de VIOME ont réussi à survivre ces six dernières années, définissant eux-mêmes et elles-mêmes leur façon de travailler, partageant les succès et les erreurs. En gardant leur usine « vivante », ils et elles n'ont pas sombré dans la dépression qui découle du chômage. L'expérience vécue, l'échange de connaissances avec les autres « entreprises récupérées » et les luttes sociales ont joué un rôle crucial en permettant aux VIOME d'inventer un paradigme alternatif à la façon de travailler ensemble. Depuis les premiers pas de cette entreprise autogérée, les personnes impliquées ont décidé de suivre un modèle qui repose sur deux décisions majeures : la rotation des tâches dans la chaîne de production et un salaire identique pour toutes et tous. Cette nouvelle façon de travailler ensemble est basée sur l'égalité, l'horizontalité et la participation directe des membres à la vie quotidienne de l'entreprise. Ainsi, toutes les décisions – allant de questions sur les procédés de production ou les tâches journalières jusqu'à des sujets plus vastes – sont prises collectivement, surtout dans les assemblées générales hebdomadaires mais également pendant les assemblées matinales quotidiennes.

AU-DELÀ DE L'USINE, DES INFRASTRUCTURES POPULAIRES

Basée sur ces nouveautés organisationnelles et opérationnelles, qui constituent ce que nous avons appelé un nouveau paradigme de travail ensemble, VIOME a réussi, lentement mais sûrement, à augmenter le salaire et à recruter un certain nombre de nouvelles personnes, 24 au total. Tout l'inverse des fortes réductions de salaires et des licenciements qui sont monnaie courante dans les entreprises capitalistes. Ceci a également permis le développement de nouveaux produits, couvrant les besoins du nettoyage basique pour les ménages et les locaux professionnels, tout en améliorant de façon continue la qualité ; là encore, à l'opposé du système capitaliste qui tend à dégrader la qualité sur l'autel du profit. Finalement, au contraire de la logique néolibérale de profit rapide et temporaire qui va de pair avec la production de dettes, VIOME met en avant une perspective de contribution sociale, en créant de nouveaux emplois et en redistribuant les profits à la

société. Cette interaction sociale avec la société et les localités, une interaction qui est basée sur la solidarité, la convivialité et la participation directe, montre de façon évidente la différence entre l'entreprise récupérée VIOME et les lieux de production capitaliste. Comme la commune les a aidés à récupérer l'entreprise, les travailleurs et travailleuses de VIOME ont décidé de partager leur entreprise avec tous les secteurs qui sont proches d'eux. Ainsi, au cœur de l'organisation sociale de VIOME se trouve l'Initiative solidaire – un groupe en soutien aux luttes de VIOME – qui se réunit toutes les semaines et qui est composé d'étudiant.es, de résident.es, d'autres entreprises autogérées et bien sûr des travailleurs et travailleuses de VIOME.

Par ces différentes activités de travail en commun, les travailleurs de VIOME et « la communauté des solidarités » ont réussi à créer une usine toujours ouverte et accessible pour tous ceux et celles qui luttent. Dans ce contexte, beaucoup d'initiatives importantes ont été prises dans cette usine sans patron. Tout d'abord, la Clinique des travailleurs : c'est une clinique sociale et solidaire, dans laquelle les médecins, les infirmièr.es et les psychothérapeutes proposent gratuitement des services de soins holistiques et de base aux VIOME, à leur famille, aux membres d'autres collectivités de travailleurs et travailleuses, mais également à tout citoyen.ne avec ou sans assurance médicale. La Clinique des travailleurs fut la première structure parallèle établie dans l'usine VIOME, un élément de la stratégie mise en place pour encourager la création d'autres projets autogérés à l'intérieur de l'entreprise récupérée. De plus, en 2015, au plus fort de la soi-disant crise des réfugié.es en Grèce, une grande partie des bâtiments a servi de lieu de collecte de matériels de soins d'urgence pour les milliers de personnes qui étaient détenues vers la frontière nord de la Grèce. En outre, depuis la réouverture de l'usine par ses ouvriers et ouvrières, une pléthore d'actions ont eu et continuent d'avoir lieu à l'intérieur de l'espace occupé VIOME : des ventes directes, des concerts, des représentations théâtrales, des présentations de livres, des projections de films par des productions autogérées… VIOME a accueilli la 2e rencontre euroméditerranéenne de l'Économie des travailleurs.es en octobre 2016. Le premier festival en extérieur, qui s'est tenu dans les espaces de VIOME du 12 au 14 octobre, a été organisé par un grand nombre de sociétés coopératives locales autogérées.

L'ouverture sociale de cette infrastructure populaire, comme celle de l'entreprise récupérée VIOME, dégage un horizon de possibilités à partir desquelles on peut repenser et envisager de nouvelles et créatives façons d'organiser le travail et la vie de tous les jours. Ce qui, auparavant, n'aurait pu être qu'un simple lieu de travail en vient à inclure une grande variété de relations sociales et affectives, de nouvelles émotions et solidarités. Non pas communautés utopiques et imaginaires, des initiatives telles que VIOME sont les lieux de réelles luttes quotidiennes, dans lesquelles les gens façonnent leur vie quotidienne, collectivement, à partir de leurs besoins communs. En même temps, ils et elles créent des richesses communes, dans des relations d'égalité, d'attention et d'aide mutuelle. Nous comprenons ces lieux communautaires comme porteurs d'une nouvelle stratégie politique, visant la transformation complète du système social existant.

■ Kostis Roussos, Vaggelis Vragoteris et Haris Malamidis

[J. Vigne]

Octobre 2016, rencontre du réseau de l'économie des travailleurs et travailleuses, à VIOME

Coopcycle
UNE PLATEFORME COOPÉRATIVE

Face aux Deliveroo et autres Uber Eats qui se développent dans le secteur de la livraison de repas à domicile, des coursiers à vélo s'auto-organisent dans de nombreuses villes européennes avec la volonté de maîtriser leurs conditions de travail en s'autogérant. Ces différentes initiatives cherchent à se coordonner autour de Coopcycle, une plateforme coopérative qui propose un logiciel de mise en rapport entre client.es, commerçant.es et livreurs ou livreuses à vélo, dont l'utilisation est soumise à une charte de principes intégrant la démocratie au travail ainsi qu'un statut salarial permettant la meilleure couverture sociale.

Benoit Borrits est un des animateurs de l'association Autogestion*, organisation pour laquelle il a réalisé ce reportage. Il a écrit *Au-delà de la propriété ; pour une économie des communs,* La découverte, 2018 ; *Travailler autrement - les coopératives,* Éditions du Détour, 2017 ; *Coopératives contre capitalisme,* Syllepse, 2015.

* www.autogestion.asso.fr. Voir dans ce numéro « L'association Autogestion », C. Mahieux et R. Neuville, pages 206 à 209

[DR]

[DR]

Chaque jeudi soir, les associé.es de Coopcycle[1] se réunissent dans l'appartement de l'un.e des leurs pour leur réunion de coordination. Des réunions bien suivies de huit à quinze personnes sur une vingtaine de membres dans lesquelles tous les problèmes sont abordés. « *Ce sont des réunions de quatre à cinq heures au bout desquelles on se déteste,* affirme dans un grand rire Kevin, un des initiateurs du projet. *C'est le prix à payer pour rester horizontal.* » Une volonté autogestionnaire clairement affichée dans ce projet hautement militant où les notions d'autonomie et de coordination doivent se conjuguer, ce qui nécessite de construire des rapports de confiance. Lison, une autre participante au projet, confirme : « *La confiance, ça ne se décrète pas, ça s'acquiert. Il nous faut donc mettre en place des procédures. On ne doit pas faire ce que l'on veut mais ce que l'on pense bien pour le groupe. J'aimerais qu'on arrive à construire cette confiance.* »

1 www.coopcycle.org/fr

UN PROJET ISSU DE NUIT DEBOUT

Il faut dire que l'ambition politique ne manque pas à ce groupe de militants et militantes qui s'est connu dans les mobilisations contre la loi travail au printemps 2016. Alexandre, le développeur à l'origine du projet, explique : « *On a senti que, dans ce secteur, les choses bougeaient ; en témoignent la venue des taxis, puis des chauffeurs d'Uber lors de Nuit debout.* » Du côté des livreurs, la faillite de Take Eat Easy la même année a sans doute été un déclencheur dans la prise de conscience de leur précarité : en tant qu'auto-entrepreneurs, ils et elles n'ont pas pu être payé.es pour des courses qu'ils avaient réalisées. Des événements du même type se sont passés dans d'autres pays européens. La jonction entre livreurs et livreuses d'une part, militants et militantes d'autre part, pouvait se faire et s'est concrétisée dans une rencontre à Caen en août 2018 d'une vingtaine de structures de France, de Belgique, d'Allemagne et d'Espagne, autour du projet Coopcycle.

Si Coopcycle est aujourd'hui une association, son objectif est de devenir une coopérative de second niveau, une coopérative dont les membres seront d'autres coopératives. « *Nous voulons que des coopératives locales de coursier.es se fédèrent en mutualisant des services, de la démarche commerciale ou même de l'assurance* », explique Mathis, un autre participant au projet. Le service le plus emblématique de cette démarche est incontestablement le développement d'un logiciel « *de mise en relation entre clients, commerçants et livreurs à vélo* » comme l'indique leur site. Ce logiciel se définit comme « *un bien commun numérique [qui] appartient à tous ceux qui y contribuent (développeurs) et qui l'utilisent (coursiers, restaurateurs)* ».

Si ce site affiche que son utilisation est réservée aux coopératives de travailleurs, la réalité est un peu plus complexe. Pour Colin, un autre participant, « *le modèle de travail est résumé dans la licence de logiciel. Pour l'utiliser, on se doit d'adhérer au principe coopératif qui veut que la délibération se fasse sur une voix par personne et que les livreurs soient salarié.es, ce qui signifie qu'ils cotisent à la sécurité sociale. À partir de là, ils peuvent s'organiser en associations, en CAE, en Scic ou en Scop*[2] ».

Si les coopératives de travail françaises – les Scop – imposent que les travailleurs et travailleuses aient un statut salarial, il n'en est pas de même dans d'autres pays européens – notamment l'Espagne et l'Italie – où ceux-ci ont le statut de « travailleurs indépendants », ce qui signifie qu'ils et elles ont une couverture sociale pour le moins limitée. Quels critères peuvent alors s'appliquer sur l'ensemble de l'Europe ? Pour Kévin, « *ce qui unit ces collectifs est une charte dans laquelle figurent des conditions de travail dignes, un anticapitalisme qui se définit par l'absence de profits et de patrons et donc des valeurs partagées de démocratie au travail et de partage de la valeur qu'il génère entre les membres* ».

[DR]

[DR]

SORTIR DE LA FOODTECH[3]

Comment dès lors faire face aux concurrents que sont les grandes plateformes de livraison à domicile ? Alexandre estime qu'« *on n'est pas en concurrence frontale avec Deliveroo ou Uber Eats : on ne veut pas refaire ce que les autres font* ». Kevin approuve en indiquant que « *le logiciel permet de tout faire, foodtech ou pas. Nous recherchons des marchés de niche. Si nous arrivons à représenter même une faible part du marché, nous détruirons l'illusion monopolistique sur laquelle ce marché est fondé. Nous pourrons mettre en danger les levées de fonds sur lequel le modèle économique spéculatif des plateformes capitalistes repose. Avec un peu de chance, leur effondrement laissera place à une initiative basée sur l'autogestion de la valeur et la propriété commune des moyens de production que nous mettons en place* ». Lison explique que « *le but immédiat n'est pas de concurrencer mais de marcher et de fonctionner. On n'est pas des concurrents… pour l'instant. Le simple fait d'exister sur ce marché est un défi mais également un danger pour le modèle économique des plateformes* ». Il leur faut donc rechercher des synergies et c'est ce que Coopcycle permet grâce à l'échange d'idées entre les différents groupes de coursiers. Une des pistes est de se rapprocher des associations telles que des régies de quartier ou des collectivités locales. « *C'est un peu ce qui se fait déjà à Stains, Lorient ou Bordeaux, indique Colin. À titre d'exemple, nous travaillons avec un restaurant associatif qui réalise des plats de qualité à des prix abordables que nous livrons aux travailleurs de la ZAC du Bois Moussay à Stains. Cette synergie entre une démarche coopérative et des structures semi-*

2 CAE : Coopérative d'activités et d'emploi. SCIC : sociétés coopératives d'intérêt collectif. SCOP : société coopérative et participative (auparavant : société coopération ouvrière de production).

3 Ensemble des *start-up* proposant des outils informatiques dans le secteur de la restauration.

[DR]

institutionnelles pour développer un réseau non lucratif de livraisons face aux plateformes plus solides nous permet de proposer aux travailleurs formés une voie de sortie pérenne dans les coopératives du réseau. »

Les différentes structures locales développent donc des stratégies de contournement des acteurs majeurs de ce marché, ce qui permet de développer une notoriété locale. La question reste donc ouverte de savoir s'il faudra promouvoir des marques locales ou l'identité Coopcycle, dilemme parfaitement résumé par Lison : « *Si on centralise, on développe la notoriété mais on perd l'impact local et cela, les groupes ne veulent pas le perdre.* » Aujourd'hui, c'est simplement « Powered by Coopcycle ».

CONSTRUIRE L'ALTERNATIVE

Changement de décor. Nous sommes dans un hangar au 18, rue Sambre et Meuse dans le Xe arrondissement de Paris au siège d'Olvo[4], une des structures participantes du réseau Coopcycle. À gauche, l'atelier de réparation des vélos, au fond, des matelas bien empaquetés et des fûts de bière, à droite, des vélo-cargos : des bi-porteurs à assistance électrique dont l'avant est un coffre volumineux. Une porte donne sur un petit local vitré : deux personnes devant des écrans visualisent des courses dans Paris. Leeroyd a créé avec son amie cette entreprise qui est aujourd'hui une Sarl : « *J'étais à la fois développeur informatique et coursier à vélo. Je travaillais chez Deliveroo et j'ai vite compris que mon avenir ne se situait pas dans cette entreprise. Nous avons alors investi dans des vélo-cargos qui nous ont permis de proposer à Deliveroo un service spécifique de livraison de repas pour des groupes.* » Afin de ne pas dépendre d'un client unique, il et elle ont alors diversifié leur base de clientèle pour ensuite, embaucher des salarié.es. Leeroyd se décrit comme un passionné de vélo qui préfère le grand air – « *à moins deux degrés, ça réveille !* » – au travail sédentaire que lui imposait le développement informatique. Cela va au-delà du cadre du travail puisqu'il affirme pratiquer le cyclisme le week-end. Il lui fallait donc sortir du marasme du métier de coursier en innovant. Au-delà des simples courses, la logistique a été un élément indispensable du développement de l'entreprise. C'est ainsi qu'Olvo a contracté avec plusieurs sociétés le stockage de leurs produits avant livraison à domicile dans

4 www.olvo.fr

Paris : ils transportent même des matelas à bord de ces vélo-cargos ! Spectaculaire. « *Avec une croissance de 10 % tous les mois, nous n'avons vraiment rien à envier aux start-up !* », ironise le cofondateur.

Ils ont très vite sympathisé avec Hugo, un de leur client qui avait créé une Scop commercialisant des paniers de recettes biologiques. Cette entreprise n'ayant pas fonctionné comme elle le devait, Hugo les rejoint en octobre 2017 avec la volonté de transformer la Sarl en Scop et devient cogérant de l'entreprise. « *Il nous a convaincus qu'Olvo devait être une Scop* », confirme Leeroyd. Pour Hugo, « *passer en Scop est un choix "philosophique", quand on pense que l'on passe un tiers de sa vie dans l'entreprise, il est important que chacun ait son mot à dire* ». Il faut dire que, d'une certaine façon, des pratiques d'autogestion et de polyvalence existent déjà dans l'entreprise. « *Lorsque nous recrutons, nous demandons toujours à trois autres salarié.es de valider notre choix et chacun.e d'eux et elles à un droit de veto, indique Hugo. Par ailleurs, on ne pointe pas mais on est raisonnable sur le temps de travail.* » De fait, tout le monde choisit ses horaires et ce même si, de l'aveu de nos interlocuteurs, « *c'est difficile à certains moments, notamment les samedis matin* ». Pour autant, les fondateurs sont prudents dans leur approche : dans un premier temps, les plus ancien.nes salarié.es deviendront sociétaires, mais l'objectif est bien d'arriver à un taux de sociétariat de 100 %.

On comprend donc les raisons pour lesquelles Olvo est très motivé par le projet Coopcycle, et notamment son logiciel : « *Pour l'instant, on utilise un système propriétaire qui nous coûte 10 000 euros par an* », lâche Leeroyd. Mais au-delà de cet aspect financier immédiat, c'est bien le projet de fédérer des acteurs européens qui construisent un autre rapport au travail dans le domaine de la course à vélo qui motive nos interlocuteurs. Hugo souhaite d'ailleurs lancer dans le réseau européen l'idée d'un label « Livraison responsable » : « *Même dans notre secteur, on doit faire face au Green Washing avec des sociétés qui se prétendent écologiques et ne font que 10 % de livraisons à vélo pour 90 % en fourgonnettes.* »

Les 25 et 26 octobre derniers, une soixantaine de livreur.es européen.nes venu.es de douze pays différents se sont rencontré.es à Bruxelles pour coordonner leurs luttes contre les leaders du secteur que sont Deliveroo, Foodora, Glovo ou Uber Eats. Leeroyd pense que « *cette lutte est vaine. Il faudrait en effet que tous les coursier.es s'arrêtent en même temps* ». Si Hugo estime que « *cette lutte est mille fois légitime* », il estime que « *le contexte d'un chômage à 10 % favorise un climat libéral et individualiste de la société* ». Même son de cloche chez les militant.es de Coopcycle. « *Le modèle économique de ces plateformes fait que les rémunérations ne peuvent que baisser, nous indique Alexandre. Leur démarche est parallèle et il faut construire l'alternative.* » Il concède cependant que c'est loin d'être facile à dire : « *Si vous voulez une galère plus forte, venez avec nous* », ironise-t-il.

Ce projet Coopcycle est donc bien la construction d'une alternative économique face à la domination du marché. « *On s'inscrit dans la continuité du processus de Nuit debout,* indique Kévin. *Nous nous battons pour une qualification du travail qui se détermine autrement que par le marché comme le font Uber Eats ou Deliveroo qui engagent des auto-entrepreneurs. Notre objectif est la qualification du travail abstrait* » et la licence logicielle devient alors « *un outil de qualification du travail du commun.* » Ce qui l'amène à conclure avec un petit sourire : « *Au fond, nous sommes une start-up multinationale anarcho-communiste.* »

■ Benoît Borrits

Lavrio
CAMP D'EXILÉ.ES
autogéré

Cet article est le fruit d'entretiens formels et informels effectués avec des exilé.es kurdes à Lavrio lors d'un convoi de solidarité co-organisé fin octobre 2018 par des syndicalistes de la CGT Énergie et de Solidaires, le Centre démocratique kurde de France (CDKF), avec aussi la présence d'un représentant des Amitiés kurdo-bretonnes. Il est écrit par deux camarades de SUD Éducation 93 et SUD Éducation 31.

Le dernier numéro de la revue internationale Solidaires porte sur le Kurdistan*.

* *Kurdistan*, revue internationale Solidaires n°12, Syllepse, 2018.

[Y. Renoult]

Décembre 2017. Camp en dur

Planté haut sur un mât, le drapeau du PKK[1] flotte au vent au-dessus d'un corps de bâtiments haut de deux étages, évoquant un vieux lycée désaffecté dans la petite ville balnéaire de Lavrio située à environ 40 km au sud d'Athènes. En plein centre-ville, à deux pas du port, l'État grec a construit, en 1947, une cité ouvrière pour des travailleurs de la mine d'argent. Après la fermeture de la mine, cette cité a accueilli des réfugiés russes fuyant le régime soviétique. Depuis 1989, ils ont été remplacés par des exilé.es turcs et kurdes. Ce camp a longtemps bénéficié d'un statut de camp de réfugiés de l'UNHCR[2]. Il a été financé par l'Union européenne pour la protection civile et l'aide humanitaire et le Catholic Relief Service américain. La Croix Rouge internationale y menait une action permanente. Sur la pression de l'État turc, en juillet 2017, le camp a perdu son statut initial, pour ne devenir qu'un camp de transit, sans aucune aide institutionnelle et autogéré par sa population avec l'aide de cadres politiques du mouvement kurde en exil.

« *Nous ne sommes pas ici par plaisir.* témoigne, amer, Sedat, ancien responsable du camp en 2017 aujourd'hui installé ailleurs. *Si dans notre pays il y a la guerre c'est à cause des forces internationales, mais nous ne jugeons pas les peuples d'Europe. Nous aussi nous aimerions*

1 Parti des travailleurs du Kurdistan, fondé en 1978.

2 Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

[Y. Renoult]

Décembre 2017. La petite Shera et sa maman Felek ont quitté le Rojava après que son mari ait été tué par les jihadistes. Ils veulent rejoindre les proches qu'il leur reste dans un pays européen. Felek a étudié 4 ans l'anglais à l'université, puis est retournée au Rojava, à Sere Kaniye avant que la guerre civile n'éclate en Syrie.

vivre dans notre pays. Le besoin majeur est une reconnaissance officielle de ce camp, il y a des personnes des quatre parties du Kurdistan ici. Nous souhaiterions avoir le statut de camp de réfugié.es malgré les attaques de l'État turc. Nous ne voulons pas vivre dans des camps avec des gens qui ont rejoint Daesh. L'État turc a tué en plein cœur de Paris nos trois militantes, nous ne voulons pas que ça se répète ici. Ils ont encore une liste de gens à tuer, nos habitant.es ont encore peur. Et nous voulons les protéger. C'est pourquoi nous voulons ce statut. Le réfugié a un droit, nous demandons aux organisations internationales de nous reconnaître. Les gens qui sont ici ne sont pas des enfants de riches, mais nous tentons tout de même de vivre avec dignité. S'ils pensent que c'est en nous laissant mourir de faim que nous ferons marche arrière, ils se trompent. Je ne veux pas rentrer dans les détails du manque de moyens. Comme toute femme, homme, enfant, bébé, jeune, celles et ceux d'ici ont les mêmes besoins. La nourriture, l'hygiène, et tout ce qu'il faut pour vivre dignement, est-ce que nous avons tout le nécessaire ? Bien sûr que non, mais nous ne voulons pas dramatiser alors qu'il y a la guerre chez nous, que le peuple kurde vit une tragédie. Mettez-vous à notre place, comme chaque citoyen et citoyenne, nous avons le besoin de manger de la viande, de boire du lait. Mais nous essayons de vivre dans des conditions minimales. Je suis ici depuis 5 mois. Au Kurdistan, j'étais responsable du BDP[3] à Bitlis. Ils ont voulu m'emprisonner, et j'ai dû m'enfuir. Peut-être nous ne sommes pas assez courageux pour combattre. » conclut-il avec un sourire amer.

À l'instar de Sedat, on trouve de nombreux élu.es du HDP ou du BDP dans le camp. L'histoire de chaque habitant.e est digne d'un roman. On croise nombre de jeunes ayant dû quitter le Kurdistan, menacé.es de plusieurs années d'emprisonnement, qui pour avoir défendu la langue kurde, qui pour avoir participé à une manifestation, d'autres pour leur engagement politique, culturel, social. Les familles du Rojava sont dans l'ensemble moins politisées. Elles ont fui la guerre, souvent après avoir perdu des proches. Le camp est également un refuge pour plusieurs femmes ayant dû fuir seules avec leurs enfants. Pour tous et toutes, la route est périlleuse. Mohammed raconte : *« Nous avons fui Damas. On est arrivé.es à Cizire[4], ensuite à Qamislo pour le travail. Par la suite on est passé.es au Kurdistan Sud[5] à Duhok et ensuite en Turquie. On a marché plus de 9 heures. Arrivé.es en Turquie, ils nous ont demandé 900 TL[6] pour nous déposer à Istanbul. On est resté.es plus de 15 jours là-bas. On est allé.es à Edirne[7], mes enfants n'avaient plus rien à manger. La police nous a vus, ils nous ont dit "partez, partez d'ici". Ils voulaient juste se débarrasser de nous. Pendant deux nuits, nous sommes resté.es chez quelqu'un, vers 19 heures on a passé un fleuve pour traverser de l'autre côté. On est passé.es ensuite par la forêt. Il faut que tu sois vif, si tu ne l'es pas, tu ne pourras jamais passer. On a beaucoup marché. On est arrivé.es ici depuis 3 mois. Je ne sais pas où nous allons partir. Tant que nous sortons d'ici. Le gouvernement d'Assad m'a condamné à 6 ans d'emprisonnement, si seulement ils me disaient qu'ils ne me condamnent pas, je retournerais tout de suite à Qamislo. »*

Le bâtiment initial peut abriter jusqu'à 400 personnes, familles et célibataires. Ce bâtiment devient vétuste, le béton s'effrite, la plomberie et l'électricité sont dégradées, voire dangereuses, et la chaufferie collective est désormais inutilisable. La municipalité de Lavrio s'oppose à tous travaux de rénovation car elle souhaite récupérer le bâtiment pour y construire un ensemble immobilier touristique, le port de plaisance n'étant qu'à quelques dizaines de mètres. Début 2014, face à l'afflux de réfugié.es, la ville a aménagé, sur un bout du terrain de la décharge municipale de déchets végétaux, un nouveau camp avec 30 « containers-bungalows » pouvant accueillir 150 personnes, essentiellement des familles. Elle l'a ensuite entouré d'une nouvelle décharge, cette fois d'encombrants et de déchets mobiliers, afin d'empêcher une extension avec des tentes. Les bâtiments sont désormais coincés entre les décharges de végétaux et d'encombrants. En 2016, le Camp a récupéré 5 logements dans le bâtiment dit « des Afghans » qui jouxte le bâtiment principal. Ce bâtiment abrite cinq familles syriennes venant d'Afrin et 25 Afghans. Il faut donc désormais parler de Camp (avec un C majuscule) pour désigner cet ensemble de lieux d'hébergement.

[Y. Renoult]

Décembre 2017. Dans le camp, on trompe l'ennui en lisant, en jouant aux échecs ou au tavla, en discutant... Le portable est un élément indispensable, permettant le contact avec la familles, les passeurs (interdits dans le camp), et le divertissement.

3 HDP : Parti démocratique des peuples ; le BDP, Parti des régions démocratiques, est sa composante au Kurdistan.

4 Canton du Rojava, au Nord-Est.

5 Partie du Kurdistan en Irak.

6 900 livres turques, soit environ 150 euros.

7 Ville à la frontière grecque. Le fleuve Maritsa sépare les deux pays.

Par ailleurs, le mouvement kurde s'occupe également de 6 logements dans le squat du City Plazza Hôtel et de 12 appartements dans le squat de la cité de Prosfigika (300 logements autogérés) à Athènes accueillant environ 120 personnes, principalement des hommes célibataires. La capacité d'accueil de tous ces lieux réunis est d'environ 800 personnes. En été, la population diminue à cause des départs. En effet, la Grèce ne constitue pour les exilé.es qu'une étape vers l'Europe du nord. Ces départs sont plus faciles en été, car il est plus aisé de se mêler à la population touristique.

L'AUTOGESTION DU CAMP

Le Camp est géré à l'heure actuelle par un comité de 3 personnes : une représentant les femmes, l'autre la jeunesse, le dernier responsable général. Nour était la seule de cette coordination étroite à avoir été élue au congrès d'avril 2018 car les autres ont tenté « leur chance », comme il-elles disent, et ils-elles ont réussi. Lors des départs en Europe, il arrive que les responsables partent, et alors ils et elles sont remplacé.es, sans élections, comme en témoigne un cadre du PKK en responsabilité dans le camp. Le confédéralisme démocratique estime que la jeunesse et les femmes sont les 2 forces dynamiques de la société, elles se réunissent donc en congrès à part. Il y a en outre des responsables dans les domaines suivants : le dépôt d'aliments, la sécurité, les affaires techniques.

Les responsabilités au sein de la structure de Lavrio

➜ Responsable des femmes : des réunions non mixtes sont généralement organisées pour discuter de problèmes propres aux femmes. Lorsque nous sommes allé.es à Lavrio, nous avons vécu une réunion en non-mixité à notre demande.

➜ Responsable de la jeunesse : cette personne s'occupe des manifestations. Sont considéré.es jeunes, les personnes qui ont jusqu'à 28 ans.

➜ Responsable général : elle est en lien avec le Conseil démocratique kurde en Grèce, pour l'accueil des nouveaux et nouvelles arrivant.es. Elle mène une enquête sur les personnes qui souhaitent être accueillies

Cafétéria du camp

[Y. Renoult]

[Y. Renoult]

➜ Responsable du dépôt : notamment de nourriture. Elle est chargée d'attribuer les quantités de nourriture et la distribution alimentaire a lieu tous les mercredis.

➜ Responsable de la sécurité (notamment vers l'extérieur) : des tours de veille sont mis en place de minuit à 4 heures du matin puis de 4 heures à 8 heures du matin.

Responsable interne : elle fait le tour des familles.

➜ Responsable technique et logistique.

Toutes ces personnes responsables sont les porte-parole des commissions qui portent le même nom. Il y a également des commissions qui peuvent être temporaires, comme la commission « culture » ou la commission « enfants ».

Les chambres du bâtiment en dur font de 12 à 25 m². Leur attribution dépend du nombre de personnes qu'il y a dans la famille, donc du nombre d'enfants. Une attention est également portée aux malades, notamment aux conditions de la chambre (humidité). Le camp de containers accueille principalement des familles, même si quelques hommes seuls peuvent occuper des tentes. Les chambres des célibataires, composées de 8 lits, s'auto-organisent. Elles désignent un porte-parole, un trésorier qui collecte entre 5 et 10 euros par personne pour faire les courses pour la chambre, généralement au marché près du camp. Les femmes seules habitent au 2e étage qui leur est dédié. Elles ne prennent pas de tour de garde.

Une réunion hebdomadaire est organisée. Elle permet d'évoquer les problèmes de la gestion quotidienne – qui prépare le petit-déjeuner et quand, qui nettoie la chambre,… – et de désamorcer les conflits qui ne manquent pas de surgir dans la promiscuité, et l'inactivité forcée. Mais c'est aussi un espace de dialogue important pour les exilé.es, qui peuvent y exprimer leurs doutes, leur mal-être, demander du soutien aux autres. Tous les porte-parole des chambres se réunissent tous les 15 jours. Elles et ils sont habilité.es à prendre des décisions et résoudre les problèmes rencontrés, de façon autonome. Lorsqu'un conflit perdure, ils et elles s'adressent à la coordination.

Les chambres ne comportent pas de lieux d'hygiène. Il y a des toilettes collectives à chaque étage. Les douches sont dans un container installé dans la cour. Pour se doucher, des tours sont mis en place : les femmes ont accès aux douches de 8 h à 14h et les hommes de 14 h à minuit.

Une distribution alimentaire a lieu chaque mercredi, pour laquelle il n'est pas tenu compte des revenus mais seulement du

nombre de personnes du ménage. Les drogues, dont l'alcool, sont interdites. Cela pour éviter les bagarres dans la structure.
Le comité jeunesse tente également d'organiser des activités. Des sessions de discussions/débats autour de textes politiques sont organisées de temps à autre, quand quelqu'un a la volonté de le faire. Les mois qui passent sont rythmés par les différentes célébrations ou commémorations liées au mouvement kurde. Au sein de la structure de Lavrio, il n'y a pas que les exilé.es membres ou proches du PKK, il y a aussi le MKP[8], le MLKP[9]. Chaque parti politique gère son mouvement, des chambres leur étant attribuées accueillant leurs militant.es de manière prioritaire. Le dépôt est commun à toutes et tous. Au sujet des religions, les habitant.es de la structure de Lavrio disent ne pas avoir de discussions particulières à ce sujet, chacun.e pratique sa religion dans son espace, dans sa chambre.
Suite à la fermeture du dispensaire de la Croix Rouge, le Camp a mis en place une infirmerie gérée par un exilé installé depuis longtemps en Grèce et vivant en dehors du camp, qui garde des liens avec l'hôpital de Lavrio ; ceci permet l'intervention militante de médecins de l'hôpital. Par ailleurs, le centre communautaire autogéré de santé d'Adye du quartier d'Exarcheia à Athènes vient tous les 15 jours assurer des consultations. Cela fonctionne relativement, tant bien que mal à cause de l'insuffisance de petit matériel et de médicaments. Des enfants sont scolarisés dans les classes ordinaires de Lavrio, désormais en nombre restreint à cause de la fermeture des classes d'intégration.
Malgré l'interdiction qui leur en est faite, certain.es réfugié.es travaillent clandestinement, en particulier dans l'agriculture. D'autres vont à la pêche et plusieurs jardins potagers ont été créés. Si les besoins en épicerie de base sont à peu près couverts grâce à des associations caritatives, (en particulier, les « convois solidaires » internationalistes et aussi les églises évangélistes d'Europe) les manques sont évidents en produits frais (produits laitiers, fruits et légumes, viandes,…). Les besoins sont importants en matière de produits d'entretien pour les locaux (détergents, désinfectants).
Les habitant.es de la structure de Lavrio disent avoir la sensation de « pouvoir » sur leurs vies et de ne pas avoir été habitué.es à vivre ce système de démocratie, reposant sur l'autogestion à la base. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres camps gérés par des organisations étatiques, cela leur permet de se sentir davantage actrices et

[Y. Renoult]

Décembre 2017. Commémoration du massacre de Roboski.

[Y. Renoult]

Pour se nourrir, le camp ne peut compter que sur les aides de groupes militants ou d'ONG

acteurs de leur parcours ; elles et ils ne sont pas infantilisé.es dans leur quotidien par des ONG ou par l'État grec. Plus que les conditions de vie précaires, le plus dur est de subir l'attente et de lutter contre l'ennui qui s'installe ainsi que le sentiment de ne pas maîtriser le cours des événements. L'auto-organisation leur fournit une occasion de reprendre prise sur celui-ci. Néanmoins, le rapport toujours fluctuant des autorités grecques au camp et les solidarités aléatoires rendent difficile de se projeter au-delà d'une gestion du quotidien.

Fin 2018, la situation était critique, aucune livraison solidaire n'ayant été effectuée depuis fin octobre aux habitant.es. Les annonces de l'État turc, début 2019, d'une offensive sur le nord de la Syrie laissent à craindre l'arrivée massive d'exilé.es, comme au moment de l'attaque sur Afrîn. Le Camp a donc plus que jamais besoin d'une solidarité internationale concrète et d'un soutien politique.

Des camaradEs de SUD Éducation 93 et 31

8 Parti communiste maoïste de Turquie et du Kurdistan du nord.

9 Parti communiste marxiste-léniniste (Turquie).

INDUSTRIE AUTOMOBILE qui conduit ?

Le marché du secteur automobile est aujourd'hui dominé par une poignée de multinationales qui développent des stratégies mondiales de production comme de commercialisation. De ce point de vue, il est difficile de penser la socialisation de ce secteur économique au travers d'une nationalisation ou d'une hypothétique transformation en coopérative. Par ailleurs, ce secteur a une importance stratégique majeure vis-à-vis de l'enjeu écologique que représente le réchauffement climatique. Pour initier une réflexion sur le contenu d'une telle socialisation, plusieurs organisations, dont l'Union syndicale Solidaires, ont organisé un débat à partir de l'exemple de Renault. Le texte présenté ici était une introduction à la discussion.

Cadre au Technocentre Renault de Guyancourt, Marc Tzwangue a été secrétaire du syndicat SUD local jusqu'en 2017. Il est cosecrétaire de l'union SUD Industrie depuis 2017 et membre de la commission internationale de Solidaires.

RiMaflow, ancienne usine de pièces automobiles de Milan : les anciens salariés ont développé un plan de reconversion de l'usine vers des activités de recyclage, de conditionnement de produits alimentaires ainsi que des espaces de culture et de vie.

[DR]

On ne va pas parler ici de la « socialisation/récupération/appropriation sociale », sous quelque forme que ce soit, d'une petite entreprise en dépôt de bilan ou sacrifiée par un grand groupe ; mais de multinationales puissantes, implantées dans le monde entier et regroupant, de différentes façons capitalistiques, d'autres constructeurs eux-mêmes multinationaux.

Commençons par une petite citation sur le sujet de Rosa Luxemburg, dans sa polémique avec le révisionnisme de Bernstein : « *Les coopératives, et d'abord les coopératives de production, sont des institutions de nature hybride au sein de l'économie capitaliste : elles constituent une production socialisée en miniature qui s'accompagne d'un échange capitaliste. Mais dans l'économie capitaliste, l'échange domine la production ; à cause de la concurrence il exige, pour que puisse vivre l'entreprise, une exploitation impitoyable de la force de travail, c'est-à-dire la domination complète du processus de production par les intérêts capitalistes. […] D'où, pour la coopérative de production, la nécessité, contradictoire pour les ouvriers, de se gouverner eux-mêmes avec toute l'autorité absolue nécessaire et de jouer vis-à-vis d'eux-mêmes le rôle d'entrepreneurs capitalistes.*[1] » Il est important de répondre à quelques questions pour savoir de quoi on parle, quant à l'appropriation

1 Pour m'aider dans cette réflexion, je me suis appuyé en partie sur un article qui a le mérite de mettre les pieds dans le plat : « Entre crise économique et crise écologique, l'industrie automobile a-t-elle encore un avenir ? » de Lars Henriksson, syndicaliste à Volvo cars à Göteborg (Suède).

Peugeot, affiche de mai 68

sociale du secteur automobile et, par voie d'extension, de multinationales du secteur privé d'un secteur clé de l'économie. Je vais résumer cela en 5 questions et leurs déclinaisons qui sont, pour moi, à la base de notre réflexion commune et des enjeux qui nous préoccupent.

Quels sont les acteurs de la socialisation ?

➜ Les salarié.es de l'entreprise donneuse d'ordres (jusqu'où ? Ouvriers, techniciens, cadres, cadres supérieurs ?), avec un possible risque de reproduction hiérarchique ?
➜ Et surtout comment gérer les compétences des uns et des autres ?
➜ Les travailleurs et travailleuses en général, avec la mise en place de conseils de salarié.es au niveau de la branche, de la région, du pays ?
➜ La population, au niveau local, régional, national ?
➜ Et quid de l'international ? Car les multinationales sont implantées dans de nombreux pays. Que deviennent les travailleurs et travailleuses de ces différents pays ? Ont-ils/elles leur mot à dire ? Et les sous-traitants ?

Que socialise-t-on ?

➜ Les entreprises socialement irresponsables ? La liste est longue. Ne le sont-elles pas toutes ?
➜ Les entreprises en difficulté (avec reprise par les salarié.es). Beaucoup d'exemples en ce moment ! Les entreprises en bonne santé ?
➜ Les secteurs clés de l'économie ? Mais encore faut-il les définir : Du secteur privé ? Le secteur public a-t-il besoin d'être (re)socialisé ? Ce qui apparaît dans la plupart des réflexions, c'est que l'appropriation sociale des secteurs clés de l'économie, comme le secteur automobile, concerne de plus en plus des entreprises, des multinationales du secteur privé. Et en ce qui concerne le secteur privé (d'ailleurs de plus en plus imbriqué dans celui du public), les secteurs de l'énergie, du transport et de l'industrie sont incontournables.

Comment le fait-on ? Comment socialise-t-on ?

➜ Par la nationalisation ? Comme en 1981/1982 ? Mais nous parlons aujourd'hui d'appropriation sociale, de socialisation et non de nationalisation. Pourquoi ? Parce que nous devons intégrer le bilan des expériences passées, de ce que les nationalisations effectuées dans les pays capitalistes ont révélé comme impasses. La RNUR[2] en est un bon exemple…
➜ Par la négociation débouchant sur une cogestion sur le modèle allemand ? Cela semble être la voie suivie par Macron avec les comités sociaux et économiques (CSE).
➜ Par l'expropriation des actionnaires ? À partir d'une lutte locale, nationale, internationale ?

Pour faire quoi de ces entreprises socialisées ?

➜ Pour être meilleurs que les capitalistes ?
➜ Plus rentables, plus sociables ?
➜ Pour mieux redistribuer les profits, de façon plus équitable ?
➜ Pour être plus écologiques ?
➜ Pour planifier démocratiquement l'économie ?
➜ Pour changer la société ?

Et, dernière question

➜ Que faire… De l'industrie automobile et de son impact sur l'écologie ?
Les trois premières séries de questions sont, en elles-mêmes, porteuses de réponses assez claires, si tant est qu'on se place dans la perspective émancipatrice qui est la nôtre. La dernière interrogation va être ici développée…

ON PARLE BEAUCOUP DE CRISE ÉCOLOGIQUE

Mais quels sont les rapports entre industrie automobile et crise écologique ?

L'industrie automobile est le parfait exemple du productivisme aberrant du système capitaliste, qui continue à vendre en masse des bagnoles alors que le pétrole devient rare et cher, et que notre air devient irrespirable. On ne peut ignorer non plus les impacts sanitaires du trafic routier sur la santé humaine (sans parler des accidents de la route), notamment du fait de la pollution aux particules fines causées par la combustion d'énergies fossiles. Cette pollution serait en France la cause de 40 000 morts prématurées.
La place qu'occupe l'automobile dans nos vies et dans nos espaces urbains est une autre donnée tout à fait structurante. Le coût de l'entretien d'une voiture individuelle pour un ménage est tout simplement délirant : jusqu'à 25 % du salaire annuel moyen soit plus de 400 heures de travail. « *En tant que moyen de transport quotidien, la voiture individuelle est manifestement irrationnelle […]. Toute la logique de la société bourgeoise favorise d'ailleurs toujours des solutions axées sur la propriété privée et sur la vente de marchandises plutôt que des solutions axées sur la satisfaction des besoins et sur les services publics.*[3] »
L'industrie automobile est également un parfait exemple de la casse humaine et de la pénibilité du travail car les « bons résultats » de PSA, de Renault, etc. s'accompagnent de cortèges d'intérimaires, d'une augmentation des cadences, du travail de nuit et les dimanches, d'un chantage à l'emploi et aux délocalisations. « *Cela provoque la désagrégation des collectifs de travail et militants. En même temps, les conditions de travail se dégradent avec l'intensification du travail, la suppression des temps de pause, la multiplication des outils de contrôle, la mise à mal de la séparation temps privé-temps professionnel, le développement du travail de nuit, du travail posté, la taylorisation du travail administratif et commercial. L'individualisation du travail et de la rémunération, la précarisation de l'emploi, engendrent souffrance et stress jusqu'au suicide, sans que se développent les ripostes collectives suffisantes.* » Il y a un lien très clair entre augmentation de la productivité, nouvelles méthodes de management et souffrance au travail, jusqu'aux gestes les plus désespérés. C'est cela aussi, le bilan d'une industrie qui n'est pas au service des intérêts du plus grand nombre.
Ce système nous réduit à l'état de machines : les salarié.es de l'automobile payent très fort le prix de la surproduction. Aucun miracle technique ne permettra de se sortir de cet univers de la concurrence capitaliste et aucun miracle technique ne viendra résoudre l'aberration écologique et économique d'un système de surproduction et de gaspillages avec des cycles de

2 RNUR : Régie nationale des usines Renault, créée par nationalisation des usines Renault, en janvier 1945.

3 « Entre crise économique et crise écologique, l'industrie automobile a-t-elle encore un avenir ? », Lars Henriksson.

PSA : NOS ANALYSES ET NOS PROPOSITIONS…

Quelle voiture du futur ?

Les choix technologiques des nouvelles motorisations sont ouverts. Du fait des conséquences de l'automobile sur l'environnement et sur l'espace urbain, ce ne sont pas aux seuls constructeurs automobiles de décider. La nécessité de réduire la consommation des énergies fossiles implique une réorientation technologique.

Tout le monde tâtonne entre voiture électrique ou hybride. Les investissements en chaîne que cela suppose méritent d'être débattus. La question des batteries, par exemple, est essentielle. Quels investissements pour produire une technique augmentant l'autonomie, celle au lithium-air actuellement à l'étude par des chimistes britanniques ou d'autres ? Qui va payer les bornes de rechargement, les collectivités publiques ou les constructeurs ? Quel matériau utiliser pour réduire la consommation d'énergie ? Et quelle technique de remplacement des batteries avant l'épuisement des métaux rares les composant ? En cas de motorisation électrique, l'utilisation de matériaux plus isolants que l'acier ou l'aluminium, est posée. BMW et Audi expérimentent l'usage du carbone pour des productions de série. Aujourd'hui, 20 % de la masse totale d'un véhicule usagé n'est pas recyclable ou valorisable et finissent en déchets industriels alors que l'objectif européen prévu pour 2015 est de 5 %. Le recyclage des véhicules usagés doit faire partie des études d'impact lors de la construction des véhicules et notamment pour les plastiques utilisés.

Nos propositions

Face au diktat de PSA et au manque d'ambition du gouvernement, les salariés.es et les organisations syndicales du groupe peuvent devenir un exemple pour tous les salarié.es menacé.es de plans sociaux en se mobilisant pour imposer d'autres choix.

Le site d'Aulnay doit être maintenu. Au-delà des déclarations d'intention, le gouvernement doit prendre des mesures concrètes ; la situation actuelle montre l'urgence de ne pas laisser les intérêts privés d'une minorité définir la politique du groupe PSA. L'entrée de l'État au capital, par exemple à la hauteur de 20 %, permettrait de mettre en avant d'autres solutions, comme obliger la famille Peugeot à investir un milliard d'euros en contrepartie des aides publiques reçues. L'État doit d'ailleurs, de la même manière, peser sur les décisions à Renault.

Un débat doit s'ouvrir avec les salarié.es concernés mais …

fabrication aux quatre coins du monde, avec des produits à « obsolescence programée », etc. Il n'y aura donc pas non plus de miracle social tant que l'objectif de ces productions sera les profits et la productivité avant d'être la satisfaction des besoins sociaux dans le respect des équilibres écologiques.

PEUT-ON PRODUIRE AUTRE CHOSE AUTREMENT ?

Mettre en place une planification écologique ?

Dès maintenant, faire le choix d'une sortie maîtrisée du tout bagnole/pétrole, comme nous proposons une sortie du nucléaire, doit être notre objectif. Nous devons le dire tranquillement. Le dépérissement de l'usage de la voiture, ou du moins les conditions d'accès au carburant, vont devenir de plus en plus prégnants et de plus en plus inégalitaires. Il faut donc entrer en campagne pour exiger le développement des transports collectifs et leur gratuité : c'est une voie pour la conversion de l'industrie automobile en production socialement utile et écologiquement soutenable. Ce thème permet de faire le lien avec les quartiers populaires, les campagnes délaissées. Il est éminemment social et écologique. Il parle aussi de justice territoriale et d'un autre rapport aux déplacements et à l'organisation de la vie.

Tout comme nous revendiquons une mise sous contrôle de la filière énergétique, avec la réquisition des profits et des moyens de production de grands groupes comme Total, nous devons exiger que la production des modes de transports se fasse sous contrôle de la population et des salariés, dans le respect des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre responsables du cataclysme climatique. Ce raisonnement implique une transformation révolutionnaire écosocialiste de la société. C'est une rupture avec une vision productiviste portée notamment par une grande partie du syndicalisme dominant en France.

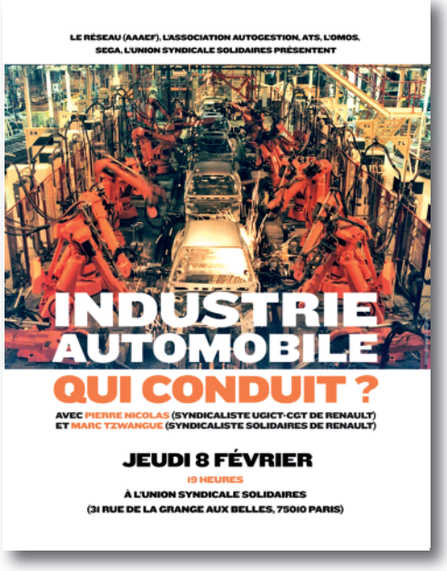

POUR UNE SOCIALISATION/RECONVERSION ÉCOLOGIQUE DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

La socialisation/reconversion écologique de l'industrie automobile passe par l'appropriation collective des moyens de production ou de services qui doit s'inscrire dans un projet global de transformation sociale et d'émancipation. Pas de solution sans penser à la reconversion de l'industrie automobile ! La « voiture verte » est une illusion et les agro-carburants ne sont pas la solution. L'industrie automobile a une expertise dans la logistique, l'ingénierie de production et de la conception à la production, qui pourrait être appliquée à tout autre type de production. Les processus complexes mis en œuvre aujourd'hui dans l'industrie automobile pourraient être appliqués à la production d'éoliennes et d'autres équipements pour la production d'énergie renouvelable, de tramways, de trains, d'autres véhicules et de systèmes pour des organisations de transport durable et une nouvelle approche de la mobilité.

La défense et la préservation des postes de travail nécessitent l'élaboration de contre-

… aussi avec l'ensemble de la population sur les questions de la socialisation, du contrôle des salarié.es sur ce qu'ils et elles produisent, sur l'utilisation de la plus-value dégagée, sur les investissements utiles à la société… Ces questions se posent pour la filière automobile comme dans les autres secteurs productifs.
Les salarié.es doivent être protégés des aléas des restructurations dues aux évolutions de la filière automobile. Pour cela, un fonds financé par le patronat de la branche doit permettre aux salarié.es de garder leur rémunération, leur protection sociale et plus globalement l'ensemble de leurs droits sociaux, pendant le temps nécessaire pour retrouver un emploi comparable, et prendre en charge le financement de leur éventuelle reconversion.
À l'échelle nationale et européenne, il faut engager un débat démocratique sur l'avenir, la transformation de l'industrie automobile selon des choix technologiques décisifs du point de vue écologique et de l'espace urbain.
Au-delà du cas de PSA et de la filière automobile, le gouvernement doit engager des réformes visant à donner plus de droits aux travailleurs et travailleuses. Il faut notamment instaurer pour les représentants et représentantes syndicaux un droit de veto suspensif sur les licenciements collectifs. Solidaires revendique la création d'un nouveau statut du salarié garantissant la pérennité des droits et acquis sociaux. La responsabilité collective du patronat doit être reconnue, notamment par la mise en place d'un fonds patronal finançant le maintien des salaires dans la période de reconversion ou de formation, avec obligation de résultat, sans limite de délai, des reclassements.
Il faut également poser la question de la réduction du temps de travail avec embauches correspondantes et amélioration des conditions de travail. C'est une nécessité face à l'augmentation de la productivité, aux nouvelles technologies et à la montée du chômage […]

■ Extrait d'un texte, de septembre 2012, de l'Union syndicale Solidaires et de Solidaires Industrie, concernant la fermeture de PSA Aulnay

plans alternatifs visant une reconversion écologique qui devront intégrer des questions telles que :
➜ le développement et la faisabilité technologique de l'évolution des nouveaux produits ;
➜ l'impact écologique pour fabriquer ces produits ;
➜ la recherche de l'innovation pour une plus grande utilité sociale ;
➜ la redéfinition des rapports sociaux dans l'entreprise et la branche ;
➜ l'organisation du travail, le transfert des « savoir-faire » et la remise en cause des savoirs morcelés.
Cette socialisation/reconversion doit aussi passer par une démocratie autogestionnaire autour de l'entreprise :
➜ la démocratie comme révélatrice des conflictualités dans l'élaboration d'un projet commun ;
➜ l'accès à l'information, ce qui implique l'ouverture des livres de comptes et le contrôle des investissements ;
➜ de nouvelles formes d'organisation et d'expression des travailleurs et travailleuses : des conseils d'atelier au conseil d'entreprise ;
➜ mieux définir le rôle des experts et contre-experts (associations de chercheurs, économistes, syndicalistes, etc.) ;
➜ Et surtout l'intervention de la population concernée, des mouvements politiques et écologistes, des mouvements syndicaux.

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE EST UN OUTIL FANTASTIQUE ET POLYVALENT

Il n'est pas fatalement lié à la fabrication d'automobiles

L'industrie automobile doit changer de trois façons :
➜ Elle doit passer du privé au public et être socialisée.
➜ Elle doit passer de la route vers le rail et les transports collectifs.
➜ Elle doit être au service d'une nouvelle approche de la mobilité dans un contexte de transition écologique.

Loin d'être une utopie, la reconversion et la socialisation de l'industrie automobile représentent une perspective pratique.
C'est une industrie extrêmement flexible. Ce n'est pas un hasard si l'industrie automobile a été la seule branche de l'industrie américaine à avoir été complètement reconvertie à l'effort de la seconde Guerre mondiale. Quelques mois seulement après Pearl Harbor, les chaînes de montage de Détroit ont cessé de produire des voitures privées et ont commencé à produire tanks et avions. Donc, aujourd'hui, pourquoi pas des trains, bus, etc. ?
En bref, l'industrie automobile n'est pas une mine de charbon. C'est un mécanisme souple de production que la société pourrait utiliser pour produire presque n'importe quel type d'équipement technique sur une grande échelle.

EN GUISE DE CONCLUSION

Initier des débats et des réflexions communes est important, mais les solutions viennent, viendront, dans le bouillonnement de la lutte. Les salarié.es, les populations lorsqu'elles sont en lutte voient leurs capacités créatives enfin émerger des carcans de la société capitaliste. Mais si l'on peut et doit critiquer les expériences multiples qui ont déjà eu lieu dans diverses circonstances et dans divers pays, ces expériences d'appropriation sociale d'entreprise ont le mérite de montrer ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Que l'on n'est pas dans l'utopie. Qu'une autre société est possible.

■ Marc Tzwangue

La revue *Autogestion*
OBSERVATOIRE DES MOUVEMENTS D'ÉMANCIPATION

En France, la revue *Autogestion a une place particulière dans l'étude, la réflexion, la transmission et la critique de ce thème. La lecture de ses sommaires en donne un aperçu**. Pour aller au-delà, nous avons choisi de reprendre un texte*** de Claudie Weill, décédée alors que nous commencions à travailler sur ce numéro.**

Née pendant l'Occupation, enfant cachée** au Chambon-sur-Lignon pour échapper à l'extermination, Claudie Weill avait été de l'aventure de la revue *Autogestion*, puis des comités de rédaction de *L'Homme et la société et de Matériaux pour l'histoire de notre temps*, également impliquée dans le Groupe de recherche sur les mouvements étudiants et le réseau sur l'histoire des migrations étudiantes. Elle est décédée le 29 septembre 2018. Le meilleur hommage que nous pouvons lui rendre, c'est de faire vivre et faire connaître son œuvre*****.**

* *Autogestion*, puis *Autogestion et socialisme*, puis *Autogestions*.

** http://archivesautonomies.org/spip.php?article3398

*** Initialement paru dans la revue de la Ligue des droits de l'Homme.

**** Manifeste des enfants cachés : http://www.ujfp.org/spip.php?article5421

***** Les éditions Syllepse ont publié *Les Cosmopolites : Socialisme et judéité en Russie* (2004), réédité grâce à elle, avec une préface inédite, le livre d'Otto Bauer, *La Question des nationalités* (2018), et elle était en train de réviser l'édition française de *Friedrich Engels* et "*Les peuples sans histoire*" de Roman Rosdolsky. Elle avait accepté de mettre en œuvre une réédition enrichie de *L'Internationale et l'autre : Les relations inter-ethniques dans la IIe internationale* qu'elle avait publiée en 1987.

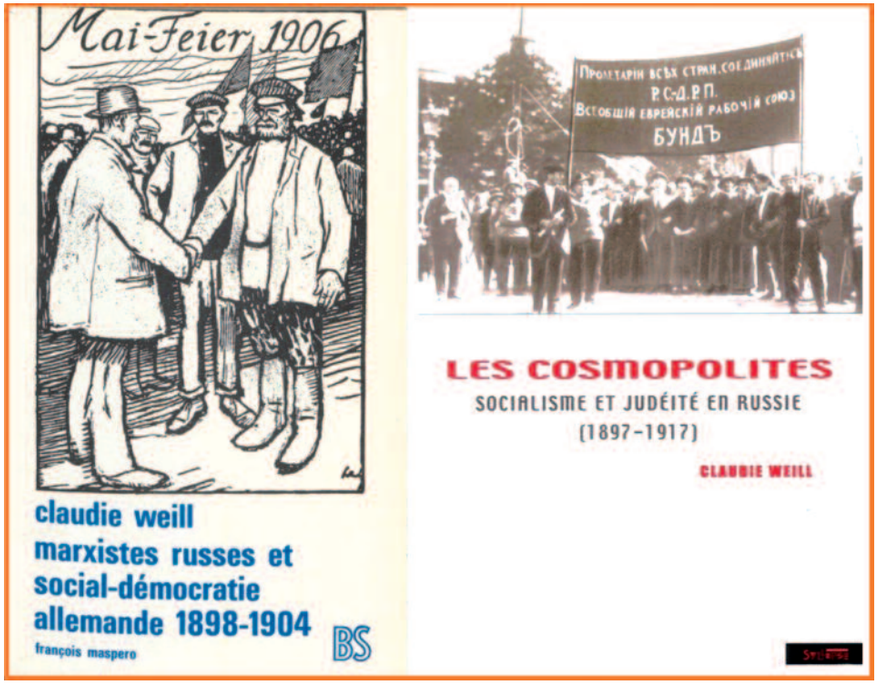

« En dépit de la multiplicité des interprétations qui en ont brouillé les contours au point qu'on a parfois l'impression qu'il y a autant d'acceptions que de locuteurs, chacun présentant ses propres réticences, voire ses phobies, l'autogestion est une figure centrale du mouvement d'émancipation tout au long du XXe siècle. Dans la continuité des débats et controverses au sein du marxisme ou entre marxistes et populistes à la fin du XIXe siècle, ses modèles ont été le mir en Russie, la commune paysanne, à partir de la vision d'un communisme primitif largement mythifié. Puis, de la Commune de Paris aux comités d'action, en passant par les soviets, les conseils ouvriers, les commissions ouvrières, etc., l'autogestion a sans cesse rejailli selon des modalités différentes avec pour objectif la prise en main de leurs destinées par les intéressés eux-mêmes, que ce soit à l'usine ou dans la cité, comme forme de démocratie directe. Par exemple, à la veille de la révolution de 1905, se situant dans le sillage de Marx, le social-démocrate russe Pavel Axelrod, dans sa polémique avec les bolcheviks, parlait d'auto-développement, d'auto-éducation, d'auto-activité (qu'exagérément optimiste, il voyait réalisés dans le mode de fonctionnement de la social-démocratie allemande), termes qui se rejoignent dans la

notion d'autogestion. Dans le champ sémantique germanique, en particulier social-démocrate, son équivalent – *Selbstverwaltung* – servait, de manière plus restrictive, à qualifier la démocratie locale tandis qu'associée ou opposée à la participation et à la cogestion, elle a souvent été confinée dans le domaine économique, avec une fixation sur l'aspect gestionnaire.

La principale tentative d'élucidation du terme et de l'utopie concrète qu'il recouvre se situe entre le milieu des années soixante et le milieu des années quatre-vingt, période qui coïncide avec sa fortune, en France, dans plusieurs organisations politiques et syndicales, du PSU (Parti socialiste unifié) à la CFDT (Confédération française démocratique du travail) en particulier, tandis que dans d'autres pays occidentaux également, les débats théoriques s'alimentaient à des expériences. Ces vingt années sont aussi celles de l'existence de la revue *Autogestion*. C'est une revue jumelle de *L'Homme et la Société* : leur premier numéro paraît la même année, 1966, chez le même éditeur, Anthropos, sous la houlette de Serge Jonas. Durant les vingt années de leur coexistence, nombre d'auteurs contribuent à l'une et à l'autre – phénomène, il est vrai, habituel pour des revues d'orientation proche. Aux origines d'*Autogestion* et de *L'Homme et la Société*, on retrouve les noms d'Henri Lefebvre[1] ou de René Lourau, par exemple, dont la collaboration reprend à la fin d'*Autogestion* et s'est poursuivie dans la revue sœur. Puis apparaissent dans l'une et l'autre les contributions urticantes de Louis Janover ou de Jean-Pierre Garnier, pour ne citer que quelques noms ou, pour quitter l'Hexagone, Noam Chomsky et Murray Bookchin.

Est-ce à dire que les deux revues ont fait double emploi ? Pour répondre à cette question, il faudrait examiner le contenu afin de mieux cerner les différences ou plutôt, afin de pointer ce qui fait la spécificité d'*Autogestion*. Il n'est pas possible – du moins serait-ce particulièrement fastidieux – de soumettre à une analyse de contenu chacun des 66 numéros parus (43 dans la première série, 23 dans la seconde, à laquelle je fus associée) : rebaptisée *Autogestion et socialisme* en 1970 – et bénéficiant alors du concours financier du CNRS[2], gage de scientificité, mais aussi condition d'une survie qui préoccupe d'ordinaire les revues – *Autogestion* s'est affublé du pluriel dans la dernière série pour indiquer, peut-être, une tendance plus pragmatique, plus à l'écoute de l'actualité immédiate des expériences assimilables à l'autogestion susceptibles d'apparaître dans divers contextes à l'échelle de la planète. Je peux tout juste tenter de cerner les grandes orientations, surtout, dans la perspective qui nous préoccupe ici, celle de l'émancipation sociale. Scruter les potentialités, critiquer les apories, tels étaient les objectifs d'*Autogestion*. Bien que non partisane et s'inscrivant dans la mouvance universitaire, c'était une revue engagée, comme en témoignent les polémiques souvent acerbes, non seulement avec la gauche et l'extrême gauche, mais aussi avec la droite, prompte

1 Pour les différents noms cités dans ce texte, voir les biographies dans le Maitron : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/

2 Centre national de la recherche scientifique.

3 *Autogestion* n° 1, décembre 1966.

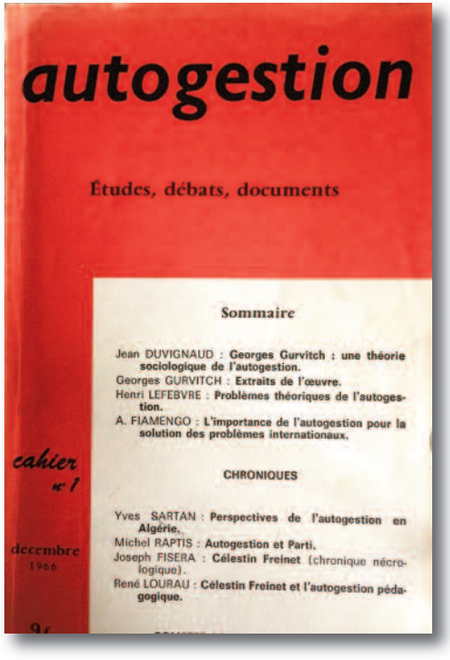

[Coll. CM]

à vouloir tirer l'autogestion du côté du libéralisme. Pour élargir l'acception purement économiste, la plus répandue, Yvon Bourdet qui en fut longtemps le maître-d'œuvre, importa de *Socialisme ou Barbarie*, revue à laquelle il avait collaboré et qui disparut un an plus tard, la notion d'autogestion généralisée qui figure dès le premier numéro, comme « *idée-force d'une reconstruction socialiste fondée sur la démocratie ouvrière* ». Car, selon Jean Duvignaud paraphrasant Georges Gurvitch, il s'agissait de « *l'aspect que revêt dans les sociétés historiques et les pays industrialisés la liberté collective créatrice de valeurs, d'œuvres, de participation et d'actions nouvelles* »[3]. Georges Gurvitch, en effet, fut largement l'inspirateur d'*Autogestion* dont le premier numéro, presque sous forme d'hommage, parut au lendemain de sa mort et contient plusieurs écrits de sa plume, un peu pompeusement baptisés « extraits de l'œuvre ». Les discussions avaient démarré dans le train entre Georges Gurvitch, Daniel Guérin et Jean Bancal au retour d'un colloque Proudhon qui s'était tenu à Bruxelles en novembre 1965.

C'est au programme initial qu'on peut mesurer le chemin parcouru, mais les bilans d'étape ont été multiples : celui de la première décennie (jusqu'au n° 37-38, en 1977), celui de la première série, lorsque *Autogestion et Socialisme* quitte Anthropos pour paraître chez Privât, celui des cinq premières années de la nouvelle série (1980-1984) sous forme d'index, tandis qu'était prévu celui du vingtième anniversaire qui n'a jamais paru. Le premier, où divers mem-

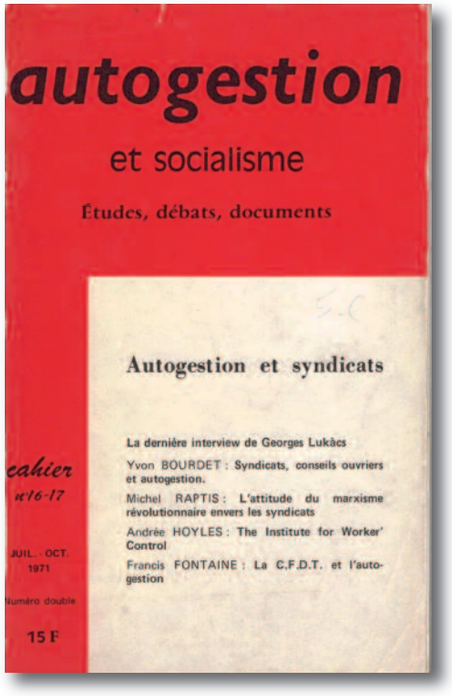

[Coll. CM]

bres du comité de rédaction exposent leur vision des accomplissements et des manques, est le plus révélateur en ce qu'il amorce aussi un changement d'orientation. L'histoire occupait encore une grande place dans le programme annoncé. Elle figurait tout aussi bien du côté de l'analyse théorique des grands précurseurs tels que Charles Fourier (n° 20-21 en particulier), Joseph Proudhon, Mikhaïl Bakounine, considérés par les fondateurs comme les pères de l'autogestion, que du côté des expériences du passé, des soviets en URSS après Octobre, des conseils ouvriers en Allemagne, en Europe centrale et en Italie après la Première Guerre mondiale, des commissions ouvrières dans l'Espagne de 1936 jusqu'au passé plus récent des conseils ouvriers en Pologne. Il était également prévu de faire des expériences contemporaines – autogestion yougoslave, algérienne, kibboutzim en Israël – des objets d'analyse tandis qu'une place de choix devait être réservée aux problèmes et débats théoriques d'actualité. À la rubrique « Histoire », figure en outre un numéro consacré à la commémoration du centenaire de la Commune de Paris en 1971[4], mais au fil du temps, elle allait disparaître comme si s'étaient épuisés les enseignements qu'elle était susceptible de fournir, même revisitée à la lumière de l'actualité, même irriguée par de nouveaux courants méthodologiques mis en œuvre pour l'histoire du mouvement ouvrier. Dans le bilan des dix premières années, à côté de ceux qui souhaitent maintenir le

4 *Autogestion et socialisme* n° 15, mars 1971.

5 *Autogestions* n° 6, 1981.

cap, voire approfondir les investigations dans les domaines préalablement définis, se manifestent des volontés de changement dont, curieusement, Pierre Naville, interrogé par Yvon Bourdet, s'est fait le porte-parole, souhaitant « *que la revue donne désormais moins d'importance aux rappels historiques ou aux recherches philosophiques* ». Ce sont alors les prémisses du virage vers la sociologie à la faveur de la grande vague (vogue ?) des « nouveaux mouvements sociaux » : la revue entérine elle aussi, avec un certain retard en l'occurrence, ce qui est dans l'air du temps et se fait plus attentive à ce que Jacqueline Pluet a appelé « *la grande oubliée des programmes révolutionnaires [...], la vie quotidienne* ». Il peut paraître paradoxal que ce soit précisément lors du tournant que j'aie été amenée à collaborer au comité de rédaction, pas vraiment es qualités, c'est-à-dire en tant qu'historienne, puisque ce furent essentiellement mes compétences de germaniste qui furent sollicitées, même si le changement d'orientation d'*Autogestions* a contribué à élargir mes propres horizons.

Parmi les expériences autogestionnaires contemporaines, une seule a été examinée constamment pendant les vingt années d'existence de la revue : celle de la Yougoslavie (voir en particulier le numéro 8 en 1969). Yvon Bourdet a avancé de façon convaincante qu'elle avait été instaurée, par un déplacement d'accentuation, pour contribuer à apaiser les conflits nationaux. Dans ce registre, il a également établi des liens entre l'autogestion et l'autonomie nationale culturelle telle qu'elle était préconisée par les austro-marxistes, Otto Bauer en particulier, et qui présuppose, elle aussi, que l'administration des affaires politiques et culturelles soit prise en charge par les intéressés eux-mêmes, constitués en groupes nationaux. Parallèlement, trois membres du comité de rédaction, Yves Person, Yvon Bourdet et moi, collaborions à la revue Pluriel-débat (1975-1983), consacrée aux relations interethniques, à la question nationale et aux problèmes de minorités : nous en avons écrit l'oraison funèbre, Yvon Bourdet et moi (n° 16, 1984). Un autre austro-marxiste, Max Adler, fut d'ailleurs convoqué par Yvon Bourdet dans ses réflexions sur le système des conseils.

L'autogestion yougoslave fut examinée jusque dans ses impasses, car, sous un système de parti unique, la Ligue des communistes, la démocratie n'était pas au rendez-vous comme l'attestaient, entre autres, l'émergence d'une contestation étudiante en 1968 puis d'une dissidence culturelle semblable à celle des autres pays de l'Est, fut-elle un peu plus tolérée[5]. En ce qui concerne l'autogestion en Algérie, instaurée par Ben Bella et présentée dans le troisième numéro de la revue par Michel Raptis qui fut son conseiller, elle n'a pas résisté longtemps, on le sait, aux luttes de pouvoir qui ont suivi l'indépendance et n'a survécu qu'un temps dans l'agriculture. Quant aux kibboutzim, le militantisme et l'égalitarisme des pionniers ont été mis à mal par le développement du capitalisme, les nouvelles vagues d'immigration, l'état de guerre permanent.

Dans les entreprises yougoslaves, un « conseil ouvrier » était élu par l'assemblée générale parmi des candidats présentés essentiellement par la Ligue des communistes ou ses organisations satellites. Ce système se doublait « d'unités de travail » chargées d'organiser la production dans l'entreprise. Ainsi, le contrôle de gestion et l'organisation du travail étaient-ils confiés à des organes séparés. Sur le plan politique, l'autonomie accordée aux communes associées aux conseils ouvriers fut battue en brèche par le poids massif de la Ligue des communistes au sein des conseils communaux qui compensait la composition plus hétérogène des conseils ouvriers. Cependant, c'est justement dans le domaine économique que se sont fait jour deux obstacles apparemment contradictoires, l'un en Yougoslavie, sous forme d'égoïsme d'entreprise, posant la question de l'équilibre entre secteurs de pointe et secteurs traditionnels plus poussifs et, par conséquent, celle du degré de planification nécessaire et de la possibilité de l'assurer en réseau, interrogation (« planification et autogestion ») qui figurait d'ailleurs dans le programme initial de la revue. La logique redistributive, à l'œuvre également entre les Républiques, n'a permis de souder la Fédération que provisoirement, chacune des nations de la Yougoslavie se sentant finalement lésée par rapport aux autres et entravée dans son développement.

L'autre écueil qu'ont révélé à la fois les kibboutzim et, plus tard, les mouvements alternatifs en Allemagne et en Suisse, c'est celui de l'auto-exploitation, avatar de la critique de la société de consommation formulée par le mouvement étudiant de la fin des années soixante et ses maîtres à penser.

Mai 1968 a suivi de près l'apparition d'*Autogestion* qui, quasiment prise à contre-pied, a néanmoins tenté de se situer au cœur de l'événement et de lire les mouvements sociaux induits par la révolte. L'expérience des Lip permit une observation pour ainsi dire *in vivo,* toujours du côté de la démocratie industrielle. Elle sembla en tout cas apporter la preuve de la grande actualité de la thématique. Mais ce fut surtout en Italie et en Allemagne que s'inventèrent de nouvelles pratiques sociales susceptibles d'enrichir la réflexion et le modèle : comités de quartier, collectifs d'habitation, crèches autogérées, initiatives de citoyens, pour ne citer que quelques exemples, furent autant de preuves de la vitalité de la société face à l'État, d'expériences de l'autogestion au quotidien. Les années soixante-dix ont été ainsi, pour la revue, riches de « grain à moudre », fourni aussi, sur un autre plan, par la « révolution des œillets » au Portugal.

Plus traditionnels, les conseils ouvriers en Tchécoslovaquie, pour éphémères qu'ils aient été à la fin des années soixante, ont néanmoins retenu l'attention, grâce, en particulier, à Joseph Fisera qui fut l'un des piliers de la revue[6]. En Pologne, en revanche, l'intérêt se déplaça vers cette forme de syndicalisme révolutionnaire combinant revendications politiques et syndicales, qu'incarnait Solidarnosc[7].

6 *Autogestions et socialisme* n° 11 et 12, mars-juin 1970.

7 *Autogestions* n° 5, 1981.

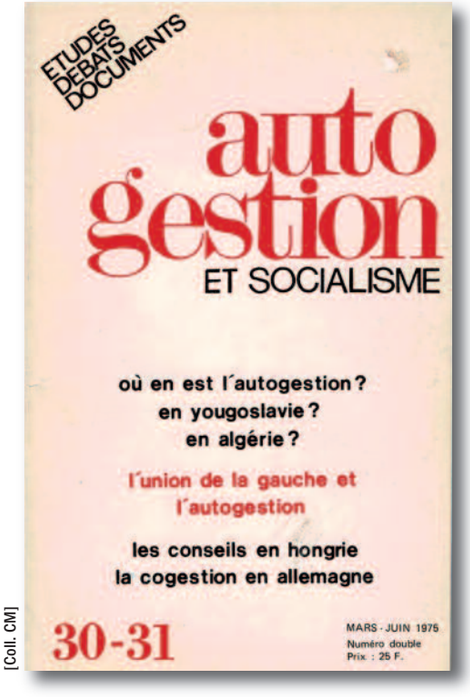

[Coll. CM]

Si en 1970, le titre s'était transformé en *Autogestion et socialisme* pour lever toute ambiguïté et signaler l'ancrage à gauche, il apparut à la fin de la décennie que la marche du PS vers le pouvoir étant entamée, l'ajout pouvait apparaître comme un signe d'inféodation. C'est donc au nom du pluralisme que, passant des mains d'Yvon Bourdet à celles d'Olivier Corpet, la revue déclina désormais son nom au pluriel. Pourtant, de multiples tendances avaient toujours cohabité en son sein, du socialiste Robert Chapuis, futur ministre, au trotskiste grec Michel Raptis (Pablo), un des chefs de file de la IVe Internationale, en passant par les anarchistes, ces derniers revendiquant sans cesse une part de paternité dans l'émergence de la revue et invoquant la référence à *Noir et Rouge,* en plus de *Socialisme ou Barbarie.* La confrontation interne entre anarchistes et marxistes critiques traverse la première série. Je voudrais d'ailleurs ouvrir ici une parenthèse : à vingt ans de distance, les numéros qu'*Autogestion et socialisme* et *L'Homme et la Société* ont consacré à l'anarchisme ont affiché les meilleurs chiffres de vente. Ringards, les débats d'opinion ?

La réorientation de la fin des années soixante-dix fut aussi un recentrage vers l'actualité. Désormais, il s'agissait de débusquer les expériences d'autogestion même là où, à première vue, leur existence était insoupçonnable. Après s'être intéressée aux États-

[Coll. CM]

Unis, à l'Afrique noire (Yves Person) à la fin de la première série, la revue alla visiter des terrains aussi exotiques que le Chili ou le Pérou (sous les auspices d'Albert Meister qui avait auparavant étudié l'autogestion yougoslave), voire le Japon. C'est dire que les préoccupations débordaient largement – et constamment – le cadre de l'Hexagone. Mais en même temps, l'État passait à l'arrière-plan des interrogations pour mieux faire ressortir l'inventivité sociale. Bref, fidèle dans une large mesure à son programme initial, *Autogestion, Autogestion et socialisme, Autogestions* fut tout au long de son existence un observatoire des mouvements d'émancipation. Après l'arrivée de la gauche au pouvoir, la fortune du terme et de l'idée amorça une décrue rapide. Pour preuve, le faible retentissement auprès des principaux intéressés, des lois Auroux, censées mettre en marche la démocratisation du fonctionnement des entreprises[8]. Il est vrai que toutes les expériences de démocratie industrielle se sont heurtées aux réticences des syndicats, soucieux d'assurer leur représentativité hégémonique dans l'entreprise et de préserver leurs prérogatives (comme l'atteste l'exemple de l'Allemagne révolutionnaire au lendemain de la Première Guerre mondiale). Peu à peu, le terme disparut du vocabulaire politique où il avait pénétré jusque dans le PC. « *Qui a peur de l'autogestion ?* »[9] se demandaient dès 1978 les collaborateurs de la revue.

8 « L'entreprise, du muet au parlant », *Autogestions* n° 14, 1983

9 Éditions UGE, 10/18, 1978.

10 Voir en particulier : *Autogestions* n° 12-13, 1982.

L'essoufflement des mouvements sociaux finit par rejeter – provisoirement ? – l'autogestion dans les célèbres « poubelles de l'histoire » et porta un coup fatal à la revue elle-même.
Le tableau ne serait pas complet, toutefois, si n'était pas mentionné le conflit qui a éclaté à la veille de la disparition de la revue. En dehors de la conjoncture politique et des contraintes institutionnelles – dissolution, après sa mort, du laboratoire de Raymond Aron dont faisait partie le Groupe d'étude de l'autogestion, départ à la retraite d'Yvon Bourdet – ce sont les principes d'un fonctionnement autogéré de la revue elle-même qui ont fourni matière aux affrontements. La critique des institutions, du fonctionnement peu démocratique des organisations de gauche, y compris celles qui se réclamaient de l'autogestion, occupe une place importante dès 1978 et dans la seconde série. Il était donc logique que la revue soumît son propre fonctionnement à cette même critique, d'autant plus qu'elle s'était interrogée sur l'autogestion de la recherche et la fonction de l'expertise. Or, sous couvert de s'opposer au dirigisme d'Olivier Corpet, le groupe d'analyse institutionnelle de l'université de Vincennes (à Saint-Denis), très présent et très actif dans les numéros consacrés à l'autogestion existentielle – le logement, mais surtout l'enseignement[10], etc., – a tenté d'appliquer ses méthodes au fonctionnement de la revue, dans lequel il était directement impliqué, engageant ce qui ressemblait à s'y méprendre à une prise de contrôle. Forcément douloureux, ce conflit a, lui aussi, contribué à l'obsolescence de la revue : les institutions ne sont-elles pas mortelles ? pourrait-on se demander avec René Lourau ou Rémi Hess. Une fois l'expérience close, elle apparaît désormais comme ce qu'elle ambitionnait d'être : une encyclopédie de l'autogestion. Pendant vingt ans, toutefois, l'autogestion comme figure du mouvement d'émancipation et son analyse s'étaient mutuellement enrichies. »

■ Claudie Weill

Autogestion Féminisme
DEUX UTOPIES À CONJUGUER ENSEMBLE ?

Tenter de relier autogestion et féminisme est une gageure, d'une part parce que ces deux notions sont multiformes, d'autre part parce qu'elles ne sont pas sur le devant de la scène syndicale ! Pourtant la question n'est ni nouvelle, ni française et les exemples ne manquent pas ! En voici quelques-uns…

Militante dans le secteur sanitaire et social, en Lorraine à la CGT en 1971-1972, puis en région parisienne, à la CFDT de 1973 à 1988, Elisabeth Claude participe à la création du syndicat CRC Santé Sociaux (futur SUD Santé Sociaux). En 1991, elle entre à l'AFPA où elle milite à la CGT ; en 1999, elle est parmi les fondatrices et fondateurs de SUD FPA ; en 2010, comme 1 000 autres salarié.es, son contrat de travail est « transféré » à Pôle Emploi et elle milite alors à SUD Emploi. Aujourd'hui retraitée, elle est toujours active au sein de la commission Femmes Solidaires et de l'union interprofessionnelle Solidaires 93.

Manifestation des Lip [DR]

La conception du syndicalisme développée par l'Union syndicale Solidaires ne se limite pas aux revendications quotidiennes mais porte un projet politique fort de transformation sociale qui remet en cause non seulement le système capitaliste, mais aussi le système patriarcal. Prenant la suite du mot « révolution » qui a eu cours pendant des décennies, l'expression choisie « projet de transformation sociale » porte deux idées : celle d'un mouvement à construire, sur un très long terme, et celle d'un enjeu qui dépasse le monde du travail et qui touche à tous les domaines de la société. « *Solidaires a un projet de transformation sociale : anticapitaliste, féministe, internationaliste, antiraciste et écologique global. Cela repose sur un certain nombre de principes : l'intérêt général, la mise en commun des ressources, le partage des richesses, l'égalité des droits ou encore le respect des libertés fondamentales, la préservation de l'environnement.*[1] »
Pourtant la question concrète de cette transformation sociale n'est pas toujours facile à appréhender ; en témoigne la formation intitulée Histoire et pratiques de l'autogestion qui reconnaît que, « *la question de l'autogestion, pourtant au cœur de l'histoire des SUD et du projet syndical de Solidaires, reste encore peu débattue au sein des structures syndicales de Solidaires. L'objectif de cette formation est de familiariser les adhérent.es de Solidaires avec cette idée multiforme* ».
Dès la création de l'Union syndicale Solidaires, les questions relatives à la place des femmes dans l'organisation et aux revendications spécifiques aux femmes ont été portées par les militantes. Une commission Femmes s'est mise en place ; elle a construit des formations, publie un bulletin « Solidaires et Égales » pour que les militantes et militants s'approprient cette thématique. Lors du Congrès de Solidaires en 2008, a été intégré dans le préambule des statuts que « le syndicalisme s'inscrit dans une démarche fémi-

1 Extrait du texte adopté au 7e congrès de Saint-Brieuc, juin 2017, page 114 https://solidaires.org/7eme-congres-de-Solidaires

niste en agissant pour l'égalité entre les hommes et les femmes». Malgré cette affirmation, la réalité montre qu'on est encore loin du compte : qu'il s'agisse de la prise en charge des revendications visant à l'égalité au travail ou à la place des femmes dans les différentes structures de l'organisation…
La résolution adoptée, en 2014, «*L'égalité entre les femmes et les hommes, un enjeu syndical*», «*s'inscrit dans la volonté de Solidaires de donner plus de réalité à cet engagement politique*[2]» : «*Du lien avec les mouvements sociaux féministes. Si Solidaires est engagé sur le terrain féministe, notre Union n'a pas la prétention de le faire isolément ou à la place de mouvements sociaux qui y travaillent depuis longtemps, ont développé des vraies expertises sur des sujets particuliers, et agissent pour les droits des femmes en général. Afin d'enrichir notre registre revendicatif, et nos actions pour faire avancer les droits des femmes, le travail entre les structures de Solidaires et les mouvements féministes est essentiel et doit être maintenu et/ou développé.*[3]»
Le principe d'autogestion se veut en même temps un but, un moyen et un chemin ; il prône une démocratie active, des formes d'auto-organisation et des nouvelles expérimentations sur les terrains sociaux et politiques. Il porte une réflexion sur les «biens communs» et leur appropriation sociale, les modes de décision et les responsabilités individuelles et collectives.
Comme le relève Christine Bard dans l'avant-propos du Dictionnaire des féministes[4], «*définir le féminisme est une tâche redoutable*». Contestation des inégalités entre les sexes, luttes contre les violences et les discriminations, résistance à une oppression mondialement répandue, mouvement idéologique et philosophique et recherche scientifique multidisciplinaire, la plasticité du féminisme est grande et demande sans cesse à être contextualisée. Tenter de relier autogestion et féminisme est une gageure, d'une part parce que ces deux notions sont multiformes d'autre part parce qu'elles ne sont pas sur le devant de la scène syndicale ! Pourtant la question n'est ni nouvelle, ni française et les exemples ne manquent pas ! Nous en avons choisi quelques-uns pour illustrer notre propos et nous tenterons dans notre conclusion de montrer leurs points d'alliance, les points de vigilance à surveiller et nous soulèverons quelques questions.
En 1972, la création du Cercle Élisabeth Dimitriev[5] vise à regrouper «*toutes les femmes qui luttent pour la construction d'un Mouvement autonome des Femmes pour leur Libération sur des bases autogestionnaires.*» *Pour le Cercle Dimitriev, «l'autogestion est l'essence même du mouvement des femmes pour leur libération. […] C'est collectivement et dans l'autonomie, sans tous ces amis qui leur veulent du bien, que les femmes veulent mener leurs luttes. […] Les femmes prennent leur sort en main, se mettent en mouvement pour se réapproprier le pouvoir dont elles sont dépossédées, pas le pouvoir d'en opprimer d'autres mais le pouvoir de gérer ses propres affaires. Et ce combat autogestionnaire, il s'affirme à travers toutes les luttes que mènent les femmes.*»
Au cours de la même période, la lutte légendaire des Lip pour leurs emplois a montré que la tentative d'autogestion de la production («on fabrique, on vend, on se paie») tout comme la gestion du mouvement se sont trouvées confrontées à la question de la place des femmes, dans la production, comme dans la lutte. La brochure *Lip au féminin*[6], réalisée fin 1974, montre au travers des témoignages des femmes comment elles ont pris conscience de leur exploitation, puis confiance dans leur force autonome et collective.
Plus récemment, le projet de maison de retraite autogérée, les Babayagas (nom qui fait référence à des sorcières de légendes russes), à Montreuil, est une mise en pratique de ces deux thèmes. La Maison des Babayagas[7] a ouvert ses portes en 2012. «*Terre utopique née du désir d'une vingtaine de femmes de construire un environnement fondé sur les valeurs de l'association qui la porte : autogestion, citoyenneté, écologie, féminisme, laïcité, solidarité*».
Le principe ? «*Un lieu de vie de femmes vieillissantes choisissant d'inscrire leur cheminement jusqu'à son terme dans un compagnonnage solidaire.*» Concrètement ? Un studio pour chaque résidente et des espaces communs pour faire vivre le projet collectif. Pas de personnel soignant permanent ni d'équipement médical, mais une mutualisation et une entraide sur les questions de santé. La prise en charge collective de l'organisation du lieu, des achats groupés, peu de recours aux aides extérieures, et pour pallier les «forces déclinantes», une «attention soutenue aux soins du corps». Le projet repose aussi sur l'envie de reconstruire des solidarités de voisinage : repas de quartier, soirées débats, point de chute d'une AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne).
Une des spécificités de cette maison de retraite peu commune : seules des femmes y habiteront. Thérèse Clerc, pionnière de cette aventure, fonde son action sur une analyse critique de la place des personnes âgées dans la société : «*La France n'aime pas ses vieux : il faut être beau, masculin, productif, être dans la norme. Nous voulons changer le regard de la société sur ses vieux. Mais aussi changer le regard des vieux sur la société.*[8]»
Dans un tout autre domaine, dans le cadre de sa thèse sur le travail salarié dans les associations féministes, Auréline Cardoso, sociologue, a pu observer le travail quotidien de deux associations accueillant des femmes victimes de violences[9]. Pour ces deux structures, la dimension féministe, au-delà de façonner le travail auprès du public accueilli, se reflète dans des choix, en matière d'organisation du travail quotidien et de fonctionnement global de l'association : sans directrice, avec des réunions d'équipe hebdomadaires pour discuter de l'organisation quotidienne, mais également de choix plus stratégiques, comme le fait de créer de nouveaux partenariats, de se rendre ou non à une manifestation militante ou à une réunion institutionnelle, des journées entières consacrées aux débats sur les orientations politiques générales de l'association.
Les décisions se prennent au consensus, après des discussions plus ou moins

Recueil de textes
du Cercle Élisabeth Dimitriev

[Coll. CM]

2 Extrait du texte adopté au 6e congrès de Dunkerque, juin 2014, page 5 https://solidaires.org/L-egalite-entre-femmes-et-hommes-un-enjeu-syndica

3 Idem. Extrait du texte adopté au 6e congrès de Dunkerque, juin 2014, page 91.

4 *Dictionnaire des féministes. France XVIIIe – XXIe siècle*, Christine Bard, Sylvie Chaperon, PUF, 2017.

5 «Brève histoire du MLF. Pour un féminisme autogestionnaire», https://autogestion.asso.fr/app/uploads/2011/09/pourunfeminismeautogestionnaire.pdf

6 «Lip au féminin». Supplément à *Combat socialiste* en Franche-Comté, n° 16. Voir aussi : *C'est possible ! Une femme au cœur du conflit des Lip (1973-1974)*, Monique Piton, Éditions L'échappée, 2015 (1re édition : 1976).

7 www.lamaisondesbabayagas.eu

8 www.bastamag.net/Babayagas-l-utopie-d-une-maison-de

9 Auréline Cardoso, doctorante en sociologie à l'université de Toulouse II-Jean Jaurès. www.causecommune-larevue.fr/travail_associatif_et_feministe_le_bonheur_est_il_dans_l_autogestion

longues, parfois conflictuelles, mais avec un souci permanent de favoriser la participation de toutes, sans distinction d'ancienneté ou d'aisance à l'oral. La polyvalence des salariées est un choix politique, qui permet d'accorder la même valeur à toutes les dimensions du travail, tout en évitant la spécialisation, propice au développement de rapports de pouvoir en raison de niveaux d'information inégaux. Dans cette perspective, les différences de salaires existantes sont liées à l'ancienneté et non au statut. Les conseils d'administration des deux associations jouent un rôle de personnes-ressources plus que de contrôle ; les décisions importantes, qui engagent l'association, y sont prises avec les salariées.

Pour dépasser certains écueils de l'autogestion, comme le surinvestissement, les salariées veillent à ce que leurs collègues ne soient pas surchargées et sont attentives aux heures supplémentaires. Elles vont, par exemple, s'inciter mutuellement à ne pas amener de travail à la maison ou à partir à l'heure, ou encore freiner une collègue qui prend en charge trop de missions. L'organisation du travail peut également être modifiée pour permettre d'absorber, là encore collectivement, une augmentation de la charge de travail : il peut s'agir de fermer temporairement un temps d'accueil pour les femmes, afin de soulager les salariées qui sont débordées par le travail administratif. De plus, les charges familiales des salariées ayant de jeunes enfants sont prises en compte au quotidien, en matière d'horaires ou, plus ponctuellement, pour choisir une date d'assemblée générale compatible avec les contraintes familiales.

Au-delà de cette attention mutuelle à la charge de travail, on observe dans les deux associations des formes de gestion collective de l'usure au travail : stratégies d'entraide au quotidien (temps de discussions sur les situations rencontrées, pratique de la « double écoute » pour recevoir les femmes), temps de réflexion pour évoquer les difficultés, sollicitation d'un médecin du travail pour objectiver les facteurs d'usure et réfléchir à des moyens de prévention.

Ces démarches ont pour effet de collectiviser les ressentis des salariées et de mettre au jour les déterminants structurels de l'usure exprimée par certaines. C'est donc à la fois la dimension féministe, qui habitue à rechercher des causes structurelles à des expériences individuelles, et l'organisation autogestionnaire, qui favorise la discussion collective, qui peuvent produire cette prise en charge collective de l'usure exprimée par certaines. La force de ces modèles d'organisation est de montrer qu'il est possible de tenir ensemble des éléments qui entrent habituellement en conflit lors du développement des associations. Ainsi l'engagement militant des salariées ne s'oppose pas au respect du droit du travail, et la professionnalisation est compatible avec la fidélité au projet militant. Enfin, la démocratie interne caractérisant ces deux associations permet aux salariées de prendre part au projet militant de la structure, et ainsi de garder la maîtrise sur le sens de leur travail.

Grâce à une conférence intitulée « *L'organisation du mouvement des femmes kurdes : une source d'inspiration ?* » qui s'est tenue à l'université de Saint-Denis, le 8 mai 2018, et au travail du Collectif Solidarité Femmes Kobanê[10], on peut connaître les luttes menées dans cette région du monde[11]. De l'émergence du mouvement des femmes kurdes dans les années 1990, de leur participation croissante dans les mouvements kurdes à la fois comme militantes mais également comme combattantes, à la mise en place de quotas par sexe et d'une co-représentation dans toutes les instances d'une

10 http://solidaritefemmeskobane.aelink.net http://solidaritefemmeskobane.aelink.net/2018/05/02/lorganisation-du-mouvement-des-femmes-kurdes-une-source-dinspiration

11 Voir aussi la revue *Kurdistan*, réalisée par la commission internationale Solidaires. https://solidaires.org/La-revue-Solidaires-international

[DR]

femme et d'un homme, jusqu'à la bataille de Kobanê en 2014, les femmes combattantes kurdes ont fait l'objet d'une certaine médiatisation.

Mais le combat des femmes kurdes pour leur émancipation ne se mène pas uniquement sur le front mais bien au quotidien à l'intérieur de la famille, dans la société ou encore dans les organisations politiques. Il prend des formes multiples, innovantes et s'inscrit dans une lutte plus large pour toutes les femmes du Moyen-Orient et même au-delà : les aspects de l'auto-organisation et du caractère internationaliste, en même temps que la critique des courants féministes occidentaux, en passant par la conception d'une spécificité féminine qui leur vaut souvent d'être accusées d'essentialisme.

L'organisation en non-mixité est souvent remise en question car apparaissant comme une source de division et de fragilisation de la lutte pour l'émancipation, elle est pourtant au cœur de l'organisation du mouvement révolutionnaire kurde. Leur force d'auto-organisation et de résistance est le résultat d'une histoire de trente ans de lutte où les femmes ont, depuis le début, joué un rôle central dans le mouvement social et démocratique kurde. Elles se sont organisées en non-mixité à l'intérieur de leurs organisations et dans la société civile, en créant des académies des femmes, des assemblées des femmes et des unités d'autodéfense des femmes contre les violences masculines.

À travers ces quelques exemples on peut repérer quelques traits permanents, communs à l'autogestion comme au féminisme :

➜ Prendre ses affaires en main, se sentir responsable et ne pas attendre qu'une instance extérieure décide à notre place.

➜ Choisir collectivement les modalités de prises de décision avec l'objectif de trouver un consensus et non un rapport de majorité-minorité, trop souvent générateur de hiérarchisation.

➜ Construire un espace de réflexion quant aux valeurs sociétales qui nous rassemblent.

➜ Poser la question de la polyvalence des personnes ou de leur spécialisation, de la complémentarité des apports de chacune et chacun.

Mais des traits sont plus spécifiques au féminisme comme :

➜ La non-mixité de certains espaces de réflexion, de recherche.

➜ La revendication de l'autonomie des femmes.

➜ La réflexion collective sur les ressentis des participantes pour identifier les déterminants sociaux qui induisent tel ou tel comportement, au-delà des différences individuelles.

Ces questions pourraient être posées utilement dans des espaces mixtes autogérés : Comment est choisie la composition de groupes de travail ? Quelle est l'autonomie accordée à telle ou telle composante ? Quelles modalités sont mises en œuvre pour déconstruire les habitudes de fonctionnement issues d'un monde non autogéré ? On pourra aussi s'interroger quant à la prise en compte par un ensemble de personnes d'une des parties de cet ensemble (les femmes par exemple…) et sur la façon de gérer cette relation politique de la partie au tout, de l'individu.e au collectif.ve ?

De ce bref aperçu, peut-on conclure que les femmes ont tout à gagner à un système autogestionnaire et les autogestionnaires tout à gagner d'une approche féministe ? Autrement dit, l'autogestion sera féministe ou ne sera pas !

■ Élisabeth Claude

L'AUTOGESTION AU FÉMININ
Lip, Pil, Cip

Il en est de la lutte des Lip comme de bien d'autres : la place des femmes y est souvent minorée, si ce n'est oubliée. Nous y revenons ici, à travers un extrait d'un texte de Monique Piton*. Lors de cette période, au-delà de Lip, des conflits similaires eurent lieu dans des usines de confection où les femmes étaient majoritaires. Moins connues, ces luttes ont laissé moins de traces dans l'histoire ; pour autant, elles sont intéressantes à double titre : la reprise de la production, montrant ainsi que la question traversait le mouvement syndical ; la participation des femmes à ces luttes avec la question des inégalités au travail, voire dans le syndicalisme et plus globalement dans la société.

Cofondatrice de SUD PTT, Annick Coupé a été porte-parole de l'Union syndicale Solidaires jusqu'en 2014. Elle est secrétaire générale d'ATTAC-France.

* Monique Piton était une des femmes particulièrement actives dans la lutte des Lip, comme Fatima Demougeot, Jeannine Pierre-Émile, Alice Carpena, Noëlle Dartevelle et bien d'autres. Elle a écrit : *C'est possible !*, Editions des femmes, 1975 (rééd. L'échappée, 2015) ; *Mémoires libres*, Syllepse, 2010.

Brochure du PSU

[Coll. CM]

LIP AU FÉMININ[1]

« Et puis il y a eu Lip, notre grande et merveilleuse lutte de Lip. Au début, il m'a semblé qu'il ne subsistait aucune ségrégation. Toutes les forces vives étaient sollicitées et je me suis activée, en toute liberté, aux tâches que je choisissais. Et j'étais si heureuse, si libre, que j'en ai oublié les difficultés de ma vie passée. J'ai oublié comment, seule, j'ai élevé ma fille, malgré tous les affronts, tous les ennuis que doit supporter une femme divorcée. Lorsque les journalistes me questionnaient en juin ou juillet 73 : "En tant que femme, quels sont tes problèmes ?", je leur riais au nez, affirmant "qu'ici", nous n'en avions pas.

Ce fut vrai un temps. Certes, pour un observateur critique, c'était plutôt les femmes qui balayaient (par habitude), elles qui gardaient plus volontiers les gosses pour permettre à leur mari de participer aux réunions, mais tout de même, je crois que nous avons vécu une période où l'égalité était possible. Libres et heureuses pour la plupart, nous n'avons pas pensé à celles qui l'étaient moins. Nous n'avons pas vraiment fait ce qu'il fallait pour créer une crèche ou garder les enfants de celles qui voulaient partir en meeting plusieurs jours.

Je refuse cependant de n'accuser que les femmes de cette négligence, les hommes n'ont-ils donc pas d'enfants ? pas de femme ? pas de sœur ?

Je me souviens que c'est au Comité d'action que nous avons pu le mieux nous exprimer. Nous y étions parfois plus nombreuses que les hommes et,

1 Nous reprenons ici un extrait de la brochure *Lip au féminin*, publiée par le Parti socialiste unifié (PSU) en 1974. Il s'agit du témoignage de Monique Piton.

pour la première fois, nous pouvions donner notre avis sur des questions autres que les enfants, le foyer ou la couture, tous ces rôles qu'on nous colle habituellement. Nous défendions notre emploi et par la suite, les discussions sont devenues plus profondes, plus politiques, toujours aussi passionnantes. J'ai tenu des meetings, comme les autres, j'allais dire comme les hommes ! Nous avons parcouru toute la France, pris la parole ! Nous étions citoyennes à part entière.

Mais vint une époque où il n'était plus besoin de faire toutes ces choses : la lutte se situait à un niveau presque uniquement syndical et politique. Les hommes ont alors tenté de reconquérir leur Pouvoir. On a bien mis quelques femmes dans les commissions mais les vieilles structures ont réapparu. Nous les femmes, nous nous sommes senties dépossédées de notre lutte. Nous avons éprouvé le besoin de nous réunir entre nous ; nous nous posons des questions : en quoi les hommes sont-ils plus capables que nous pour réfléchir à ces situations que nous connaissons autant qu'eux ? Pourquoi le salaire de la femme mariée est-il considéré comme un salaire d'appoint ? J'observe ces syndicalistes masculins qui prônent leur politique de progrès, qui parlent de participation des femmes parce que le terme est à la mode, ces hommes qui veulent du changement et disent : " Avec la droite au pouvoir, ça ne va pas bien en France, on devrait essayer la gauche " Comment se fait-il qu'il ne s'en trouve pas pour dire : " Avec les hommes qui gouvernent à tous les échelons, ça ne va pas, si on laissait faire les femmes ? " Je suis sûre que cette idée les fait rire, ils la prennent pour une boutade, leur rire ne masque-t-il pas un brin de peur ? La peur de perdre leur pouvoir ? Et les femmes qui rient, n'est-ce pas parce qu'elles ont des opinions préconçues ? Nous avons tous des idées inculquées, qu'on soit homme ou femme. Par exemple, on m'avait toujours laissé entendre : un homme, c'est fort et courageux, et j'y croyais. Mais lors de l'envahissement de notre usine par les CRS, j'ai vu des hommes que je tenais pour des lutteurs avoir peur, refuser tout affrontement. J'ai été déçue et j'ai eu du mal à l'admettre. Je les ai mal jugés et puis j'ai réfléchi : l'homme n'a pas de raison d'être plus courageux que la femme, de même que, dans un autre ordre d'idée, la femme n'a pas de raison d'aimer mieux faire le ménage que l'homme… »

La lutte des Lip pose clairement la question de la place des femmes dans le travail et dans le syndicalisme. À Lip, les femmes représentaient 50 % des salarié.es. Elles ont dû faire face aux inégalités du monde du travail et dans la famille. Leur participation à la lutte a rendu visibles ces inégalités et ces discriminations, sur lesquelles il y avait une grande invisibilité, intériorisée y compris par les femmes. Ces contradictions vont se poser sur les inégalités salariales au sein de l'usine, les tensions familiales liées à leur participation à la lutte, la place dans le syndicat. Au-delà de chaque question spécifique, il y a une question sous-jacente qui est celle de l'autonomie des femmes, de leur droit à un vrai salaire, à des qualifications reconnues à leur juste valeur, et aussi à une retraite décente… Sans cela, les femmes ne peuvent être des sujets autonomes, elles restent dépendantes d'un mari, d'un compagnon, ou d'un père… Ces questions vont être progressivement posées par les femmes de Lip, à travers leur implication dans la lutte et dans le processus de reprise de la production des montres.

solidarité ouvrière

Organe de l'Alliance syndicaliste

(Courant syndicaliste révolutionnaire et autogestionnaire d'expression française)

TROISIEME ANNEE - NUMERO 30 — PRIX : 1 F — PUBLICATION MENSUELLE — OCTOBRE 1973

Contre les fermetures d'usines
Contre les licenciements

ACTION DIRECTE

Avec Lip Cerizay les travailleurs organisés combattent la rationalisation capitaliste

● Chili : l'armée n'était pas légaliste

pages 2 et 3

A COTE des grandes luttes revendicatives de la rentrée — cheminots, fonctionnaires, etc. — le courant de fait le plus radical de la classe ouvrière fait la démonstration devant tous les travailleurs qu'on peut se battre contre les licenciements et les fermetures d'usines.

De la conjonction de ces expériences d'action directe accompagnée de gestion ouvrière avec la défaite de la classe ouvrière chilienne renait parmi les travailleurs la conscience de leurs intérêts de classe : c'est par son organisation et son action autonomes que le prolétariat trouvera le moyen de son émancipation, grève générale insurrectionnelle accompagnée de l'armement des travailleurs, destruction de l'Etat auquel se substitue l'autogestion sociale et la fédération des unités de production.

[Coll. CM]

La Une du journal de l'Alliance syndicaliste (n°30, octobre 1973), sur la grève des PIL à Cerizay. Dans les pages intérieures, un dossier est consacré à cette lutte.

LA LUTTE DES PIL[2]

La société Cousseau de Cerizay (Deux-Sèvres) était une entreprise de confection employant très majoritairement des femmes. Une section CFDT s'y crée dans le cadre d'une grève pour les salaires en 1971 ; une nouvelle grève a lieu en juillet 73, grève du rendement, contre les conditions de travail. Le patron licencie la déléguée syndicale CFDT qui est soutenue très majoritairement par les salariées. En août, les ouvrières décident de reprendre la production. Un meeting a lieu avec les LIP : à cette occasion, elles décident de prendre l'appellation de « Chemiserie PIL », en clin d'œil à la lutte des LIP.

Cette lutte va impliquer 95 ouvrières et 1 homme… La moyenne d'âge est de 25 ans. Cette lutte deviendra une lutte très emblématique dans la CFDT, dans la région, avec un soutien très large de la population, dont le mouvement des Paysans-Travailleurs[3]. Cette lutte posera la question des conditions de travail, des cadences infernales et de l'organisation du travail avec une hiérarchie toute puissante ; la reprise de la production permettra aux femmes de poser la question de « produire autrement ».

Des ouvrières jeunes, sans expérience militante, vont mener ce conflit et la reprise de la production, vont découvrir leur capacité à s'organiser collectivement et à dépasser leurs limites, qu'elles avaient intériorisées parce que « femmes ». Leur détermination et le soutien populaire feront que la lutte sera victorieuse et la déléguée syndicale sera réintégrée. Bien sûr, l'expérience de

2 Chemiserie populaire d'intervention locale.

3 Ce sera une des composantes à l'origine de la création de la Confédération paysanne.

reprise de la production est restée limitée dans le temps et a été, d'abord, un élément du rapport de forces, un moyen essentiel pour gagner. Mais à cette époque, cela a contribué, comme Lip, à ouvrir le débat de façon assez large sur les questions d'autogestion.

LES FEMMES DE LA CIP[4]

Cette lutte, contre une restructuration de l'entreprise et 200 licenciements, a duré de 1975 à 1978. En mai 75, face à cette annonce de 200 licenciements (sur 290 salariées), les ouvrières séquestrent la direction et s'engagent dans une lutte qui sera longue. L'entreprise se déclare en cessation d'activité en juillet 1975. Le 18 juillet, les ouvrières décident d'occuper l'usine et de reprendre la fabrication. Les ouvrières de la CIP remettent en route la production pour permettre le financement de leur action. Elles tiennent une assemblée générale toutes les semaines, pour discuter des problèmes et trouver des solutions. Elles créent un comité de grève et des groupes de travail, élus par l'AG, pour s'occuper des problèmes financiers, de transports, d'entretien des locaux, de chauffage, etc.

En novembre 1975, un tour de France est organisé pour populariser leur lutte. De même, des meetings sont organisés dans l'entreprise et, le 21 février 1976, des milliers de travailleurs et de travailleuses décident de faire « une marche sur la CIP » par solidarité avec les ouvrières. Elles vont plus loin dans leur action en occupant les locaux de FR3 (avec les travailleurs des établissements Desombre) pour obtenir un reportage sur leur conflit ; également, elles montent une pièce de théâtre sur la CIP. Elles sont présentes aux côtés des Lip lors du congrès confédéral de la CFDT à Annecy. Les 8 et 9 octobre 1976, une rencontre nationale sur les conflits de longue durée se déroule dans l'entreprise.

Pendant deux ans, elles réussiront à tenir le conflit malgré de sérieuses difficultés. En 1977, l'usine est reprise par le groupe belge Velda. Les emplois sont majoritairement maintenus, les avantages acquis demeurent. Cette lutte a été victorieuse après 18 mois d'occupation. Elles auront été 120 à être impliquées avec détermination dans l'occupation et la reprise de la production. Dans leur témoignage, elles se disent très motivées par l'exigence d'un droit au travail, qui est un élément décisif pour leur dignité et leur autonomie.

LE COMBAT FÉMINISTE

Après 68, le combat féministe a traversé l'ensemble de la société, y compris le monde du travail et le monde syndical et un certain nombre de militantes vont prendre conscience de leur place marginale dans le syndicalisme dans ces années-là. Ces exemples montrent comment les choses vont commencer à bouger, dans les années 70, en ce qui concerne la place des femmes dans les luttes sociales et dans le syndicalisme. Ce dernier est encore très marqué par une vision très traditionnelle de la place des femmes et de celle des hommes, dans la famille et la société en général ; c'est encore la vision traditionnelle du « chef de famille », le père, qui a la responsabilité de faire vivre sa famille en ayant un emploi, qui a l'autorité sur femme et enfants… À lui aussi d'être présent dans la sphère publique, la vie politique, la vie syndicale et les responsabilités qui vont avec… Quant aux femmes, leur responsabilité « naturelle » est celle de prendre en charge la sphère domestique, les charges familiales, les enfants et toutes les tâches ménagères. Cette vision marquée par la domination patriarcale n'envisage le travail féminin qu'en terme de salaire d'appoint ou une nécessité en attendant le mariage…

4 Confection industrielle du Pas-de-Calais.

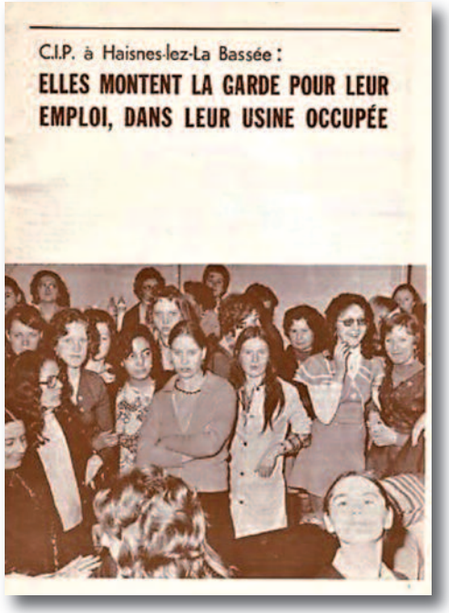

[Coll. CM]

La grève à la CIP

C'est ce qui conduit à une tolérance sociale (qui perdure encore en partie aujourd'hui) sur les inégalités salariales entre femmes et hommes. C'est dans la foulée du mouvement social de Mai 68 que va émerger ce qu'on va appeler la deuxième vague du féminisme (la première vague étant celle de la fin du XIXe siècle, début du XXe siècle).

Au départ, ce mouvement est d'abord porté par des intellectuelles mais il va s'élargir dans la société à travers deux questions. Des luttes syndicales dans lesquelles les femmes sont très présentes – comme celles citées ici, mais aussi, par exemple, celle des Nouvelles Galeries de Thionville en 1971 - et la lutte pour le droit à l'avortement dans laquelle les femmes de diverses conditions vont se reconnaître car cela les touche directement. La création du Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception (MLAC) en avril 1973 va interpeller les organisations politiques de gauche et le mouvement syndical. La CFDT y mandatera une de ses responsables nationales, Jeannette Laot. La CGT reste en retrait, même si les choses vont bouger progressivement en interne. Le « journal féminin » de la CGT, *Antoinette,* qui était très traditionnel, va évoluer vers une publication beaucoup plus militante, influencée par le mouvement féministe, dans lequel l'aspect luttes de femmes va prendre le dessus sur l'aspect « rôle traditionnel » des femmes.

Des commissions femmes vont se constituer dans les syndicats, à la CFDT comme à la CGT, entraînant des discussions et des tensions parfois très vives dans ces organisations, comme d'ailleurs dans les partis politiques de gauche et d'extrême-gauche. Des groupes Femmes vont se constituer dans les entreprises et se coordonner. Dans les organisations, des points de débats, parfois tendus, vont porter sur la reconnaissance ou non de la domination patriarcale à côté/en plus de l'exploitation capitaliste ; le reproche de « *diviser de la classe ouvrière* » ; la question de la non-mixité de ces commissions ; le refus plus ou moins explicite de laisser les femmes prendre leur place dans les responsabilités syndicales…

Le mouvement féministe, divisé et traversé de nombreuses contradictions, va s'affaiblir après l'élection de François Mitterrand en 1981. Il va en partie s'institutionnaliser. Les groupes Femmes de quartier et d'entreprise vont disparaître, les commissions Femmes syndicales aussi. Le magazine *Antoinette* va être liquidé par la direction de la CGT qui considérait qu'il avait acquis une autonomie politique insupportable.

Annick Coupé

Sur la voie (ferrée) DE L'AUTOGESTION

Autogérer les chemins de fer ? Utopie ? Oui, mais « nous sommes utopiques, car réalistes* » ! Nous n'avancerons sur ce chemin de l'émancipation que si nous arrivons à y entraîner le plus grand monde, pour qu'ensemble nous décidions des voies à suivre. Et lorsque nous parlons d'autogestion des entreprises, des services, des transports ou des médias, cela suppose de rendre la chose concrète aux yeux de tous et toutes. Sans pour autant élaborer un plan idéal, régissant tous les détails du futur. Tentative autour des chemins de fer…

Francis Dianoux et Christian Mahieux, cheminots retraités, faisaient partie de l'équipe animant le syndicat CFDT de Paris Sud-Est jusqu'en janvier 1996 ; ils ont participé à la création du syndicat SUD-Rail et ont été membres du bureau de la fédération.

* Déclaration finale du congrès de l'Unions syndicale Solidaires, juin 2014.

[Coll. CM]

Bulletin *Le militant* de la fédération CFDT des cheminots, janvier 1973 : « Quelle autogestion à la SNCF ? »

Le mouvement syndical français a déjà travaillé sur la question.Certes, dans la durée, ce ne fut pas un axe majeur des activités des fédérations syndicales de cheminots. Ce ne fut d'ailleurs le travail que d'une seule fédération, la CFDT ; et l'essentiel des réflexions se concentrèrent au début des années 1970[1]. À travers plusieurs textes de congrès, SUD-Rail se réclame du courant autogestionnaire et a esquissé quelques pistes en ce sens (rôle des collectifs de travail, de la hiérarchie, des usagers, …) qui méritent d'être creusées. Parmi les autres fédérations, plusieurs ont construit des projets autour de la notion de service public ferroviaire ; ils n'intègrent aucune dimension autogestionnaire.

En 1973, la fédération CFDT des cheminots met les choses au clair[2] :

« Qu'est-ce que l'autogestion ?

➜*Sur un plan général, c'est la gestion par les intéressés eux-mêmes des structures sociales, économiques et politiques dans lesquelles ils sont*

1 Voir à ce sujet l'article de Théo Roumier, « Quand la CFDT voulait le socialisme et l'autogestion », pages 18 à 27.

2 Extrait d'une des résolutions adoptées par le congrès de la fédération CFDT des cheminots, avril 1973.

insérés et agissent : quartiers, communes, régions, universités, entreprises.
➜Au niveau de l'entreprise, c'est l'instauration d'un type de rapports sociaux égalitaire, où chaque travailleur se sent concerné par l'activité de l'ensemble et retrouve, par sa libre insertion dans la collectivité, la maîtrise sur la nature, la destination, l'organisation de son travail.
Pour dire les choses plus simplement, c'est le fait, pour les travailleurs de s'administrer eux-mêmes, de se diriger eux-mêmes.

L'autogestion caractérise une situation

➜où tous les travailleurs ont acquis un égal pouvoir dans la détermination de l'activité de l'entreprise et dans l'organisation du travail, permettant à chacun d'assurer sa part de responsabilité.
➜où la mise en place de nouvelles structures de décision et de gestion dans l'entreprise permet aux travailleurs de participer réellement à l'orientation et aux buts de celle-ci.
L'autogestion est donc un changement radical de la situation des travailleurs. Ils deviennent collectivement leur propre employeur. La suppression du salariat (rapport social de subordination du salarié à son employeur) ne signifiant évidemment pas la fin de la rémunération du travail […]

L'autogestion, pilier essentiel du socialisme démocratique

➜Si le socialisme démocratique repose sur trois piliers indissociables : autogestion, planification démocratique, propriété sociale des moyens de production et d'échanges ;
➜Si nous sommes tous convaincus qu'il ne peut y avoir autogestion sans, au préalable, expropriation des moyens de production et d'échanges et que l'autogestion a besoin de la planification pour assurer une utilisation rationnelle et une répartition équitable des fruits du travail ;
Nous sommes certains aussi, que l'appropriation sociale et la planification ne sont pas suffisantes pour changer fondamentalement la situation de dépendance des travailleurs. Renault, EDF, SNCF, … autant d'exemples qui le prouvent. La règle de la rentabilité a succédé à la loi du profit, mais est-ce cela, l'idée qu'on se fait du rôle des nationalisations ? Les dirigeants actuellement en place ne sont là que pour faire une gestion conforme aux intérêts et aux règles du système capitaliste.
Les expériences des pays de l'Est sont aussi significatives. On peut passer d'un système de capitalisme privé ou d'État à un socialisme d'État, tout en laissant les travailleurs en situation de subordination et d'aliénation. Nous n'avons que faire d'un socialisme sans autogestion, car il est démontré que, seule, une société décentralisée peut s'opposer aux systèmes étatiques, dont la preuve est faite qu'ils ne peuvent aboutir qu'à un totalitarisme politique et à la disparition de libertés fondamentales.

Ecarter les fausses pistes

Certains modèles de "participation de travailleurs à la gestion", nous apparaissent illusoires :
➜[…] Le partage sous forme "d'intéressement" de quelques miettes, qui n'empêche pas que les pouvoirs restent inchangés, entre les mains du gouvernement et du patronat.
➜La cogestion, c'est-à-dire la gestion paritaire, parce qu'elle offre l'illusion d'un pouvoir partagé, alors qu'elle laisse intact le droit de propriété privée des moyens de production et d'échanges et qu'elle conduit à l'intégration du syndicalisme, en l'associant aux buts de la société capitaliste et le transforme en bureaucratie.
➜La "gestion démocratique" des entreprises nationalisées préconisée par le PCF et la CGT à cause […] de son silence sur les brûlantes questions de l'autorité et des pouvoirs ; du rôle capital donné à l'appareil central ; de la place et du rôle du personnel ou des organisations de gestion, qui n'ont aucun pouvoir réel.
➜Autre fausse piste : le management, qui suppose d'abord l'acceptation d'un système de référence et, de ce fait, conduit les hommes à s'y intégrer. Il contribue à en mieux assurer le pouvoir et à consolider les structures existantes […]

Partir de l'entreprise…

Une réflexion syndicale sur l'autogestion doit prendre son point de départ dans l'entreprise, parce que celle-ci est à la fois le lieu premier de l'assujettissement du travailleur, le lieu premier de sa prise de conscience et de son action collective, le terrain privilégié à partir duquel le mouvement syndical mène la lutte contre le capitalisme.
Sans vouloir régler les détails…
Il n'est ni souhaitable ni possible de bâtir dans le détail un modèle théorique de ce que pourrait être l'autogestion dans un pays industrialisé, c'est-à-dire un pays où existent de plus en plus de grandes entreprises, comptant de multiples établissements dont la fonction de production apparaît de plus en plus seconde, par rapport aux fonctions de recherche, de commercialisation et d'organisation interne.

Réapproprions-nous le service public ferroviaire, **livre édité par la fédération des syndicats SUD-Rail, 2015.**

3 *L'histoire de la Fédération des Cheminots CFTC puis CFDT, depuis février 1918*, Michel Gorand, autoédition, 2016.

Mais s'en tenir aux grandes lignes

Notre propos est plus modeste ; il consiste à fixer les grandes lignes de ce que pourrait être une répartition des fonctions entre les différentes formes d'organisation collective des travailleurs, dans un système d'autogestion et à indiquer, au seul plan de l'entreprise, une démarche susceptible de faire progresser la démocratisation dans la perspective ainsi fixée. »
Le document évoque ensuite différentes mesures concrètes que suppose ce passage à l'autogestion : rôle de l'entreprise, rôle des travailleurs, pouvoir des travailleurs, rôle du syndicat, rôle et composition des organismes de gestion, rôle et attributions des « gouvernants »… Bien entendu, tout ceci est daté, part de ce qu'était la SNCF en 1973, et ne saurait être repris intégralement aujourd'hui. Mais c'est une source fort utile pour se remettre à l'ouvrage.
Le rapport d'orientation, qui comprend notamment le texte complet « Quelle autogestion à la SNCF ? », est approuvé par seulement 66 % des mandats[3]. Signe des évolutions incessantes de la lutte des classes, et donc du rapport aux choses qui se modifie selon le contexte, une partie des syndicats et des militant.es développent une critique « de gauche » de ces positions ; bien sûr, cela ne porte pas uniquement sur la manière d'appréhender l'autogestion, mais plusieurs pointent des faiblesses qui permettront dans les années postérieures un ralliement à l'union des forces populaires, où l'autogestion passe assez largement à la trappe.
On l'a dit, depuis sa création, en 1996, la fédération SUD-Rail se réclame du courant autogestionnaire. En témoigne cet extrait de résolution adoptée lors du congrès fédéral de 2002 : « *À la fois comme moyen de lutte mais aussi comme principe d'organisation de la société, nous défendons l'autogestion pour les travailleurs et les citoyens. Si nous portons celle-ci dans les luttes, notamment à travers notre attachement pour des AG décisionnaires, il faut reconnaître que nous ne travaillons pas assez à sa popularisation sur le plan sociétal, en tant*

que gestion démocratique des entreprises et de la société. Pourtant, aussi bien le contexte de « crise » entraînant fermeture d'entreprises et/ou délocalisations, que la faiblesse des politiques publiques à défendre l'intérêt général plutôt que de cautionner la logique de privatisation, donne du poids aux revendications autogestionnaires. C'est ce qu'atteste le positionnement passé ou récent de plusieurs collectifs de luttes chez Danone, Seafrance, Fralib… voulant prendre leurs affaires en mains. Si nous ne voulons pas que l'autogestion reste un concept pour spécialistes ou une simple utopie, nous devons avancer sur notre projet de société, pour que notre syndicalisme marche sur " ses deux jambes ". » Pour autant, il y a nécessité d'approfondir certaines revendications. Ainsi, concernant le droit des usager.es à décider : « *L'association des usagers aux décisions de l'entreprise publique par le biais d'un représentant au conseil d'administration ou par la mise en place de comité de ligne n'est qu'un leurre. Au CA le représentant des usagers est désigné par le gouvernement et les comités de ligne ne sont que consultatifs. SUD-Rail est favorable à un saut qualitatif dans le contrôle par les usagers de l'entreprise publique de service public qu'est la SNCF. Par :*

➜ *une représentation égale au CA des usager.es, des salarié.es et de l'État ;*

➜ *la reconnaissance de toutes les associations d'usager.es des transports en fonction des critères du nombre d'adhérents, d'autonomie financière et d'indépendance politique ;*

➜ *la mise en œuvre de scrutins pour élire les représentants d'usager.es, l'attribution de moyens permettant aux usager.es/ citoyen.nes d'assurer leur mandat ;*

➜ *la mise en place, au niveau régional, d'une instance (SNCF, élu.es, usager.es, syndicats) qui donne son avis, avec droit de veto, sur le schéma de transport express régional proposé par la SNCF et le conseil régional. »*

Si la proposition est innovante au regard de la situation existante, elle se situe dans un cadre où demeure, en termes de représentation et décision, une entité dénommée SNCF qui renvoie manifestement à la direction de l'entreprise ; c'est quelque peu contradictoire avec un processus autogestionnaire. Bien sûr, il peut y avoir des revendications immédiates et un projet à plus long terme. Mais il y a nécessité à articuler les deux. C'est sur ce point que le travail doit se prolonger.

REPENSER L'AUTOGESTION DU SYSTÈME FERROVIAIRE

Depuis 1973, beaucoup de choses ont évolué dans le monde ferroviaire : les lignes à grande vitesse n'existaient pas ; l'informatique quasiment pas ; la réservation n'était pas intégrée à l'achat du titre de transport qui, sauf exception pour de petits parcours, n'était délivré qu'aux guichets ; la droite et la gauche n'avaient pas encore inventé le découpage entre ce qu'on nomme désormais Réseau et Mobilités, qui aboutit notamment à ce que des cheminots et cheminotes travaillant au même endroit et dans le même but ont pour consigne de ne pas se parler ; le trafic fret annuel de la SNCF représentait 69,26 milliards de tonnes-kilomètres[4] : il y avait 283 280 agents SNCF[5] ; les régions n'avaient pas la responsabilité du plan de transport de leur territoire ; la hiérarchie défendait une discipline de type militaire, là où maintenant elle impose une discipline managériale. Le recours à la sous-traitance a explosé, la direction s'est acharnée à casser les métiers de cheminot.es pour coller à l'éclatement

4 Quatre fois moins aujourd'hui, malgré tous les discours sur l'écologie, l'environnement, etc.

5 Deux fois moins aujourd'hui. Compte tenu de la hausse importante du trafic voyageurs, la productivité de chacun.e a doublé.

6 Personnel SNCF ou contractuel, salarié.es de filiales SNCF ou d'entreprises sous-traitantes, salarié.es d'entreprises de transport privé, personnel des CSE, …

7 Voir, dans ce numéro, « Autogestion et hiérarchie » de Cornelius Castoriadis et Daniel Mothé, pages 28 à 43.

[Coll. CM]

du chemin de fer unifié en activités commerciales concurrentes. Nous pourrions allonger la liste très longuement.

C'est donc à partir de la réalité d'aujourd'hui qu'il nous faut réfléchir sur l'autogestion possible demain. Sans pour autant ignorer ce qu'il peut être utile de reprendre de pratiques antérieures. Et surtout, en n'hésitant pas à innover, à inventer. L'essentiel étant que ceci se fasse, avec l'ensemble des personnes concernées, pas en petit comité de « spécialistes ». Des travaux initiaux sont nécessaires ; ils ne seront utiles que s'ils sont ensuite collectivisés, utilisés, débattus, contestés, améliorés…

Mais qui est « *l'ensemble des personnes concernées* » ? À l'évidence, en font partie toutes celles et tous ceux qui concourent au fonctionnement des chemins de fer. Pas question d'en rester aux divisions que les patrons ont amplifiées au fil des années. L'autogestion ne saurait exister sans considérer à égalité tous les cheminotes et cheminots, indépendamment de leur statut actuel[6], qui devra être le même pour tous et toutes. À égalité, cela englobe la question de la rémunération du travail effectué, qui ne peut être passée sous silence[7]… Donner plus d'autonomie à ce qui resterait des directions locales, sans les remettre en cause en tant que telles, ce n'est pas l'autogestion. Pas plus donner plus d'autonomie aux travailleurs et travailleuses, sans le pouvoir de décision.

C'est bien à celles et ceux qui font le chemin de fer de décider de l'organisation du travail à mettre en œuvre pour le faire fonctionner. Celles et ceux qui font sont celles et ceux qui décident ; voilà qui est assez simple, même si la mise en musique peut l'être un peu moins : à quel niveau, les collectifs décisionnels doivent-ils se mettre en

place ? Sans aucun doute, au plus près du terrain, pour permettre que chacun et chacune s'y sente en confiance et prenne toute sa place. Mais alors, comment coordonner ce qui se discutera et décidera dans tel atelier de maintenance avec ce qui se passera chez les aiguilleurs ou les agents de conduite ? Et l'interrogation se prolonge au niveau du site ferroviaire dans son ensemble, du bassin géographique, de la région, du réseau ferroviaire national (et international…). Faut-il organiser des délégations mandatées par chaque collectif ? Délégation ? Émanation ? Le mandat impératif est-il possible en toutes circonstances, au risque de bloquer certaines prises de décision pourtant urgentes ? Comment contrôle-t-on les personnes déléguées ? Toute ressemblance avec les débats au sein des Gilets jaunes ne serait pas fortuite du tout ! L'organisation du travail ne peut se concevoir sans parler de la structure de l'entreprise. Un système ferroviaire autogéré, parce que sa raison d'être sera son utilité publique, devra inévitablement être unifié ; le fonctionnement en « tube » distinct les uns des autres (le fret, les gares, la maintenance, les TGV, les TER, etc.) est une aberration. La complémentarité, l'entraide doivent être des principes de base des organisations autogérées. La rotation des tâches sera recherchée ; mais elle aura des limites : on ne conduit pas un train, ni ne répare des caténaires, sans une formation assez longue. De même, il subsistera une notion de commandement dans l'exercice de certaines activités : ainsi, ce n'est pas chaque aiguilleur qui décidera que tel train ira sur une telle voie ; il faudra appliquer les consignes, les « ordres ». Mais puisque l'ensemble des fonctions concourent au fonctionnement du service public ferroviaire, il n'y a pas lieu de maintenir de hiérarchie, notamment salariale.

Les cheminots et les cheminotes sont bien entendu les mieux placé.es pour construire des plans de transport ; c'est-à-dire jongler entre les multiples parcours de trains, dessertes fret ou voyageurs, les travaux sur les voies, les vitesses qui varient selon les lignes et le matériel roulant, la capacité de chaque gare à recevoir des trains, etc. Mais est-ce à dire que c'est au seul personnel des chemins de fer de décider des horaires de trains, des correspondances, du nombre de trains chaque jour pour telle ou telle ligne, etc. ? Assurément non ! Les usagers des chemins de fer doivent pouvoir en décider aussi ; car c'est pour elles et pour eux que le service ferroviaire est effectué. Plus largement, la population est concernée, car l'existence ou non de trains à un endroit et une heure donnés interagit avec d'autres pans de l'activité économique, sociale, culturelle, de la collectivité. De même, l'intérêt général doit être pris en compte pour déterminer le plan de transport des trains de marchandises dans une logique de complémentarité avec les autres modes. Se pose donc la question de collectifs décisionnels dans l'entreprise mais aussi dans les localités.

Une circulaire du Comité ouvrier de l'Exploitation, chemins de fer catalans, janvier 1937

[Coll. DR]

8 La *Generalitat* de Catalunya est le gouvernement de Catalogne.

[DR]

Plaque intersyndicale : *Federacion nacional industria ferroviaria CNT y Sindicato nacional ferroviario UGT*, 1936

MAIS ÇA SE PEUT ?

Oui ? et il y a même des exemples. Un des plus accomplis est celui de la collectivisation des chemins de fer catalans, lors de la Révolution espagnole. En Catalogne, dès le 21 juillet 1936, la plupart des gares et autres sites ferroviaires étaient sous contrôle des travailleurs et travailleuses ; préservés ou repris aux forces fascistes. Très rapidement, le travail repris dans ce secteur vital pour la révolution, compte tenu de la guerre menée par Franco et ses troupes. Mais il n'était pas question d'en laisser la direction aux anciens dirigeants. Dès le 25 juillet, CNT et UGT annonçaient la collectivisation des transports, les travailleurs et travailleuses prenaient le contrôle, notamment, de la Compagnie générale des chemins de fer de Catalogne. Et deux jours plus tard, la *Generalitat*[8] ne pouvait qu'en prendre acte en publiant un décret « légalisant » cette saisie :

« […] le 28 juillet 1936, la Fédération de l'industrie ferroviaire, adhérente à la Confédération nationale du travail, et le Syndicat national ferroviaire, adhérent à l'Union générale des travailleurs, s'étant saisi de tout le matériel constituant l'exploitation de la Compagnie générale des chemins de fer de Catalogne, lignes de […], ayant pris en charge également tous les services correspondant aux mêmes, tant en la partie technique qu'en la partie commerciale et administrative, le portent à la connaissance de la Généralité de Catalogne, laquelle, après cette notification n'a rien à objecter et accepte le fait de la saisie […]

*Les travailleurs et travailleuses, avec leurs syndicats, commencent par l'action directe en procédant à la réquisition et en prenant le contrôle. Ensuite, CNT et UGT « portent à la connaissance » des autorités en place, qui n'ont « rien à objecter et accepte[nt] ». C'est ce qu'on appelle une période révolutionnaire… Plus loin, le décret précise : « la Généralité de Catalogne reconnaît aux organisations syndicales susmentionnées le droit d'organiser tous les services techniques, industriels et bureaucratiques, sous la forme la plus convenable, en vue du meilleur rendement de l'exploitation […]. »*Ce décret précède assez largement celui de collectivisation de l'économie catalane, pris le 24 octobre.

Autre illustration de la démarche, à travers le récit de José Peirats[9] : « *Le 21 juillet, les travailleurs ferroviaires saisirent les lignes Madrid-Zaragoza-Alicante et Nord*[10]. *On constitua des comités révolutionnaires et on procéda à la défense des gares, avec des miliciens armés de fusils et de mitrailleuses […] La première tâche fut de constituer les comités révolutionnaires de gare, qui communiquèrent à toutes les gares de la région la consigne de saisie, défense et administration des réseaux ferroviaires. Le comité révolutionnaire de gare fut formé par six membres, trois pour chaque centrale syndicale et deux en représentation du syndicat ferroviaire respectif. Ces comités assumaient la responsabilité d'organiser le travail et d'administrer l'entreprise. Comme mesure d'épuration, on a demandé à tous les chefs de service de ne pas se présenter au travail jusqu'à nouvel ordre. On forma les comités de service suivants : comité d'atelier, dépôt et traction, personnel de trains, voies et travaux, exploitation et mécaniciens. Ces comités tenaient des réunions quotidiennes, sur la base d'un délégué par comité et un autre du comité révolutionnaire de la gare.* » Le comité révolutionnaire de gare est donc constitué de représentants des syndicats de cheminots d'une part, des confédérations d'autre part : cheminot.es, usagers, population…

Peu connus, d'autres exemples existent. Ainsi, durant « le printemps des conseils ouvriers italiens[11] » : « *Dans de nombreux endroits, là où les conseils naissent, ils prennent en main la gestion des entreprises qui, pour certaines d'entre elles, se coordonnent. Des cheminots, par exemple, transportent les marchandises entre les entreprises pour permettre la continuité de la production sous gestion ouvrière. Les 6 et 7 septembre ce sont 35 wagons de matières premières qui sont livrés aux nouveaux gérants ouvriers des usines Fiat […]* ». « *À Rome, les conducteurs de tramways envoient quatre voitures à un atelier occupé pour être réparées. Les ouvriers de cet atelier reçoivent en retour des cheminots des coussins de train de première classe pour "passer de meilleures nuits".* »
Aux États-Unis : « *La grande grève des chemins de fer de 1877 donne un nouvel élan aux idées coopératives. Durant ce très violent conflit qui engage des dizaines de milliers de cheminots, les grévistes de Pittsburg prennent le contrôle de la ville pendant cinq jours. Au centre du conflit, les Knights of Labor (Chevaliers du travail) jouent un rôle décisif. Le conflit transformera l'organisation atypique que sont les Chevaliers du travail : comptant dans ses rangs 50 000 femmes, les Chevaliers sont également l'une des premières organisations racialement mixtes […].*[12] »
Lors de la révolution russe de 1905, on relève ceci : « *Pendant les deux derniers mois de l'année révolutionnaire 1905, le Caucase avait été un chaudron en ébullition. En décembre, après avoir pris en mains l'administration de chemin de fer transcaucasien et du télégraphe, le comité de grève avait dirigé les transports et la vie économique de Tiflis […] Le 10 décembre, le chef de la police du Caucase, Chirinkine, écrivait à son chef, au ministère de la police : " Le gouvernement des Koutaïs est soumis à un régime spécial… les révolutionnaires y ont désarmé les gendarmes, ils se sont emparés du chemin de fer, ils vendent eux-mêmes les billets et maintiennent l'ordre… Je ne reçois pas de rapports de Koutaïs, les gendarmes ont été retirés de la ligne et concentrés à Tiflis. Les courriers portant des rapports sont fouillés par les révolutionnaires, qui leur prennent les papiers ; la situation ici est impossible… Le gouverneur général souffre de surmenage nerveux ".*[13] »

Photo publiée dans *Ricordo di uomini e lotte del 900*, G. Sachetti, C. Ferrari, MC. Cabassi, Editions Ancora in marcia, 2000 : *Souvenir de la grève ferroviaire de 1920*

[Coll. CLM]

9 Voir la bibliographie présentée avec l'article de Jérémy Berthuin, « 1936 : utopie en action dans l'Espagne révolutionnaire », pages 140 à 151. Plusieurs de ces livres contiennent des descriptions du fonctionnement des transports ainsi collectivisés, dont les chemins de fer.

10 Ultérieurement, le 3 août, le gouvernement de Madrid ratifiera en quelque sorte cette prise de contrôle ouvrière : un décret annonce l'unification des trois grandes compagnies ferroviaires (Norte, MZA, Central de Aragón y Oeste-Andaluces) et la dissolution de leurs Conseil d'administration, remplacés par un Comité d'exploitation dans lequel les travailleurs sont majoritaires. Le 14 août, celui-ci suspend de leurs fonctions 34 ex-directeurs, 2 autres sont mis à la retraite.

11 « Italie (1919-1920) ; le printemps des conseils ouvriers », Patrick Le Trehondat, dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Syllepse, 2015 (réed. 2019, tome 3).

12 « États-Unis (1880-1940) ; l'aube du mouvement coopératif américain », Patrick Le Trehondat, dans l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion*, Syllepse, 2015 (réed. 2019, tome 2).

13 *Staline, Trotsky*, 1940 (réed. Syllepse 2019).

14 Professeur V. Kolaric, université de Belgrade, communication sur « les rapports humains et les transports », Sixième Symposium international sur la théorie et la pratique dans l'économie des transports, Madrid, 22-25 septembre 1975.

Dans un langage quelque peu martial, un professeur yougoslave illustre, en 1975, l'autogestion des chemins de fer de ce pays : « *En effet, bien que dans un système autogestionnaire les rapports hiérarchiques dans l'administration soient abolis, il ne doit pas en être de même dans la gestion, notamment du chemin de fer. Le processus de transport exige une discipline sévère des ordres et leur stricte exécution. Ceci implique donc la définition de rapports entre celui qui commande et celui qui exécute, sans tenir compte du fait que tous peuvent, en tant que membres des conseils de travailleurs, prendre part avec des droits égaux aux décisions. Cela veut dire que, même dans un système autogestionnaire, les fonctions d'administration et de gestion doivent être précisément délimitées et que la pleine démocratie dans la prise de décisions, dans le cadre des droits autogestionnaires, doit être garantie mais que, cependant, il faut qu'il existe une discipline sévère et des relations bien définies entre celui qui commande et celui qui est commandé. C'est un des problèmes les plus sérieux de la pratique de l'autogestion, surtout pour le chemin de fer.* »[14]

À SUIVRE ?

Dans le secteur ferroviaire comme ailleurs, un fonctionnement autogestionnaire amène à articuler l'activité professionnelle autour de trois temps : celui de la décision, par la participation aux assemblées générales et aux organismes de coordination mis en place ; celui de la formation, professionnelle, mais aussi politique, économique, ou culturelle ; enfin celui de l'exécution des décisions prises. Partagé entre tous et toutes, le temps de travail sera réduit. Quelques pistes organisationnelles sont esquissées plus haut. Elles nécessitent d'être explorées, et bien d'autres sont sans doute possibles. Ici ou ailleurs, nous y reviendrons…

■ Francis Dianoux, Christian Mahieux

Grande-Bretagne
NATIONALISATION ET/OU CONTRÔLE OUVRIER ?

Nationalisation et/ou contrôle ouvrier ? Cette question, une partie du mouvement ouvrier britannique se la pose au début du XXe siècle. Le terme de contrôle ouvrier (worker's control) est parfois ambigu dans la culture politique britannique puisqu'il peut signifier tout à la fois le contrôle ouvrier ou ce que nous appelons l'autogestion qui dépasse le simple contrôle.

Patrick Le Tréhondat est membre des éditions Syllepse. Co-auteur de *Vive la discrimination positive : Plaidoyer pour une république des égaux* (Syllepse, 2004) et *L'ouragan Katrina* (Syllepse, 2005), il a participé au collectif Lucien Collonges qui a publié *Autogestion : Hier, aujourd'hui, demain* (Syllepse, 2010).

Cette contribution est la reprise de trois articles publiés sur le site de l'Association Autogestion*.

* www.autogestion.asso.fr

[Coll. PLT]

Jimmy Reid en meeting à la Clyde, juillet 1971

Les deux premières décennies du XXe siècle sont marquées, au Royaume-Uni, par une forte mobilisation sociale. À l'été 1910, Tom Mann[1], dirigeant syndical, publie une brochure *The Way to Win* où il défend l'unité syndicale et le contrôle ouvrier et même la gestion de toute la société par les syndicats, perspective qui est rejetée par le Labour Party[2]. Cependant, les idées de Tom Mann atteignent les franges les plus radicalisées du mouvement syndical. Plusieurs directions syndicales revendiquent le contrôle conjoint entre l'État et les syndicats dans les entreprises publiques ou à nationaliser. D'autres demandent que les consommateurs.trices et usager.es soient également associé.es à ce contrôle ou à cette gestion.

POUR LA NATIONALISATION, OUI MAIS QUI GÈRE ?

Les syndicats des transports ferroviaires demandent la nationalisation des chemins de fer, dès 1910, comme solution aux mauvaises conditions de travail. Cependant, certains courants syndicaux ne considéraient pas que la nationalisation pouvait être la solution des problèmes ouvriers. Ils avancent que seule la gestion des chemins de fer par les travailleurs et travailleuses eux-elles mêmes pouvait garantir l'amélioration de leurs conditions de tra-

1 Tom Mann (1856-1941), secrétaire du syndicat Amalgamated Society of Engineers, cofondateur du parti communiste de Grande-Bretagne et président du bureau britannique de l'Internationale syndicale rouge.

2 Parti travailliste.

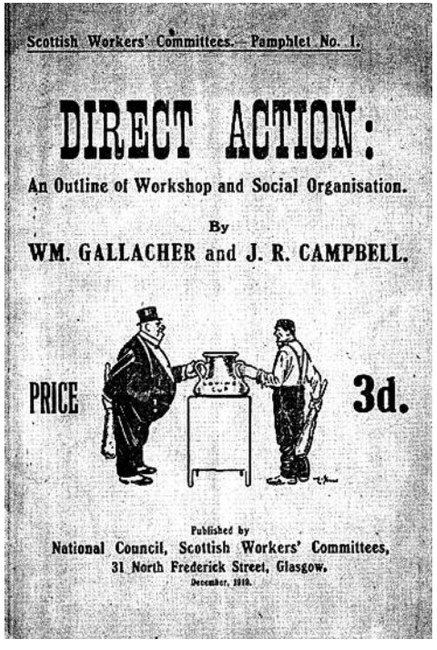
Scottish Workers' Committees. Pamphlet No. 1.

DIRECT ACTION:

An Outline of Workshop and Social Organisation.

By

WM. GALLACHER and J. R. CAMPBELL.

PRICE 3d.

Published by
National Council, Scottish Workers' Committees,
31 North Frederick Street, Glasgow.
December, 1919.

Direct Action, brochure des comités ouvriers écossais, 1918

[Coll. PLT]

vail. En 1919, un autre syndicat de ce secteur déclare qu'« *aucun système de propriété étatique ne sera acceptable pour les organisations syndicales, si elle ne leur donne pas la mesure nécessaire de contrôle et de responsabilité dans la sécurité et le fonctionnement des chemins de fer* » Dans le secteur minier, les revendications de nationalisation et de contrôle ouvrier sont également liées. Mouvement à la base, en dehors des syndicats, le South Wales Reform Committee, est précurseur. En 1912, il récuse la nationalisation et demande que l'industrie minière soit placée sous le contrôle des syndicats.

POUR L'UNIFICATION SYNDICALE ET LE CONTRÔLE OUVRIER

Entre 1910 et 1917, un autre mouvement se développe dans l'industrie : l'Amalgamation Committee Movement (ACM). Ses deux principaux objectifs étaient l'abolition du salariat et le contrôle ouvrier sur l'industrie. Constatant la division de l'organisation de la classe ouvrière en syndicats séparés par métier, l'ACM revendique « *un syndicat pour une industrie* ». Lors de sa fondation, il définit son but ultime ainsi : « *Préparer les travailleurs à leur émancipation économique par leur prise en main des moyens de production et de distribution dans le cadre d'une organisation économique en dehors de tout contrôle du parlement, de parti, de secte religieuse, etc.* » Pour l'un des dirigeants de l'AMC, l'unification syndicale « *formera et disciplinera les travailleurs pour l'accomplissement de leur mission historique, l'établissement de la communauté coopérative* ». Des comités locaux se forment mais l'éclatement de la guerre suspend pour quelques mois leurs activités. Cependant, très vite, les réunions reprennent. Le mouvement est alors agité par un débat : la question de la place à donner aux délégués d'atelier et aux syndicats dans le projet de contrôle. Lors de la conférence de Newcastle en octobre 1917, la décision de fonder un nouveau syndicat est prise par 37 000 votant.es (200 000 bulletins de vote avaient été distribués). Le mouvement revendiquait alors 150 000 membres. Cependant, certains militant.es renâclent à cette perspective et proposent la fusion avec le mouvement des délégué.es ouvrier.es, apparu en dehors des cadres syndicaux lors de grandes grèves entre 1911 et 1914, notamment chez les mineurs et les cheminot.es. Mais cette perspective apparaît comme un élément supplémentaire de fragmentation syndicale. Rapidement, l'AMC s'étiole.

LE VENT D'OCTOBRE

Le contrôle de l'industrie par les travailleurs et travailleuses était-il suffisant pour renverser le capitalisme, sans s'occuper de la machine d'État ? La révolution russe d'octobre 1917 allait apporter sa réponse à cette question dont les partisan.es du contrôle ouvrier allaient s'inspirer. En 1918, les comités ouvriers écossais de la Clyde, dans un document Direct Action signé de deux animateurs du comité, Gallacher et JR Campbell, demandent que les terres, les mines, les usines… deviennent « *la propriété communale du peuple* », que les forces armées soient « *démocratiquement contrôlées* », les classes sociales « *abolies* » Pour atteindre ces objectifs, tous les pouvoirs doivent être transférés « *au congrès fédéral des conseils administratifs du peuple, composés des délégués des classes laborieuses* ».

Cependant, le mouvement multiforme pour le contrôle ouvrier était divisé. Lorsque les mineurs luttèrent, en 1919, pour la nationalisation de leurs entreprises et le contrôle partagé, le mouvement des comités ouvriers se désintéressa de cette lutte au motif que les mineurs demandaient le contrôle conjoint avec « l'État capitaliste » De plus, en 1921, une involution politique sur la question du contrôle se produit. La section de l'industrie mécanique et de la construction navale produit un long document d'orientation où, si la nécessité de détruire l'État bourgeois est affirmée, il est préconisé que « *les syndicats partageront avec l'État le contrôle et la gestion de larges pans de l'industrie.* » Le niveau de ce contrôle « *dépendra des circonstances* » car les auteurs ne pensaient pas que « *la masse des travailleurs qui avaient vécu […] sous le contrôle des fonctionnaires du capitalisme soient soudainement capables de choisir ceux qui, venant d'en bas des ateliers, seront capables ou compétents pour choisir ceux qui assumeront la gestion de leur industrie* ». En conclusion, les auteurs du document reconnaissaient que le contrôle et la gestion, pour une courte ou longue durée « *se ferait par le haut* ». Certains dirigeants ouvriers écossais étaient désormais à l'école russe.

Le paysage que nous venons de décrire, de l'émergence de la question du contrôle ouvrier au Royaume-Uni au début du XXe siècle, est loin d'être complet. De nombreux autres acteurs et actrices sociaux et politiques ont participé activement à son élaboration, qu'ils et elles soient syndicaux ou politiques. La question du contrôle ouvrier restera au Royaume-Uni dans les décennies suivantes un mot d'ordre pratique de lutte et un élément programmatique. Il ressurgira, par exemple, dans les années 1960 et 1970.

1971 : GRÈVE AUTOGESTIONNAIRE À LA CLYDE

Les chantiers navals écossais de l'Upper Clyde Shipbuilders (UCS) sont nés en 1968 de la fusion de plusieurs entreprises. L'État détenait 48,40 % des actions. En 1971, le gouvernement conservateur d'Edward Heath annonça refuser soutenir plus avant ce « canard boiteux ». Après le refus du gouvernement d'apporter un soutien financier à l'entreprise, une procédure de liquidation est entamée, bien que son carnet de commandes soit rempli. C'est le même gouvernement de droite qui, par ailleurs, nationalisera temporairement, dans la même période, Rolls-Royce pour la sauver de la faillite.

Sur les chantiers, 6 000 emplois sur 8 500 devaient être supprimés. De plus, 10 à 20 000 travailleurs et travailleuses de sous-traitants étaient concerné.es.

Du côté syndical, pour s'opposer à la fermeture des chantiers, plutôt que de s'engager dans la grève, forme traditionnelle d'action, il fut choisi d'entamer une « grève active » et de réaliser le carnet de commandes. Cette stratégie audacieuse avait été initiée par un groupe de jeunes délégués dont Jimmy Reid, Jimmy Airlie, Sammy Gilmore, et Sammy Barr ; certains étaient membres du parti communiste, bien que ce dernier s'opposait officiellement à l'autogestion. L'idée était de démontrer en pratique la viabilité de l'entreprise et surtout que celle-ci pouvait continuer à fonctionner sous gestion ouvrière. La décision est prise le 13 juin 1971 au cours de la rencontre de 200 délégué.es ; devant une foule innombrable de travailleurs et travailleuses

des chantiers, où Jimmy Reid, après avoir exposé la nouvelle stratégie de lutte, déclara : « *Nous n'allons pas faire grève. Nous n'allons pas faire grève avec occupation. Rien ni personne ne rentrera, ni ne sortira sans notre permission. Et il n'y aura ni hooliganisme, ni vandalisme, il n'y aura pas d'ivrognerie, car le monde nous regarde. Le monde est témoin de la nouvelle tactique des travailleurs.* »

Étrangement, ces paroles ressemblent à ce que devait dire moins de dix ans plus tard, un autre ouvrier d'un chantier naval situé plus de mille kilomètres à l'est. Cela se passait lors de l'occupation du chantier naval de Gdansk (Pologne) avec Lech Walesa, futur dirigeant du syndicat Solidarnosc, promoteur d'un projet de République autogérée.

PRISE DE CONTRÔLE

Le 29 juillet 1971, le gouvernement déclare irréversible sa décision de fermeture des chantiers. Le lendemain, la prise de contrôle ouvrier des chantiers prend effet. Les gardiens des portes des chantiers sont alors informés de la nouvelle situation. Toute entrée ou sortie est désormais sous la supervision des délégué.es des travailleurs et travailleuses. La police, prudente, déclare ne pas vouloir intervenir. Un comité de coordination réunit les délégué.es des chantiers et des bureaux qui représentent tous les métiers de l'entreprise, y compris les services administratifs. D'autres réunions de délégué.es se tiennent par secteur d'activité. Les décisions concernant les orientations générales de la lutte sont prises dans des assemblées plus larges. Les 300 travailleuses et travailleurs qui avaient été, d'ores et déjà, déclaré.es officiellement licencié.es continuaient à travailler sous la responsabilité des délégué.es. Leurs salaires leur sont versés par le comité financier de la lutte. Soutenir cette lutte était devenu un enjeu national pour le mouvement ouvrier et les membres des syndicats de toute la Grande-Bretagne versaient 50 pence par semaine à un fonds de soutien aux Clyde.

Le comité des délégué.es contrôlait, par ailleurs, le bon versement des paies de ceux qui étaient encore sous contrat avec la Clyde. Les bateaux continuaient d'être construits sous le contrôle des travailleurs et travailleuses.

Ce choix déconcertant de méthode de lutte gagna également la sympathie de la ville de Glasgow, où étaient situés les chantiers navals, et où une des manifestations de soutien rassembla 80 000 personnes. John Lennon apporta 5 000 £ à la caisse de soutien à la lutte. La stratégie suivie était d'étendre le conflit hors de l'entreprise pour construire un rapport de force avec le gouvernement et qu'il irrigue toute la société écossaise. Par exemple, lors de l'élection du recteur de l'université de Glasgow, les étudiantes et étudiants présentèrent la candidature de Jimmy Reid, un des animateurs de la lutte[3] qui fut élu contre deux « personnalités universitaires distinguées » et exercera, par la suite, cette fonction universitaire.

Les liquidateurs des chantiers navals, qui étaient sur place, durent accepter l'occupation de l'entreprise. Ils devaient s'apercevoir, eux aussi, très vite, que le chantier naval était passé sous le contrôle de travailleurs et travailleuses qui devait s'exercer de juillet 1971 à novembre 1972. De fait, leur tâche était devenue impossible. Qui était réellement propriétaire de l'entreprise ? Une situation de double pouvoir s'était instaurée dans l'entreprise. Une forme d'appropriation sociale rampante et partielle se

3 Jimmy Reid (1932-2010). Militant syndical, figure emblématique du mouvement, membre du parti communiste au moment de la lutte de la Clyde, il rejoint plus tard le parti travailliste puis le Scottish National Party en 2005 et soutient l'indépendance écossaise.

4 Michael Barratt Brown (1918-2013), auteur de nombreux travaux sur le contrôle ouvrier. Ken Coates (1930-2010), ancien mineur, professeur d'université à Nottinghan, et militant actif contre la guerre au Vietnam (il sera un des principaux animateurs de la Bertrand Russell Peace Foundation) et plus tard pour le désarmement. Tony Topham (1929-2004), militant syndical ; très tôt, il publie, en 1963, un article sur l'autogestion yougoslave dans la New Left Review, puis de très nombreuses contributions sur le contrôle ouvrier.

construisait au fur et à mesure que les travailleuses et travailleurs exerçaient un pouvoir, tout nouveau pour eux et elles, sur l'entreprise. Une nouvelle légalité sur le droit de propriété des moyens de production s'était instaurée. De leur côté, les travailleurs et travailleuses se considéraient légitimes à disposer du droit de gestion de l'outil de travail dont les propriétaires, de facto, étaient dépouillés.

Après 16 mois de lutte, le gouvernement conservateur accepta de soutenir l'UCS (35 millions de £ d'aide). La liquidation est abandonnée et les emplois sauvés. Plus tard, l'entreprise fut restructurée et séparée en deux entités. Deux chantiers sur trois restèrent en activité. En 1977, le gouvernement travailliste de James Callaghan nationalisera les chantiers navals, revendication des travailleurs et travailleuses.

Brochure de l'IWC sur le contrôle ouvrier dans l'automobile, 1968

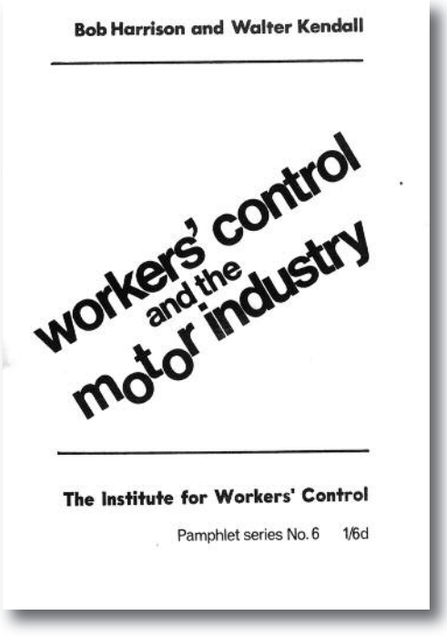

[Coll. PLT]

L'expérience de la Clyde constitue bien ce temps germe qui inspire et même éduque une classe dominée sur ses capacités et son pouvoir de prendre les postes de commande pour, au bout du processus, fait d'avancées et de reculs, constituer une alternative à la société capitaliste.

L'INSTITUTE FOR WORKERS' CONTROL (1973-1980)

L'IWC a été fondé en 1968 lors de la 6e conférence sur le contrôle ouvrier qui s'est tenu à l'université de Nottingham à l'initiative de Michael Barratt Brown, Ken Coates et Tony Topham[4]. Les années précédentes, de nombreuses autres conférences, sous le label Workers' Control, avaient eu lieu, toujours avec la participation de syndicalistes, de membres de la gauche du parti travailliste et d'universitaires. En avril 1964, une conférence à Nottingham avait attiré 80 participant.es, une autre à Londres, avec le soutien de la London Co-opérative Society, avait compté un public plus nombreux. L'année suivante, deux autres conférences auront lieu, dont l'une avait pour sujet « l'ouverture des livres de comptes » qui sera pendant plusieurs années un thème de campagne de l'IWC. La même année, le groupe de travail de Sheffield produit un plan détaillé pour le contrôle ouvrier dans la sidérurgie et les docks. En cette période, des luttes syndicales d'ampleur se déroulaient, dont celle des sidérurgistes qui demandaient la renationalisation de leur industrie. En 1967, dans ce climat d'ébullition sociale, 500 personnes assistèrent à la conférence du Workers'Control qui se tint à Coventry. Lors de cette conférence, des réunions par branches d'industrie eurent lieu. Une des discussions porta sur la présentation du contrôle ouvrier qui devait être défendu lors de la conférence du Labour à Scarborough. Il est, également, décidé de mettre en place des activités régulières à Glasgow, Edimbourg, Cardiff, Londres Nottingham, Manchester et Sheffield et des conférences spécifiques sur l'aéronautique, les docks, la sidérurgie.

Les conférences qui suivirent, en 1968 et 1969, attirent plus de 1 000 personnes. La discussion sur le contrôle ouvrier irrigue alors non seulement les syndicats, mais également le parti travailliste. L'IWC considérait que le contrôle ouvrier était une extension du pouvoir de négociation.

UN OUTIL DE RÉFLEXION ET D'ACTION

L'IWC se définissait comme « *un instrument de recherche et d'éducation pour coordonner les discussions et l'information entre les groupes pour le contrôle ouvrier et les syndicats, fournir des conférenciers et produire des publications sur la démocratie et le contrôle ouvrier* ». En 1969, Michael Barratt Brown et Ken Coates, reviennent sur les conditions de création de l'IWC dans la brochure The *"Big Flame" and What is the IWC?* (La « Grande Flamme » était le nom d'un fameux documentaire de 1969 réalisé par Ken Loach sur l'occupation des docks à Liverpool). Ils constatent qu'en 1968 « *la revendication tant des étudiants que des travailleurs d'un contrôle sur leurs vies est à l'évidence un phénomène international* ». Et citent, à l'appui de cette affirmation, outre les développements des luttes en Grande-Bretagne, le Mai 68 français et « *la magnifique résistance des étudiants et travailleurs tchécoslovaques* » ainsi que d'autres mouvements internationaux. Ils mentionnent également la contribution des expériences algérienne et yougoslave « *où des expériences d'autogestion ont eu lieu* ». Ils rappellent également « *que le président de l'IWC est un docker londonien et ce n'est pas pour rien que la première émission de la BBC sur l'IWC était consacrée à la grève des dockers [de Liverpool] qui avaient géré eux-mêmes les docks [pendant le conflit] jusqu'à l'arrivée de l'armée et de la police pour briser le mouvement* » Enfin, ils précisent que « *l'Institut ne cherche pas à prendre la place ou à usurper le rôle des syndicats ou des partis du mouvement ouvrier dans l'élaboration de leur stratégie, mais plutôt à leur proposer un forum ouvert et utile sur une question cruciale* ».

Fin 1973, l'IWC avait déjà publié 38 brochures et en publiera 93 au total au cours de son existence. La première date de 1968 et est signée Hugh Scanlon (dirigeant du syndicat *Amalgamated Union of Engineering Workers* et qui avait rompu avec le parti communiste en 1954), *The Way Forward for Workers' Control, (Le chemin vers le contrôle ouvrier)*. Relevons également parmi les titres publiés *The New Society : Planning and Workers' Control (La nouvelle société : planification et contrôle ouvrier)* signé John Eaton de 1972 ou bien encore, en 1973, par Walter Kendall, *State Ownership, Workers' Control and Socialism, (Propriété d'État, contrôle ouvrier et socialisme)*.

Deux brochures sont consacrées au contrôle ouvrier dans l'industrie automobile, deux également dans la sidérurgie et une dans le secteur minier et les docks et même une sur « *le contrôle des fermiers* » dans le domaine agricole. En 1973, Michael Barratt Brown et Stuart Holland publient *Public Ownership and Democracy (Propriété publique et démocratie)*.

Outre son travail de réflexion, l'IWC ne restait pas à l'écart des luttes ouvrières et inspira nombre d'entre elles.

des ouvrières de Fakenham [Coll. PLT]

AUTOGESTION OUVRIÈRE EN ACTES

En 1972, lorsque l'entreprise de chaussures Sexton, Son and Everard annonce sa mise en faillite, les 700 salarié.es décident l'occupation de l'entreprise et la prise de contrôle des machines et des stocks. Mais avant que ces décisions soient mises en œuvre, un plan de reprise est trouvé. Il ne garantit que 500 emplois et exclut 45 travailleuses de l'unité de production de Fakenham. Celles-ci refusent ce plan qui conduit à leurs licenciements et les apaisantes consignes de l'organisation syndicale qui, de fait, les abandonnent. Parce qu'elles sont des femmes. Les groupes féministes ne s'y trompent pas et soutiennent ardemment la lutte des ouvrières de Fakenham qui décident d'occuper l'entreprise et la déclarent. Elles reprennent la production, grâce aux stocks et aux machines gardées sous leur contrôle. Les chaussures produites portent désormais l'étiquette « Fakenham Occupation Workers ». Après 18 semaines d'occupation et de production, elles obtiennent un soutien financier d'une fondation et fondent leur coopérative Fakenham Enterprises qui fonctionnera plusieurs années.

En 1974, l'IWC accueille avec espoir l'arrivée des travaillistes au pouvoir, en particulier leur engagement en faveur de la « démocratie industrielle ». La présence de Tony Benn, soutien de l'IWC, au gouvernement comme secrétaire d'État à l'industrie constituait un point d'appui. Ce dernier apporta, malgré l'opposition d'autres membres du gouvernement, un soutien financier de l'État à trois coopératives de production nées d'un refus de fermeture d'entreprise. Cependant, les espoirs sont de courtes durées, car la commission qui devait explorer la question de la démocratie industrielle n'alla pas plus loin que d'évoquer le modèle de la cogestion allemande (qu'une des brochures de l'IWC dénonçait) et le dossier fut clos.

Au cours de la décennie 1975-1985, les reculs accumulés par le mouvement social, notamment syndical, et le tournant droitier de plus en plus prononcé du Labour, réduisent l'espace pour les idées autogestionnaires et l'IWC disparaît au début des années 1980. Il laisse derrière lui une riche somme d'écrits et d'expériences[5].

Patrick Le Tréhondat

5 Certaines brochures du l'IWC sont disponibles en fichier pdf sur le site de www.socialistrenewal.net/node/121

1936, utopie en action DANS L'ESPAGNE RÉVOLUTIONNAIRE

De juillet 1936 à décembre 1937, alors que l'Espagne est plongée dans une sanglante guerre civile, une expérience autogestionnaire exceptionnelle se fait jour. Par la profondeur et l'envergure de cette réalité révolutionnaire, l'Espagne autogestionnaire, teintée du rouge et noir des idéaux libertaires, reste encore aujourd'hui un exemple quasiment unique dans l'histoire du mouvement ouvrier international. Outre les ouvrages cités dans ce texte, une abondante littérature est disponible pour compléter les connaissances*.

Enseignant, Jérémie Berthuin est membre de SUD Éducation et de l'union départementale interprofessionnelle Solidaires Gard. Il participe au comité de rédaction de la revue *Solidaritat*. Il a publié *La CGT-SR et la révolution espagnole*, Éditions CNT-RP, 2000.

*Voir bibliographie page 151.

** Les affiches de ce chapitre sont, avec bien d'autres, dans les ouvrages : *Espagne 36, les affiches des combattant-e-s de la liberté*, Collectif, Éditions libertaires, 2006 ; *Espagne 1936-1975, les affiches des combattant.es de la liberté*, Collectif, Editions libertaires, 2007.

« Camarade, travailles et luttes pour la révolution »**

La Guerre d'Espagne débute le 18 juillet 1936 avec le coup d'État militaire (*pronunciamiento*) du général Francisco Franco. Elle oppose les partisan.es de l'Espagne « antifasciste » à ceux et celles de l'Espagne « éternelle ». Ces dernier.es, les « nationalistes » (nacionales), réunissent les monarchistes (carlistes), les membres de la droite traditionnaliste et catholique, mais aussi les phalangistes, groupe inspiré par le fascisme italien. Ils et elles sont mus par le fervent sentiment d'avoir une mission à mener à bien : libérer le pays de l'emprise du *Frente popular* et des « rouges ». Ils et elles entendent établir un pouvoir fort, corporatiste, au sens mussolinien du terme, avec une alliance des masses ouvrières et du patro-

« Les milices ont besoin de vous »

nat sous l'égide de l'État ; il s'agit aussi de rendre les terres à la seule aristocratie agraire ; le tout, dominé par une église omnipotente et intégriste. Dans la conscience collective des militaires insurgés, la reprise en main du pays est conçue comme une véritable *Reconquista*[1] sur « l'Espagne sans dieu ni maître », symbolisée par la puissante centrale syndicale libertaire, forte de deux millions de membres : la CNT[2].

Le camp d'en face regroupe dans un front commun : républicains, socialistes (PSOE et leur syndicat l'UGT[3]), régionalistes (basques et catalans), communistes et libertaires. L'hétérogénéité politique de ce front antifasciste aura de nombreuses conséquences sur la destinée même de la lutte, notamment par le rôle de Staline et du Komintern[4] dans le conflit espagnol.

GUERRE OU RÉVOLUTION ?

Par l'opposition entre forces antifascistes et forces nationalistes, la Guerre d'Espagne a été considérée par de nombreux historien.nes comme une répétition générale de la seconde guerre mondiale. Cette affirmation est dans certains aspects incontestable. Du côté antifasciste, ce sont les Brigades internationales et l'aide militaire mexicaine et surtout soviétique (matérielle et technique) qui s'ingèrent dans les affaires espagnoles. Du côté des nationalistes, ce sont les interventions directes de l'Allemagne nazie, de l'Italie de Mussolini ou du Portugal du dictateur Salazar. C'est le cas aussi de certaines méthodes utilisées, notamment par la tristement célèbre Légion condor. Bataillon aérien allemand, il se rend coupable du bombardement de la ville martyre de Guernica, immortalisée par Picasso. C'est un prélude aux bombardements systématiques des villes, par les forces de l'Axe ou les Alliés, de 1939 à 1945.

Néanmoins, limiter la Guerre d'Espagne à une répétition du second conflit mondial, comme le fait une grande partie de l'historiographie, comporte un défaut majeur : cela élude une autre réalité, celle qui a trait aux expériences révolutionnaires, qui sont justement la conséquence de cette Guerre d'Espagne. En effet, sitôt le Pronuciamento déclenché, la résistance s'organise. Elle est avant tout le fait des syndicats et des organisations révolutionnaires. Le gouvernement de *Frente popular* reste impuissant devant le coup d'État. En Aragon, dans le Levant, dans une partie de la Castille et surtout en Catalogne, les armées nationalistes sont mises en déroute par la seule mobilisation de la classe ouvrière, organisée majoritairement au sein de la CNT.

Une révolution sociale et économique se répand alors, avec plus ou moins d'intensité, changeant en profondeur la structure sociale de ces régions. Un monde nouveau éclot sur la base des idéaux du communisme libertaire. Un modèle de société égalitaire, fondé sur des pratiques anti-autoritaires (anti-étatisme, fédéralisme, communes et usines organisées et gérées à la base par les intéressé.es eux/elles-mêmes) ; un modèle fondamentalement opposé au « communisme de caserne » mis en place dans l'URSS de Joseph Staline où le GPU[5], les purges et les goulags ont définitivement tué tout idéal révolutionnaire. Ce souffle révolutionnaire suscite en Espagne, et plus généralement en Europe, un grand enthousiasme, d'autant qu'il s'inscrit dans un contexte de défaites ouvrières et de montée des fascismes. En 1922, Mussolini a pris le pouvoir sur les cendres du mouvement des Conseils (1920). En Allemagne, Hitler et la barbarie nazie se sont imposés, mettant au pas un mouvement ouvrier allemand, supposé le mieux organisé et massif de la Vieille Europe.

CANTINES POPULAIRES ET AUTOGESTION OUVRIÈRE

Se rappelant les conseils du révolutionnaire russe Pierre Kropotkine, selon lequel « *un peuple révolutionnaire affamé sera toujours à la merci de n'importe quel aventurier démagogique* », la CNT se met à l'ouvrage dès les premières heures du soulèvement populaire. La première mesure est d'organiser la distribution des produits de première nécessité. Dans tous les quartiers, les villes et villages, sont créés des « comités de ravitaillement ». Les premières cantines communales accueillent des centaines de travailleurs et travailleuses. À Barcelone, d'anciens palaces, jusqu'alors occupés par la bourgeoisie catalane et étrangère, sont transformés en immenses cantines populaires. Les grands hôtels sont parfois réquisitionnés à d'autres effets, comme le note un syndicaliste français témoin direct de cette étonnante réalité : « *La CNT a délogé les tenants de la grande richesse qui affamaient depuis longtemps les travailleurs, transformant ces luxueux immeubles en maisons du peuple. Tout grand hôtel n'est plus qu'un souvenir ; c'est dans cette boîte aux logements spacieux que les gros bourgeois lassés de ne rien faire, s'offraient seuls ce luxe, moyennant 100 pesetas par jour. Aujourd'hui, c'est l'hôtel des travailleurs et gratuit.* »[6]

Le 28 juillet 1936, la CNT catalane estime la grève générale terminée. Le coup d'État militaire a été endigué. Elle appelle les travailleurs et travailleuses à reprendre le travail et à retourner dans les usines. La machine économique se remet à fonctionner, mais cette fois sous la direction des ouvriers et ouvrières. À partir du 23 juillet, les premières mesures de collectivisation d'usines ont lieu à Barcelone : service des eaux, de l'énergie, de l'éclairage, ateliers de chemins de fer, secteur métallurgique. Par

1 Phénomène historique qui vit l'Espagne chrétienne reconquérir son territoire des mains des musulmans depuis le VIII[e] siècle. La *Reconquista* prend fin avec la chute des Califats de Cordoue et de Grenade en 1492.

2 Forte de deux millions d'adhérents et adhérentes en 1939, la CNT est la colonne vertébrale et l'âme de toutes les luttes ouvrières d'envergure menées en Espagne depuis sa fondation en 1910. Rudolf Rocker, anarcho-syndicaliste allemand, écrivait à son propos : « *Elle contrôlait 36 quotidiens, parmi lesquels Solidaridad Obrera à Barcelone qui tirait à 240 000 exemplaires, chiffre jamais atteint par aucun journal en Espagne. La CNT a édité des millions de livres et a contribué à l'éducation des masses plus que tout autre mouvement en Espagne.* » L'histoire de la CNT est longue et douloureuse. Elle eut à dépasser des conflits internes, parfois violents. A plusieurs reprises, elle dut affronter une répression féroce (nombre de ses militants et militantes furent assassiné.es par les pistoleros du patronat), quand elle ne fut pas obligée tout simplement de rentrer dans la clandestinité, notamment sous la dictature de Primo de Rivera (1923-1930). La terre d'Espagne représente une exception au niveau international dans ce mouvement ouvrier qui naît et se renforce. C'est un des rares pays où le mouvement libertaire s'enracine aussi profondément. En 1926, en son sein est créée la Fédération Ibérique Anarchiste (FAI).

3 En 1872, Pablo Iglesias rompt avec les libertaires pour se convertir au marxisme. Il crée la Nouvelle fédération madrilène, noyau du futur Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE). Les socialistes espagnols, inspirés par le guesdisme français et la social-démocratie allemande, prônent au plan politique, le parlementarisme et au plan syndical, la prudence. Ils créent en 1888 un syndicat : l'Union générale des travailleurs (UGT). À la veille de la Guerre d'Espagne, elle est d'un poids similaire à la CNT. Certains de ses secteurs se positionnent sur le terrain de la lutte de classe ; ainsi, aux Asturies où, en 1934, une intersyndicale CNT-UGT mène une grève des mineurs d'envergure, qui sera réprimée dans le sang par l'armée de la République conduite par le général… Franco et ses fidèles comparses Yague et Lopez Ochoa. Le bilan est lourd : 3 000 morts et 40 000 mineurs arrêtés, torturés et déportés dans des bagnes.

4 Komintern : Internationale communiste (IC) créée en 1922 à Moscou. Sous Staline, le Komintern est tenu d'une main de fer par le Kremlin qui impose aux différentes sections sa ligne politique.

5 GPU ou Guépéou : Il s'agit de la police politique du régime soviétique. Le GPU, avant de s'appeler ainsi, est passé par différentes dénominations : Tchéka, NKVD. Après 1945, le GPU devient le KGB.

6 *Le Combat syndicaliste* n°170, 21 août 1936.

la suite, d'autres entreprises sont à leur tour collectivisées, puis ce seront les brasseries, les salons de coiffure, les ateliers cinématographiques… Pierre Besnard, secrétaire de la CGT-SR, organisation sœur de la CNT en France (infiniment moins bien implantée), prenant l'exemple d'une tannerie de la banlieue de Barcelone, écrit dans les colonnes du journal *Le Combat syndicaliste* : « *L'usine occupe 700 ouvriers et ouvrières. Les salaires ont été relevés comme dans toutes les industries. Le salaire unique n'existe pas encore, mais la prochaine assemblée des salariés doit en discuter. Quand un ouvrier est malade ou blessé : il touche 75 % de son salaire ; auparavant il ne touchait rien, l'Espagne n'ayant pas d'assurance sociale. La semaine de travail est de 36 heures sans diminution de salaire. Voilà comment fonctionne la tannerie Mollet : chaque atelier nomme ses délégués qui sont au nombre de 17. Ce sont 17 hommes et femmes qui forment, ensemble, le comité d'usine chargé de l'organisation du travail. Un conseil d'usine, ainsi que le directeur, sont nommés par l'assemblée générale des ouvriers et ouvrières. Ces deux organismes se réunissent chaque fois qu'il y a nécessité. Chacun des membres de ces comités est révocable.* »[7]

La question salariale est centrale dans le cadre de cette nouvelle organisation sociale. Dans un premier temps, il y a tentative de supprimer l'argent et le salariat, comme le définissent les buts du communisme libertaire. Toujours dans *Le Combat syndicaliste*, un autre syndicaliste français s'arrête, à ce propos, sur l'exemple de la commune libre de Fraga en Aragon : « *Après un séjour de deux jours dans Lérida, nous repartons. Nous devons atteindre Fraga, grosse localité agricole de 8500 habitants. Après une copieuse visite de la localité, nous nous réunissons au siège du comité du peuple. Le premier renseignement que l'on nous donne, c'est que l'argent ne circule plus ; l'argent est supprimé ; l'argent, moyen d'échange et de la puissance capitaliste n'a plus cours. Un livret de famille le remplace, sur lequel sont inscrites toutes les denrées alimentaires, ainsi que les autres produits nécessaires pour la vie. Le livret sert pour le contrôle et ne permet pas à un habitant plus de denrées qu'à un autre, tous sont égaux. Le comité du peuple est élu par l'assemblée générale de la population.*[8] » Si ces expériences de suppression du numéraire s'inscrivent dans la durée dans les collectivités agricoles de l'Aragon, où domine l'influence de la CNT, celle-ci doit composer dans l'industrie avec l'UGT, le syndicat socialiste. On se dirige alors vers un compromis CNT-UGT et, dès lors, la pratique du salaire unique ou familial se généralise.

UNE RÉVOLUTION PÉDAGOGIQUE ET CULTURELLE

Barcelone est alors un spectacle étonnant pour tout visiteur étranger. Dans son ouvrage, *Hommage à la Catalogne*[9], paru en 1938, l'auteur anglais George Orwell se rappelle : « *On était en décembre 1936. Les anarchistes avaient toujours effectivement la main haute sur la Catalogne et la révolution battait son plein. […] Pour qui arrivait alors directement d'Angleterre, l'aspect saisissant de Barcelone dépassait toute attente. C'était la première fois dans ma vie que je me trouvais dans une ville où la classe ouvrière avait pris le dessus. À peu près tous les immeubles de quelconque importance avaient été saisis par les ouvriers et sur tous flottaient des drapeaux rouges et noirs des anarchistes. Il ne restait de presque toutes les églises que les murs, et les images saintes avaient été brûlées. Çà et là, on voyait des équipes d'ouvriers en train de démolir systématiquement les églises. Tout magasin, tout café portait une inscription vous informant de sa collectivisation ; jusqu'aux caisses de cireurs de chaussures qui avaient été collectivisées et peintes en rouge et noir ! Les garçons de café, les vendeurs, vous regardaient bien en face et se comportaient avec vous en égaux. Les tournures de phrases serviles ou tout simplement cérémonieuses avaient tout simplement disparu. Personne ne disait plus "señor" ou "don", ni même "usted*[10] *" : tout le monde se tutoyait, on s'appelait "camarade" et l'on disait "salud" au lieu de "buenos dias". […] Sur les ramblas, grande artère centrale de la ville, constamment animée par le va-et-vient de flots de gens, les haut-parleurs beuglaient des chants révolutionnaires tout le long du jour et jusqu'à une heure avancée de la nuit. Et le plus étrange de tout, c'était l'aspect de la foule. À en croire les apparences, dans cette ville, les classes riches n'existaient plus. A l'exception d'un petit nombre de femmes et d'étrangers, on ne voyait plus de gens "bien mis". Presque tout le monde portait des vêtements de prolétaires ou une salopette bleue. Tout cela était étrange et émouvant. Une bonne part m'en demeurait incompréhensible ; mais il y avait là un état de choses qui m'apparut sur le champ comme valant la peine qu'on se battit pour lui.* »

Tandis qu'une identité nouvelle, des réflexes sociaux nouveaux apparaissent, la CNT s'attelle à imprimer son empreinte dans un domaine précis : l'éducation et la culture populaire. La culture était jusqu'alors le monopole de la bourgeoisie et de l'aristocratie, encadrées par une église traditionnaliste. Le 19 juillet 1936 fait descendre la culture dans la rue. Des cours d'alphabétisation sont mis en place à destination des adultes. Des bibliothèques sont créées à l'initiative des Jeunesses libertaires (JJLL) dans de nombreuses localités. Leur lieu : d'anciennes « *églises qui ont reçu le feu purificateur* » avant d'être reconstruites et transformées en Maisons de la culture. Le domaine où les révolutionnaires interviennent avec le plus de dynamisme est l'éducation, qu'ils et elles s'attachent à soustraire de l'influence de l'église. Pour cela, ils et elles s'appuient sur les écrits et pratiques du pédagogue libertaire Francisco Ferrer, qui, en de nombreux points, annonce ce que seront bien plus tard les conceptions éducatives alternatives et anti-autoritaires d'un Célestin Freinet ou encore d'un Montessori. Un syndicaliste français rapporte, non sans humour, de la visite d'une école d'une petite ville de Catalogne, les faits suivants : « *Dans ce qui fut un couvent de sœurs avant la révolution est maintenant aménagée une école. Ce couvent était un immeuble superbe. Les sœurs avaient même fait aménager une salle de sport. C'est d'ailleurs la première fois que j'ai su que les religieuses s'adonnaient aux jeux sportifs et entretiennent leurs muscles pour rester dans une forme agréable, en dignes épouses du Christ. Cette salle ne subira pas de transformation, ce sont maintenant les enfants du peuple qui feront du sport. La chapelle, par exemple, sera transformée en imprimerie qui sera utilisée par les enfants de l'école. Une autre salle pour le cinéma : l'éducation par*

7 *Le Combat syndicaliste* n°169, 14 août 1936.

8 *Le Combat syndicaliste* n°196, 19 février 1937.

9 *Hommage à la Catalogne*, Georges Orwell, Éditions Champs libres, 1981 (réed. 10/18, 1999).

10 « Vous », en castillan.

Un groupe de *Mujeres Libres*

« Syndicat unique de la branche transport ; industries collectivisées »

l'image, car le syndicat du cinéma va faire des films pour les enfants d'école. Le salon fera également une très belle bibliothèque. Les classes mixtes n'existaient pas avant la révolution. La nouvelle école a actuellement 550 élèves. Le catalan est appris aux enfants jusqu'à l'âge de 10 ans, après est appris le castillan. L'enseignement que l'on veut donner aux enfants est celui préconisé par Francisco Ferrer ; la nouvelle pédagogie rationaliste commence à être appliquée et les livres d'études de l'ancien régime sont remplacés dans les classes, aussitôt que les nouveaux livres sortent de l'imprimerie et arrivent à l'école. (…) Francisco Ferrer fut assassiné, mais il commence à survivre de façon intense en Espagne.[11] »

Grégory Chambat, dans son ouvrage *Pédagogie et révolution, questions de classe et relectures pédagogiques*[12], montre que le souci pédagogique est bel et bien rivé au corps de ces révolutionnaires : « *Lorsqu'éclate la révolution, fort de ses réflexions et surtout de ses pratiques, le mouvement sait où il veut aller en matière de pédagogie. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, il n'a pas attendu le "grand soir" pour expérimenter, tâtonner, analyser… Outre les Athénées, bouillonnants foyers d'agitation culturelle, des syndicats ont animé des cours du soir et même monté leur propre école. En dépit des années de féroce répression (saccage, pillage, emprisonnement des animateurs de ces écoles libertaires et syndicales), rien n'est parvenu à éteindre la flamme et la passion du mouvement pour les questions pédagogiques.* »

Une passion rendue nécessaire, aussi, par la réalité : la situation de l'Espagne de ces années 1930 est catastrophique, avec un taux d'analphabétisme de 52 % et 60 % des enfants qui ne sont pas scolarisé.es. Mais l'ambition ne se limite pas à scolariser les enfants ou à construire des écoles. À côté de l'œuvre éducative, une révolution pédagogique prend forme. En opposition à l'éducation d'hier, « l'école nouvelle » entend mettre à bas toutes les tares de l'école traditionnelle : « *Les internats, les maisons de correction et les casernes scolaires disparaissent ; l'idée d'éducation se substitue à celle du châtiment. L'école nouvelle est l'expression d'un idéal social et d'une pédagogie détachée des traditions autoritaires.* » Le programme scolaire se décline en une finalité : « *Que tous les enfants aient du pain, de la tendresse et de l'instruction dans la plus absolue condition d'égalité et que soit assuré le libre développement de leur personnalité.* » Les méthodes d'enseignement sont quant à elles questionnées, afin de développer l'esprit critique des élèves : « *L'école doit placer l'enfant dans une ambiance telle que l'exercice d'impulsions antisociales soit rendu impossible, non par la contrainte et la violence, mais par la solidarité, la sincérité, le travail, l'amour et la liberté caractéristiques du milieu physique et humain qui l'entoure […] L'école nouvelle respecte la personnalité de l'enfant. Nous croyons que toutes les méthodes doivent être éprouvées, en optant toujours pour celle qui convient le plus selon les caractéristiques locales, la nature et le caractère de chaque enfant, etc. Il est évident qu'il ne suffit pas de changer le nom de l'école : il faut changer son esprit, sa morale, ses méthodes* »

11 *Le Combat syndicaliste*, n°192, 23 janvier 1937.

12 *Pédagogie et révolution. Questions de classe et relectures pédagogiques*, Grégory Chambat, Libertalia, 2015.

13 Groupe culturel des femmes.

14 Femmes libres.

FÉMINISME ET PROSTITUTION

Au niveau des mentalités, aussi, un vent nouveau souffle. Malgré l'égalité entre les sexes prônée par la CNT-FAI, il est patent que les femmes ont besoin d'une organisation spécifique afin d'être mieux entendues et plus spécifiquement défendues. En 1934, le *Grupo Cultural Femenino*[13] voit le jour et se développe avec le soutien des femmes de la revue *Mujeres Libres*[14]. Ces groupes sont à l'origine de l'organisation du même nom, créée en avril 1936. Les *Mujeres Libres* mènent une lutte sur deux fronts : pour la révolution sociale, et pour la libération des femmes. Elles regroupent, à leur apogée, près de 30 000 femmes en 1938. La revue *Mujeres Libres* écrit : « *La meilleure mère n'est pas celle qui serre l'enfant contre son sein, mais celle qui aide à forger pour lui un monde nouveau.* » Leur combat est multiple. Ses militantes s'investissent pleinement dans le travail à l'usine ou dans les champs, dans des projets éducatifs et culturels divers. On les retrouve aussi sur le front, fusil à la main, aux côtés de leurs camarades hommes. Le rôle des *Mujeres Libres*, néanmoins, prend tout son sens dans des combats spécifiques qui entendent libérer, enfin, les femmes de leurs chaînes : le droit à la contraception et à l'avortement, la remise en cause du mariage en tant qu'institution de cette société patriarcale contre laquelle elles luttent avec acharnement.

« Paysans, la terre est à vous »

Un autre combat des *Mujeres Libres* a trait au cas particulier de la prostitution : « *L'entreprise la plus urgente à mener dans la nouvelle structure sociale c'est de supprimer la prostitution. Dès maintenant, encore en pleine lutte antifasciste et avant de nous occuper de l'économie ou de l'enseignement, nous devons en finir radicalement avec cette dégradation sociale. Tant que reste sur pied le plus grand des esclaves, celui qui interdit toute vie digne, nous ne pouvons penser à la production, au travail, à aucune sorte de justice. Que l'on reconnaisse la décence à aucune femme tant que nous ne pourrons pas nous l'attribuer à toutes. Tant qu'il existera une prostituée, il n'y aura pas d'épouse d'un tel, de sœur de tel, de compagne de tel. […] Il faut finir avec cela rapidement. Et cela ce doit être l'Espagne qui donne au monde sa nouvelle norme. Nous devrons toutes, nous les femmes espagnoles, entreprendre cette tâche libératrice. Il faut faire maintenant ce que ne firent jamais des associations féminines qui prétendirent émanciper la femme en formant quelques dactylographes et en organisant quelques confé-*

rences agréables, quelques récitals d'élégants poètes et poétesses. Dans certaines localités que nous avons visitées récemment, on nous a présentés comme une grande mesure le fait qu'on y aurait « supprimé » la prostitution. À notre demande pour savoir comment et qu'est-ce que l'on a fait des femmes qui la pratiquaient, il nous fut répondu : "C'est leur affaire". De cette façon, supprimer la prostitution est très simple : cela se résume à laisser des femmes dans la rue, sans aucun moyen de vivre. Mujeres Libres est en train de créer des centres libératoires de la prostitution qui commenceront à fonctionner à brève échéance. Pour ce faire, des locaux sont prévus dans diverses provinces et là se déroulera le programme suivant : 1. Recherche et traitement médico-psychiatriques 2. Traitement psychologique et éthique pour encourager chez les prostituées un sentiment de responsabilité. 3. Orientation et formation professionnelle. 4. Aide morale et matérielle chaque fois que cela leur sera nécessaire, même après être devenues indépendantes des centres.[15] »

« LES FEMMES D'ARAGON NE PLEURENT PLUS L'HIVER… »

À la campagne, la battue populaire contre les caciques (notables locaux), les propriétaires féodaux, les agents du fisc, les usuriers, laisse entre les mains des paysans et paysannes de grandes étendues de terres qu'ils et elles recouvraient après des siècles de spoliation. Comme à la ville, c'est l'urgence de la situation qui stimula la collectivisation. Le collectivisme agraire est gravé dans l'inconscient collectif de la population paysanne, conséquence de plusieurs décennies de propagande libertaire dans les campagnes. Des militants itinérants faisaient des tournées de village en village, fournissaient des livres et des revues de la CNT traitant des questions agricoles. Dans un monde rural où l'analphabétisme était dominant, il n'était pas rare que des lectures publiques, à voix haute, soient faites le soir au milieu des villageois.es rassemblé.es sur la plaza principal. À partir de 1933, les exemples de collectivisations, qui se généralisent, sont systématiquement mis en exergue. Même si ces expériences de communes collectives sont souvent de courte durée, car la répression s'abat sur la population, elles font œuvre de propagande. José Peirats, dans Les anarchistes espagnols, révolution de 1936 et luttes de toujours[16], nous donne le type de témoignages de paysans collectivistes, publié dans la presse militante de l'époque : « *Ici, il n'y a ni pauvres, ni riches, ni problèmes sociaux, ni ouvriers au chômage. Ici, on partage la production équitablement et tous ensemble, en travaillant, nous vivons tranquilles et heureux.* »

Le 19 juillet 1936, rapidement, les membres de la CNT et de l'UGT mettent sur pied des « comités révolutionnaires » chargés d'organiser les premières saisies de terres qui sont aussitôt mises en commun. L'invasion d'une grande partie de l'Andalousie par les armées franquistes empêche les collectivisations massives dans cette région. D'autres régions connaissent des phénomènes de collectivisations de grande échelle. Mais c'est en Catalogne et surtout en Aragon que les expériences de collectivisations seront les plus nombreuses et surtout les plus achevées. Un militant français témoigne de l'avant-gardisme de ces collectivisations : « *Dans les campagnes aux environs de Barcelone et dans la Catalogne, la collectivisation a suivi son cours normal au même rythme que les usines, réorganisant complètement le travail en groupant toutes les petites propriétés dans un vaste rayon. Dans chaque rayon, un "comité de culture" est constitué, chargé d'organiser le travail, la sélection des graines et des plants ; ce comité, désigné en assemblée générale des paysans, est constitué des délégués de zones. Ils ont divisé chaque zone en groupes et à chaque groupe un camarade responsable est chargé de répartir le travail. Ils sont aussi bien organisés que dans l'industrie. […] En Aragon, les réalisations sont plus marquées de l'emprise du communisme libertaire, puisqu'en plus de l'organisation du travail en commun, l'argent a disparu comme moyen d'échange pour faire place au carnet de producteur, donnant droit à tout ce qui est nécessaire à la vie des hommes, selon les possibilités de la commune libertaire. Nous nous faisons expliquer le mécanisme des échanges. Celui-ci est organisé en nature, entre les villages voisins ayant supprimé l'argent. Avec les villes où l'argent demeure, l'échange a lieu sur la base des cours existants et l'approvisionnement s'opère par voie d'achats acheminés sur les villages qui effectuent la distribution aux habitants, sur présentation du carnet de consommation. Ce système donne pleine satisfaction aux intéressés. C'est la première fois, nous a-t-on dit, que les femmes d'Aragon ne pleurent pas l'hiver. En effet, autrefois, le produit des récoltes était insuffisant à payer les dettes aux "caciques" et au clergé. Les Aragonais défendront leurs conquêtes jusqu'à la mort s'il le faut, mais ils ne peuvent pas revenir en arrière. Pour eux le passé est mort et bien mort.* »[17]

15 *Femmes Libres*, Espagne 1936-1939, Mary Nash, Éditions La Pensée sauvage, 1977.

16 *Les anarchistes espagnols, révolution de 1936 et luttes de toujours*, Éditions Repères-Silena, 1989.

17 *Le Combat syndicaliste* n° 189, 1er janvier 1937.

« Syndicat unique des barbiers de Barcelone ; enfin, nous sommes libres ! Industrie collectivisée »

Donnée importante de cette collectivisation des terres, elle réside dans un acte volontaire des personnes concernées. La Révolution espagnole dans les campagnes n'est, à cet égard, en rien comparable avec la Révolution russe et l'épisode sanglant de la « dékoulakisation » à la fin des années 20. Les paysan.nes dits individualistes, la plupart des petits métayers, font le choix de vivre en marge des collectivités. Leur choix est respecté par les collectivistes, qui maintiennent avec eux et elles des possibilités d'échanger des produits. Mais, comme le note le militant cité précédemment, ces petits propriétaires ne restent pas longtemps indifférents aux avantages offerts par le travail collectif : mise en commun des terres mais aussi de la volaille, du bétail, des engrais, de la semence et de la récolte. Et il n'est pas rare que les « *quelques réfractaires du début aient rejoint par la suite l'organisation collective* ».

Une autre réalité réside dans le dépassement des anciennes classes sociales. Si de nombreux ex-patrons ont choisi de rejoindre les rangs des armées de Franco, d'autres acceptent le nouvel ordre social. Un syndicaliste donne ainsi l'exemple d'une collectivité agricole de la banlieue de Barcelone où un ouvrier et son ex-patron se côtoient désormais dans un effort commun : « *Le comité technique d'agriculture est composé de 5 ouvriers et 4 ex-patrons. Tous les*

patrons ont accepté la collectivisation ; il y a eu davantage de réticences parmi les ouvriers qui croyaient perdre quelque chose. Une anecdote nous est contée par un ex-patron qui fait partie du comité technique avec un camarade ouvrier qui avait travaillé chez lui. En 1931, au cours d'une grève, les deux collaborateurs d'aujourd'hui s'étaient quelque peu boxés. L'un était patron, l'autre ouvrier, et l'ex-patron qui nous raconte cela nous dit que la crainte d'une nouvelle bataille n'existe plus, l'exploitation de son semblable n'existant plus.[18] » Dans le même article, l'auteur met en exergue le rôle joué par les colonnes de miliciens et miliciennes antifascistes dans la multiplication de ces expériences collectivistes. Au fur et à mesure que les milices, avant tout de la CNT ou du POUM[19], libèrent les villages de l'emprise franquiste, le même débat a lieu entre partisan.es de la collectivisation et partisan.es de la parcellisation des terres. Et comme le montre le film de Ken Loach, *Land and freedom*, les miliciens et miliciennes sont invité.es par les villageois.es à donner leur avis sur la question. Militant.es révolutionnaires aguerri.es, ils et elles ne manquent pas de convaincre des auditoires, déjà tentés par la voie collectiviste, des intérêts de la mise en commun des terres.

« L'ange de la mort des fascistes. Les Jeunesses libertaires sauront le détruire ! »

D'UN MONDE NOUVEAU À LA DÉFAITE...

À l'issue de son voyage en Espagne, Pierre Besnard de la CGT-SR, écrit : « *J'ai vu partout, des hommes au travail dans les champs, des femmes et des enfants dans les villages, des ouvriers et des ouvrières allant au labeur joyeux, fiers de travailler enfin pour eux-mêmes. La joie était peinte sur leurs visages sérieux et graves sans doute, mais sans traces d'inquiétudes. Ils savaient que quelque chose était changé et qu'ils allaient vers un avenir meilleur. […] Une grande expérience est en train d'éclore.*[20] » Cette affirmation semble confirmée par les faits. La révolution espagnole, est, sans aucun doute, un des exemples les plus accomplis, tant dans ses réalités économiques et sociales que dans son ampleur. Frank Mintz, historien et auteur, notamment, d'*Autogestion et anarchosyndicalisme, analyse critique sur l'Espagne 1931 - 1990*[21], estime que « *1 838 000 de personnes* » ont vécu sous le régime collectiviste.
Cette expérience sera, hélas d'une durée limitée : de juillet 1936 à décembre 1937. Dans le camp républicain, certaines forces politiques (en premier chef, le Parti communiste espagnol[22] et le « grand-frère » soviétique) mettront tout leur poids pour y mettre fin. Début 1939, c'est le bruit des bottes des troupes de Franco défilant sur les *Ramblas* de Barcelone qui symbolise la fin de cet espoir de vie meilleure pour les exploité.es de la terre d'Espagne. Commence alors la retraite *(retirada)* des antifascistes qui fuient vers la France, l'Afrique du Nord ou l'Amérique latine. Les nationalistes ont vaincu l'Espagne rebelle et libertaire. S'ouvre une sombre parenthèse longue de quarante ans de dictature. L'ordre des puissants est définitivement rétabli. « L'Espagne éternelle » est de retour...

■ Jérémie Berthuin

18 *Le Combat syndicaliste* n°192, 22 janvier 1937.

19 Le POUM est né à Barcelone le 29 septembre 1935, de la fusion entre *Izquierda comunista* (Gauche communiste), parti d'origine trotskiste dirigé par Andreu Nin, et *Bloque Obrero y campesino* (Bloc ouvrier et paysan), dirigé par Jaoquin Maurin. Les deux organisations provenaient de scissions du Parti communiste d'Espagne (PCE), alors stalinien. Le POUM a été « accusé » (par les staliniens) d'être une organisation trotskiste. C'est en fait faux, le POUM était en désaccord avec Trotsky sur plusieurs points ; il a en particulier refusé d'appliquer les ordres de ce dernier, qui leur intimait de déserter les syndicats afin de créer des soviets. Trotsky a d'ailleurs dénoncé le « *rôle pitoyable joué par la direction* » du Parti. Du fait de son idéologie communiste indépendante du Komintern, les relations avec les staliniens étaient très conflictuelles ; ces derniers sont responsables d'assassinats de membres du POUM.

20 *Le Combat syndicaliste* n° 175, 25 octobre 1936.

21 *Autogestion et anarchosyndicalisme, analyse critique sur l'Espagne* 1931-1990, Franck Mintz, Éditions CNT-RP, 1999.

22 L'histoire du Parti communiste espagnol (PCE) avant juillet 1936 est celle d'un parti sans influence, sans implantation réelle, exception faite aux Asturies et à Séville. Un anonyme adhérent du PCE, auteur d'une *Historia del partido comunista*, révélait que celui-ci comptait à peine « *800 militants en 1931* ». Au cours de la guerre civile, son poids ne cesse de grandir ; pour cela, il se fait d'emblée le défenseur des couches de la population les plus rétives au changement révolutionnaire. Il fusionne, à son profit, avec les socialistes catalans pour fonder le Parti socialiste unifié catalan. Mais c'est surtout l'aide soviétique (militaire et alimentaire ; loin d'être gratuite) à la République espagnole dans sa lutte contre le fascisme, qui accroîtra son prestige. Usant de ce poids, les staliniens espagnols, secondés par des « conseillers politiques » russes, mettront tout en œuvre pour contrer l'influence des révolutionnaires. Ils tissent habilement leur toile. Et rapidement, l'armée, la police, les services de renseignement (SIM) sont tous sous contrôle communiste. Le PCE est désormais en position de force pour s'attaquer aux acquis révolutionnaires. *La Pravda*, le journal officiel du PC soviétique, annonce le 16 décembre 1936 : « *En Catalogne, l'élimination des trotskistes et des anarcho-syndicalistes est commencée ; elle sera menée avec la même énergie qu'en URSS.* » Andres Nin du POUM et l'anarchiste italien Camilo Berneri seront retrouvés morts après avoir été torturés en mai 1937... Mort, torture, prison, seront aussi le sort de bien d'autres militants et militantes de la CNT-FAI et du POUM, victimes du PCE.

BIBLIOGRAPHIE

■ ***La CNT dans la révolution espagnole*** **(tome 1 - tomes 2 et 3 à paraître), José Peirats, Éditions Noir et Rouge, 2017**
■ ***Révolution et contre-révolution en Catalogne*****, Carlos Semprun-Maura, Éditions Les Nuits rouges, 2014 (1re édition 1974)**
■ ***Catalogne 1936, syndicalisme et tentative de socialisation d'une économie de guerre*****, Collectif, Éditions syndicalistes, 2017**
■ ***L'autogestion dans l'Espagne révolutionnaire*****, Franck Mintz, Maspéro, 1976**
■ ***Collectivisations, l'œuvre constructive de la Révolution espagnole, CNT-FAI*****, Éditions Le Coquelicot, 2011 (1re édition 1937)**
■ ***Enseignements de la révolution espagnole*****, Richard Vernon, Éditions 10/18, 1975 (1re édition 1953)**
■ ***Espagne libertaire*****, Gaston Leval, Éditions de la tête de feuilles, 1971**
■ ***La révolution et la Guerre d'Espagne*****, Pierre Broué et Emile Temine, Éditions de Minuit, 1961**
■ ***La Guerre d'Espagne, juillet 1936 - mars 1939*****, Hugh Thomas, Éditions Robert Laffont, 1985**
■ ***Buenaventura Durruti, un combattant libertaire dans la révolution espagnole*****, Abel Paz, Éditions de Paris, 2000**
■ ***Révolution dans la guerre d'Espagne (1930-1939)*****, Wilebaldo Solano, Éditions Syllepse, 2016**
■ ***Espagne 1936-1937, la guerre dévore la révolution*****, Henri Paechter, Éditions Spartacus, 1986 (1re édition : 1938)**
■ ***La Guerre d'Espagne, révolution et contre-révolution (1934-1939)*****, Burnett Bolloten, Éditions Agone, 2015 (1re édition 1961)**
■ ***Barricades à Barcelone (1936-1937)*****, Agustin Guillamon, Éditions Spartacus, 2009**
■ ***Le rêve égalitaire chez les paysans de Huesca (1936-1938)*****, Pelai Pagès, Éditions Noir et Rouge, 2016**
■ ***Femmes d'Espagne en lutte, le courage au quotidien, de la guerre civile à l'exil*****, Sara Berenguer, Éditions ACL, 2011**
■ ***L'écho des pas*****, Juan Garcia Oliver, Éditions Le Coquelicot, 2014 (1re édition 1978)**

Micro-entrepreneur
AUTO-EXPLOITATION OU INDÉPENDANCE ?

Le régime d'auto-entrepreneur, devenu depuis micro-entrepreneur, vient de fêter ses dix ans. Les dérives liées à ce statut et à l'utilisation qui en est faite par les entreprises à travers le modèle que l'on appelle « l'ubérisation » (qui permet d'éviter un contrat de travail en bonne et due forme avec les protections que celui-ci implique) ont bien été montrées du doigt. Mais existe-t-il une autre vision, qui même minoritaire, expliquerait le succès de ce modèle ?

Julien Gonthier est co-secrétaire de l'union syndicale SUD Industrie depuis 2012.

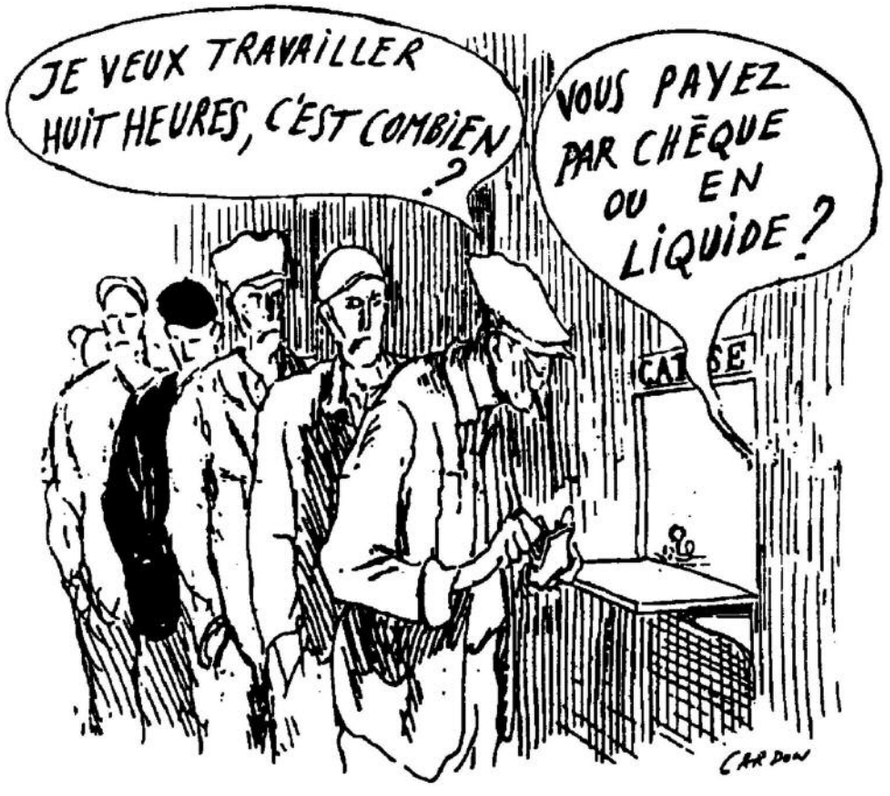

On peut toujours crier « à bas le travail ! », en considérant que c'est une activité subie, sous-payée et exercée dans le cadre d'un rapport de subordination ; mais il serait stupide de rejeter en bloc la notion de travail en tant que telle, car elle est nécessaire à toute collectivité et concourt à l'épanouissement personnel lorsque ce travail prend la forme de projets individuels et collectifs qui font sens.

UN RAPPORT AMBIGU AU SALARIAT

C'est donc souvent le salariat qui est rejeté, en raison de ce qu'il représente pour beaucoup de précaires aujourd'hui. Se faire embaucher dans une entreprise, en CDI[1] mais en étant payé au SMIC, ne fait plus rêver depuis longtemps ; mais cette contrainte (appartenir au salariat précarisé) est censée pourtant représenter un pré-

1 Contrat à durée indéterminée.

cieux sésame : l'embauche en CDI permet en effet, normalement, d'accéder à un logement, d'obtenir éventuellement un prêt, d'avoir une certaine stabilité et de pouvoir se projeter dans sa vie et se construire. Sauf, qu'à cette réalité – qui est déjà faussée par l'augmentation continue du coût de la vie et par une fragilité des droits à cause d'un code du travail fracturé par étapes ces dernières années – s'ajoute la multiplication du nombre d'emplois où l'organisation du travail impose un contrôle permanent par la hiérarchie. Il suffit de regarder dans les secteurs du commerce ou bien de l'industrie, avec des situations différentes, mais où se manifeste un même rapport ambigu au salariat. Ainsi, dans les secteurs industriels, l'augmentation de la sous-traitance et de l'intérim est parfois vécue comme une certaine « liberté » par les premier.es concerné.es. Ils et elles ont en effet, théoriquement, la possibilité de changer régulièrement de contrats, de sites et parfois de prendre leurs vacances de manière plus souple en refusant un contrat. Ces arguments ont de quoi nous interroger en tant que syndicalistes. Si les batailles syndicales pour obtenir en masse la transformation des contrats d'intérim en CDI, notamment dans le secteur automobile, sont devenues de plus en plus difficiles, nous sommes aussi confrontés à celles et ceux qui regardent avec lucidité les avantages de l'obtention d'un CDI, dans une entreprise aux cadences infernales et où le collectif a désormais que trop peu de prise sur la réalité des choix économiques.

Mais surtout, le régime « d'auto-entrepreneur » peut être exercé parallèlement à l'activité de salarié en CDD ou en CDI, à une situation de demandeur d'emploi avec maintien partiel des allocations chômage, au statut d'étudiant, de retraité ou encore même avec l'autorisation de l'administration pour certaines activités concernant les fonctionnaires.

Grève des « auto-entrepreneurs » de Deliveroo, août 2017.

[DR]

DU COLLECTIF À L'INDIVIDU : « MA LIBERTÉ »

Autant dire que ce régime juridique de micro-entrepreneur, simplifié pour créer « son entreprise », est incitatif, comparé aux autres modèles juridiques. En effet, c'est radicalement différent pour une SARL[2], où les obligations fiscales du gérant sont plus importantes, même lorsque celui-ci ne touche pas de revenus. Si le modèle de micro-entrepreneur est aussi moins protecteur, il questionne sur le salaire socialisé. Nous savons, en tant que syndicalistes, l'importance des cotisations sociales et patronales, et au-delà du débat sur le financement de la protection sociale par l'impôt ou les cotisations, il s'agit bien d'une part de salaire différé. Mais là encore, quand plusieurs millions de salarié.es ont vu mécaniquement leurs salaires augmenter avec une baisse de certaines cotisations et de la CSG[3] (pendant que les retraité.es étaient pénalisés, eux !), le piège capitaliste était plus efficace en termes de « pouvoir d'achat » que les rares augmentations générales obtenues. Ainsi, force est de constater que beaucoup de salarié.es – sans accorder de crédit au gouvernement pour autant – ont relancé le débat sur une baisse des cotisations pour avoir plus de « salaire net ». Nous savons tous les dangers de telles « revendications » qui renvoient aux solutions individuelles : augmentations individuelles contre augmentations générales qui imposent un vrai partage de la valeur ajouté, baisse des cotisations contre protection sociale commune renforcée ou encore des retraites par répartition contre des systèmes de retraites individuelles (avec des PERP[4] où les versements sont des « niches fiscales »), etc.

On peut donc s'interroger légitimement sur le rapport au collectif, à la communauté de travail et à la construction d'un syndicalisme de transformation sociale quand des travailleurs et travailleuses optent, par défaut mais aussi par choix, pour des solutions davantage individuelles. On peut s'interroger de la même manière pour le télétravail, avec ce qu'il représente de positif et de négatif pour l'individu et pour le collectif, le forfait jour pour les cadres (tantôt piège, tantôt liberté) et il en est de même pour les auto-entrepreneurs : la fin d'un patron, d'un petit chef, de conditions de travail imposées et qui riment souvent avec arbitraire, le contrôle des horaires, des jours de congé et de toutes les contraintes qui étouffent. Certes, pour certain.es, ce n'est qu'une illusion, puisque le statut renvoie à des donneurs d'ordre qui sont des patrons déguisés et obligent à prendre ce statut pour avoir moins de protection. Certes c'est aussi une désillusion quand on devient son propre patron et que l'on s'auto-exploite davantage. Mais c'est aussi un cadre de liberté quand on s'autogère, quand on a le choix – partiel, car il n'y a pas de salaire automatique ou minimum (à ce propos, rappelons qu'en moyenne les micro-entrepreneurs gagnent 410 euros par mois, comme l'a bien montré un article du *Monde diplomatique* de décembre 2017 : « Micro-entreprise, une machine à fabriquer des pauvres ») – de ses horaires et de sa méthode de travail. Il ne faut pas non plus oublier que dans certains cas, il est possi-

2 Société à responsabilité limitée.

3 Contribution sociale généralisée.

4 Plan d'épargne retraire populaire.

ble de reconstruire un cadre de travail plus collectif, par exemple grâce au partage de bureaux.

Il n'est pas question de porter aux nues ce statut qui a été dessiné par le patronat pour tenter d'abolir la lutte des classes et de faire croire que chacun et chacune pourrait devenir son «*propre maître, son propre chef, sa propre entreprise*» ; cependant, il n'est pas possible d'être dogmatique au point de ne pas comprendre la lame de fond qui illustre la quête de liberté et d'autogestion… mais aussi de pouvoir réaliser une activité sans devoir être titulaire des «bons diplômes» que demandent certaines entreprises, fermant la porte à des centaines de milliers de travailleurs et travailleuses. Notons enfin, qu'il semble que ce statut soit particulièrement prisé par des personnes aspirant à une remise au goût du jour de la production artisanale et ce, avec des préoccupations écologiques (objets réutilisables en matières écologiques, réutilisation d'objets récupérés, etc.), permettant ainsi d'élaborer des processus de production plus responsables, ce qui n'est pas toujours permis par une entreprise classique.

PARTIR DU RÉEL POUR ALLER VERS L'IDÉAL

Celles et ceux qui sont allés sur les ronds-points dans le cadre du mouvement des Gilets jaunes[5] savent que les auto-entrepreneurs étaient de la partie. Pour nous, il n'est pas question de sous-traiter cette question à une association ou à structure para-syndicale, les travailleurs et travailleuses auto-entrepreneurs doivent prendre leur place dans notre structure syndicale en fonction de leurs champs de syndicalisation respectifs, quitte à mettre ensuite en place un groupe de travail ou de coordination.

Il n'est pas évident de créer une communauté de travail tout en syndiquant dans nos rangs des travailleurs et travailleuses qui, par leur statut de micro-entrepreneur, vivent des situations bien différentes. Le syndicalisme est pourtant une école de liberté par essence, du moins le syndicalisme que nous portons et défendons, car nous sommes convaincus et militons pour que les travailleurs et travailleuses s'émancipent d'eux-mêmes, en mettant à disposition et en construisant ensemble notre outil syndical interprofessionnel. Celles et ceux qui ont choisi le statut d'auto-entrepreneur pour y trouver également un espace de liberté ne sont pas déconnectés des intérêts de classe et chacun doit trouver sa place dans nos structures syndicales professionnelles, afin de faire vivre ensuite, à partir de ces syndicats, nos unions départementales et locales. Les chiffres officiels de l'INSEE font état d'une augmentation du nombre de micro-entreprises de 10,5 % sur les douze derniers mois pour atteindre le chiffre de quasiment 25 000 en janvier 2018, représentant environ 40 % de la totalité des entreprises créées. C'est aussi le constat que nous faisons à SUD Industrie concernant les secteurs d'activité que nous couvrons. Toujours selon l'INSEE, rien que dans l'industrie manufacturière, plus de 27 000 entreprises ont disparu entre 2006 et 2015, soit l'équivalent de 530 000 suppressions d'emplois, avec une baisse de 15 % de la production affichée. Et tous les secteurs sont touchés : construction, textile, habillement, bois-papier-imprimerie, caoutchouc ou métallurgie. L'industrie, après le commerce depuis 2009, est devenue le deuxième secteur d'emplois directs mais reste le premier en termes d'emplois directs et indirects. Les causes structurelles du capitalisme et de la division internationale du travail, ainsi que l'augmentation incessante des « gains de productivité », ont conduit à cette situation catastrophique. Si nous souhaitons recréer des cadres collectifs de travail, en plus de défendre l'emploi et l'ancrage industriel, quand il existe dans certains territoires – le dernier exemple en date est celui de General Electric, notamment à Belfort pour les turbines à gaz, où SUD avec les autres syndicats prépare la riposte face aux suppressions d'emplois annoncés –, il faut (re)lancer une campagne de masse pour la réindustrialisation. Nous aborderons le sujet lors de notre prochain conseil syndical national pour y définir nos lignes stratégiques et notre cahier revendicatif pour redévelopper des secteurs stratégiques en prenant en compte nos préoccupations sociales, écologiques et internationalistes. En attendant, auto-entrepreneurs ou salarié.es, intérimaires ou privé.es d'emploi, nous devons nous unir et gagner, aussi bien sur l'emploi que sur l'organisation du travail, car notre syndicat poursuit une double besogne : des revendications immédiates pour améliorer le quotidien mais aussi la transformation radicale de la société pour construire l'autogestion.

■ Julien Gonthier

5 Nombre de camarades de SUD Industrie, par exemple, sont investi.es dedans depuis le début, avec une prise de position appelant à rejoindre le mouvement quelques jours après le 17 novembre pour l'union syndicale SUD Industrie.

[DR]

Manifestations « d'autoentrepreneurs » Uber, organisées par le syndicat IWGB à Londres, par UNIA en Suisse

Douze questions
SUR LA LIBERTÉ DU TRAVAIL

En guise d'apéritif à la lecture (indispensable !) de son livre *Libérer le travail. Pourquoi la gauche s'en moque et pourquoi ça doit changer, Thomas Coutrot nous propose douze questions-réponses autour de la liberté du travail.**

Thomas Coutrot, économiste et statisticien, a été coprésident d'ATTAC-France, de 2009 à 2016. Membre du Réseau d'alerte sur les inégalités, de la fondation Copernic et des Économistes atterrés, il est l'auteur de nombreux ouvrages**

* Le Seuil, 2018.

** *Manifeste d'économistes atterrés* (avec P. Askenazy, A. Orleans, H. Sterdyniak), Les liens qui libèrent, 2011 ; *Jalons vers un monde possible : redonner des racines à la démocratie*, Le Bord de l'eau, 2010 ; *Démocratie contre capitalisme*, La Dispute, 2005 ; *Critique de l'organisation du travail*, La Découverte, 2002.

[DR]

Occupation de l'usine Berliet en Mai 68 ; en changeant les lettres de place, elle est renommée « Liberté ». L'exigence de démocratie s'affiche clairement.

Le taylorisme, c'est-à-dire la séparation entre le travail de conception et le travail d'exécution, est constitutif de l'organisation du travail dans l'histoire du capitalisme, même si cela a été théorisé par Taylor lui-même seulement au début du XX^e^ siècle. La révolution industrielle, déjà, s'est fondée sur l'expropriation du savoir des artisans et des ouvriers. L'idée selon laquelle il faut exproprier le savoir-faire des travailleurs et travailleuses pour que le capital puisse se développer traverse l'histoire du capitalisme. Mais elle a eu tendance à se radicaliser dans la période récente, avec notamment le développement des technologies numériques, une standardisation du travail et un contrôle permanent de l'activité du travail. Auparavant, les travailleurs et travailleuses avaient des marges de manœuvre clandestines pour décider ensemble comment faire le travail en échappant au regard des petits chefs. Dans ce que j'appelle l'organisation néolibérale du travail, les technologies ont permis une radicalisation du diptyque « programmation-contrôle » : on programme le travail en détail et on le contrôle en détail.

[DR]

Manifestation Solidaires, Paris, 24 mars 2012

QU'EST-CE QUE LE LEAN MANAGEMENT ?

Cette radicalisation taylorienne remonte aux années 90, et s'est faite sous couvert d'introduction des méthodes japonaises dites « toyotistes », c'est-à-dire du *lean management*, une méthode de « rationalisation » fondée sur l'élimination des gaspillages et la standardisation du travail. Au Japon, le *lean* laissait beaucoup plus de place à l'autonomie et à l'initiative des travailleurs, des travailleuses et des équipes, qui pouvaient contribuer à l'élaboration des normes et procédures qui encadrent le travail. Mais aux USA et en Europe, c'est une version autoritaire et verticale du *lean* qui a été privilégiée. Ce système de travail est maintenant homogène sur toute la planète. Ce sont les *Big 3* (les trois grandes multinationales du conseil en organisation) : McKinsey, BCG et Bain, qui vendent ces solutions d'organisation clé en main à toutes les grandes entreprises et ont généralisé ce système de « programmation-contrôle du travail » partout sur la planète. Aujourd'hui, les outils numériques donnent à la conception tayloriste de l'organisation, un pouvoir plus important de pénétration dans le travail réel, en rendant possibles des choses qui n'étaient pas possibles auparavant, à la fois en termes de standardisation et de contrôle. Il s'agit d'une tendance lourde, pas du tout spécifique à la France : le débat sur l'intensification du travail, sur les risques psycho-sociaux est international, y compris dans les pays scandinaves. Ils sont dans une situation bien meilleure que la nôtre mais ils connaissent aussi une détérioration des conditions de travail. À la racine, il y a bien sûr la financiarisation de l'économie qui accentue la concurrence sur les marchés financiers et renforce l'intensité du travail.

QUELS LIENS ENTRE ORGANISATION DU TRAVAIL DANS L'ENTREPRISE ET DÉMOCRATIE POLITIQUE DANS LA CITÉ ?

La perte d'autonomie, la perte de sens au travail, l'intensité émotionnelle au travail, tout cela se traduit par une montée des pathologies d'origine professionnelle, principalement des troubles musculosquelettiques, des pathologies psychiques et des maladies cardiovasculaires, ce qui coûte extrêmement cher aux systèmes sociaux. Mais cela produit aussi des effets politiques. L'étude que j'ai menée pour la France, et qui a été publiée par la Dares[1], a montré qu'il existe un lien entre la perte d'autonomie dans le travail et la passivité politique (l'abstention) ou l'adhésion à des thèses autoritaires (le vote Le Pen) : il y a une contamination entre la sphère du travail et la sphère de la démocratie. On ne peut imaginer une démocratie pleine et entière si les gens passent la moitié de leur temps éveillé à obéir à des ordres, à suivre des scripts et à remplir des tableaux Excel pour faire du reporting.

Cette soumission, cette perte d'autonomie dans le travail se traduit donc par une perte d'autonomie des individus dans la vie de la cité. On a donc à la fois une dégradation de la santé, une dégradation de la qualité de la démocratie et, par-dessus le marché, une dégradation de l'environnement. Car il faut bien voir que le consumérisme est une compensation – et ce depuis longtemps. Pour que les conditions de travail soient acceptées par les travailleurs et travailleuses, le taylorisme a offert des compensations par la consommation. Mais on assiste aujourd'hui à une radicalisation de ce phénomène. Plus l'organisation du tra-

1 Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (ministère du travail).

vail devient inhumaine et aliénante, plus les gens se réfugient dans le rêve et l'idéal du consumérisme comme échappatoire à l'aliénation dans le travail. Il n'y a qu'à voir les gens qui s'étripent pour rentrer dans les magasins le jour de l'ouverture des soldes, ou l'incroyable mode des vidéos d'« *unboxing* » (déballage de paquets) sur *Youtube*... On ne comprend pas la course à la consommation, qui a les conséquences que l'on connaît sur l'environnement, si on ne voit pas qu'elle tient pour une large part à la compensation de la perte de sens et de toute dimension humaine dans le travail. En termes plus théoriques, c'est la logique du travail abstrait qui rend le travailleur ou la travailleuse lui-même ou elle-même indifférent.e aux effets concrets de son travail. Il/elle compte la valeur de ce qu'il/elle va pouvoir s'acheter avec son travail, mais peu importe la logique et le contenu de ce travail pour le monde.

DU POINT DE VUE STRICTEMENT ÉCONOMIQUE, LA HIÉRARCHIE EST-ELLE PLUS EFFICACE QUE L'AUTOGOUVERNEMENT DU TRAVAIL ?

La réponse est clairement non. C'est quelque chose que j'ai découvert en écrivant ce livre : il n'y a pas beaucoup de doute maintenant sur le fait qu'une organisation horizontale du travail avec une décentralisation des décisions opérationnelles est plus efficace sur un plan strictement économique, et pour des raisons qui sont assez facilement compréhensibles. Je me réfère à Hayek, qui est un grand théoricien du marché. Il était un fanatique du libéralisme et de la concurrence, mais ce qu'il a écrit sur l'efficacité informationnelle des marchés est tout à fait bien vu, et peut s'appliquer (ce qu'il n'avait pas vu !) au niveau de l'entreprise. Les acteurs et actrices de terrain, les opérateurs et opératrices de base sont les seul.es à avoir une connaissance précise de la situation, des circonstances, des ressources, des aléas, etc. Ils et elles sont donc mieux placé.es que le directeur de l'entreprise pour prendre les décisions au jour le jour.

C'est plus efficace d'un point de vue économique, y compris dans la logique du profit. C'est aussi, évidemment, plus conforme aux valeurs démocratiques et plus favorable à la créativité des salarié.es, au développement de leur pouvoir d'agir et donc à leur santé : cela aussi est intéressant ! On peut donc se poser la question : si c'est plus efficace du point de vue du profit, pourquoi est-ce que les entreprises font tout le contraire ? Je pense que la réponse est finalement assez simple : c'est que le capitalisme n'est pas un système qui recherche avant tout le profit, mais c'est un système d'accumulation de pouvoir. C'est-à-dire que le profit est un moyen mais pas un objectif. Plus vous avez de l'argent en tant que capitaliste, plus vous êtes puissant, mais à choisir entre plus de profits avec moins de pouvoir, et plus de pouvoir avec moins de profits, le capitaliste optera toujours pour la deuxième solution. Comme c'est un système qui repose sur l'exploitation, sur la subordination, si lâcher du pouvoir aux salarié.es peut être plus efficace à court terme, à long terme, politiquement, c'est dangereux : la stabilité de la domination serait menacée s'il y avait un pouvoir trop grand donné aux travailleurs et travailleuses.

LE POUVOIR PLUTÔT QUE LE PROFIT ?

Le capitalisme en tant que système n'a pas la rationalité économique qu'il prétend. Car l'organisation capitaliste du travail ne maximise pas l'efficacité et encore moins la qualité. Certes, historiquement, il a développé la productivité de façon considérable, mais désormais, il privilégie le contrôle sur la croissance.

Aujourd'hui, on assiste à la fois à un accroissement sans précédent du contrôle

2 Offres publiques d'achat.

3 www.era.lib.ed.ac.uk/handle/1842/5933

[DR]

et à un ralentissement sans précédent des gains de productivité. On pourrait penser que les technologies numériques amélioreraient la productivité, mais pour l'instant ce n'est pas le cas. On compresse au maximum les salaires des travailleurs et travailleuses mais les faux frais du management deviennent exorbitants.

Il y a un mystère dans le capitalisme financier : pourquoi les groupes se dévorent-ils les uns les autres ? Pourquoi font-ils des OPA[2] hostiles, alors que les études montrent toutes que l'entreprise émettrice de l'OPA voit sa croissance ralentie et sa rentabilité affectée durablement ? Pourquoi y a-t-il donc tant d'OPA, alors que cela semble irrationnel du point de vue l'entreprise ? Le motif officiel est l'augmentation de la part de marché qui permettra d'avoir un pouvoir de monopole plus grand ; mais en réalité, les coûts liés à la désorganisation sont tels que, si ça marche, ce n'est qu'à très long terme. Il y a tout un courant de littérature économique[3] qui montre l'importance de ce que ces auteurs appellent le « narcissisme du PDG ». Plusieurs études montrent que le meilleur facteur prédictif pour savoir si une entreprise ou un groupe va lancer une OPA hostile, est la taille de la photo du dirigeant dans le rapport annuel de l'entreprise. Cela peut paraître anecdotique mais cela ne l'est pas tant que ça, parce que dans ces mécanismes de fusions acquisitions on est au cœur du capitalisme contemporain, et cela montre que la logique capitaliste est avant tout une logique de pouvoir.

POURQUOI LA HIÉRARCHIE RESTE INCONTESTÉE MALGRÉ SES ÉCHECS ?

Je mets l'accent sur deux aspects : le premier est l'importance de l'abstraction du travail dans le capitalisme – mis en évidence par Marx et par le sociologue américain Moishe Postone. Le travail est abstrait de ses caractéristiques concrètes : pour la vendre comme marchandise, il faut abstraire la force de travail de ses particularités, de ses conditions concrètes d'exercice, il faut décomposer le travail en tâches élémentaires que l'on va recombiner ensuite pour réaliser la production. Chacune de ces tâches va avoir un prix : c'est comme cela que la force de travail peut être négociée sur un marché, le marché du travail. Du coup, puisque la force de travail dans le salariat ne se valorise plus qu'à travers son abstraction, les travailleurs et travailleuses ont accepté que leur travail soit organisé par d'autres, découpé en petites tranches et normalisé, standardisé. Cela fait partie du contrat de travail, qui est un rapport de subordination : le travailleur ou la travailleuse accepte la dépossession et finalement l'abstraction – l'indifférence par rapport au travail concret, aux conséquences concrètes (sociales, écologiques, démocratiques) du travail.

Le deuxième aspect, c'est le mythe scientiste, c'est-à-dire la croyance aveugle dans le progrès technique, avec, là aussi, cette idée que découper le travail en tâches homogènes, c'est le rationaliser. Ce qui est,

je le répète, souvent absurde du point de vue de l'efficacité économique, mais très nécessaire du côté du contrôle. Et cela amène cette dépossession, et finalement cette indifférence des travailleurs et travailleuses, des syndicats et de la gauche par rapport à la question du travail concret, réel, le « travail vivant ». Ce désintérêt et cette dépossession ont englobé non seulement la gauche étatiste, la gauche scientiste pour qui il était finalement assez logique de se laisser entraîner dans ce mythe du progrès, mais aussi la gauche autogestionnaire et libertaire, hormis quelques épisodes assez isolés – comme en Espagne pendant la guerre civile et en Italie au début des années 1970 avec « l'expérience ouvrière italienne ». Dans le mouvement syndical, et même dans le mouvement coopératif, cette question de l'organisation du travail a rarement été posée, et ne l'est que timidement depuis quelques années.

Par exemple, les expériences d'entreprises libérées ne concernent, pour l'instant, pas du tout les coopératives. Dans le mouvement coopératif traditionnel, c'est complètement absent. Dans les coopératives qui ont émergé plus récemment, on commence à trouver des questionnements et des préoccupations sur « comment travailler autrement ». Il y a l'expérience d'Ambiance Bois, dans la Creuse, ou des coopératives d'activité et d'emploi comme Coopaname. Dans le groupe Mondragon, la plus grande expérience de coopération de production dans le monde, avec 80 000 travailleurs et travailleuses dont 50 000 coopérateurs et coopératrices, toutes les entreprises ont une organisation hiérarchique et taylorienne, sauf une seule, Irizar, qui fabrique par exemple les Ouibus, et fonctionne par équipes autogouvernées. Elle vient d'ailleurs de quitter le groupe Mondragon…

Y A-T-IL UNE RÉSISTANCE DES INDIVIDUS À LA REMISE EN QUESTION DE L'ORGANISATION HIÉRARCHIQUE ? LE RÔLE DE L'ÉDUCATION ?

Le système scolaire est organisé de façon à produire cette résignation. Il y a beaucoup à dire sur la façon dont la pédagogie (ou plutôt la non-pédagogie), dans le système scolaire français en particulier, repose sur la coupure taylorienne entre le maître et les élèves, et fonctionne comme un instrument de conformation des individus à la hiérarchie. Pourquoi n'est-ce pas plus contesté ? Quel paradoxe extraordinaire que les syndicats enseignants abandonnent au Medef et aux cercles néolibéraux la réflexion sur les pédagogies actives ! Je pense que cette négligence de la gauche vis-à-vis du travail réel repose sur ce compromis historique entre le capital et le travail : la subordination versus le consumérisme, dont on n'arrive pas à sortir. Mais c'est un compromis qui ne marche plus : il n'y a plus de hausses

[DR]

du pouvoir d'achat, mais au contraire un recul des conquêtes salariales et de la sécurité sociale, alors que dans le même temps, la subordination devient intolérable et la crise écologique nous interdit la croissance. La gauche, elle, dans son immense majorité, veut revenir à ce compromis, à un passé qui d'ailleurs n'était pas si désirable que ça. Donc, on veut relancer la croissance par la consommation, la hausse des salaires, cela reste l'alpha et l'oméga des politiques fordistes-keynésiennes proposées par la gauche radicale. On verdit quand même un peu les propositions : on affirme qu'il ne faut pas produire n'importe quoi, qu'il faut des investissements massifs dans la transition écologique. Mais on reste dans le schéma « pouvoir d'achat-croissance-emploi », sans questionner vraiment la subordination et la dégradation du travail. Alors que la croissance est devenue impossible, et que c'est le partage des richesses qu'il faut privilégier pour améliorer la situation des plus démunis. La gauche, y compris la gauche radicale, voit bien que le travail est devenu insoutenable, mais n'apporte comme réponse que la réduction du temps de travail. La RTT, c'est très utile contre le chômage, mais cela ne doit plus être pensé comme une compensation à l'insoutenabilité des conditions de travail.

COMMENT FAIRE DU TRAVAIL VIVANT UN OUTIL D'ÉMANCIPATION ?

La contradiction principale du capitalisme, disait déjà Castoriadis[4] il y a quarante ans, c'est qu'il essaie d'éliminer le travail vivant – la mobilisation par les salarié.es de leur intelligence, de leur sensibilité, de leur empathie avec les autres et avec le monde – mais, en même temps, il en a absolument besoin. Le travail humain, l'intelligence humaine demeurent indispensables à la production et au profit. Le management essaie par tous les moyens d'éradiquer le travail vivant, avec toutes les conséquences que l'on voit sur la santé des gens, mais s'il y arrivait, cela serait une catastrophe pour le management lui-même ! D'ailleurs, beaucoup de managers s'en rendent compte aujourd'hui, et la mode des entreprises libérées prouve qu'ils sont à la recherche d'autre chose. Car la contradiction s'aiguise aujourd'hui. On est allé beaucoup trop loin dans le contrôle et la mutilation du travail vivant ; en même temps, on ne peut pas vraiment revenir en arrière car cela voudrait dire lâcher du pouvoir. D'où une situation instable et passionnante. C'est là, à mon avis, que la gauche doit absolument comprendre cet enjeu : il faut obliger le capital à lâcher prise sur l'organisation du travail, il y a là un levier extrêmement précieux de reconquête d'un pouvoir d'agir, d'un pouvoir social à partir du travail.

C'est possible, et cela se voit déjà dans certaines expériences, dans les marges et interstices du capitalisme, comme le travail collaboratif sur Internet, les logiciels libres comme Linux, ces formes d'auto-organisation productive à très grande échelle qui sont extrêmement efficaces et qui échappent largement à l'emprise du capital. On a aussi, par exemple, le mouvement des communs coopératifs, notamment en Catalogne. Et les recherches-actions sur la qualité du travail que mènent certaines équipes syndicales. Tout cela produit des expériences sociales innovantes qui pourront disséminer dans le corps social.

4 Voir dans ce numéro pages 28 à 43.

QUEL EST LE BILAN DES « ENTREPRISES LIBÉRÉES » ?

On a beaucoup de communication managériale autour de « l'entreprise libérée », d'innombrables articles et manuels de management, mais peu d'études sérieuses. On aurait besoin d'enquêtes de terrain indépendantes pour comprendre ce qui se passe vraiment. Mais à partir de la documentation aujourd'hui disponible, il ressort que dans certaines PME indépendantes, avec un patron atypique, capable de « lâcher prise » sur le contrôle du travail, peuvent se dérouler des expériences vraiment intéressantes d'autogouvernement des équipes et de performance économique et démocratique réelle. Même si le patron garde en général pour lui l'essentiel des gains… et peut tout remettre aux normes tayloriennes à tout moment. À l'inverse, dans les grands groupes, où le *reporting* financier reste omniprésent, l'autonomisation des équipes demeure entravée par le maintien d'objectifs quantitatifs et de procédures de contrôle ; on est dans l'injonction paradoxale « soyez autonomes ! », d'autant plus paradoxale que les managers n'ont en fait aucunement lâché prise. Mais on a là une contradiction passionnante du point de vue politique : les managers sont coincés entre leur volonté d'expérimenter des formes nouvelles d'organisation (car l'hypercontrôle a des effets pervers dont ils ont pris conscience) et la pression sans cesse renouvelée des actionnaires et des marchés qui exigent du contrôle et de la prévisibilité. Cela ouvre des espaces nouveaux à l'intervention des syndicats et des citoyen.nes sur les questions de la qualité du travail.

[Nayla Hanna]

Au nom de la liberté, le peuple écrit son histoire.

PEUT-ON SE PASSER DE LA HIÉRARCHIE ?

Dans l'imaginaire de la « maîtrise rationnelle » (Castoriadis mettait toujours, à juste titre, des guillemets à ce terme), l'action efficace est celle qui est planifiée d'en haut, programmée comme une machine, un enchaînement logique d'actions parcellaires dont aucune n'a de sens en soi mais qui trouvent leur sens dans la manière dont elles contribuent ensemble au but final. Il faut donc un sommet qui pense et une base qui exécute ; seul le sommet a une vision du sens des actions programmées. Aujourd'hui, avec les paradigmes du travail collaboratif et du *care*, cette vision est fortement remise en cause : l'intelligence collective, la coopération horizontale, l'attention permanente au sens du travail, à ses effets sur le réel, sont de plus en plus comprises comme des conditions d'une efficacité supérieure. On s'éloigne d'une conception mécanique et hiérarchique de l'organisation pour aller vers une vision organique : il n'y a plus une hiérarchie rigide mais des niveaux d'organisation emboîtés, articulés de façon souple avec des boucles de contrôle réciproque (du niveau supérieur vers le niveau inférieur et vice-versa). Plutôt que dans des systèmes de type militaire, le travail vivant peut s'épanouir beaucoup mieux dans des environnements organisationnels inspirés justement du fonctionnement des systèmes vivants, comme la sociocratie ou l'holacratie[5].

COMMENT PASSER DU TRAVAIL MORT AU TRAVAIL VIVANT ?

On aura toujours besoin de « travail mort » (les règles d'organisation, les machines, les systèmes de comptabilité, etc.), mais il faut qu'il cesse d'être dominant, d'écraser le travail vivant, d'imposer une organisation du travail indifférente à ses effets concrets sur le monde. C'est ce que j'appelle « instituer le travail concret », et ça passe par la définition d'objectifs qualitatifs fixés au travail et aux entreprises : pas principalement le profit, mais la durabilité et la beauté des produits, la qualité des services-qualité voulant dire adéquation précise et ajustement permanent aux besoins et aux attentes des travailleurs, des travailleuses et des usager.es. Cela passe aussi par une transformation des modes de gouvernance des entreprises et des administrations – un véritable partage du pouvoir. Et aussi bien sûr par un changement des modes de propriété et une véritable garantie de revenu ! On ne peut pas concevoir l'hégémonie du travail vivant sous la férule des marchés financiers ou de la précarité…

5 La sociocratie est une technique de gouvernement démocratique inventée par l'ingénieur néerlandais Gerard Endenburg. L'holacratie désigne un système d'organisation fondé sur la mise en œuvre formalisée de l'intelligence collective. Il permet de disséminer les mécanismes de prise de décision au travers d'une organisation de plusieurs niveaux d'équipes auto-organisées.

QUEL POURRAIT ÊTRE LE RÔLE DES SYNDICATS ?

Certains responsables syndicaux ont pris conscience du caractère stratégique des questions de travail. Pour reprendre pied dans les ateliers et les bureaux, et pour redonner aux salarié.es le sentiment que se syndiquer est utile, des syndicats, en alliance avec des chercheurs et chercheuses, travaillent avec les salarié.es sur ces questions de la qualité du travail, du pouvoir d'agir dans le travail. C'est encore embryonnaire, mais quelque chose bouge en profondeur. Mais face à la souffrance des salarié.es et face aussi à leur propre impuissance sur les questions traditionnelles du salaire et de l'emploi, ils voient que les salarié.es sont très demandeurs d'aide. Les syndicats se mettent à investir les questions d'organisation du travail, qui étaient le terrain exclusif du patron. Et ils commencent à comprendre qu'ils pourraient retrouver un crédit auprès des travailleurs et des travailleuses en organisant la parole collective sur le travail et en contribuant à sa transformation. Certains syndicats sont en train d'investir ce terrain-là. C'est difficile, car cela transforme profondément les pratiques syndicales, cela oblige à abandonner la posture de l'avant-garde, des militants et militantes qui savent. Mais en montrant combien l'organisation patronale du travail est inefficace, à quel point elle est basée sur des enjeux de pouvoir et non d'efficacité ni de qualité, comment en outre elle saccage la santé et l'environnement, on pourrait enclencher une vraie offensive politique et idéologique, commencer à reconstruire un rapport de forces autour des questions du travail. En enfourchant le cheval de la qualité du travail, en promouvant une politique du travail vivant, plutôt que de vouloir ressusciter un compromis fordiste mort et enterré depuis longtemps.

■ Thomas Coutrot

EUROPE DU CENTRE ET DE L'EST
Mouvements pour l'autogestion

Ce texte a été écrit en 2010. Nous avons choisi d'en reproduire de larges extraits car il dresse un portrait des situations qu'ont connues les pays de l'Est, également nommés Pays du bloc soviétique ou du « socialisme réel* ». En Yougoslavie, Tchécoslovaquie ou Pologne, sous des formes différentes, l'autogestion a été débattue, expérimentée et… combattue. Il n'était pas possible d'aller ici dans les détails. Pourtant, il est utile de le faire grâce à la lecture des chapitres consacrés à ces pays dans la référence incontournable qu'est *Autogestion, encyclopédie internationale*.**

Vladimir Claude Fišera, professeur d'université en retraite, membre de SUD Éducation et aujourd'hui de SUD Retraités, est l'auteur de nombreux ouvrages* sur l'histoire du mouvement ouvrier et de l'autogestion en France et en Europe de l'Est. Il s'est impliqué dans le soutien aux oppositions dans les pays de l'Est puis dans les comités Bosnie et Tchétchénie.**

* Dénomination fort discutable : nous contestons que le capitalisme d'État alors en vigueur puisse être assimilé au socialisme !

** *Autogestion, encyclopédie internationale*, Syllepse, 2015.

*** Parmi ceux-ci : *Prague. La révolution des conseils ouvriers* (avec Jean-Pierre Faye), Éditions Seghers/Laffont, 1978 ; *Les peuples slaves et le communisme de Marx à Gorbatchev*, Éditions Berg International, 1992.

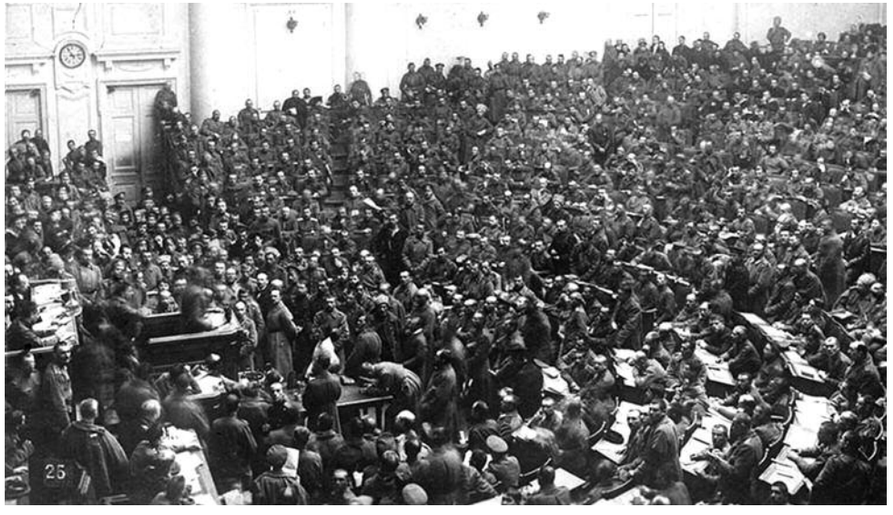

[DR]

Soviet de Petrograd, 1917

« L'autogestion, l'autogouvernement sur les lieux de travail et de vie, en d'autres termes le communisme sans l'État, la tradition socialiste y fit référence d'emblée, dès les mouvements de 1844-1848 en Europe, incluant la périphérie politique de l'Empire d'Autriche, l'Italie du Nord des carbonari et de la Jeune Italie, la Pologne cracovienne et les Slaves de Bohême, là où l'hégémonie impériale (germanophone et viennoise) était la plus faible. Ces mouvements interclasses produisant leurs propres intellectuels roturiers étaient influencés par le socialisme coopératif et syndical naissant en Angleterre, ainsi que par le mouvement de libération nationale des catholiques irlandais (mouvement du *Repeal*, de la Jeune Irlande et des *Fenians* qui suivront). L'émancipation ouvrière commençait à s'inscrire à l'ordre du jour et allait s'imposer de manière explosive en juin 1848, de Paris à Prague. Le mouvement était loin d'être partidaire, et c'est pour cela même que l'aspect d'alternative de gestion de l'économie apparut plus nettement. C'est notamment quand les partis – et pas seulement l'État ou la domination patronale – sont en crise que les tendances autogestionnaires peuvent trouver un espace où s'affirmer.

Dessin de Cabu, *Charlie hebdo*, 3 mai 1980 (mort de Tito)

C'est parce que le socialisme « scientifique » et sa primauté du partidaire ne s'étaient pas encore imposés dans le mouvement ouvrier, qu'on a pu entendre davantage les projets de mise en commun du travail et de ses fruits ainsi que du logement et du mode de vie. Ce sont les socialistes dits utopiques par leurs adversaires (Engels, Lassalle) qui, loin d'être de doux rêveurs abstraits, constituèrent les premières communautés de travail, de consommation et de vie, créant concrètement des magasins coopératifs pour pallier la crise industrielle et la malnutrition. Par exemple, les communistes de l'école d'Owen[1], chartistes, teatotallers (anti-alcooliques), swedenborgiens (société fraternelle initiatique), socialistes chrétiens fonderont le premier magasin coopératif de consommation à Rochdale dans la région de Lancaster en Angleterre en 1844[2]. Car si les partis manquent, la crise économique, elle, sévit. Là aussi, c'est une constante : l'autogestion avance à grands pas là où il y a urgence due à l'écroulement du système économique, pour le moins à une crise profonde. Magasins vides, chômage massif dans le textile et donc passage à l'action collective et à l'auto-organisation, ce qui fait des Pionniers de Rochdale, comme le dit l'auteur de l'histoire de cette première coopérative, des inventeurs sociaux, et ce « dans toute la force du terme ». De là se déroulera l'écheveau des ateliers de production coopératifs, des écoles ouvrières autogérées (cours du soir), du crédit mutuel… La pression du mouvement de masse (chartistes et syndicalistes radicaux) est bien sûr la précondition de l'audace des pionniers et de l'acceptation (provisoire) de cette innovation alternative par le système capitaliste privé. C'est la force du mouvement de masse y compris son armement qui, comme le notera Marx tardivement convaincu alors par l'autogestion, permettra les mesures autogestionnaires de la Commune de Paris, à savoir l'égalité des salaires (en tout cas leur sévère plafonnement là où il n'y a pas égalité) et la rotation des tâches.

Il en ira de même en Russie entre novembre 1917 et juin 1918[3], quand les comités de fabrique géreront les usines abandonnées par leurs propriétaires privés, exigeant une représentation directe des ouvriers par le biais de l'assemblée générale qui élit et contrôle de près les comités de gestion. Les socialistes-révolutionnaires et une minorité de mencheviks et de bolcheviks (les futurs membres de l'Opposition ouvrière décapitée en 1921[4]) prôneront même l'institutionnalisation des comités, partenaires avec l'État en matière de planification générale. De la même manière, les soviets de soldats élus devaient gérer l'armée, et les soviets locaux devenir des autorités municipales. Dans l'industrie, ces comités furent interdits par les mesures d'étatisation autoritaire dites « provisoires » et qu'excusait aux yeux des bolcheviks le déclenchement de la guerre civile et de l'intervention étrangère en juin 1918. Dès 1921, les syndicalistes révolutionnaires français – qui avaient pourtant promu jusque-là les pseudo-syndicats bolcheviks en publiant par exemple Lozovsky, chargé des syndicats au Komintern, mais aussi Victor Serge et Pierre Pascal, plus critiques – dénoncent la « centralisation excessive », l'« omnipotence de l'État » en matière de régulation économique et l'« inféodation » à un parti, en l'occurrence le Parti communiste qui « impose une direction particulière » aux « syndicats et leurs dépendances (sic), les comités d'usines[5] ». Outre cette extraordinaire – et douloureuse – lucidité précoce, notons le syndicalo-centrisme excessif qui ne voit pas l'autonomie radicale des conseils de fabrique y compris envers les syndicats croupions, déjà normalisés. Ceux-ci, ou du moins leur hiérarchie fonctionnarisée, seront d'ailleurs complices de la liquidation de l'autogestion russe par les bolcheviks. De plus, les syndicalistes libertaires ne voient pas que cela fut rendu possible non pas tant du fait que les bolcheviks soient organisés en parti mais parce que ce qui les distingue ici, c'est qu'ils le soient en un parti unique, ayant instauré à son seul usage, comme l'a écrit Anton Pannekoek, « *la propriété privée des moyens de décision*[6] ».

DE 1918 AUX ANNÉES 1960

On reverra en Europe centrale et orientale l'autogestion industrielle dès après la Seconde Guerre mondiale, après un hiatus dans l'entre-deux-guerres, quand elle apparut en Italie du Nord en 1918-1921 et en Espagne, surtout en Catalogne dans l'agriculture, en 1936-1938. À la Libération, des propositions de l'extrême gauche syndicale préconisèrent l'autogestion dans les « biens vacants »

1 Robert Owen (1771-1858) est un des précurseurs du mouvement coopératif en Grande-Bretagne. Il fait partie des « socialistes utopiques », comme Fourier, Saint-Simon ou Cabet en France.

2 Dans *L'œuvre des équitables pionniers de Rochdale*, Jules Prudhommeaux (Paris, Union coopérative, sd [entre 1906 et 1913]) cite un des premiers coopérateurs qui ajoute qu'outre les chartistes et les owenistes – qu'il appelle, lui, socialistes et pas communistes –, d'autres « s'intitulaient réformateurs sociaux », d'autres encore « ne paraissaient pas avoir d'opinion politique ou sociale ».

3 Là-dessus, voir les numéros de la revue *Autogestion* et les écrits de Maurice Brinton. Aussi : la revue *Kommunist* (Moscou, 1918) ; *Les communistes de gauche contre le capitalisme d'Etat, Boukharine, Ossinski, Radek, Smirnov*, Éditions Smolny, 2011.

4 *L'opposition ouvrière*, Alexandra Kollontai, Le Seuil, 1971.

5 *Contrôle ouvrier et comités d'usines*, Théo Argence et Auguste Herclet, Éditions de la Bibliothèque du travail, 1921

6 *Les Conseils ouvriers*, Anton Pannekoek, Éditions Spartacus, Réed. 2010.

(comme on dira en Algérie en 1962-1965) ou bien expropriés des collaborateurs en Tchécoslovaquie (Bohême-Moravie, zone dite « sudète »). Ce fut aussi le cas – rarement – en France, comme en témoigne Simonne Minguet[7], militante que l'on retrouvera en Algérie en 1962-1965. Toutefois, la majorité écrasante du mouvement syndical tchécoslovaque en 1945-1948, alors pro-stalinienne, et une minorité conséquente social-démocrate sont toutes deux également favorables à l'étatisation, la seule différence entre staliniens et sociaux-démocrates de droite étant que ces derniers espéraient que ce seraient eux qui contrôleraient cette étatisation. Les uns comme les autres étaient d'accord pour empêcher tout contrôle ouvrier, a fortiori toute autogestion.

Il en va tout autrement en Yougoslavie où, si la crise économique (biens vacants mais aussi pauvreté endémique de l'agriculture alors dominante) y sévissait aussi, s'y ajoutait la division du parti entre anti et prosoviétiques, puissants surtout dans la partie la moins développée, sud-orientale du pays, Serbie au sud du Danube, Bosnie, Macédoine et, en particulier au Monténégro où les partisans de Moscou l'emportèrent même pendant quelques jours fin juin 1948. Autre facteur crucial, l'étatisation totale – plus extrême même qu'en Russie après juin 1918 ou après la NEP[8] (à partir de fin 1929) – réalisée en Yougoslavie dès le début de 1946 et maintenue jusqu'à fin 1949, la direction yougoslave désirant faire montre, face à Moscou, d'une orthodoxie « marxiste-léniniste » irréprochable. Du coup, l'instauration de la cogestion avec l'État dans l'industrie qu'est la prétendue autogestion yougoslave, avait dès le début un sens « national » de rupture avec le marxisme-léninisme russo-soviétique étranger et imposé brutalement par le diktat de Staline et le fanatisme de ses féaux. Cette dimension nationale identitaire ne se déployait pas seulement contre l'extérieur, elle réalisait ce faisant l'unité entre les groupes ethno-linguistiques et de cultures religieuses divers et qui s'affrontaient à l'intérieur du pays. De plus, et toujours sur le plan de la question nationale, elle déconcentrait le pouvoir, y compris économique et social, renforçant notamment les autonomies locales et de chaque république fédérée, permettant ainsi à chaque identité nationalitaire (notamment non-serbe) de s'affirmer enfin. Elle exprimait aussi une défiance larvée envers l'autoritarisme de la direction centralisée du parti-(police politique)-État.

L'étatisme est ainsi en amont de l'autogestion yougoslave. Il lui préexiste, alors qu'en URSS il se déploie grâce à la liquidation de l'autogestion. L'idéologue principal du titisme[9], Edvard Kardelj, l'a formulé en 1972 dans une interview au journal *La Nación* de Santiago du Chili en disant qu'en Yougoslavie, l'autogestion « *est née non pas pour nier le capitalisme… mais pour empêcher les déformations bureaucratico-technocratiques* », comme une « *réaction à la tendance à assimiler la propriété d'État, respectivement la propriété sociale, au monopole de la bureaucratie et de la technocratie* ». D'où l'insistance

7 *Mes années Caudron ; une usine autogérée à la Libération*, Suzanne Minguet, Syllepse, 1997.

8 NEP : « Nouvelle politique économique », mise en œuvre en URSS, de 1921 à 1929.

9 De Tito : Josip Broz, maréchal Tito (1892-1980) a dirigé la Yougoslavie de 1945 à sa mort.

10 *L'héritage de Tito, l'autogestion nécessaire*, Yves Durrieu, Syros – La découverte, 1988.

11 Idem.

[DR]

Chantiers navals de Gdansk, Pologne, août 1980. Sur la banderole : « Nous sommes du peuple, le peuple est avec nous… nous ne nous soumettrons pas. »

de la direction yougoslave sur l'absence de permanents ouvriers de l'autogestion, les ouvriers étant confinés au rôle de participants à l'assemblée de l'entreprise et d'élus temporaires au conseil de gestion. Par contre, la direction de l'entreprise, celle du syndicat et du parti au niveau de l'entreprise et surtout au-delà (branche, commune) est composée de permanents. À ceux-ci viendront s'ajouter, après la réforme de 1965, banquiers et experts tout aussi professionnels que les précédents, tous disposant du prestige que donne la « science », les « politiques » ayant, quant à eux, le soutien de la police secrète toute puissante. Cette élite clientéliste, claniste, népotiste et devenue héréditaire, ces « dominants » disposent non seulement de facultés d'expression orale et écrite mais aussi d'accès privilégié à l'information (d'où les délits d'initié lors de la longue privatisation rampante de l'économie à partir des années 1970), ce qui leur donne, comme l'a écrit Yves Durrieu[10], plus de facilités pour persuader la base que celle-ci n'en a de les désavouer.

Ainsi, un autre idéologue titiste, Stane Dolanc, expliquera le 4 novembre 1978 à l'École centrale du PCF que dans le cadre de la Constitution de 1976, qui a encore renforcé la déconcentration, les délégués aux assemblées des délégations du travail associé (OUUR) qui doivent gérer l'économie locale et les services sociaux, « restent à leurs postes de travail » et donc « *ne se transforment pas en représentants politiques professionnels*[11] ». Or, précisément, le pouvoir central – qui dispose de celui de proposer les noms des candidats aux délégations – reste entre les mains de permanents, tous membres du parti, dirigeant l'appareil du parti unique mais aussi du syndicat unique, de l'administration de l'État central et de ses relais au niveau des républiques et des communes. On voit ici les limites du pouvoir électif, comme en France celles des élus municipaux face aux préfets ou des élus universitaires face aux recteurs et au ministre. On voit aussi, comme l'a noté Bruno Della Sudda dans un article, que l'autogestion est incompatible avec le système bureaucratique autant qu'avec le capitalisme privé et que ses progrès présupposent une forte mobilisation de la population dans une situation de crise. En effet, elle ne saurait être introduite uni-

quement par en haut. De plus, elle entraînera nécessairement une réorganisation du travail et une réorientation/reconversion de la production.
En 1956 en Hongrie, comme en 1968-1969 en Tchécoslovaquie, des éléments d'autogestion sont apparus également pour tenter de résoudre la crise du système étatiste, comme cela avait déjà été le cas en Yougoslavie en 1950. Ils émanaient localement des cadres syndicaux de base opposés à la direction syndicale nationale, simple marionnette du parti-État. Plus encore qu'en Yougoslavie où leur vivier était bien moins nombreux, ce sont les éléments qualifiés de la classe ouvrière qui en ont été les promoteurs. Jouissant de la crédibilité due à leurs compétences et à leur engagement, ils étaient appuyés par une atmosphère générale de délégitimation de la bureaucratie. En outre, comme ce sera le cas en Pologne à partir de 1970, et à la différence de la Yougoslavie, ils disposaient de conseillers intellectuels militants dont certains, contrairement au cas polonais, étaient des experts du parti dont ils représentaient désormais l'aile marchante. Ce personnel qualifié a été massivement surreprésenté dans les conseils, ayant été élu pourtant par une majorité de travailleurs moins qualifiés. En Hongrie, comme en Tchécoslovaquie (où les conseils étaient bien mieux implantés en Bohême-Moravie qu'en Slovaquie qui était moins industrialisée et où la question nationale non réglée occupait le devant de la scène), ils ont affirmé leur vocation à cogérer l'économie en se structurant jusqu'au niveau national. En même temps, ils prévoyaient une instance parlementaire élue de type démocratie indirecte mais contrebalancée par une sorte de deuxième chambre qui serait l'instance nationale des conseils d'entreprise.
Par ailleurs, dans ces deux cas, on note un autre approfondissement par rapport au modèle yougoslave pourtant populaire dans toute cette Europe dite alors de l'Est. Outre, en Hongrie, l'assemblée nationale pluraliste, pluri-partidaire et, en Tchécoslovaquie, le droit de tendance dans le Parti communiste et la présence d'autres organisations favorables au socialisme (associations non-partisanes mais aussi parti social-démocrate en cours d'établissement), dans les deux cas on insiste – et c'est nouveau par rapport à la Yougoslavie et à l'Algérie de Ben Bella – sur la liberté syndicale, la distinction entre organes syndicaux et de gestion, la signature de conventions collectives entre eux deux, et, surtout, le droit de grève. Les syndicats libres avaient déjà été réclamés dans la rue à Berlin-Est en juin 1953 comme ils le seront en Pologne et à chaque fois que la révolte grondera dans les pays du bloc soviétique. Notons à ce propos qu'avec la création d'un « complexe d'entreprises », regroupant dès le 21 mai 1968 à Paris 34 coopératives et 18 sociétés anonymes, le projet de constitution de syndicats distincts du comité de gestion sera une des leçons que tireront les coopératives françaises de production de leur expérience de mai-juin 1968.
En fait, en Europe dite de l'Est, c'est bien le démontage du totalitarisme qui s'instaurait avec la dénonciation de l'État-parti propriétaire, et, partout, l'insistance sur le pluralisme et sur l'établissement de règles démocratiques, de garanties juridiques et du règne de la loi. On a assisté à des revendications similaires dans les mouvements ouvriers polonais, notamment en 1956 à Poznan, en 1970, 1976 et surtout lors des actions de Solidarnosc en 1980-1981. Il est apparu clairement à chaque fois que l'étatisation des moyens de production et l'instauration d'une planification autoritaire centralisée étaient non seulement un échec pratique et concret une fois le décollage économique assuré mais aussi que ces deux critères ne sauraient définir le socialisme. La délégation des pouvoirs des producteurs au parti-État, même volontaire, n'est plus acceptable. Le plus de pouvoir possible doit rester à l'échelon le plus bas et au plus grand nombre, avec le moins de délégation de pouvoir et de niveaux de représentation possibles.
Certes, après les invasions militaires soviétiques, respectivement du 4 novembre 1956 et du 21 août 1968, les conseils ont dû, surtout en Hongrie où le parti-État a très vite perdu ses réformateurs, se centraliser plus vite et assumer des fonctions de toutes sortes sauf de gestion économique. Ce fut le cas surtout en Hongrie où le Conseil central a dû prendre en charge le ravitaillement et surtout la résistance, y compris militaire, à l'armée étrangère d'occupation. En Tchécoslovaquie[12], les conseils ont aussi de fait rempli avec le mouvement étudiant le rôle d'une opposition patriotique et idéologique (contre le totalitarisme « revenant » comme on le dit des fantômes). Ainsi, tout de suite après l'invasion soviétique du 21 août 1968, ce sont les organisations syndicales et les conseils d'usine des mines d'Ostrava en Moravie-Silésie, au cœur du bassin houiller, qui organisent les premiers comités ouvriers pour la défense de la presse, et signent les premiers accords de coordination avec les organisations étudiantes (notamment de la Haute École des mines d'Ostrava) et d'écrivains et d'artistes – notamment du secteur du théâtre[13]. Dès après le 17 avril 1969, quand le projet de loi

Le Printemps de Prague. Le 21 août 1968

[DR]

12 Voir aussi « Le 5 janvier, 1968 commence à Prague », Robi Morder, *Les Utopiques* n° 7, Syllepse, 2018.

13 Voir Miroslav Tyrlík, « Première attaque normalisatrice… » et les souvenirs de Václav Havel sur sa rencontre avec les mineurs le 12 juin 1969 (Den, Ostrava, 12 juin 1999).

sur l'autogestion est bloqué, c'est à Kladno, autre centre minier du pays, cette fois en Bohême, que se réunissent les représentants syndicaux des mines et de la métallurgie pour exiger d'une part l'utilisation des fonds syndicaux centraux pour soutenir les entreprises en grève et d'autre part exiger le respect des droits de l'homme (résolution déposée par le représentant des mines d'Ostrava, Stanislav Vystavel). Enfin, le 12 juin 1969, mille mineurs accueillent Václav Havel, représentant du Club des sans-parti engagés (KAN), le journaliste Laszlo Lakatoš et l'intellectuel réputé, Ludek Pachman, grand maître du jeu d'échecs. La réunion sera interdite et se tiendra quand même pendant une heure et demie dans la mine avant d'être dispersée. C'est là que, quelques jours plus tard, le normalisateur en chef, Gustav Husák viendra justifier la répression qui s'est immédiatement ensuivie. En effet, les mineurs seront les premiers parmi les 500 000 personnes privées de leur emploi au cours de la seule année 1969 dans un pays où l'État est l'employeur unique. À cela s'ajouteront les poursuites, par exemple, contre l'un de leurs leaders, Antonín Bergr, la prison et le bannissement à l'étranger pour de nombreux autres. Václav Havel se souviendra, trente-huit ans après, que ce fut son premier discours devant tant d'auditeurs, « ouvriers radicaux et étudiants ». Ainsi le rôle des conseils – paradoxal pour un mouvement qui voulait dépolitiser les lieux de travail – devint de plus en plus politique. De même, pour résister et se renforcer, ils se centralisèrent alors qu'ils étaient nés d'une exigence de décentralisation (principe de subsidiarité comme on dirait aujourd'hui). Les gouvernements, désormais à nouveau soumis aux Soviétiques, ne s'y trompèrent pas. Ils réprimèrent en premier les structures nationales et régionales des conseils, rejetant d'emblée, ce faisant, leurs propositions législatives dont leur exigence de formuler la stratégie à long terme de l'entreprise et de voir s'établir, dans le cas tchécoslovaque, ainsi que l'écrivait Otakar Turek, un des artisans de la réforme économique à Prague, un « *fonds de la propriété nationale* », tout en acceptant d'y être eux-mêmes minoritaires. On retrouve cette autolimitation et cette recherche du compromis avec le pouvoir quand ils proposent, à l'échelon national des grands ensembles hiérarchisés, un simple contrôle ouvrier, une gestion ouvrière leur semblant impossible. Par contre, on ne retrouve aucun désir de faire des concessions de la part des gouvernements normalisés dont la priorité sera de liquider au plus vite les conseils. Ce n'est qu'en Pologne, après 1956, que le processus de démantèlement des conseils mettra plus de temps […]

[DR]

Usine d'Ostrava, Tchécoslovaquie, fin août 1968. Le texte est en tchèque et en russe ; cette dernière version est plus radicale : « Nous exigeons le départ immédiat des troupes d'occupation de la République socialiste tchécoslovaque. »

LES LUTTES EN SERBIE AU DÉBUT DES ANNÉES 2010

S'il est au début des années 2010, en Europe du Centre-Est, un pays marqué par les grèves, les occupations d'usines et leur remise en route sous contrôle des ouvriers, c'est la Serbie, notamment sa partie la plus développée, la Voïvodine. Cette région dont toute l'histoire fait partie de l'histoire de l'Occident – via son appartenance au Royaume de Hongrie et à l'Empire d'Autriche – a toujours été à l'avant-garde des résistances sociales et culturelles à la dictature communiste puis, après 1991, nationaliste. Depuis 2007 s'y est développé un Comité de coordination des protestations ouvrières en Serbie. Celui-ci coordonne les mouvements contre la privatisation accélérée qui mène à la fermeture d'usines. Il est lié au Mouvement pour la liberté qui s'inspire de Noam Chomsky et du syndicalisme d'action directe et qui s'est créé dans les luttes étudiantes des années 1996-2000 à Belgrade contre la dictature de Miloševic et sa politique dictatoriale et raciste anti-albanaise au Kosovo. Ce mouvement est lié au mouvement syndical et étudiant d'un autre pays balkanique, souvent proche de la Serbie à travers son histoire, à savoir la Grèce. Ce mouvement radical grec est présent notamment à Salonique où il milite contre le rachat des services publics par les multinationales, notamment françaises, par exemple dans le domaine du service des eaux. Ces deux mouvements prônent l'occupation des locaux et leur remise en marche autonome.

Les grèves se développent depuis 2006, notamment en Voïvodine et en Serbie centrale, dans les industries textiles, électriques, pharmaceutiques, automobiles, sidérurgiques et minières. À chaque fois, plus encore que sous les communistes qui en Yougoslavie

interdisaient les grèves sans pouvoir les empêcher, le mouvement se fait contre le syndicat officiel resté unique et contrôlé par les structures et cadres hérités du communisme. Ces grévistes viennent manifester à Belgrade devant le Parlement, l'Agence de privatisation et devant la « Maison » des syndicats officiels. Ils s'y retrouvent avec les Collectifs antifascistes étudiants. Ensemble, ils protestent contre la vie chère, les frais d'inscription et de scolarité, réclament la justice sociale. De leur côté, les étudiants dénoncent aussi la complicité tacite du pouvoir avec une extrême droite violente en plein essor qui agresse les minorités ethniques et sexuelles et s'en prend à toutes les « influences étrangères et athées ».

À chaque fois, c'est un comité de grève d'usine qui se coordonne avec d'autres et reçoit le soutien, y compris physique, des mouvements étudiants, par exemple en bloquant ensemble les accès aux villes dont la capitale, Belgrade. Le gouvernement a créé un « groupe de travail » pour négocier avec les ouvriers, suite à leurs occupations des entreprises et de l'espace public, soutenues par le mouvement étudiant qui organise manifestations et concerts de solidarité pour les aider financièrement. Ces mouvements n'ont pas de membres encartés et élisent leurs représentants provisoires en assemblée générale. Comme en Russie en 1918, ils combattent ce qu'ils appellent la désindustrialisation.

[Coll. CM]

Hongrie 1956, Pologne 1980, des syndicalistes se documentent et informent.

marré avec un système de contrôle ouvrier qui a imposé la réembauche de tous les ouvriers, le paiement régulier des salaires (leur retard est une des causes principales des mouvements sociaux dans les Balkans et dans l'espace de l'ex-Union soviétique) et la remise en marche d'un mode de transport collectif par autobus alors que l'usine avait fermé pour faillite après sa privatisation. Les ouvriers de Jugoremedija ont, depuis 2007, aidé les ouvriers voisins de l'usine Sinvoz à bloquer et occuper leur entreprise pour protester contre le siphonnage du capital par le nouveau propriétaire. Avant cela, l'usine avait connu une grève de la faim et le suicide de huit employés. C'est la mort du huitième qui les a fait « monter » à Belgrade au cours de l'hiver 2008-2009 pour protester contre l'inaction du syndicat officiel devant son siège national[14]. Une plate-forme commune des mouvements ouvriers devait paraître sous peu afin d'appeler à « *la lutte contre la désindustrialisation du pays* », affirmant que « *les partis politiques détruisent l'économie afin d'en prélever le capital pour se maintenir au pouvoir* ». Selon cette plate-forme, la révolte en Serbie sera causée non pas par la « crise économique » mais à cause des « politiciens corrompus ». Par la voix de son secrétaire Milenko Sreckovic – qui est également membre actif du Mouvement pour la liberté, plus directement politique, issu du milieu contestataire étudiant –, le comité de coordination affirme qu'il tisse peu à peu des liens avec des associations paysannes qui se forment ici et là. Par ailleurs, un Conseil de lutte contre la corruption centralise les dossiers et les révélations en la matière et n'hésite pas à dénoncer les exigences du FMI et la servilité des anciens opposants, les leaders du parti G17 aujourd'hui devenus ministres néolibéraux. Le gouvernement a réagi en interdisant désormais toutes les manifestations au centre de Belgrade et en distribuant une allocation d'urgence de 5 000 dinars aux travailleurs les plus pauvres […].

■ Vladimir Claude Fišera

14 Information tirée des journaux proches du mouvement, Pokret *(Mouvement)* et Glas Radnika *(La voix des ouvriers)* ainsi que du magazine contestataire étudiant qui leur est associé, *Magazin Z* qui se réclame notamment des idées de Noam Chomsky.

AUTOGESTION dans le service public d'éducation

Ce texte a été adopté lors du 7e congrès de la fédération SUD Éducation, en mars 2015. Il comprend deux chapitres : l'un sur l'autogestion dans le service public d'éducation, l'autre sur les pédagogies coopératives. Nous reprenons ici, en presque totalité, la première partie ; l'ensemble est consultable sur le site de la fédération des syndicats SUD Éducation* ; tout comme le compte-rendu de l'atelier Autogestion qui s'est tenu lors du 8e congrès fédéral en mars 2018.

* www.sudeducation.org

COOPÉRATION

[DR]

Couverture du *Manuel anti-hiérarchie, second degré*, édité par le syndicat SUD Éducation 93

SUD Éducation revendique l'autogestion comme autre forme d'organisation du travail pour le service public d'éducation, c'est-à-dire le contrôle de l'outil de travail par les travailleurs et les travailleuses. Pour en faire un horizon possible de la transformation sociale, cette revendication historique du mouvement ouvrier ne peut rester incantatoire, mais doit se confronter à la réalité de l'organisation des écoles, établissements et services. Des réflexions ont vu le jour au sujet du premier degré, et notamment des directions d'écoles, formalisées lors du congrès de Cherbourg[1]. Notre texte propose d'étendre les principes d'organisation autogestionnaire du travail pour toutes les écoles et tous établissements de

1 5e congrès de la fédération des syndicats SUD Éducation, mai 2009.

l'Education nationale, de la maternelle à l'université. De plus, il est important de développer au niveau des élèves ce que nous revendiquons au niveau des adultes. Par conséquent, nos revendications autogestionnaires doivent trouver leur écho au niveau du fonctionnement de la classe. C'est pourquoi la rencontre avec les pédagogies coopératives est nécessaire dans le projet politique d'une autre société et d'une autre école.

POURQUOI REMETTRE EN QUESTION L'ORGANISATION HIÉRARCHIQUE DU TRAVAIL ?

L'organisation hiérarchique du travail[2] génère de la souffrance : pressions hiérarchiques (convocations, remontrances verbales, etc.) qui ont pour but de soumettre les individus ; notation infantilisante qui oriente les pratiques professionnelles dans l'objectif de satisfaire le ou la chef.fe et non dans l'intérêt du service et des travailleurs et travailleuses ; organisation spatiale et temporelle imposée, sans lien avec les pratiques professionnelles des individus, sans mise en accord, et souvent contre l'intérêt du service, qui entraîne des sentiments d'impuissance, de gâchis, de désorganisation, de travail inutile.

L'organisation hiérarchique du travail empêche le travail d'équipe : soumises à la décision finale des chef.fes, les équipes peuvent renoncer à s'investir et à passer du temps sur des projets ou dispositifs qui risquent d'être refusés ou vidés de leur sens. Dans le premier degré[3], les dernières réformes tendent à généraliser ce modèle d'organisation hiérarchique dans le but plus ou moins avoué de casser les collectifs de travail et de lutte. L'expérience quotidienne, nous permet d'affirmer que les équipes organisées collectivement et solidaires, résistent mieux aux difficultés du métier et sont plus efficaces contre la « souffrance au travail ». Pour cela, une relation de coopération et de confiance réciproque doit être le quotidien. Coopération et confiance peu probables dans une gestion autoritaire, hiérarchique et parfois incompétente, comme c'est déjà le cas dans le second degré à l'université.

L'organisation hiérarchique du travail encourage un comportement individualiste : elle empêche les travailleurs et les travailleuses de prendre en main leur outil de travail, de s'investir pour en améliorer le fonctionnement, au bénéfice du service et des individus. Lorsque la décision et la responsabilité finale reposent sur un seul individu, le reste des travailleurs et travailleuses est empêché de se poser la question des conséquences de ce qu'il fait, et de se pencher sur l'ensemble des contraintes et des possibilités qui existent au sein d'un établissement. La vision globale est réservée à la direction, et les travailleurs et les travailleuses ne peuvent agir que sur une petite partie de l'ensemble. Plus encore, ils et elles sont poussé.es dans une logique concurrentielle qui les amène à rechercher les avantages individuels sans se soucier de l'intérêt collectif et du service public. C'est cette même logique qui empêche l'émergence d'une solidarité de classe. L'exercice isolé de la fonction de direction conduit souvent à une déresponsabilisation des enseignant.es et à des dérives qui ne leur laissent que peu de pouvoir réel. Par exemple dans le premier degré, le pouvoir des conseils des maîtres s'amenuise au gré des réformes. Les individus en charge de la direction s'éloignent de plus en plus de l'acte d'enseignement, renforçant la division enseignant.e/directeur.trice. La réforme des métiers de l'enseignement issue de la refondation de 2014, qui hiérarchise un peu plus la direction d'école, n'apporte en aucun cas plus de cohérence collective dans les pratiques des un.es et des autres. Par ailleurs, à notre connaissance, aucune étude ne permet d'établir le lien entre une organisation hiérarchique et l'efficacité contre l'échec scolaire et pour le plus haut niveau de qualification pour toutes et tous. Il suffit de regarder la situation des établissements du second degré[4] pour constater que la hiérarchie n'est pas opérante contre l'échec scolaire.

L'autogestion (réelle ou visée) doit donc permettre à chacun et chacune de se sentir maîtresse et maître de son existence au travail, mais aussi responsable de son travail, de son bien-être et de celui des autres. Elle doit permettre la transformation de l'organisation du travail, et par la même occasion donner envie de se battre pour l'améliorer et la défendre.

[DR]

QUELLE ORGANISATION DU TRAVAIL DANS UN ÉTABLISSEMENT AUTOGÉRÉ ?

Il s'agit donc de généraliser un fonctionnement collégial permettant de se passer des personnels de direction et où les décisions à prendre sont discutées entre pair.es. Ainsi, se pose la question des instances de décisions et celle de l'égalité entre les travailleurs et travailleuses. Précisons si besoin est que les outils répertoriés ici ne sont pas des projections théoriques mais sont issus des différentes expériences historiques de démocratie directe portées par le mouvement ouvrier.

Les instances de décision. Il existe aujourd'hui en France et dans l'Éducation nationale des structures alternatives qui tentent de répondre à ce questionnement et les voies explorées sont diverses. Lycée expérimental de Saint-Nazaire, lycée autogéré de Paris, collège Clisthène à Bordeaux, collège lycée expérimental d'Hérouville-Saint-Clair, directions collégiales d'écoles dans le premier degré… toutes ces structures ont des modes d'organisation spécifiques au sein desquels il existe différents degrés d'autogestion, quelles que soient leurs limites, par ailleurs. Assemblée générale, conseil d'établissement, groupes de base, commissions, mais aussi mandatement de membres de l'équipe ou encore conseils des maîtres. Leur point commun

2 Sur ce sujet, voir aussi : « À Bas les chefs ! Petite histoire de la Coordination contre le statut de maître directeur », Clotilde Maillard, *Les Utopiques* n°6.

3 Premier degré : écoles maternelles et élémentaires.

4 Second degré : collèges et lycées.

est que les décisions sont en partie discutées et partagées, de même qu'une partie de la gestion de l'établissement. C'est dans ce même objectif que nous posons ci-dessous des principes de fonctionnement pour l'ensemble des établissements scolaires.
Toutes les décisions ne pouvant être débattues par tout le monde en même temps, et toutes les décisions ne concernant pas obligatoirement tous les travailleurs et travailleuses, il s'agit d'instaurer des temps et des lieux où les individus concernés se réunissent et décident selon les modalités qu'ils auront eux-mêmes choisies. Il peut parfois s'agir de toutes les catégories de travailleurs et travailleuses (agents, profs, vie scolaire, médico-social…), mais aussi parfois de seulement une ou deux catégories, ou encore d'une équipe pédagogique. Ces réunions doivent se faire en groupe restreint pour garantir la qualité des débats et faciliter l'expression de toutes et tous. Cela implique donc de multiplier les groupes et de se doter d'une structure chargée de compiler et de rendre accessibles à tous et toutes les demandes et décisions de chaque groupe.
Cela implique également que ces temps fassent partie du temps de travail, soient donc compris dans les services, et aient par conséquence un caractère obligatoire. Enfin, il est indispensable de veiller à la mise en application des décisions, et donc de pouvoir mandater des personnes sur des tâches précises pour lesquelles du temps leur est dégagé. Pour éviter de recréer ainsi une hiérarchie qui ne dit pas son nom, ces mandats doivent avoir une durée limitée dans le temps et être révocables, les mandataires rendent compte, et le principe de rotation doit être imposé. De plus, il est nécessaire de permettre des temps d'échange entre établissements, notamment entre écoles dans le premier degré, ou encore entre premier et second degré par exemple.

La division du travail et le statut unique.

La mise en place d'instances démocratiques ne suffit néanmoins pas pour qu'un collectif de travailleurs et travailleuses soit en état

[DR]

de prendre des décisions réellement partagées. Même s'il est d'ores et déjà possible d'organiser des assemblées générales où chacun et chacune a sa place, où chacun et chacune peut avoir une voix et un pouvoir de décision quels que soient son statut et sa position, pour que ces structures soient véritablement démocratiques, il est indispensable d'instaurer une réelle égalité entre salarié.es. En effet, pour débattre d'égal.e à égal.e chacun et chacune doit avoir les mêmes droits et le même salaire, et chacun, chacune doit avoir une vision la plus globale possible de l'établissement, de manière à en appréhender correctement tous les aspects, à en comprendre la complexité et les enjeux. Il est possible d'imaginer dès maintenant le partage d'un certain nombre de tâches et de missions, et la mise en place d'une polyvalence des travailleurs et des travailleuses : accompagné.e et formé.e par un.e collègue, un.e enseignant.e peut prendre en charge une partie de l'entretien et du ménage d'un bâtiment, de même qu'un.e agent technique peut prendre part à l'enseignement d'une discipline ou à l'animation d'un atelier. Il en va de même pour le service de restauration, le secrétariat, la vie scolaire etc. Le temps de travail de chaque travailleur et travailleuse doit donc être divisé entre une partie liée à sa spécialisation (actuellement sa catégorie), et une partie consacrée aux tâches partagées entre tou.tes et à la formation en interne de ses collègues. Cette polyvalence doit également permettre de tenir compte de la complémentarité des individus, des goûts et envies de chacun et chacune, et doit permettre une évolution tout au long de sa carrière professionnelle. Dans le cadre de cette polyvalence organisée (volontaire pour certaines tâches comme l'enseignement, imposée pour d'autres tâches comme les tâches à responsabilité liées à l'autogestion des établissements et écoles ou liées à l'exercice de certains mandats), il nous faut construire toutes les différentes passerelles possibles entre tous les métiers.
C'est pour ces raisons, parce que nous sommes contre la division sociale du travail et parce que nous sommes un syndicat inter-catégoriel et au sein d'une union syndicale interprofessionnelle que nous revendiquons un statut unique qui préserve la diversité des métiers et affirme leur égalité. Tout personnel et tout usager d'établissement scolaire est de fait considéré comme partie prenante de la communauté éducative. Les revendications du statut unique, de l'égalité salariale, et de la polyvalence s'en trouvent donc étendues à l'ensemble des salarié.es des établissements scolaires. Nous voulons aller vers la fusion de tous les statuts dans un statut unique. Dans l'immédiat, nous proposons la fusion de tous les corps de personnels intervenant auprès des élèves (enseignement, vie scolaire, orientation,…) dans un corps unique, cela sans nier la spécificité des métiers et des activités.

DANS L'IMMÉDIAT, QUELLES PRATIQUES AUTOGESTIONNAIRES ?

Le chemin peut paraître long avant de voir aboutir une revendication de cet ordre. Seul un mouvement social de grande ampleur et interprofessionnel permettrait aux travailleurs et aux travailleuses de reprendre réellement la main sur leur outil de travail. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a rien à faire d'ici là. Au contraire, c'est dès aujourd'hui que se prépare un tel changement. Organiser et gérer un établissement scolaire demande des compétences techniques, des habitudes de débat et de prise de décisions qui ne s'inventent pas du jour au lendemain. C'est d'ailleurs souvent ce qu'on nous oppose lorsque qu'on évoque le sujet. Il est donc nécessaire de montrer qu'il est possible d'acquérir ces compétences et habitudes, et que c'est d'autant plus facile si on le fait collectivement, pour que cette revendication apparaisse comme possible auprès des collègues. C'est dans la pratique que nous apprenons à faire.

DE NOMBREUSES OCCASIONS S'OFFRENT ALORS À NOUS :

Les discussions autour des dotations horaires globales dans le second degré et de leur répartition sont une occasion de questionner collectivement les choix pédagogiques des établissements, mais aussi d'appréhender la complexité de la répartition des moyens et de se confronter à la réalité du terrain. Les équipes qui s'en emparent et qui font ce travail de répartition soulèvent des questions cruciales : Quel équilibre entre les disciplines ? Quel dispositif faut-il développer et quel autre ne fonctionne pas ? Quelles sont les conséquences sur les postes, sur les services ? Quelle stratégie de refus des heures supplémentaires ? Quel impact sur la stabilité des équipes ? Et surtout, qui est le mieux placé pour décider, la direction ou les travailleurs et travailleuses, des gestionnaires ou des praticien.ne.s ?

Les conseils d'administration, coquilles vides s'il en est, sont l'occasion de créer du travail collectif s'ils sont préparés en assemblée générale ou heure d'information syndicale. Ils permettent au moins de débattre ensemble de la gestion administrative et financière des établissements et de prendre des décisions (qui ne sont malheureusement presque jamais suivies d'effet, mais c'est un autre débat).

Les dispositifs pédagogiques particuliers qui existent dans de nombreux établissements (pédagogie institutionnelle, pédagogie Freinet, travail interdisciplinaire, classes sans note, modules relais, classes à projets, classes coopératives…) sont une occasion de créer du travail collectif pour les faire fonctionner, les alimenter, et les intégrer au travail de chacun et chacune. Mais ce sont aussi des occasions de questionner leur impact sur les élèves et sur les personnels. Ils provoquent des débats au sein du collectif de travailleurs et travailleuses, qui permettent de réfléchir ensemble au sens de ce que l'on fait, et à la manière dont on le fait, entre la liberté de chacun.e et l'intérêt du collectif.

Pour le premier degré, une direction collégiale institutionnalise le rôle du conseil des maîtres-es et inscrit l'exercice de la direction d'école dans un cadre collectif diversifié selon les modalités choisies par l'équipe enseignante. Avec une décharge de direction collective et non individuelle, chacun.e est appelé.e à partager son temps entre enseignement et prise en charge d'une partie des tâches administratives. Par ce partage des responsabilités qui pèsent pour l'instant sur un.e individu, la résistance collective aux pressions hiérarchiques est facilitée. Enfin, le renforcement du rôle du conseil des enseignants et enseignantes facilite la cohérence des divers projets au sein de l'école, l'élaboration d'outils communs,…

De façon plus pragmatique, la défaillance et l'autoritarisme des directions donnent l'occasion à nombre d'équipes de prouver qu'il est possible de faire fonctionner, au moins en partie, un établissement scolaire sans elles, voire contre elles. Cela, à la seule condition que le collectif de travailleurs et travailleuses parvienne à s'entendre sur un mode de fonctionnement. Il s'agit donc, partout où c'est possible, de pousser pour une prise en main collective de tous les aspects de l'organisation du travail et des établissements, s'immiscer dans la moindre faille, saisir la moindre occasion de mettre le collectif de travailleurs et travailleuses en capacité de décider et d'agir. L'institution, sur le temps de travail, de concertations portant sur les choix pédagogiques ou sur l'organisation du travail des personnels, leur mise en place avec des ordres du jour décidés par les personnels, peut être un moyen. Dans tous les cas, l'organisation régulière d'assemblées générales ou conseils structurés est indispensable. Ces assemblées doivent être des lieux de parole ouverts, respectueux des diverses positions qui existent dans le collectif, et surtout décisionnaires. Enfin, il est tout aussi indispensable de respecter scrupuleusement les décisions qui

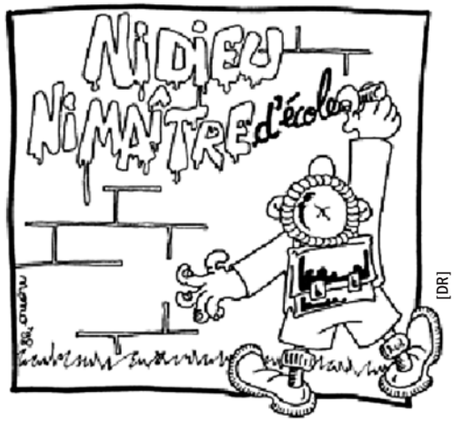

[DR]

y sont prises, qu'elles correspondent ou non à nos positions, car c'est la seule manière de donner à ces instances une importance auprès des collègues, une existence réelle et une légitimité.

Pour finir, soulignons que la mise en place de pratiques autogestionnaires sert les luttes car cela permet aux travailleurs et aux travailleuses de s'approprier leur outil de travail, de s'en sentir responsable, de le transformer pour qu'il réponde aux besoins et exigences collectives. Au lieu de perpétuer un système générateur de souffrance, inégalitaire et qui vide de sens nos métiers, ou pire, les formate pour correspondre à l'idéologie de la classe dominante, se battre pour ce qu'on a construit et ce dans quoi on s'est investi devient une évidence.

QUELLES REVENDICATIONS POUR L'AUTOGESTION DANS LE SERVICE D'ÉDUCATION ?

Ce chapitre se concentre principalement sur l'organisation du travail dans les établissements du premier et second degré. Il n'ignore pour autant ni le supérieur, ni les services administratifs dans lesquels une telle réflexion peut s'appliquer, et est déjà amorcée à divers titres dans notre fédération. Il n'ignore pas non plus que réfléchir à l'autogestion dans les établissements scolaires ne peut se faire sans une réflexion d'ensemble sur ce que serait une organisation autogestionnaire dans le service public d'éducation en général, réflexion qui doit tenir compte de la place que les usagers doivent y tenir. En effet, on ne saurait penser tel ou tel établissement autogéré dans un service public fortement hiérarchisé ou centralisé : cela reviendrait à la même contradiction que celle qui conduit des coopératives autogérées à subir, malgré leur bonne volonté, les effets de concurrence imposés par le marché, et c'est dans cette contradiction que se trouvent certains établissements alternatifs évoqués plus haut !

La problématique à garder à l'esprit est ainsi celle du fonctionnement autogestionnaire du service public d'éducation, avec ses différentes possibilités, sans pour autant évincer le questionnement d'une structuration garante de l'égalité territoriale.

Évaluation des personnels. Nous revendiquons la suppression immédiate de toute notation des personnels. L'orientation adoptée au congrès de Montpellier[5] dans le texte « *Évaluation des personnels : imposons des alternatives au management !* » est toujours d'actualité.

Réappropriation de la formation continue Le contenu de la formation continue doit être choisi et porté par les participant.es, et basé principalement sur l'échange de pratiques. Dans ce cadre, l'administration doit permettre aux participant.es de faire appel à des intervenant.es divers : mouvements d'éducation populaire et d'éducation nouvelle, chercheurs,… Nous appelons au boycott des formations numériques à distance et des formations imposées par l'institution. La formation doit être considérée comme un droit et pas une obligation administrative. Dans l'immédiat, nous revendiquons la possibilité pour les participant.es aux réunions de mouvements se réclamant d'une pédagogie coopérative (ICEM, GFEN, AFL, pédagogie institutionnelle, mouvements d'éducation populaire,…) de faire comptabiliser leurs réunions dans leur plan de formation ou obligations de services.

Soutenir activement la mise en place de structures coopératives autogérées. Comme préalable à une véritable liberté pédagogique, il s'agit d'en finir avec les hiérarchies. SUD Éducation revendique la suppression de la fonction de chef.fes d'établissement dans le second degré, et son remplacement par une direction collégiale composée de

5 6e congrès de la fédération SUD Éducation, en mai 2012.

personnels issus des différentes catégories et déchargés d'une partie de leur temps de travail habituel, dans le cadre d'une démocratie directe, mandataire et partagée, comme exposé dans ce texte.
L'administration doit reconnaître le statut d'établissement autogéré et la direction collégiale d'école. Dans l'immédiat, les codirections d'écoles doivent être permises par l'administration, par l'attribution de décharges aux écoles et non à des individus. Cette gestion de la décharge par l'équipe pédagogique permet de la répartir entre une et plusieurs personnes : c'est l'équipe qui se partage les tâches, qu'elles soient administratives ou pédagogiques. Cela passe également par la reconnaissance du pouvoir de décision des conseils de personnels et d'usagers (professeur.es, agents, assistant.es, élèves et parent.es d'élèves). Ces conseils, de droit, peuvent revendiquer l'autonomie dans l'utilisation des moyens financiers publics.
Les personnels doivent bénéficier de temps banalisés collectifs, sur le temps de travail, pour organiser la vie démocratique des écoles et établissements : assemblées générales, conseils,... Ces instances démocratiques doivent être institutionnalisées et renforcées : une fréquence hebdomadaire semble indispensable pour en faire un lieu d'information, d'échanges, de débats, mais aussi un lieu de prise de décisions relatives à la vie des établissements. Dans le premier degré, afin de permettre une rotation des tâches sur différentes plages ou journées (enseignement, tâches administratives, participation aux réunions avec les partenaires de l'école, lien avec le personnel municipal,...) nous revendiquons 5 enseignant.es pour 4 classes. Donc, de fait, nous revendiquons pour les professeurs des écoles 18 h + 6 (18 h devant élèves et 6 h pour concertation). Dans le second degré, pour les enseignant.es, afin de permettre un véritable travail en équipes interdisciplinaires, et décloisonner les matières, nous revendiquons une prise en compte d'un temps de travail hors élèves : 14 h de cours plus 3 h en collège (pour les PE, les agrégé.es, les certifié.es). Dans le premier et le second degré, nous revendiquons une baisse du temps de travail à 32 heures pour tous les personnels annualisés, en intégrant tous les personnels dans un fonctionnement collégial. Afin de favoriser une nouvelle organisation de l'école, tant dans nos pratiques pédagogiques que dans l'organisation de la classe, nous revendiquons la mise en place de maxima d'élèves par classe.
D'un point de vue pratique et syndical, il faut multiplier les stages de formation syndicale ouverts à tous les personnels sur le thème de l'autogestion des établissements et écoles. La fédération s'engage à accompagner les personnels qui souhaitent s'inscrire dans de tels projets :
➜En mutualisant les outils, les expériences, les contacts de personnes ressources ;
➜en intervenant si besoin face à l'administration et/ou auprès des collègues dans les établissements et écoles (par exemple : stage d'école ou d'établissement avec intervenant.es de SUD Éducation) ;
➜en organisant des stages fédéraux sur ce thème. Tous les syndicats qui le souhaitent pourront s'inscrire dans cette dynamique de formation.

POURQUOI SUD ÉDUCATION DOIT-IL S'INTÉRESSER DAVANTAGE AUX PÉDAGOGIES COOPÉRATIVES ?

L'autogestion du point de vue des élèves.
[…] La dissociation entre pédagogie et syndicalisme est relativement récente et n'est pas légitime : le syndicalisme révolutionnaire était porteur d'un modèle pédagogique émancipateur et les pédagogies coopératives en sont l'héritage. Politique et pédagogie n'ont pas à être séparées. Ne dit-on pas à SUD Éducation *« Une autre école pour une autre société »* ? Cela ne veut-il pas dire qu'un projet politique et syndical est aussi un projet pour l'école et qu'il n'y a pas de vrais projets pour l'école sans penser un changement politique ?

Affiche de la fédération des syndicats SUD Éducation

Il semble bien que la dissociation actuelle soit fort nocive car à vouloir faire de la pédagogie sans politique, on édulcore les projets émancipateurs à un tel point qu'on leur fait perdre leur âme : c'est ce que font les organisations syndicales cogestionnaires et les réformes gouvernementales qui se contentent de reprendre la facture extérieure des pédagogies coopératives, sans mettre les moyens adéquats, mais surtout en se débarrassant du projet politique qui lui donnait du sens et en le remplaçant par un tout autre projet politique. On sait combien les libéralismes de tout poil ont des capacités à détourner et à utiliser des idéologies et des discours qui leur sont pourtant contraires, cela ne doit pas être un argument suffisant pour les mettre de côté. Si le syndicalisme que nous défendons ne se contente pas de défendre les personnels mais est aussi porteur d'un projet de changement social, on voit mal comment il peut éviter de s'intéresser aux pédagogies qui se sont fondées sur un tel changement. Les théories et pratiques pédagogiques coopératives semblent globalement correspondre à ce que nous défendons ou peuvent être l'occasion de revendications qui vont dans ce sens […]

AUTOGESTION ET COOPÉRATION : POURQUOI ET COMMENT LIER LES DEUX ?

En conclusion, revendiquer l'autogestion des personnels tout en maintenant les élèves dans un rapport de soumission à l'adulte et de fonctionnement autoritaire et arbitraire nous semble une contradiction majeure qu'il faut dépasser. C'est pourquoi la fédération SUD Éducation doit impulser une dynamique générale autour de ces questions et les lier. Une grande campagne de stages autour des questions d'autogestion et de coopération est organisée par la fédération SUD Éducation, à l'image de la campagne de stages sur les conditions de travail. La commission « Quelle école ? » a pour mandat supplémentaire de coordonner et de dynamiser ces différents stages et d'aider les syndicats à les mettre en place, à l'image de la commission fédérale « Et voilà le travail ! »

■ Fédération SUD Éducation

AUTOGESTION au Portugal

En 1974, dans la foulée de la « révolution des œillets »*, les occupations d'entreprises par les travailleurs et travailleuses, et leur relance sous des formes autogestionnaires, se multiplièrent. Elles furent au centre d'affrontements politiques qui devaient influencer le cours de cette révolution.
Si la social-démocratie et le Parti communiste portugais s'opposaient sur le projet de société, ils s'accordaient sur le refus de laisser se développer un mouvement populaire autonome.
La gestion directe émergeait comme une alternative, tant à l'étatisation qu'au capitalisme.

Publié de 1974 à 1978, *Combate* consacrait l'essentiel de ses pages à donner la parole aux travailleurs et travailleuses du Portugal, quelles que soient leurs tendances politiques : interviews, réunions, tables rondes, tracts, extraits de journaux d'entreprises ou de quartier… Cet article est paru dans le n° 23 du 16 mai 1975 ; il a été repris dans *Autogestion et socialisme* n° 33-34 (1er trimestre 1976).

* À propos de la révolution portugaise : *Histoire de la révolution portugaise de 1974*, Phil Mailer, Éditions Les nuits rouges, mai 2019 ; *Un peuple en révolution, Portugal 1974-1975*, Raquel Valera, Agone, 2018 ; *Révolution et contre-révolution au Portugal*, Arno Münter, Galilée, 1976 ; *Portugal : la révolution en marche*, Daniel Bensaïd, Carlos Rossi, Charles-André Udry, Éditions Christian Bourgeois, 1975 ; *Portugal, l'autre combat. Classes et conflits dans la société*, F. Avila, C. Ferreira, B. Lory, C. Orsoni, C. Reeve, Éditions Spartacus, 1975.

Ano IV, nº51, Fevereiro de 1978 * Preço 12$50
Director interino e proprietário: A.Silva Dinis * AVENÇA
COMBATE
A LIBERTAÇÃO DOS TRABALHADORES É OBRA DOS PRÓPRIOS TRABALHADORES
LUTAS SOCIAIS NOS CAMPOS
ENTREVISTAS · ANÁLISE
REFORMA AGRÁRIA · RENDEIROS DO NORTE

Le dernier numéro (51) de *Combate*, février 1978, avec un dossier sur les luttes sociales dans les campagnes.

[Coll. CM]

« Nous avons constaté une chose : c'est surtout dans l'industrie textile, la confection et parfois dans l'industrie du meuble ou des produits laitiers qu'apparaissent les occupations d'usines et les tentatives d'autogestion. Parmi diverses raisons, on peut avancer l'explication suivante : il s'agit d'industries plutôt « pauvres », de technologies simples comportant un apprentissage facile pour des ouvriers sans qualification professionnelle. Ce sont des industries avec des circuits de production et de commercialisation courts ; elles n'ont pas besoin de processus de production compliqués ni

Quelques articles de ce numéro de *Combate* : une grève dans l'usine textile *Nos lanifícios* ; une réflexion sur la démocratie dans les casernes ; à la TAP (compagnie aérienne portugaise), la réorganisation du capitalisme et l'organisation des travailleurs ; l'internationalisme avec des grèves en France…

GREVE NOS LANIFÍCIOS — LISBOA

QUE DEMOCRACIA NOS QUARTÉIS ?

As Forças Armadas de qualquer país defendem, por definição, problemas que os afectam e exigem tratamento e condições de — Considerando que o soldado não tem formação

Página 2 COMBATE 21 - Junho - 1974

TAP: reorganização do capitalismo organização dos trabalhadores

Os TAP (Transportes Aéreos Portugueses) reflectem modernamente o que se passa no Portugal de agora: manutenção da

A reorganização da empresa

A TAP continuou a ser gerida, anos e 25 de Abril em benefício

Como foram eleitos estes elementos? A eleição foi feita a 5 de Maio, no Cinema, por todo o pessoal. O processo de eleição

cerca de 50 contos. Se, para os cinco comandantes, isto não significou praticamente nada. Por outro lado, no que respeita

de desenvolver em comum para derrubar o sistema capitalista.

Por outro lado, no que respeita ao saneamento da empresa,

21 - Junho - 1974 COMBATE Página 3

LIP E RATEAU

LUTA REVOLUCIONÁRIA DOS TRABALHADORES OU ACTUAÇÃO REFORMISTA DOS SINDICATOS?

[Coll. CM]

d'intermédiaires : on achète le fil on tisse une pièce qui se trouve immédiatement prête pour la confection dans cette usine ou dans une autre ; ou bien on achète du bois avec d'autres matériaux et on fabrique un meuble qui peut être mis directement sur le marché. Ces caractéristiques techniques, y compris celles concernant la main-d'œuvre, sont liées à des données d'ordre économique et financier. Ce type d'industrie suscite en effet l'intérêt des capitalistes nationaux et surtout étrangers qui, dans des conditions de profit maximum, peuvent se permettre d'installer des usines qui entrent en compétition avantageuse sur les marchés. Ainsi, ces entreprises sont entièrement dépendantes, pour leur fonctionnement, du financement, des capitalistes qui trouvent une main-d'œuvre à leur souhait : par leurs conditions d'existence, les travailleurs de ces branches ont souvent le plus grand mal à prendre conscience de leur situation de dépendance et à trouver eux-mêmes leurs solutions. En effet, cette main-d'œuvre bon marché, non spécialisée, privée d'instruction, provient surtout des régions rurales et de petites villes comme Minho ou Douro Litoral, où les ouvriers peuvent améliorer leurs maigres salaires en faisant un peu de culture et d'élevage. Or, cette main-d'œuvre ne possède aucune expérience syndicale et n'a jamais mené de luttes comme en ont connues les grandes entreprises technologiquement avancées avec une main-d'œuvre qualifiée, qui a eu un accès plus facile à l'instruction et à la culture.

AUTOGESTION ET CRISE ÉCONOMIQUE

Comment dans ces secteurs défavorisés apparaît l'autogestion, que nous considérons comme une forme avancée de lutte et un phénomène révolutionnaire ? La mise en autogestion de l'entreprise intervient presque toujours à un moment de crise : une déclaration de faillite, la fermeture de l'usine par le patron, l'échec de revendications ouvrières. Il arrive aussi qu'une entreprise dans une situation délicate soit tout simplement (parfois pas si simplement) abandonnées aux mains des travailleurs par un patron qui s'en désintéresse. Le problème est alors de subsister, et subsister signifie conserver son emploi. Pour y arriver, on fait un saut radical : on occupe les installations et les travailleurs ou une partie d'entre eux se déclarent « en autogestion ». L'entreprise reprend comme elle peut son activité, sauvegardant plus ou moins, dans l'immédiat, l'emploi et le salaire correspondant. À l'euphorie ou à l'appréhension du début, succèdent rapidement des difficultés inhérentes à l'autogestion, difficultés qui dépassent de beaucoup la simple question du maintien de l'emploi. Par les potentialités nouvelles qu'elle ouvre, l'autogestion révèle alors qu'elle n'est pas seulement un moyen plus ou moins adéquat auquel on a recours pour résoudre provisoirement une situation de crise et un risque de chômage […]

LES DIFFICULTÉS DE L'AUTOGESTION

Tous les travailleurs ne réussissent pas à poursuivre leur mouvement autogestionnaire, dans la mesure où le premier obstacle qu'ils rencontrent est celui de l'approvisionnement en matières premières. Cette question revêt une plus grande gravité dans les entreprises qui utilisent des matières premières importées de l'étranger. Mais même dans les cas où les matières premières proviennent du marché national, les travailleurs ont immédiatement à lutter contre le boycott des fournisseurs capitalistes et rares sont les cas où ils réussissent. Quand les travailleurs trouvent dans leur entreprise des stocks de matières premières, ils ont la possibilité de maintenir l'usine en activité pour une période plus ou moins longue. Mais quand ces stocks n'existent pas, évidemment se pose le problème de l'approvisionnement. Celui-ci est rendu difficile, non seulement à cause du boycott capitaliste, mais aussi à cause du manque de capitaux. Ainsi, les travailleurs se voient contraints de recourir aux organes du pouvoir pour obtenir des « fonds de roulement ». C'est là le premier pas vers la perte de l'autonomie, autonomie conquise par les travailleurs en occupant l'usine. Comme on le verra plus loin, c'est par le biais des capitaux que le gouvernement et les autres organes du pouvoir parviennent à encadrer et à contrôler les travailleurs. Lorsque ces obstacles sont surmontés, les travailleurs poursuivent leur apprentissage de l'autogestion. Leur lutte se trouve conditionnée de deux façons : l'une, déjà mentionnée, concerne l'approvisionnement en matières pre-

mières et le besoin de capitaux ; l'autre, l'écoulement de la production. Ce sont là, dans tous les cas d'autogestion dont nous avons eu connaissance, les principaux problèmes dont dépend l'issue de la lutte. Ils sont à l'origine des difficultés (grandes ou petites) que connaissent les travailleurs dans l'exercice de leur pouvoir.
Pendant que les travailleurs cherchent par tous les moyens à obtenir des capitaux et à vendre leur production pour assurer le paiement des salaires, il est évident qu'ils n'ont guère le temps de se poser d'autres questions. C'est ainsi que la participation des travailleurs, jugée nécessaire par les commissions des travailleurs, n'est pas conçue comme un droit égal pour tous les travailleurs de participer à la gestion, mais vise avant tout l'augmentation de la production, c'est-à-dire la compétition sur le marché capitaliste. Cela signifie qu'au début, l'essentiel a été de trouver un ou plusieurs travailleurs capables de gérer l'usine : c'est de cette façon que se sont formées les commissions. Celles-ci apparaissent en général comme l'ensemble des plus compétents. Il faut noter que ce n'est pas la formation « politique » qui est le critère, mais l'aptitude à gérer les affaires. Quand les travailleurs, cependant, s'aperçoivent que le patron a en fait disparu, qu'il est remplacé par les commissions qui tranchent de tout, sans aucune participation réelle des travailleurs, il est vrai que ces commissions commencent à être contestées. Dans quelques usines en autogestion, la première commission a été déjà remplacée, non par des « gestionnaires », mais par ceux qui ne conçoivent la gestion qu'avec la plus grande participation de tous les travailleurs. Cela est possible parce que les travailleurs, malgré leur préoccupation essentielle qui est le maintien de l'emploi et du salaire, s'aperçoivent que la participation est quelque chose qui les concerne tous. C'est en cherchant à résoudre ces problèmes que les travailleurs ont dû renforcer la solidarité entre les différentes usines en autogestion et ont même étendu cette solidarité (pas seulement économique) à des entreprises qui ne sont pas entrées dans ce processus.

LA SOLIDARITÉ NÉCESSAIRE

Les travailleurs en autogestion savent que la vente de leur production est limitée, non seulement à cause de la crise qui existe dans leur secteur, mais aussi parce que les acheteurs capitalistes leur ferment les portes du marché. Ils savent que c'est à travers la solidarité des travailleurs et des commissions de travailleurs des autres usines, que la vente de leurs marchandises peut être assurée. C'est ainsi qu'ils sont amenés à discuter ensemble, à entreprendre de « démonter » le système capitaliste, à le comprendre dans son ensemble et à renforcer leur conscience de classe. Nous avons dit précédemment comment les difficultés de trésorerie des travailleurs en autogestion, permettent au gouvernement et à d'autres organes du pouvoir de récupérer ces luttes autonomes. Les travailleurs après avoir épuisé les possibilités de solidarité économique auprès des autres travailleurs, sont obligés de se tourner vers le gouvernement. Il faut des capitaux, il faut aller les chercher, mais les commissions de travailleurs ne peuvent pas se rendre toutes seules aujourd'hui dans les ministères, qui sont des organes du pouvoir, par définition distants des travailleurs. Des lettres de créance des syndicats sont exigées et parfois même des « pots-de-vin » de l'intersyndicale. C'est à partir de là que commence le contrôle sur les travailleurs. On n'admet pas que les travailleurs exposent eux-mêmes leur situation, discutent leurs problèmes directement avec les « docteurs » du gouvernement. Il y a toujours un intermédiaire qui est le syndicat. Des questions administratives incompréhensibles sont posées aux travailleurs, dont le but est de chercher à créer leur dépendance. Le moyen le plus simple dans l'immédiat d'exercer un contrôle sur les travailleurs est de les encadrer dans les syndicats. Si le gouvernement et d'au-

COMBATE

A LIBERTAÇÃO DOS TRABALHADORES É OBRA DOS PRÓPRIOS TRABALHADORES

AUTOGESTÃO EM PORTUGAL

UM FENÓMENO SOCIAL OPERÁRIO EDITORIAL

LUTA DE SOLDADOS NOS QUARTÉIS DE ANGOLA

OS SOLDADOS TOMAM CONTA DO QUARTEL

Neste número

COOPERATIVA COMUNAL DA ÁRGEA

O PROJECTO

Mudança de distribuidora

Atraso deste número

La une du numéro 23 de *Combate*

[Coll. CM]

tres organes du pouvoir ont intérêt à ce que ces luttes existent, ce qui est un moyen d'éviter l'aggravation du chômage, en revanche, leur autonomie croissante n'est pas tolérable. Ces derniers temps, nous nous sommes rendus compte que le gouvernement et les autres organes politiques cherchent d'autres formes de contrôle et d'encadrement.

QUELLES COOPÉRATIVES ?

On laissera la question des nationalisations pour une analyse plus détaillée dans un prochain article. Sur les coopératives, nous serons brefs, car il nous apparaît que ce problème devra faire l'objet d'une discussion approfondie parmi les travailleurs qui se trouvent déjà organisés en coopératives, discussion que *Combate* essaiera de susciter. Il semble, d'après les travailleurs en autogestion, que lorsqu'ils vont dans les ministères pour demander des financements ou des prêts, on leur pose immédiatement des questions sur les contacts qu'ils peuvent avoir avec la Fédération des coopératives de production. D'un autre côté, nous assistons aux efforts des syndicats – même ceux qui auparavant ne s'opposaient pas à l'autogestion – pour amener les entreprises autogérées et celles qui sont en train de le devenir, à se transformer en coopératives de production. Le statut de coopérative permet un encadrement plus étroit au sein de la planification économique et une meilleure subordination aux ordres des dirigeants.

ATTAQUER LA LOGIQUE CAPITALISTE

Les travailleurs en autogestion savent que pour pouvoir survivre il leur faut produire et vendre, d'où leur préoccupation d'une production sans cesse accrue. De son côté, le capitalisme sait que si les travailleurs en autogestion arrivent à assurer régulièrement un salaire égal ou supérieur à celui de leurs camarades travaillant dans des entreprises dirigées par des patrons (privés ou d'État), ils pourront progresser dans le sens de leur libération. Ainsi, le capitalisme s'arrange pour dresser devant les travailleurs en autogestion des obstacles de toutes sortes et leur faire sentir qu'ils sont incapables de gérer eux-mêmes la production.
C'est seulement l'action autonome des travailleurs qui pourra les amener à dépasser la simple question de l'emploi et du salaire. Ce sera dans ce dépassement que commencera à apparaître la véritable signification de l'autogestion et que naîtront une conscience et une pratique nouvelles. L'emploi et le salaire ne sont qu'un des aspects de la situation. L'autogestion ne pourra constituer une simple solution provisoire pour temps de crise. Il ne s'agira pas de se borner à des changements à l'intérieur de l'usine, l'autogestion ne pourra se réduire à n'être qu'une autre gestion du capital, qui permettrait une meilleure répartition des salaires, sans toucher au mode de production capitaliste, à l'organisation du travail et aux relations interpersonnelles. Ce que ces luttes apportent de nouveau, entre autres choses, c'est la possibilité et la nécessité ressentie par les travailleurs de faire des pas décisifs indépendamment des organisations syndicales et politiques. Cette indépendance signifie que les travailleurs en autogestion sont « condamnés » à marcher en dehors des limites que veulent leur assigner les organisations syndicales ou politiques. Quand les travailleurs s'unissent et prennent conscience que c'est collectivement qu'ils ont à aborder les questions technologiques et tout ce qui les concerne, ils commencent à comprendre que leurs problèmes ne se limitent pas à ceux de leur usine, mais qu'ils sont ceux de toutes les usines, alors ils ont publiquement démontré qu'ils n'ont plus besoin des syndicats, des partis ni de l'État. »

■ Combate

APPARITION, USAGE ET ABUS DU TERME « autogestion »

Cet article a été écrit pour le numéro 95 (été 2018) de la revue de la CGT espagnole *Libre Pensamiento. Paru sous le titre *Aparición, uso y abuso del término Autogestión en Francia.* Il est légèrement retouché et mis à jour.**

Professeur retraité, membre de la CNT-SO, Franck Mintz a notamment publié *L'autogestion dans l'Espagne révolutionnaire,* Éditions Belibaste, 1970 ; *Explosions de liberté, Espagne 36 - Hongrie 56,* Éditions Acratie et ACL, 1986 ; *Autogestion et anarcho-syndicalisme (analyse et critiques sur l'Espagne 1931-1990),* Éditions CNT-RP, 1999.

1 www.librepensamiento.org

[Coll. CM]

La couverture du dernier numéro de *Libre Pensiamento*

Curieusement, l'origine du mot « autogestion » vient des langues slaves car c'est l'adaptation, vers la moitié du XIXe siècle, de la conception anglo-saxonne du *self-government,* dans le sens d'autonomie régionale. Mais l'équivalent russe, *samo-oupravlenie,* désigne aussi bien une « *administration avec une certaine indépendance locale* » qu'une « *action décidée et organisée par des individus* ». Michel Bakounine utilise en russe le mot dans ces deux sens en 1873 : « *[…] plus le peuple est dans l'impossibilité d'exercer un contrôle […], plus l'administration du pays s'éloigne de l'autogestion par le peuple*[1] *[…] L'idée républicaine est l'expression la plus haute et la plus pure de l'autogestion*[2] *et de l'égalité des droits des citoyens.* » Lénine emploie également le terme « autogestion » en 1905 : « *L'organisation de l'autogestion révolutionnaire, le choix par le peuple de ses représentants n'est pas le prologue, mais l'épilogue de l'insurrection.*[3] »

L'AUTOGESTION EN YOUGOSLAVIE

En France, le mot « autogestion » apparaît par le biais de la propagande yougoslave, à partir des années 1950, afin de montrer une pratique marxiste-léniniste différente de celle de l'URSS. La Yougoslavie attirait alors les militants et militantes de gauche dérouté.es par le modèle léniniste représenté par Staline. À propos de Staline, s'il est plus brutal que Lénine, il n'a fait que suivre une orientation marxiste imposée par Vladimir Ilitch Lénine, que

1 *Étatisme et anarchie,* 1873, Bakounine, Éditions Champ libre, 1976 : « gestion du peuple par lui-même » dans la traduction officielle, p. 244, « *narodnogo samoupravlenia* », p. 45 en russe.

2 Idem : « la souveraineté » dans la traduction officielle, p. 327, « *virajenie grajdanskogo samoupravlenia* » en russe.

3 Périodique *Proletari,* n° 12, 16 août 1905 : « *Boïkot boulguinski doumi i vostanie* » [« Boycott de la Douma de Boulguine et insurrection »].

je résume par trois citations[4] : « *l'obéissance absolue* » des ouvriers aux dirigeants bolcheviques [avril 1918] ; « *il faut organiser une défense renforcée en choisissant des gens sûrs pour mettre en œuvre une terreur de masse impitoyable contre les koulaks*[5]*, les popes et les gardes blancs ; et pour emprisonner les suspects dans un camp de concentration hors de la ville.* » [août 1918] ; « *Un bon communiste est en même temps un bon tchékiste.* » [avril 1920]. Évidemment, quelle autogestion pouvait-il y avoir en URSS avec la loi bâillon de l'obéissance absolue, le camp de concentration et la Tchéka[6] ?

Avant d'envisager comment l'autogestion est apparue en 1950 chez les léninistes yougoslaves, il faut connaître quelques données sur la situation du pays. Entre 1944 et 1948, le Parti communiste de Yougoslavie n'arriva pas à imposer sa double singularité : d'abord, le fait d'être le seul PC d'Europe occidentale qui a pu libérer son pays, et, de plus, avec davantage d'aide militaire de l'Ouest que de l'Armée rouge ; ensuite, les accords de Yalta[7], entre le bloc capitaliste et le bloc du capitalisme étatique et léniniste, n'avaient pas défini clairement où aller être placée la Yougoslavie. Par voie de conséquence, il y eut une lutte dans le camp léniniste pour domestiquer le Parti communiste de Yosip Broz Tito, aussi léniniste que ses ennemis. Il en découla pour le PC de Yougoslavie la nécessité de soumettre une partie de ses militant.es partisans de l'URSS, d'obtenir le soutien des travailleurs et travailleuses, qui subissaient de violentes pressions le long de toutes les frontières avec les pays prosoviétiques : l'Albanie, avec des influences parmi les Albanais de Yougoslavie, la Bulgarie avec des intérêts dans des groupes macédoniens, la Roumanie et la Hongrie par rapports aux minorités roumaines et hongroises en Yougoslavie. Seules la Grèce, l'Italie et l'Autriche maintenaient un certain calme sur leurs frontières avec la Yougoslavie. Le gouvernement de Tito publia subitement la loi de 1950 sur les salaires en partie fixés avec les travailleurs et travailleuses. La loi fut complétée en 1952 par « *l'autogestion dans les usines et dans les coopératives et les villages* ». Il est certain que c'était une manœuvre pour se gagner les travailleurs et travailleuses ; mais, parallèlement, ils et elles bénéficiaient de lois courantes dans bien des pays (sécurité sociale, retraite), et presque inexistantes ou toujours ignorées depuis l'instauration de la monarchie serbe. Cependant, l'insuffisance persistante et significative de l'autogestion yougoslave était qu'elle ne pouvait pas exister (sauf dans des interstices insignifiants) dans la vie sociale et culturelle. C'était un outil ayant peu de portée, incapable de peser dans la société et sur le parti unique léniniste, dont le sommet décidait de tous les aspects de la vie.

L'essor de l'économie yougoslave, et donc de l'autogestion, fut assez semblable au développement de l'Espagne. Les deux pays ouvrirent largement leur frontière pour qu'une partie de leur classe ouvrière parte à l'étranger, au moment où apparut le besoin en main-d'œuvre des six pays de la future Union européenne. Cela entraîna un flux constant d'envois de devises des nombreux émigré.es économiques (forcément, à cause de la politique du pays) en Yougoslavie ; par ailleurs, l'industrie touristique sur la côte de la mer Adriatique (beaucoup moins chère que les plages italiennes et françaises) assura une manne tout aussi constante qu'en Espagne. L'autogestion exista jusqu'à la guerre civile qui débuta en 1990 et fut, en grande partie le résultat de la dernière tendance de Tito, consistant à imposer des oppositions entre les six Républiques du pays, peut-être pour satisfaire les pressions économiques du FMI en échange d'aide financière. De plus, la réunification des deux Allemagne à partir de novembre 1989 stimula les classes dirigeantes allemandes pour réinstaurer leur domination économique en Europe centrale. Cette nouvelle tactique visait automatiquement la Croatie et la Slovénie au détriment des autres régions des Balkans. Les manipulations de l'OTAN pour aider l'Allemagne s'ajoutèrent aux tensions internes en Yougoslavie.

Le mot « autogestion » a surgi avec la propagande des théoriciens yougoslaves, qui s'appuyaient plus sur des interprétations que des textes bolcheviques, pour donner une base marxiste à leur tactique vis-à-vis du prolétariat yougoslave. Il trouva un terrain tout préparé chez des léninistes découragés par « la patrie du socialisme » et parmi les groupes trotskistes ; aussi parmi les libertaires, surpris.es par l'expérience yougoslave. L'intérêt pour l'autogestion se généralisa quand elle surgit aussi en Algérie en 1962, un pays qui venait de se libérer de l'occupation culturelle et militaire de la France et qui, apparemment, allait suivre une voie hors des tutelles étrangères. Évidemment, la discussion sur l'autogestion avait des fondements instables : le meilleur spécialiste de l'autogestion yougoslave était un de ses sympathisants le Suisse Albert Meister[8]. Il publiait beaucoup à partir d'enquêtes économiques, et en partie sociologiques, qu'il faisait dans des usines. Nous lui avons demandé un entretien, vers 1963 : nous étions trois camarades de la revue française *Noir & Rouge*[9]. Meister nous avoua qu'il ne savait pas le serbo-croate et qu'il était toujours accompagné par des personnes qui lui traduisaient ses questions et les réponses qu'on lui donnait. Il ne savait pas non plus qu'un de nos camarades, yougoslave et ex-maquisard titiste, avait écrit en 1959 une étude en français sur la législation et la pratique de l'autogestion yougoslave. Évidemment, un chercheur ou un intellectuel (léniniste ou pas) de l'époque n'allait pas perdre son temps à lire des textes anarchistes !

LE MYTHE DES CONSEILS OUVRIERS CHEZ TITO

En 1959, Paul Zorkine écrit un article intitulé ainsi, paru dans la revue *Noir & Rouge*[10]. En voici une synthèse :

« *Après la rupture du P.C.Y. avec Moscou, la classe dirigeante, libérée de l'obligation d'exécuter docilement les directives soviétiques dans l'organisation et l'économie de l'État, s'est vue obligée de faire des concessions importantes aussi bien à la paysannerie qu'à la classe ouvrière. C'est ainsi que les paysans ont reconquis la liberté de décider librement la nature de leur production, et le rachat obligatoire de leurs produits fut progressivement abandonné. La concession consentie à la classe ouvrière était la création des conseils ouvriers d'usine. La propagande officielle affirme que les ouvriers eux-mêmes décident du montant de leurs salaires et de la distribution des revenus des entreprises économiques. Cette participation ouvrière à la gestion des entreprises devait mettre fin à l'abaissement continu du standard de vie des ouvriers. Car c'est là, finalement, la question : Qu'est-ce que le gouvernement nous offre comme moyen pour sortir de cette situation misérable ? Est-ce que la « participation ouvrière à la gestion des entreprises » mettra fin à l'abaissement continu du standing de vie des ouvriers ? […]*

Le Directeur dirige la production et toutes les affaires de l'Entreprise. Les ouvriers et les employés sont responsables devant le Directeur

4 Pour les sources et les originaux en russe, voir *Hommage n° 7 à la révolution des soviets libres Vladimir Ilitch Lénine et les travailleurs : quelques citations dans leur contexte historique 1906-1921 et un écho en France en novembre 2017* [www.fondation-besnard.org/spip.php?article3019].

5 Le terme « koulak » n'a pas de définition dans le socialisme scientifique ; c'est en principe un paysan moyennement riche par rapport aux latifundistes et aux petits agriculteurs, et aux pauvres. L'absence de définition économique entraîne des interprétations arbitraires dans de très nombreux cas. Quelques millions (avec leurs familles) ont été envoyés au goulag.

6 Tchéka : abréviation russe de Commission extraordinaire pour s'opposer aux contre-révolutionnaires et au sabotage [aussi bien les tsaristes que les révolutionnaires non reconnus par le PC], créée par Lénine le 20 décembre 1917, jour de la fête des « travailleurs du ministère de l'Intérieur ».

7 En février 1945, les dirigeants de l'URSS, des États-Unis et de l'Angleterre se réunissent en conférence à Yalta et décident du « partage du monde » à l'issue de la seconde guerre mondiale.

8 Après 1969, Albert Meister (1927-1981) adopta des positions libertaires et son opinion sur la Yougoslavie était finalement fracassante : « *Pour en finir avec l'autogestion yougoslave* ». […] « *les seules manifestations vivantes de l'autogestion dans les entreprises yougoslaves sont les grèves ; des grèves qui se font contre les nouveaux patrons incarnés par les inamovibles délégués des syndicats, du Parti et des technocrates, plus, naturellement, pour le décor, quelques ouvriers en appétit d'ascension vers la notabilité.* » Extrait de « Pour en finir avec l'autogestion yougoslave », Albert Meister, revue *Autogestion*, n° 6, 1981, pp. 255-258. [www.fondation-besnard.org/spip.php?article1056].

9 Revue qui a paru de 1956 à 1970. Voir : http://archivesautonomies.org/spip.php?article188

10 *Noir & Rouge* n° 14, 1959. Zorkine a également écrit, par exemple : « Réflexions sur la guerre de partisans comme type de lutte révolutionnaire », *Noir & Rouge* n° 2, 1956.

de l'accomplissement de leur travail. Le Directeur représente l'Entreprise envers l'État et envers les autres entreprises (Loi du 18 juin 1950, article 8). Le directeur est membre d'office du Comité de Gestion mais, ce qui est pour le moins curieux, la Loi le place au-dessus de ce Comité : Si le Directeur trouve qu'une décision du Comité de Gestion ne correspond pas à la loi, aux prescriptions légales et aux ordres des autorités compétentes, il est obligé d'en avertir immédiatement ces autorités et de suspendre l'exécution de la décision du Comité de Gestion en attendant que l'organisme compétent de l'État prenne la décision définitive (article 40 de la même Loi). […] C'est la police qui impose l'application des règlements, la discipline au travail et l'exécution immédiate des ordres du Directeur. Devant la porte d'entrée de chaque usine yougoslave, se trouve un policier. Même les touristes occidentaux de « gôche » ne peuvent pas ne pas le voir. Ce qu'ils ne voient pas c'est un « organe de sûreté intérieure » que les ouvriers yougoslaves appellent, dans leur argot, le « Tzynkar » (Tzinkar = le Zingueur) […] »

L'article finissait par une brève réflexion : « *Nous voulons, à la base des faits évoqués, affirmer que les ouvriers ne peuvent pas contrôler la gestion de l'économie sans disposer des droits essentiels de la liberté de parole, de réunion, de l'organisation : que l'idée même des Conseils ouvriers est incompatible avec l'existence de l'appareil d'État ; que – chaque fois que l'on avait essayé de faire coexister les deux (État - Conseil ouvrier) – ce ne fut jamais l'État qui « dépérit » mais, au contraire, c'est lui qui absorba les Conseils. Qu'est-ce qu'il en reste en Yougoslavie ?* »

Une réponse indirecte a été donnée en Yougoslavie par le sociologue Neca Jovanov (1928-1993) qui publia une étude en 1979, avec le titre intéressant de « *les grèves de travailleurs dans la République fédérale socialiste de Yougoslavie de 1958 à 1969.*[11] » L'introduction des professeurs de Jovanov indique qu'il s'agit d'un « sujet délicat », mais abordé sérieusement et scientifiquement. La conclusion évite tout jugement global et consiste en 26 remarques techniques, mais éloquentes.

N° 12. *La grève apparaît exclusivement au niveau local (il n'y a pas eu de grèves générales), mais leurs causes réelles résident dans le système macro-économique et politique. C'est une caractéristique contradictoire de la grève.*

N° 17. *Dans 27,7 % des cas, les travailleurs ont utilisé la grève comme dernier recours, et pour 72,3 % des cas, les travailleurs ont tenté d'exercer leurs droits en suivant les démarches habituelles, mais ils se sont mis en grève parce qu'ils avaient épuisé toutes les voies possibles de résolution de leur problème. En fait, en ce qui concerne l'autogestion institutionnalisée et la structure de l'État, la grève a en soi une caractéristique contradictoire. Si on peut accepter la grève comme dernière étape, on ne peut l'accepter comme première attitude, ni non plus comme la seule façon d'exercer les droits de l'autogestion et de la politique.*

N° 18. *Les données sur les grèves qui ont eu un groupe dirigeant sont approximatives. Les travailleurs gardent le secret sur les groupes dirigeants et leurs membres.*

N° 19. *Durant les grèves, les travailleurs sont en général restés sur les lieux de travail dans 89,7 % des cas. Il n'y a eu que 10 grandes grèves avec des manifestations dans les rues ou des tentatives de le faire qui ont échoué. On n'a pas enregistré de détériorations de machines dans les usines.*

N° 26. *Les opinions des enquêtés sur l'attitude des syndicats et des organes de l'autogestion face à de futures grèves ne sont pas tout à fait semblables et elles se contredisent parfois. Le syndicat et les organes d'autogestion devraient, dans la majorité des cas, agir préventivement, et 24.3 % des enquêtés croient que le syndicat devrait soutenir ces grèves que les travailleurs font comme en dernier recours.* »

Il faut souligner le courage dont font preuve Neca Jovanov, ses éditeurs et collègues en avouant que les « *travailleurs gardent le secret sur les groupes dirigeants et leurs membres* »[12]. Une lapalissade dans le pays, mais qui révélait les rapports entre les exploité.es et les exploiteurs, peut-être pour déclencher une prise de conscience chez les dirigeants léninistes capables de le faire. Quant aux léninistes étrangers et notamment français, ils demeurèrent aveugles et sourds[13].

11 Voir « La grève et le projet autogestionnaire en Yougoslavie », *Sociologie du travail*, 22 année n°4, octobre-décembre1980. pp. 408-414 [https://www.persee.fr/doc/sotra_0038-0296_1980_num_22_4_1648].

12 Cependant, une interview de Jovanov dans la revue *Autogestions* en 1981 déclencha une campagne « à la soviétique » contre la revue en Yougoslavie et en France. Jovanov affirma n'avoir jamais été interviewé. Voir « Propagande hostile Yougoslavie sur la piste de la French connection ».

13 Voir *L'autogestion en chantier. Les gauches françaises et le « modèle » yougoslave (1948-1981)*, Frank Georgi, Nancy, Éditions Arbre bleu, 2018 L'absence de prise en compte du contenu du texte de Paul Zorkine (une allusion p. 327) montre le poids des illusions et de l'ignorance du réel.

[Coll. CM]

Dossier « Conseils ouvriers et autogestion en Europe de l'Est », *Autogestion et socialisme* n°37/38, avril 1977

L'AUTOGESTION COMME OUTIL DU PROLÉTARIAT

Le paradoxe, déjà souligné, est qu'on discutait de l'autogestion yougoslave sans en connaître la réalité. Dans le cas de l'Algérie, trois aspects ont été significatifs. D'abord, la spontanéité de la manière de s'organiser des travailleurs agricoles algériens pour autogérer les grandes propriétés abandonnées par les patrons (des Français qui décidaient de quitter le pays). Le deuxième, a été une tendance de la créativité prolétarienne à s'étendre à certaines usines. Et, très rapidement, le dernier aspect : l'interdiction imposée par le sommet du parti unique (qui étrangla tout ce qui semblait pouvoir lui échapper, comme le mouvement d'émancipation féminine). Ces attitudes de l'administration algérienne étaient totalement différentes de ce que l'on connaissait de l'autogestion en Yougoslavie. C'est pour cette raison que, en dépit de ses défauts ignorés ou passés sous silence, il est indubitable que l'autogestion entraîna des réflexions importantes.

Deux revues stimulèrent le débat. La revue anarcho-communiste *Noir & Rouge* publia dans son numéro 30 (en réalité 31-32) de juin 1965 un étude intitulée « Collectivités espagnoles », dont le titre était aussi sur la couverture. C'était la traduction d'une interview du camarade José Llop sur la collectivité des coiffeurs de Barcelone et celles de Flix et Ascó ; la fin de l'article paru dans le numéro suivant. En avril 1966, la couverture du n° 33 était « Autogestion ». Je ne me souviens pas si nous nous sommes rendu compte que nous employons déjà le mot comme définition d'une tactique ouvrière organisée à la base. En revanche ce qui est certain c'est que nous avons également publié dans *Noir & Rouge* en juin 1965, un texte d'une conférence de décembre 1964 de Daniel Guérin « L'Autogestion contemporaine » où il donnait tout son sens actuel à l'autogestion : « *L'autogestion est, incontestablement, si les ailes ne lui sont pas rognées, une institution de tendances démocratiques, voire*

libertaires. À l'instar des collectivités espagnoles de 1936-1937, elle vise à confier la gestion de l'économie aux producteurs eux-mêmes. A cet effet, elle installe dans chaque entreprise, par voie d'élection, une représentation ouvrière, à trois échelons : l'assemblée générale souveraine, son abrégé délibératif, le conseil ouvrier, enfin l'organe exécutif : le comité de gestion. La législation prévoit certaines garanties contre la menace d'une bureaucratisation : les élus ne peuvent faire reconduire indéfiniment leurs mandats, ils doivent être engagés directement dans la production, etc. En Yougoslavie, les travailleurs, en dehors des assemblées générales, peuvent également être consultés par référendum.[14] »

De son côté et quelques mois plus tard, le premier numéro de la revue *Autogestion* sortait en décembre 1966. Elle avait une orientation clairement universitaire et militante, avec la tendance autoritaire et la libertaire. La présentation de la revue se plaçait dans le sillage du sociologue français (ex-soviétique non léniniste et grand connaisseur de Proudhon) Georges Gurvitch (1894-1965), comme créateur « d'une théorie sociologique de l'autogestion ». Et une de ses interventions était citée :

« *[…] Je peux témoigner de l'extraordinaire pénétration des idées proudhoniennes, aussi bien parmi les intellectuels russes, que dans les syndicats ouvriers russes. Pour ma part, ce n'est pas en France, mais en Russie, que je suis devenu proudhonien, et si je suis venu en France, c'est pour mieux approfondir ma connaissance de Proudhon. Je peux donc donner un témoignage personnel direct : les premiers soviets russes ont été organisés par des proudhoniens, ces proudhoniens qui venaient des éléments de gauche du Parti socialiste révolutionnaire ou de l'aile gauche de la social-démocratie russe. Ce n'est pas chez Marx qu'ils ont pu prendre l'idée de la révolution par les soviets de base, car c'est une idée essentiellement, exclusivement proudhonienne. Comme je suis l'un des organisateurs des soviets russes de 1917, je peux en parler en connaissance de cause.*[15] »

Avant 1965, Georges Gurvitch n'écartait pas une variante : « *En second lieu, les conseils ouvriers peuvent être instaurés par un gouvernement politique issu de la révolution sociale, qui, après avoir au préalable réussi à se stabiliser et à éliminer les forces adverses, s'est de plus persuadé que le meilleur moyen de réaliser une planification à la fois démocratique et capable de donner le maximum de rendement est de se dessaisir en faveur de la représentation directe des travailleurs. C'est la voie yougoslave.*[16] »

Visiblement Gurvitch ne s'était pas aperçu de déclarations contradictoires, de 1956, du théoricien de l'autogestion yougoslave, Edvard Kardelj : « *Sans ce droit d'ingérence [du Parti] il est impossible d'assurer l'unité du système, ainsi qu'un fonctionnement uniforme des services publics. […] Notre intervention, en certains cas, revêt une tendance à revenir purement et simplement à une gestion bureaucratique. Il est vrai que la base financière de la gestion autonome de nos conseils ouvriers et de nos communes est trop étroite.*[17] »

Dans ce premier numéro, on peut lire aussi des déclarations comme : « *Par conséquent, le parti de l'autogestion ne peut être que le parti qui mène la politique vers le terme et la fin de la politique, par-delà la démocratie politique*[18] ». « *Mais le mérite historique de l'École marxiste yougoslave, attachée à l'expérience de l'autogestion, consiste à vouloir renouer avec les traditions critiques, créatrices, du marxisme authentique dans la recherche de la voie pour la reconstruction socialiste de la société, compte tenu du contexte historique actuel.* »[19]

14 *Noir& Rouge*, n° 31-32, jun 1965, pp. 16-17.

15 *Autogestion* n° 1, décembre 1965, pp. 5-6.

16 Idem [écrit en 1957], p. 53.

17 « Notre administration d'État dans la situation nouvelle » dans « le Nouveau Droit yougoslave » 1956, *Socialisme et Autogestion*, Albert Meister, 1964, cité dans *Noir&Rouge* n° 33, février 1966, « L'Autogestion en Yougoslavie (suite) », Ivo [Todor Mitev], pp. 6-7.

18 Henri Lefebvre p. 69.

19 Michel Raptis p. 92.

20 « *Dès que la grève révolutionnaire n'aura plus de raison d'être, tous les producteurs en général doivent réintégrer leurs postes de travail et reconstituer ainsi la situation prérévolutionnaire jusqu'à ce que les statistiques, l'examen serein des circonstances permettent d'établir des normes pratiques pour entamer le déplacement des producteurs d'objets inutiles et de contraintes, en les incorporant aux nouvelles demandes du travail social. […] les travailleurs eux-mêmes désigneront leurs mandataires […] ils auront la faculté de réguler le travail, de décider des horaires, de créer leurs comités d'usine, d'imposer des sanctions disciplinaires aux paresseux et contre le sabotage, l'immoralité, de stimuler et de récompenser le dévouement et l'étude, d'impulser la propagande. Ils organiseront des groupes de choc, d'activité et ils imprégneront l'ambiance d'une saine moralité.* » Extrait de *Comment nous allons renforcer la révolution*, Horacio Prieto, 1932.

21 O. Rühle (1874-1943) : député du parti marxiste allemand SPD, il rejoint Karl Liebknecht dans son vote au parlement contre les crédits de guerre le 20 mars 1915. Avec celui-ci et Rosa Luxemburg, il participe à la création de la Ligue spartakiste, puis du Parti communiste d'Allemagne (KPD) en 1918 ; exclu l'année suivante, il est parmi les fondateurs du Parti communiste ouvrier d'Allemagne (KAPD) en 1920, et le quitte à la fondation de l'AAUD-E en 1921. Dès lors, il sera un des promoteurs du « communisme de conseils ».

CONCLUSIONS

Ce panorama démontre que, malgré la désinformation ou les illusions sur la Yougoslavie, le nouveau mot « autogestion » a fini par désigner une pratique séculaire de la lutte de classe (« *L'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes* », indiquaient les statuts de l'Association internationale des travailleurs (AIT) en 1864 ; une jolie phrase presque jamais appliquée au sein de cette association par les « libertaires » et leurs ennemis « autoritaires »).

L'autogestion suppose une construction de la nouvelle société par la classe ouvrière, avec le droit et le devoir de la critique fraternelle et éventuellement la révocation des délégué.es désigné.es pour représenter leurs semblables. Simultanément, l'autogestion maintient une partie de l'expérience historique des luttes prolétariennes. Et, surtout, c'est une pratique quotidienne qui instruit ses membres et qui se forme elle-même au fur et à mesure. Par exemple, en 1936 dans l'Espagne révolutionnaire, il y eut des secteurs qui ont d'abord fonctionné en adoptant l'égalité des salaires, et ensuite le salaire familial, car l'expérience avait démontré que c'était la manière qui correspondait le mieux aux besoins locaux.

Dernière remarque, on pense souvent que l'autogestion a un côté autoritaire et un autre libertaire. En fait, chez les anarcho-syndicalistes espagnols, avant 1936, il existait deux conceptions du communisme libertaire celle d'Isaac Puente (qui inspira la majorité des camarades à la base) et celle d'Horacio Martínez Prieto qui était peu différente [ou pas du tout] de certains aspects du marxisme léninisme[20]. Elle inspira des membres et des ministres du « sommet » anarchosyndicaliste entre 1936 et 1939.

À l'inverse et à partir du marxisme léninisme, il y eut des pratiques très distinctes, voire libertaires, comme en Allemagne en 1920-1922 avec l'Union générale ouvrière (AAUD-E), que dépeint ainsi Otto Rhüle[21], dans un texte de 1922 :

« *L'objectif final de l'AAUD-E est une "société sans domination" ; la voie vers ce but est la "dictature du prolétariat" comme classe. La "dictature du prolétariat" est l'exercice "exclusif" par les travailleurs de leur volonté sur l'institution politique et économique de la "société communiste", par "l'organisation de conseils". Les tâches immédiates de l'AAUD-E sont :*

(a) La "destruction des syndicats et des partis politiques", principaux obstacles à l'unification de la classe prolétarienne et du développement ultérieur de la révolution sociale, qui ne peut être l'affaire des partis et des syndicats.

(b) "L'unification du prolétariat révolutionnaire dans les usines", les débuts d'une autre production, base de la société à venir. La forme de toute union est "l'organisation dans l'usine".

L'AAUD-E rejette toutes les "méthodes de lutte" réformistes et opportunistes et s'oppose à toute participation au parlement et aux "conseils d'usines légaux", car c'est le sabotage de l'idée conseilliste. L'AAUD-E écarte absolument la "direction professionnelle". Les personnes appelées dirigeantes ne sont considérées que comme des conseillers. "Toutes les fonctions" dans l'AAUD-E sont "honoraires".

C'est de la base que jaillit et se définit l'autogestion. Elle est en soi une direction politique, retrouvant la tradition séculaire des assemblées entre égaux, comme pendant la Commune de Paris. Elle meurt assassinée si un État subsiste. »

■ Frank Mintz

L'association POUR L'AUTOGESTION

Au détour d'articles traitant de l'autogestion, nous avons eu l'occasion de mentionner l'existence et les activités de cette association. Plusieurs fois ces dernières années, des délégations Solidaires et de l'Association pour l'autogestion ont participé ensemble à des initiatives, tant en France qu'ailleurs dans le monde. L'association est intervenue dans des congrès fédéraux ou au comité national de Solidaires. Enfin, nombre de militant.es Solidaires et notre Union en tant que telle, sont membres de l'association. Plein de bonnes raisons pour faire mieux connaître ce collectif militant.

Christian Mahieux est membre de SUD-Rail et de l'union interprofessionnelle Solidaires Val-de-Marne, Richard Neuville de Solidaires SUD Emploi et de l'union interprofessionnelle Solidaires Drôme-Ardèche. Tous deux sont adhérents de l'association pour l'autogestion.

Réunion-débat co-organisée par l'Association pour l'autogestion, l'Association des communistes unitaires, les Amis de Tribune socialiste, Cerises, l'Observatoire des mouvements de la société, le Réseau pour l'autogestion, les alternatives, l'altermondialisme, l'écologie et le féminisme, le Temps des lilas et l'Union syndicale Solidaires.

QU'EST-CE QUE L'ASSOCIATION POUR L'AUTOGESTION ?

Rien de plus simple pour la définir que de prendre un extrait de ses statuts. Cette association a pour but :

➜ de conserver et réactiver la mémoire des débats et des luttes autogestionnaires de toutes les composantes syndicales et politiques du mouvement ouvrier et des mouvements sociaux ;

de promouvoir et soutenir les expériences autogestionnaires d'aujourd'hui, du local au planétaire ;

➜ de contribuer aux réflexions des partisans de l'autogestion dans le mouvement social et altermondialiste, dans une perspective de transformation de la société.

UN SITE, DES DÉBATS, DES RÉFLEXIONS…

L'association vit avant tout à travers son site : www.autogestion.asso.fr. Chaque semaine, un billet d'actualité y est publié ; on y trouve aussi des informations sur les diverses initiatives (rencontres, débats, publications, exemples concrets, etc.) en rapport avec l'autogestion. Le site est aussi un formidable outil pour quiconque a besoin de rechercher des références sur le sujet : documents, expériences passées, témoignages, liens…

En France, l'association participe, à la mesure de ses moyens, au soutien aux luttes et pratiques autogestionnaires. Elle contribue à faire connaître, notamment dans les milieux syndicaux et universitaires, les débats, réflexions et travaux sur l'autogestion : des expériences du passé à celles d'aujourd'hui, mais toujours dans la perspective d'un futur qui ne sera autogéré que si nous en prenons les moyens à travers nos pratiques et nos luttes. La somme, toujours provisoire et partielle, de ces engagements se retrouve

dans *L'encyclopédie internationale de l'autogestion*, publiée en 2015 en partenariat avec les Éditions Syllepse, sous la forme d'un livre électronique de 2368 pages[1]. Quelques militants et militantes Solidaires y ont contribué. L'association est aussi partie prenante d'un collectif qui regroupe des associations et une organisation syndicale (Solidaires) mettant en commun réflexions et travaux autour de thèmes tels que « autogestion », « socialisation », « communs », « démocratie », « émancipation », etc. Parmi les débats de ces derniers mois : « Multinationales et autogestion : quels possibles, à partir de l'exemple de Renault ? » ; « En quoi les revendications et les pratiques alternatives ont-elles besoin d'une vision d'avenir et en quoi sont-elles les germes du changement ? » ; « Les expériences autogestionnaires de Mai 68 et leur actualité aujourd'hui » ; « Émanciper le travail ? » ; « Que manque-t-il à nos luttes pour qu'elles soient victorieuses ? » ; « De la démocratie sociale à la démocratie totale ».

INTERNATIONALISTES

L'association est impliquée dans le réseau international de « l'économie des travailleurs et des travailleuses ». Elle était ainsi parmi les forces organisatrices des rencontres euro-méditerranéennes de Gémenos en janvier 2014 (chez les Fralib), de Thessalonique (chez les VIOME) en octobre

2016, ou internationales de Buenos-Aires et Pigüe en août 2017[2]. Autant de lieux où Solidaires était aussi représentée. « *C'est aussi le lieu de discussions sur le projet de société autogestionnaire dans son ensemble, qui ne saurait se limiter à une addition de coopératives et autres lieux autogérés, mais pose les questions plus globales de démocratie, de pouvoir, de propriété collective, dans une perspective évidemment anticapitaliste.*[3] »

UNE HISTOIRE À TRANSMETTRE POUR LA FAIRE ENSEMBLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Le texte adopté lors d'une assemblée générale annuelle de l'association, situe bien la démarche du collectif :

« *L'autogestion est à la fois un but et un chemin. Comme but, l'autogestion constitue la forme d'organisation et le mode de fonctionnement d'une société fondée sur la participation de toutes et de tous à l'ensemble des décisions dans les champs économique et politique, à tous les niveaux de la sphère collective pour l'émancipation de chacun et de chacune. Comme chemin, l'autogestion est nécessaire pour accumuler des forces, faire la démonstration que les dominations et les hiérarchies ne sont pas fatales, et qu'une autre société, postcapitaliste, est possible. L'autogestion est de ce point de vue une utopie concrète.*

L'Association a pour ambition de promouvoir la réflexion et l'éducation populaire sur la thématique de l'autogestion. Elle vise à mutualiser les expériences de façon critique sans les transformer en modèles normatifs, et à appuyer toute initiative s'inscrivant dans le sens d'un projet émancipateur. Elle regroupe des hommes et des femmes, syndicalistes, coopérateur-rices, associatifs, féministes, écologistes et politiques de différents horizons.

Après avoir été fortement présente dans les mobilisations et les débats politiques des années 1970, l'Autogestion réapparaît aujourd'hui à la faveur de multiples luttes et expériences dans le monde (démocratie directe, reprises d'entreprises, coopératives, résistances et pratiques alternatives au système). La mondialisation capitaliste et la crise écologique nous imposent de réactualiser un certain nombre de débats.

Il n'y a pas de modèle clés en main d'un processus de transformation de la société, ni des formes achevées d'une organisation sociale autogestionnaire. Néanmoins, commencer à se poser quelques questions fondamentales c'est tenter d'y répondre :

➜*Formes de la socialisation ;*

➜*Conciliation des intérêts locaux et globaux ;*

➜*Combinaison entre la satisfaction des besoins sociaux, les capacités productives et les impératifs écologiques ;*

➜*Redéfinition des institutions adéquates à la démocratie ;*

➜*Remise en cause par la démocratie autogestionnaire des formes institutionnelles actuelles ;*

➜*Rendre effective l'égalité hommes/femmes à tous les niveaux de décision ;*

➜*Place du processus autogestionnaire dans les transformations et les ruptures.*

Notre objectif est nécessairement international et notre démarche altermondialiste. Nous recherchons des partenaires poursuivant des finalités analogues, sous tous les continents. »

1 www.autogestion.asso.fr/autogestion-lencyclopedie-internationale/

2 Il s'agissait de la 6e rencontre internationale de ce réseau. La première s'est tenue en 2007.

3 « Un réseau international pour l'autogestion », *Solidaritat* n°7, journal de Solidaires Gard.

FAIRE VIVRE L'ASSOCIATION !

Pour devenir membre de l'association et faire en sorte qu'elle vive et se développe, il suffit d'adresser sa cotisation annuelle (dont le minimum est fixé à seulement 10 euros) à « Association pour l'Autogestion » c/o Syllepse – 69, rue des Rigoles 75020 Paris.

Christian Mahieux, Richard Neuville

Propriété, POUVOIR PATRONAL Participation DES TRAVAILLEURS

L'employeur est le patron, il exerce le pouvoir dans l'entreprise, les salarié.es sont ses subordonné.es… On connaît ces principes qui évacuent toute idée de démocratie au sein de l'entreprise ; ce que nous combattons. Mais comment la doctrine juridique justifie-t-elle et fonde-t-elle le pouvoir patronal ?

Enseignante et chercheuse à l'université de Rennes, Josépha Dirringer est membre de l'Association pour l'autogestion, du Groupe de recherche pour un autre Code du travail et du comité de rédaction de la revue *Le droit ouvrier* (CGT).

Le patron a besoin de l'ouvrier. L'ouvrier n'a pas besoin du patron…

Chercher à expliquer la raison d'être de l'autorité de l'employeur à l'égard des salarié.es est rarement dissocié de la volonté de légitimer celle-ci. Cela est vrai de la conception patrimoniale comme de la conception institutionnelle de l'entreprise. Suivant la première, le chef d'entreprise décide parce qu'il est le propriétaire des moyens de production. L'entreprise est sa chose. C'est donc à lui que revient le pouvoir de décider de son organisation et de ses structures. Il a tous les droits du propriétaire, l'usus, le fructus et l'abusus. Aujourd'hui, plus que le droit de propriété, c'est la liberté d'entreprise qui est invoquée[1]. La conséquence reste la même : la maîtrise de sa chose, l'entreprise, lui donne un pouvoir discrétionnaire sur elle. Il est « seul juge »[2]. Par suite, pas plus que le droit de propriété et la liberté d'entreprendre n'impliquent un partage des richesses, pas plus le pouvoir qu'ils font naître n'implique qu'il soit partagé ou contrôlé.

Parallèlement à la conception patrimoniale, une pensée institutionnelle a été théorisée, notamment par P. Durand qui fut influencé par la vision organiciste allemande du rapport d'emploi.

1 « Le pouvoir patronal au-dessus des lois », Emmanuel Dockès, *Le Droit ouvrier*, janvier 2005, p. 1.

2 Expression tirée de l'arrêt Brinon, rendu le 31 mai 1956 par la Cour de cassation.

Affiche de Mai 68

L'entreprise ne serait pas un bien, mais une communauté. Le chef d'entreprise serait son représentant chargé de « *coordonner les éléments [de la société professionnelle] et d'assurer le bien commun du groupement* »[3].

Ces deux courants théoriques justifient la subordination du salarié par la fonction sociale qu'occupe l'employeur. Ce faisant, ils l'essentialisent. En effet, ces entreprises de justification du pouvoir patronal rendent du même coup délicate l'identification de la norme juridique qui fonde, en droit, ce pouvoir. Ainsi la subordination du salarié.e se caractériserait par la reconnaissance de l'exercice du pouvoir patronal, que ce soit le pouvoir d'ordonner, le pouvoir d'évaluer ou le pouvoir de sanctionner. Les juges ne feraient que s'assurer de la réalité du pouvoir. Il en irait de même du législateur qui n'aurait pas tant habilité l'employeur, mais qui n'aurait finalement que légitimer son pouvoir. S'il est vrai qu'à travers le régime du règlement intérieur « *c'est la loi elle-même qui institue l'employeur législateur en son entreprise* »[4], il est important de relever par ailleurs qu'« *aucune disposition législative française n'investit l'employeur d'une prérogative particulière dénommée "pouvoir patronal" ou "pouvoir de direction", flanquée de pouvoirs particuliers qui en sont les corollaires* »[5].

Au-delà, ils ont structuré l'unicité du pouvoir économique dans l'entreprise en droit du travail. Sans doute la théorie institutionnelle conçoit-elle davantage la nécessité d'instaurer une participation des salarié.es qui font partie intégrante de l'entreprise-institution et n'y voit pas, comme la conception patrimoniale, un risque de « *paralysie du pouvoir de direction* »[6]. En revanche, il est clair que l'une et l'autre ont concouru à rejeter toute idée de cogestion ou de codétermination, toute idée de partage égalitaire des richesses et du pouvoir. En 1946, la participation des salarié.es à la détermination de leurs conditions de travail et à la gestion de l'entreprise est devenue une exigence démocratique[7]. Toutefois, elle est seulement une « *technique d'harmonisation du capital et du travail* » qui ne remet aucunement en cause la structure hiérarchique de l'entreprise capitaliste[8]. L'institution du comité d'entreprise en atteste. Dans le contexte d'après-guerre, elle est autant une conquête du mouvement ouvrier que le fruit d'un compromis dans un climat politique mouvementé[9]. Si le comité d'entreprise porte en lui diverses manières d'appréhender les rapports de travail, il a été d'abord été reconnu comme une institution de « *coopération* » entre salarié.es et employeur. Plus tard, en 1982, la volonté s'affirme de créer une « *citoyenneté* » au sein de l'entreprise[10]. La contestation du pouvoir de l'employeur se fait alors plus grande.

Dans ce mouvement de réforme, l'idée de contrôle du pouvoir de l'employeur par les représentants des salarié.es se substitue à celle de coopération[11]. La participation des salarié.es est d'abord pensée comme la vérification par les salarié.es de l'exercice du pouvoir par l'employeur, et non comme le partage de ce pouvoir, l'idée de la cogestion comme du contrôle ouvrier ayant été refusée[12]. J. Auroux, père des lois de 1982, sera clair : « *Il n'est pas question de remettre en cause dans le secteur privé l'unité de direction et de décision dans l'entreprise.* »[13] Dès lors, la liberté d'entreprendre et le droit de propriété privée continuent « *sur un mode monarchique ou oligarchique* »[14] de fonder le pouvoir unilatéral du chef d'entreprise sans que jamais le principe de la participation des travailleurs et travailleuses n'ait su un moment l'ébranler. Cela est vrai de la participation des travailleurs et travailleuses aux résultats financiers (participation, intéressement, actionnariat salarié), qui, ne tend ni à déboucher sur une forme de propriété socialisée de l'entreprise, ni à remettre en cause la concentration du pouvoir par les dirigeants. Cela est vrai aussi des procédures de participation des travailleurs et travailleuses à travers le droit d'information et de consultation, le droit à la négociation collective ou le droit de participation aux organes dirigeants. Quant au modèle autogestionnaire[15], celui-ci apparaît résiduel limitant largement ses capacités transformatrices et émancipatrices. Au surplus, le régime des Scop n'est pas purgé de toute logique patrimoniale et institutionnelle de l'entreprise, notamment parce qu'elles demeurent soumises au droit du travail qui est porteur de ces conceptions.

Et paradoxalement aujourd'hui, le principe de participation participe même à consolider le pouvoir du chef d'entreprise, non seulement en le légitimant, mais également en le rationalisant. Des résurgences de la pensée institutionnelle s'observent et certains plaident déjà pour une « *constitutionnalisation du pouvoir entrepreneurial* ». Il s'agirait de reconnaître l'entreprise comme un système de pouvoir. Cela ne serait même plus à discuter mais simplement à constater, pas plus d'ailleurs que ne le serait la question de la propriété exclusive confiée aux détenteurs de ce pouvoir. L'entreprise, système-pouvoir, devient ainsi une réalité irrécusable, mais qui peut être façonnée pour la soumettre au respect des droits fondamentaux et à « *une procéduralisation appropriée des prises de décisions dans l'intérêt commun comme étant celui de l'entreprise, avec des procédures de contestabilité accessibles aux individus (ou à leurs représentants) soumis aux conséquences des décisions* »[16]. Il ne s'agit pas tant de limiter le pouvoir patronal que de le légitimer en considération d'exigences sociales, environnementales ou éthiques. C'est l'esprit du dialogue social qui souffle[17] et avec lui s'envolent non seulement l'idée d'un partage du pouvoir, mais encore celle d'un partage de la création de richesses.

■ Joséphine Dirringer

3 *Traité de droit du travail*, P. Durand, Dalloz, Tome 1, 1947, n° 119.

4 « La réglementation patronale de l'entreprise », A. Supiot, *Droit social*, 1992., p. 218, spéc. p. 220.

5 *Le pouvoir patronal visé par le droit du travail*, A. Jeammaud, SSL 2008., n° 1340.

6 *L'entreprise et le droit du travail*, B. Teyssié, Arc. Phil. Dr. 1997, p. 355.

7 Al. 8 du Préambule de la Constitution de 1946.

8 « La « doctrine » de l'entreprise », in *Dix ans de droit de l'entreprise*, G. Lyon-Caen, A. Lyon-Caen, Librairies techniques, 1978, p. 620.

9 *L'introuvable démocratie salariale*, J.-P. Le Crom, Syllepse, 2003, p. 45.

10 « Citoyenneté, Entreprise et Contrat social », T. Grumbach, *Le Droit ouvrier* ; 1995, p. 235.

11 « Le comité d'entreprise à l'heure du changement », A. Lyon-Caen, *Droit social*, 1983, p. 299.

12 *L'introuvable démocratie salariale*, J.-P. Le Crom, op. cit. p. 42.

13 *Les droits des travailleurs*, J. Auroux, Rapport au président de la République et au Premier ministre, 1981.

14 *Droit du travail et société*, tome 2 Les relations collectives de travail, J. Le Goff, PUR., 2002, p. 14

15 *Sortir de l'entreprise capitaliste*, Daniel Bachet al., Éditions du Croquant, 2007 ; *Coopératives contre capitalisme*, B. Borrits, Syllepse, 2015.

16 *L'entreprise et la constitutionnalisation du système-monde de pouvoir*, J.-P. Robé, Collège des Bernardins, avril 2011.

17 « L'esprit du dialogue social : de la loi du 20 août 2008 collectifs relatifs au droit syndical et à la représentation des salariés », J. Dirringer, *La revue de l'IRES*, n° 87, 2015/4 ; « Bienvenue dans l'ère du dialogue social : de nouvelles règles pour de nouvelles logiques », J. Dirringer, *Le Droit ouvrier*, 2016, p. 56.

LES RÉVOLUTIONS BOURGEOISES MODERNES du projet au trajet

Nous poursuivons la présentation de l'ouvrage *Le premier âge du capitalisme.* Après L'expansion européenne*. Cet article résume les principales thèses du tome 2, *La marche de l'Europe occidentale vers le capitalisme,* qui vient de paraître. Le tome 3 sera disponible à l'automne 2019.

Alain Bihr, professeur émérite de sociologie, a été l'un des membres fondateurs et des rédacteurs de la revue *A Contre-Courant.* Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur le socialisme, le mouvement ouvrier, la dynamique des inégalités et l'extrême droite.**

* Tome 1, paru en septembre 2018. Voir *Les Utopiques* n°9, automne 2018.

** *La Farce tranquille : normalisation à la française*, Spartacus, 1986 ; *Du Grand soir à l'alternative. Le mouvement ouvrier européen en crise*, Éditions ouvrières, 1991 ; *Déchiffrer les inégalités*, Syros, 1995 (avec Roland Pfefferkorn) ; *La préhistoire du capital*, Éditions Pages deux, 2006 ; *La logique méconnue du Capital*, Éditions Pages deux, 2010 ; *Les rapports sociaux de classe*, Éditions Pages deux, 2012 ; *La novlangue néolibérale*, Éditions Pages deux et Syllepse, 2017. Et aussi, dans le numéro 2 des *Utopiques* : « De l'internationalisation à la transnationalisation ».

[DR]

La conquête par la bourgeoisie de sa position de classe dominante a été un processus pluriséculaire : pour nous limiter au seul continent européen, il s'étend du Moyen Âge central à l'époque contemporaine. Processus complexe et tortueux, il a mêlé en permanence de lentes évolutions et des phases plus ou moins longues de stagnation et même quelquefois de régression à de brutales accélérations. Celles-ci ont correspondu à des épisodes révolutionnaires, généralement brefs (de quelques années à quelques décennies) et violents (prenant la forme de guerres civiles, compliquées quelquefois d'interventions étrangères), fréquemment interrompus par des menées contre-révolutionnaires ou suivis de périodes de restauration plus ou moins longues.

De tels épisodes ont ponctué l'ensemble du processus, de ses origines (cf. les « révolutions communales » des cités marchandes d'Italie du Nord au XII^e siècle) jusqu'au début du XX^e siècle (cf. les révolutions russes de 1905 et février 1917) – pour me limiter au continent européen. Certains des États absolutistes qui se sont érigés dans l'Europe moderne en ont connu. Ainsi en a-t-il été de l'Espagne habsbourgeoise : siège en l'une de ses dépendances de la première révolution bourgeoise réussie des temps modernes, qui aura coïncidé avec la première phase (1566-1609) de la longue lutte qui aura permis à la partie septentrionale des Anciens Pays-Bas de conquérir son indépendance sous forme des Provinces-Unies, elle aura encore connu différentes autres poussées révolutionnaires à composante bourgeoise dans les années 1640-1650 (révolution catalane de 1640-1652, soulèvements de Naples et de Sicile de 1647-1648), toutes avortées par contre. Ainsi en a-t-il été également de l'Angleterre des Stuart, dont le règne a été compro-

mis entre 1642 et 1660 par une révolution bourgeoisie inachevée, dont l'œuvre se poursuivra lors de la « *Glorious Revolution* » orangiste de 1688-1689. Mais la France aura également vu par deux fois les poussées bourgeoises contenues (pendant les guerres de Religion de la seconde moitié du XVI^e^ siècle, pendant la Fronde entre 1648-1653) avant que ne s'y produisent les bouleversements de la fin du XVIII^e^ siècle qui passeront longtemps pour l'archétype de la révolution bourgeoise et inspireront tant d'autres processus révolutionnaires jusqu'à nos jours.

Il est possible de proposer une sorte d'idéal-type qui pourra servir de guide dans l'analyse des différentes révolutions bourgeoises des temps modernes – les seules auxquelles je m'intéresse ici. En restant cependant toujours attentif aux singularités de leurs circonstances et de leur cours, en définitive commandé par l'évolution des rapports de forces entre les différentes classes sociales.

LE PROJET IDÉAL DES RÉVOLUTIONS BOURGEOISES

Aucune révolution bourgeoise n'a jamais correspondu à la mise en œuvre méthodique d'un projet de transformation sociale préalablement mûrement élaboré, ne fût-ce que dans ses grandes lignes. Si des acteurs, individuels ou collectifs (des groupes, des mouvements, des « partis »), y sont intervenus en y mettant en œuvre, de manière déterminée, des programmes quelquefois précis, le cours global de la révolution les a toujours largement dépassés, en les contraignant le plus souvent à improviser dans le feu des événements, et ses résultats n'ont que très partiellement correspondu à leurs attentes et souhaits. Cependant, pour rendre intelligible un pareil processus par définition chaotique, il faut commencer par imaginer qu'il en aille autrement : définir en quelque sorte le projet (pour ne pas dire le programme) d'une révolution bourgeoise pure et parfaite, soit la totalité des objectifs à réaliser pour assurer définitivement à la bourgeoisie dans son ensemble la position de classe dominante. Encore faut-il préciser qu'il s'agit de raisonner ici dans le seul cadre des sociétés ouest-européennes protocapitalistes, pour la plupart prises dans les rets d'États absolutistes.

Sur le plan socioéconomique, les révolutions bourgeoises visent à lever les obstacles institutionnels (juridiques, administratifs, constitutionnels) au parachèvement des rapports capitalistes de production. Il s'agit donc, en premier lieu, de promouvoir une réforme agraire qui s'en prenne aux reliquats des formes précapitalistes de propriété foncière, en remettant en cause tant les privilèges seigneuriaux issus du féodalisme (en matière juridique et fiscale) que les formes de tenure liant le paysan à la terre (garantissant ses droits de possession sur la terre qu'il exploite) ainsi que les droits (de glanage, de chaumage, de vaine pâture, d'affouage, etc.), souvent plus anciens encore, des communautés paysannes sur l'ensemble des terres et notamment les communaux. Cette réforme cherche à dissoudre juridiquement les communautés rurales et à précariser fondamentalement le rapport des paysans à la terre. Elle vise encore à transformer la rente foncière féodale (ou ce qu'il en reste) en rente capitaliste, autrement dit sa transformation de rente en nature et en travail en rente en argent, en créant de surcroît un marché de la terre et de sa location de manière à réduire autant que possible le taux de la rente. De la sorte, il s'agit enfin de faire baisser le prix des produits agricoles, notamment alimentaires, et par conséquent la valeur de la force de travail.

Soulèvement catalan de 1640

[DR]

En deuxième lieu, plus largement, il s'agit de créer les conditions de l'expropriation généralisée des producteurs (paysans et artisans) et du développement d'un marché du travail, sous couvert de la « liberté du travail » qui sera essentiellement la liberté d'exploiter le travail d'autrui. Ce qui passe une nouvelle fois par la destruction de ce qui reste de l'organisation féodale, tant à la campagne (les reliquats des communautés rurales et de leurs droits) qu'à la ville (le régime des corporations), et de ce qu'elle offrait de protection aux producteurs immédiats, en les assurant de leur lien (volontaire ou contraint) avec les moyens de production et de subsistance.

En troisième lieu, il s'agit de parachever la création du marché capitaliste au niveau national, en procédant à l'unification matérielle, administrative et fiscale du territoire, de manière à permettre à toutes les marchandises de circuler librement et à tous les capitaux de pouvoir s'investir et se désinvestir librement en tout lieu et dans toutes les branches de production. Ce qui implique de mettre fin aux multiples particularismes et privilèges locaux, qu'ils aient été hérités du féodalisme et conservés à ce titre dans le cadre des États absolutistes ou qu'ils aient été une pure création de ces derniers. Et, par conséquent, cela implique, le cas échéant, de s'en prendre aux privilèges et monopoles que certains éléments de la bourgeoisie marchande (commerciale et financière) ont pu en obtenir ou y acquérir, aussi bien qu'à ce qui peut rester des différents privilèges et monopoles seigneuriaux.

En quatrième et dernier lieu, il s'agit de procéder à une réforme des finances publiques, en mettant notamment fin aux privilèges fiscaux de la noblesse et du clergé (ce qui revient tout simplement à abolir ces deux ordres) mais aussi en plaçant ces finances sous le contrôle d'assemblées représentatives, seules habilitées à voter l'impôt et à déterminer la nécessité ou l'opportunité d'engager des dépenses publiques. Et, là encore, le cas échéant, il peut être question de s'en prendre à certaines positions privilégiées d'éléments de la bourgeoisie marchande, par exemple ceux qui se sont assuré des fermes fiscales.

Sur le plan sociopolitique, une révolution bourgeoise consiste à passer d'un « ancien régime » dans lequel une partie de la bourgeoisie constitue un élément du bloc au pouvoir, mais dans une position subalterne (l'hégémonie étant détenue par l'aristocratie nobiliaire plus ou moins fusionnée avec la grande bourgeoisie marchande), à un « nouveau régime » caractérisé par le fait que le bloc au pouvoir intègre désormais l'ensemble de la bourgeoisie, en y confiant à une fraction d'entre elle la position hégémonique, tout en continuant à y intégrer la ci-devant noblesse « embourgeoisée », en ne lui réservant cependant plus qu'une position secondaire.

Ainsi une révolution bourgeoise transforme-t-elle plus ou moins profondément le contenu de classe de l'État (la composi-

tion du bloc au pouvoir : les éléments constitutifs de ce bloc et les rapports de forces entre eux). Et, de ce fait, bien souvent, elle en modifie aussi la forme constitutionnelle (passage d'une monarchie absolue à une monarchie constitutionnelle ou même à un régime républicain : donc passage de la souveraineté monarchique à la souveraineté populaire par institution d'assemblées représentatives élues au suffrage censitaire d'abord, universel par la suite) ainsi que l'organisation institutionnelle (sa composition en appareils et les rapports entre eux). Ce qui implique notamment de parachever l'État de droit, en supprimant les privilèges juridiques et judiciaires de la noblesse et du clergé, en protégeant strictement les biens et les personnes de tout abus de pouvoir de la part des gouvernants, en garantissant une parfaite liberté de conscience et d'expression à chacun et, plus généralement, en établissant l'égalité de tous les citoyens face à la loi et au droit, réputée condition à la fois nécessaire et insuffisante pour chacun de faire valoir ses talents et son mérite.

Sur le plan idéologique. Enfin, les révolutions bourgeoises sont toujours aussi des phases d'intenses bouillonnements culturels, donnant lieu à toutes sortes d'innovations et expérimentations sur le plan des idées, des formes d'expressions artistiques, des modes de vie aussi. En un mot, ce sont aussi des révolutions culturelles : on voit y émerger des nouvelles manières de penser, de sentir, d'agir et de vivre, de se rapporter au monde, aux autres et à soi-même.

On connaît la thèse gramscienne selon laquelle une révolution politique (bourgeoise ou prolétarienne) doit être préparée de longue date par une lente mais sûre conquête de l'hégémonie culturelle au sein de la société. Et nous verrons comment, en effet, en leur temps et dans leur langage propre à chaque fois, la Renaissance, la Réforme et les Lumières ont contribué à cette conquête de l'hégémonie culturelle de la bourgeoisie, souvent bien au-delà de ses propres frontières de classes, en rendant ainsi possibles ses poussées révolutionnaires, sans nécessairement suffire à en garantir le succès cependant.

Mais, au cours de ces épisodes révolutionnaires, idées et idéaux connaissent le plus souvent une radicalisation qui leur fait prendre des formes originales et inattendues en même temps qu'elles s'enrichissent de contenus nouveaux, révélant des potentialités insoupçonnées. Ainsi, pendant la Révolution anglaise, dans certains milieux de la Réforme radicale (les anabaptistes, les quakers), au nom de la liberté de conscience, des voix s'élèvent pour remettre en cause non seulement la fidélité des Écritures aux paroles du Christ mais même l'existence de l'au-delà, ouvrant ainsi la voie à l'athéisme. Ou encore, pendant la Révolution française, la liberté politique nouvellement conquise conduit aux premières revendications féministes (celles d'une Olympe de Gouges, par exemple) tout comme à l'abolition de l'esclavage (à Saint-Domingue notamment). Certaines de ces innovations resteront éphémères et ne survivront pas à l'épisode révolutionnaire, surtout si celui-ci se conclut par la victoire de la réaction ou une restauration de l'« ancien régime » ; d'autres au contraire laisseront des traces plus durables. Toutes prépareront cependant les épisodes révolutionnaires suivants.

LE TRAJET CHAOTIQUE DES RÉVOLUTIONS BOURGEOISES

Le cours d'une révolution bourgeoise des temps modernes, comme de toute révolution d'ailleurs, est tout sauf celui d'un long fleuve tranquille. Il est au contraire nécessairement chaotique, marqué par des rebondissements inattendus, des renversements d'alliances, des revirements de position, etc. Cependant, là encore à des fins d'intelligibilité, on peut tenter de schématiser ce cours sous forme d'un parcours typique, comprenant différentes étapes qui sont autant d'épreuves cruciales, pouvant

[DR]

La répression des *diggers*, aile radicale de la révolution anglaise

interrompre le processus ou même le renverser. En fonction de leurs spécificités propres, des révolutions bourgeoises ont pu multiplier les méandres entre ces différentes étapes tout comme, au contraire, elles ont pu en chevaucher plusieurs à la fois voire en brûler certaines ou même les sauter. Ce schéma se centre exclusivement sur la question sociale (les luttes de classes), en ignorant délibérément et la question nationale (car, dès cette époque, les révolutions bourgeoises ont pu se conjuguer avec des mouvements visant à réaliser l'indépendance protonationale d'une formation sociale) et la question religieuse (les problèmes relatifs à la coexistence des différentes confessions).

Première étape. Le démarrage de toute révolution bourgeoise est le résultat immédiat d'une crise conjoncturelle de l'État absolutiste, venant brutalement aggraver une crise structurelle antérieure (liée aux contradictions permanentes de ce type d'État) et précipiter des évolutions potentiellement catastrophiques jusqu'alors contenues. Cette crise conjoncturelle, par définition imprévisible et survenant le plus souvent à la surprise générale, peut être de nature fort diverse : une situation de vacance du pouvoir (la santé physique ou mentale du roi le rend incapable de gouverner, sa mort laisse un dauphin ou une dauphine trop jeune pour régner et ouvre une période de régence par définition favorable aux intrigues et aux chocs des ambitions) ou de crise dynastique (différents prétendants se disputent), des émeutes antifiscales, une brutale défaillance financière (la dette publique atteint un niveau tel que le pouvoir ne peut plus recourir à ses moyens et expédients financiers ordinaires et doit se déclarer en faillite), la révolte face à l'adoption de mesures de persécution religieuse, une défaite militaire grave dans un conflit extérieur, etc.

Pour qu'un tel événement déclenche un processus révolutionnaire, il faut cependant qu'il provoque une conjonction de mécontentements au sein de l'ensemble des classes et ordres à l'égard de l'absolutisme, par ailleurs très divers dans leur contenu et dans leur forme. Du coup, le crédit du pouvoir absolutiste se trouve d'autant plus sûrement affaibli, en conduisant à sa paralysie temporaire, l'empêchant ou le dissuadant de réagir à sa contestation par voie répressive, sauf peut-être face aux exactions accompagnant les *« émotions populaires »*. Mais la diversité même de ces mécontentements peut rendre leur convergence sur un certain nombre de revendications et d'objectifs difficile voire impossible. Si cette situation de dispersion persiste, le processus révolutionnaire à peine entamé se consume en un tumulte désordonné

La Fronde

[DR]

d'émeutes isolées, facilement réduites ou réprimées, de revendications particulières sans concrétisation et d'ambitions personnelles rapidement dévoyées. Et le processus révolutionnaire, qui n'a pas même encore affirmé clairement son caractère bourgeois, avorte à peine esquissé, en permettant au régime absolutiste non seulement de se rétablir mais encore de se renforcer. La Fronde offre l'exemple typique d'une telle révolution bourgeoise avortée.

Deuxième étape. Pour que la première étape du processus révolutionnaire, qui n'est jamais qu'un prélude, s'achève d'une manière positive et permette à ce processus de se poursuivre, il faut que les différents mécontentements provoqués par la crise de l'absolutisme convergent en une même revendication de contrôle du pouvoir d'État par une assemblée (des états généraux, un parlement, une diète) représentative des différents ordres et classes. Sous la pression du mécontentement, le pouvoir monarchique doit accepter de convoquer une telle assemblée, si celle-ci préexiste au sein de l'« ancien régime » (et c'est généralement le cas), laquelle se trouve du coup revivifiée et renforcée, ou il doit en accepter l'institution.

Ainsi s'entament la mise sous tutelle du monarque et la transition de la monarchie absolue à la monarchie constitutionnelle (impliquant l'élaboration d'une constitution par l'assemblée représentative), généralement doublée de la remise en cause des privilèges jusqu'alors accordés au clergé et à la noblesse par l'intermédiaire d'une réforme de la fiscalité, de la justice et de l'administration. Deux des traits essentiels, les plus symboliques, de l'« ancien régime » : les ordres et la monarchie absolue se trouvent ainsi abolis. Et dans l'ambiance unanimiste qui règne alors, confortée par l'espoir d'une amélioration générale de la situation né de ce profond renouvellement des institutions, il n'est pas rare d'assister au ralliement au processus révolutionnaire d'une partie de la noblesse qui comprend qu'elle a intérêt à renoncer au reliquat de ses privilèges antérieurs pour garantir et renforcer ses positions au sein des rapports capitalistes de production mais aussi pour lui permettre d'accéder à un meilleur contrôle encore de l'appareil d'État que celui que la monarchie absolutiste pouvait lui garantir. En d'autres termes, s'amorce ainsi la constitution d'un nouveau bloc social candidat à l'exercice du pouvoir, rival par conséquent du bloc social sur lequel s'appuyait jusqu'alors le pouvoir absolutiste et dont certains éléments se sont détachés – bref une situation de double pouvoir.

Dans ces conditions, pour rétablir l'« ancien régime », le monarque et la partie de la noblesse (mais aussi éventuellement de la bourgeoisie) hostile à ces transformations pourtant limitées ne peuvent plus compter que sur l'armée. D'où différentes issues possibles à cette deuxième étape. Soit l'armée est paralysée par ses divisions au sommet (au sein de son commandement, essentiellement entre des mains nobiliaires, qui se partage entre les deux camps) et par ses défections à la base (quand il s'agit d'une armée composée d'enrôlés issus des classes populaires ou de mercenaires qui se débandent) ; et elle est incapable d'intervenir pour réprimer le mouvement révolutionnaire. Et le processus peut suivre son cours. Soit, au contraire, l'armée ou une partie de l'armée, éventuellement renforcée d'éléments étrangers, reste suffisamment solide pour tenter de réprimer le mouvement révolutionnaire ; et, dès lors, ou bien elle y parvient parce que le mouvement révolutionnaire ne dispose pas de la capacité à s'opposer à lui : la révolution, réprimée, prend fin (exemple typique : le soulèvement catalan de 1640-1652) ; ou bien la répression échoue, au moins en partie, parce que l'armée se divise (une partie reste fidèle au nouvel ordre constitutionnel et passe dans le camp révolutionnaire) ou encore parce que le mouvement révolutionnaire s'est entre-temps doté de ses propres forces armées (milices populaires ou même armée populaire encadrée par des officiers de l'ancienne armée royale – ce que la faiblesse relative des armées professionnelles rend assez facilement possible à l'époque), capables de tenir l'armée royale en échec : virant à la guerre civile, éventuellement compliquée d'interventions étrangères, la révolution se poursuit en se radicalisant, aboutissant notamment à la déchéance du roi (voire à son exécution) et à l'abolition de la royauté au profit d'un État républicain. C'est ce qui se passe aux Pays-Bas à partir de 1568 et en Angleterre à partir de 1642-1643.

Troisième étape. Elle est marquée par l'intervention autonome des différentes classes subalternes, principalement la paysannerie, favorisée par la paralysie durable voire l'effondrement du pouvoir monarchique et de ses forces répressives et la constitution de forces armées révolutionnaires ou par le déclenchement de la guerre civile. S'étant jusqu'alors fondues dans le mouvement général de remise en cause de l'« ancien régime » (des privilèges de la noblesse et du clergé, de la constitution absolutiste de la monarchie, etc.) et de création des institutions nouvelles (comme l'assemblée représentative), non sans qu'apparaissent déjà certaines dissensions à leur sujet (par exemple sur la question de l'extension du suffrage censitaire au suffrage universel), ces classes font désormais entendre leurs revendications propres et se mobilisent pour satisfaire leurs propres intérêts et réaliser leurs propres objectifs. Ce qui les conduit rapidement à s'en prendre aux biens et aux personnes des possédants et à exiger une vaste redistribution des richesses (par exemple, par le biais fiscal : la substitution d'un impôt direct proportionnel ou même progressif aux impôts indirects dégressifs, ou par le contrôle des prix) et des moyens de production de la richesse (notamment de la terre) pour instaurer ou conforter une société de petits producteurs marchands régie par un État républicain reposant sur le suffrage universel ; de pareilles revendications sont par exemple portées par les *levellers* (les niveleurs) pendant la révolution anglaise et par les sans-culottes pendant la révolution française. Mais des éléments plus radicaux encore se font entendre parmi eux, qui s'en prennent au principe même de la propriété privée et parlent d'en revenir à la propriété communautaire (familiale ou communale) ou même d'instituer une propriété d'État (en particulier en ce qui concerne la terre) ; quoique très minoritaires, ils n'en stimulent pas moins le reste du mouvement ; ainsi en ira-t-il des anabaptistes pendant

la révolution néerlandaise, des *diggers* (les bêcheurs ou creuseurs) pendant la révolution anglaise et des « enragés » et des babouvistes pendant la révolution française.

Cette intervention des classes populaires fait subir un saut qualitatif au processus révolutionnaire en en approfondissant singulièrement les enjeux. Elle lance un véritable défi à la bourgeoisie pour autant qu'elle entende maintenir les acquis antérieurs du mouvement révolutionnaire et garder la direction de ce dernier, condition de l'établissement de son hégémonie durable dans le nouveau régime en gestation, en l'obligeant à lutter désormais sur deux fronts à la fois. D'où, là encore, deux issues possibles, entre lesquelles la bourgeoisie louvoie le plus souvent avant que l'évolution du rapport de force ne l'engage définitivement dans l'une d'elles. Soit, parce qu'elle est effrayée par l'ampleur et la radicalité des revendications et des actions populaires (les menaces réelles ou imaginaires qu'elles font peser sur ses propriétés et les nouvelles institutions), soit parce qu'elle est incapable de s'en rendre maître, la bourgeoisie est contrainte d'interrompre (momentanément ou durablement) la révolution et de passer compromis avec les éléments les plus modérés des ci-devant nobles et membres du clergé pour réprimer ensemble le mouvement populaire. La répression du mouvement populaire peut ne lui imposer que des temps d'arrêt plus ou moins longs, avant qu'il ne reparte de plus belle. Mais si elle parvient à l'écraser définitivement ou à l'affaiblir progressivement jusqu'à ce qu'il finisse par s'épuiser, la révolution aboutit à une restauration qui n'est cependant pas un pur et simple retour au statu quo ante : à la place de la monarchie absolue est durablement établie une monarchie constitutionnelle, dans laquelle le pouvoir du roi est limité par l'existence d'une (ou deux) assemblée représentative, le nouveau régime servant d'armature à la reconstitution de l'ancien bloc des possédants, soudé autour de l'alliance entre l'aristocratie nobiliaire et la grande bourgeoisie, celle-ci y ayant cependant nettement renforcé ses positions dans l'appareil d'État et désormais solidement garanti sa position dominante au sein des rapports de production.

Soit, au contraire, la bourgeoisie (par organisations et représentants politiques interposés) parvient à « *chevaucher le tigre* » des classes populaires en ébullition. Loin de s'y opposer frontalement, il s'agit au contraire d'en prendre la tête et, en usant alternativement ou même simultanément de concessions et de répressions à leur égard, d'une part de profiter de leur énergie pour continuer à combattre et à défaire le camp contre-révolutionnaire qui reste actif et menaçant tout en imposant les réformes nécessaires à la consolidation des acquis antérieurs du processus, d'autre part d'empêcher les classes populaires de sortir du cadre de la légalité nouvelle (celle de la propriété privée, des institutions « représentatives », etc.) et, plus encore, de constituer un obstacle durable à l'établissement d'une société dominée par les intérêts capitalistes.

En somme, il s'agit de canaliser le mouvement populaire, de manière à limiter (interdire, réprimer) autant que possible ses débordements, actuels ou potentiels, condition indispensable pour que le gros de la bourgeoisie, de la petite-bourgeoisie et de l'aristocratie paysanne ne bascule pas dans le camp contre-révolutionnaire, tout en mettant son énergie révolutionnaire au service de l'établissement de la nouvelle hégémonie bourgeoise et en contenant inversement les menées ou les poussées contre-révolutionnaires de la part des tenants de l'Ancien Régime et de leurs éventuels alliés étrangers venus à leur secours. Et il faut que, simultanément, l'aile radicale de la bourgeoisie parvienne à jouer là encore tout aussi bien de la carotte et du bâton à l'égard des éléments les plus modérés des ci-devant noblesse et clergé, en leur garantissant la préservation de leurs propriétés et de leurs sources de revenus, sinon

[DR]

Oliver Cromwell

de leurs titres et privilèges, pour au moins parvenir à les neutraliser, c'est-à-dire à éviter qu'ils ne viennent eux aussi renforcer le camp contre-révolutionnaire.

Durant cette troisième phase, la révolution bourgeoise ne peut poursuivre son cours, en dépit des cahots dus à des situations de pouvoirs multiples se concurrençant et au milieu d'une incertitude constante quant à son avenir, qu'à la condition sine qua non que le camp révolutionnaire parvienne à se doter d'une direction à la fois clairvoyante, ferme et souple : sachant sinon ce qu'elle veut (elle s'invente au contraire un horizon au fur et à mesure qu'elle ouvre le chemin qui y mène) du moins ce qu'elle ne veut pas (ni restauration de l'« ancien régime » ni débordement populaire), déterminée à aller jusqu'au bout des potentialités des différentes situations de son propre point de vue, capable simultanément de manœuvre et de duplicité face à ses alliés et appuis (sachant lâcher du lest quand c'est nécessaire pour mieux reprendre le terrain concédé dès que l'occasion s'en présente), sachant donc se saisir des opportunités offertes sans pour autant tomber dans l'opportunisme. Cette direction ne s'impose généralement qu'au terme d'une lutte quelquefois âpre entre différents « partis » (groupes, factions, mouvements), voire passe de « parti » en « parti » au cours de la révolution, au gré de ses péripéties, chacun d'entre eux pouvant de surcroît être traversé par des luttes de tendances, l'enjeu en étant tout simplement le contrôle du mouvement populaire. Dans la révolution néerlandaise, c'est le « parti » regroupé autour du prince d'Orange qui a assumé cette direction, en liaison avec le patriciat marchand hollandais ; dans la révolution anglaise, elle a échu à Cromwell et à l'état-major de la *New Model Army* qu'il avait constituée ; enfin, pendant la révolution française, cette direction a fini par revenir aux jacobins emmenés par Robespierre.

Quatrième étape. Ce n'est qu'en suivant cette difficile et périlleuse voie moyenne, en pratiquant sans cesse un jeu de bascule entre « droite » (les ci-devant privilégiés de l'« ancien régime » qui n'ont pas basculé dans le camp contre-révolutionnaire) et « gauche » (les mouvements populaires et, surtout, leurs éléments les plus radicaux), en mêlant concession et répression dans ses rapports avec les uns et les autres, au risque de renforcer involontairement un camp au détriment d'un autre et provoquer du même coup son propre échec (ce qui s'est d'ailleurs quelquefois produit), que la bourgeoisie parvient finalement à être victorieuse sur les deux fronts et à créer les

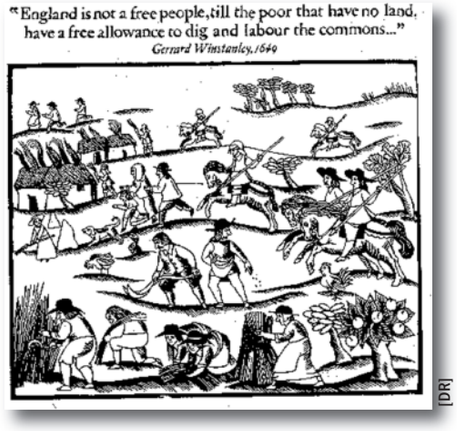

[DR]

Revendication radicale des *diggers*

conditions de son installation durable au pouvoir. Et il lui faudra souvent s'y reprendre à plusieurs fois avant d'y parvenir. Ce n'est que de la sorte qu'elle peut jeter les bases de la constitution d'un nouveau bloc au pouvoir, au sein duquel elle occupe évidemment une position hégémonique, en s'étant ralliée (dans des positions subalternes) aussi bien une partie de la ci-devant noblesse que les couches supérieures de la petite-bourgeoisie et de la paysannerie.

LES PARADOXES DES RÉVOLUTIONS BOURGEOISES

De l'analyse précédente résultent trois conclusions majeures. En premier lieu, aux différentes étapes d'une révolution bourgeoise, il se trouve des membres (voire des couches et des fractions entières) de la bourgeoisie (comme d'ailleurs de la noblesse ou des autres classes sociales) dans les deux camps. Autrement dit, une révolution bourgeoise n'oppose jamais la bourgeoisie d'un bloc à la noblesse d'un bloc alors qu'elle oppose presque toujours une partie de la bourgeoisie à une autre partie de la bourgeoisie. En somme, toutes les révolutions bourgeoises se sont toujours aussi faites contre une partie de la bourgeoisie !

« On prête à R. H. Tawney ce bon mot "Révolution bourgeoise ? Bien entendu, mais le problème, c'est que la bourgeoisie était dans les deux camps". Cela est vrai de la Glorieuse Révolution de 1688-1689 comme de la révolution de 1640, de la Fronde comme de la Révolution de 1789. »[1]

Cela signifie tout simplement que les révolutions bourgeoises ont été avant tout une affaire interne aux classes possédantes, dont l'enjeu était tout simplement la (re)composition du bloc au pouvoir et l'hégémonie en son sein. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'elles se soient réduites à l'intervention de ces seules classes. Au contraire, les classes subalternes (populaires) y prennent toujours aussi leur part et elles y jouent même, par moments, un rôle décisif. Bien plus – et c'est ma deuxième conclusion – durant les temps modernes, une révolution bourgeoise ne peut être victorieuse sans que la bourgeoisie bénéficie du soutien d'une partie significative des classes populaires (essentiellement la petite-bourgeoisie et la paysannerie), avec le risque pour elle de devoir affronter aussi la dimension anti-bourgeoise des revendications et des luttes populaires et la nécessité de s'en rendre maître d'une manière ou d'une autre, par la répression ou la concession, souvent les deux à la fois. Si bien que les révolutions bourgeoises se sont toujours aussi accomplies, en un sens, contre l'ensemble de la bourgeoisie.

En troisième lieu, pour la plupart des membres tant de la paysannerie que de la petite-bourgeoisie, leur alliance, conjoncturelle ou plus durable, avec la bourgeoisie dans le cours des révolutions bourgeoises aura constitué un jeu de dupes. En permettant à la bourgeoisie d'abattre l'« ancien régime » au sein duquel elle devait partager le pouvoir avec l'aristocratie nobiliaire pour un « nouveau régime » au sein duquel elle va pouvoir régner seule, elles auront aussi, en un sens, signé leur arrêt de mort. Car le développement ultérieur du capital, auquel ce renversement révolutionnaire va ouvrir la voie en en créant les conditions institutionnelles, les condamnera à disparaître à terme en tant que classes : la plupart de leurs membres vont se trouver expropriés et rejoindront les rangs du salariat ; une petite minorité réussira éventuellement sa conversion en capitalistes et intégrera les rangs de la bourgeoisie industrielle ou commerciale ; seule une autre minorité parviendra à se maintenir, souvent difficilement, dans son statut de classe moyenne traditionnelle. Mais ce processus prendra lui-même plus ou moins de temps, selon l'ampleur des concessions que la bourgeoisie aura été amenée à faire à ses alliées dans leur lutte commune contre le camp contre-révolutionnaire puis, ultérieurement, contre la montée du mouvement ouvrier.

Au vu des lignes précédentes, une question ne peut manquer dès lors de se poser : en quoi les révolutions bourgeoises ainsi entendues ont-elles été bourgeoises ? Non pas certes en ce sens qu'elles auraient été programmées, déclenchées et conduites de part en part par la bourgeoisie d'un bloc ni par un « parti » (ou des « partis ») la représentant comme telle. Bourgeoises, elles l'ont été d'une part par le fait qu'elles ont partout et toujours résulté des contradictions, conflits, tensions et déséquilibres introduits dans les structures des sociétés protocapitalistes, à tous leurs niveaux, par la montée en puissance de la bourgeoisie, essentiellement sous la forme du lent parachèvement des rapports capitalistes de production : c'est en ce sens que l'action historique de la bourgeoisie, développant ces rapports, en a été le moteur fondamental. Bourgeoises, ces révolutions l'ont été d'autre part en ce sens que, là où elles ont réussi, où elles sont parvenues plus ou moins à leurs fins, elles ont définitivement consolidé le pouvoir de la bourgeoisie, en écartant les obstacles persistants sur la voie du développement des rapports capitalistes de production et en transformant une classe déjà hégémonique sur le plan culturel et en pleine ascension sur le plan économique en une classe politiquement dominante : capable de gouverner l'État, c'est-à-dire de lui imposer les formes, structures et fonctions appropriées à ce développement, même si elle n'est pas nécessairement la classe régnante ni la classe tenante de l'appareil d'État. Et, même là où leur cours s'est trouvé interrompu par l'incapacité des « partis » révolutionnaires de louvoyer entre le Charybde de la réaction et le Scylla de l'agitation populaire, les restaurations apparentes auxquelles elles ont alors donné lieu ont néanmoins créé une situation de non-retour et sur la voie des progrès réalisés par le développement des rapports capitalistes de production et sur la voie de l'accès ultérieur de la bourgeoisie à la position de classe politiquement dominante. En définitive, les révolutions bourgeoises des temps modernes ont été bourgeoises en ce que l'action historique de la bourgeoisie (développer les rapports capitalistes de production) en a constitué le terminus *ad quem* (leurs résultats sinon leur finalité) aussi bien que le terminus *a quo* (leurs présupposés ou conditions de possibilité), quels qu'aient pu être par ailleurs la place et le rôle de la bourgeoisie dans la médiation entre ces deux termes qui a constitué le processus révolutionnaire lui-même.

1 Immanuel Wallerstein, *Le mercantilisme et la consolidation de l'économie-monde européen 1600-1750*, Flammarion, 1985, page 149.

■ Alain Bihr

Où est l'indignité ?

Le 18 novembre 2018, *Le Point* publiait une tribune intitulée « Le "décolonialisme", une stratégie hégémonique : l'appel de 80 intellectuels »*. Évidemment, ce n'est pas la première fois que les plumes amères d'Alain Finkielkraut, Élisabeth Badinter, Pierre Nora ou Jean-Claude Michéa, parmi d'autres, s'en prenaient ainsi à la pensée décoloniale. Mais ce texte se voulait plus qu'une attaque en règle : c'était aussi un appel clair à la censurer. Que ce courant ne soit plus invisibilisé, qu'il prenne la parole sans la demander, voilà ce qui semble bien effrayer ces « 80 intellectuels ».

Ludivine Bantigny, historienne, est membre du collectif Ni guerres ni état de guerre. Elle a publié *Prolétaires de tous les pays, qui lave vos chaussettes ?*, *Le genre de l'engagement dans les années 1968*, Presses universitaires de Rennes, 2017 (en codirection avec Fanny Bugnon et Fanny Gallot) ; *1968, de grands soirs en petits matins*, Le Seuil, 2018 ; *Révolution*, Éditions Anamosa, mars 2019.**

*https://www.lepoint.fr/politique/le-decolonialisme-une-strategie-hegemonique-l-appel-de-80-intellectuels-28-11-2018-2275104_20.php

** Aussi : *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des Trente Glorieuses à la guerre d'Algérie*, Fayard, 2007 ; *La Fabuleuse histoire des journaux lycéens*, Les Arènes, 2014 ; *La France à l'heure du monde. De 1981 à nos jours*, Le Seuil, 2013, rééd. 2019 : *L'Œuvre du temps. Mémoire, histoire, engagement*, Paris, Éditions de la Sorbonne, janvier 2019.

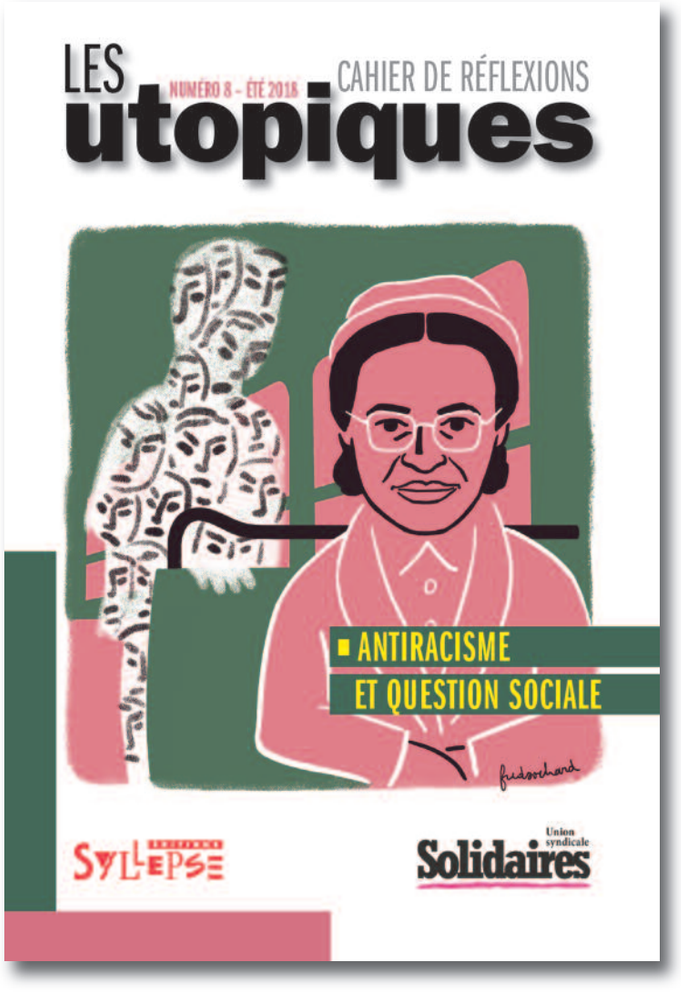

« *Terrorisme intellectuel* » *apparenté à du* « *stalinisme* », « *stratégie d'entrisme* », « *ségrégationnisme* »… : n'en jetez plus. Dans la tribune des « 80 intellectuels » contre la pensée décoloniale publiée par *Le Point* le 28 novembre dernier, la virulence de la vindicte n'a d'égale que l'appel à la censure. Ce n'est pas le moindre paradoxe de ce texte, qui en compte d'autres. Voilà donc des essayistes, journalistes, universitaires, d'Alain Finkielkraut à Élisabeth Badinter, de Mona Ozouf à Robert Redeker et de Jean-Claude Michéa à Pierre Nora, qui se réclament à cor et à cri des valeurs républicaines, des Lumières et de la liberté d'expression. Mais en quoi consiste leur exhortation ? À jeter bas tout un courant de pensée, un pan entier des sciences sociales, des manifestations, des spectacles et des

La Barricade, rue de la Mortellerie, juin 1848, tableau d'Ernest Meissonier [DR]

travaux de terrain aussi rigoureux que sereins. Les auteurs du texte ne se contentent pas de les vouer aux gémonies : ils et elles en appellent aux plus hautes autorités – de l'État, des lieux de culture et des universités – afin qu'elles interdisent, tout simplement, leur déploiement et brisent leur légitimité à s'exprimer. Les belles Lumières que voilà.

Nombre de ces signataires ont pignon sur rue, sur journaux et sur revues. On reconnaît en leur sein les plumes du *Figaro,* du *Figaro Magazine,* de *Causeur,* de *Marianne* ou encore de *La Règle du jeu*. On entend leurs chroniques sur toutes les chaînes, publiques et privées. Or, leur texte puise à une logique quelque peu complotiste sur une supposée « *stratégie hégémonique* », une tactique « *entriste* » bien rôdée et des « *relais complaisants* ». On ne leur appliquera pas ces arguments. On n'ira pas non plus jusqu'à dire que leur vision du monde trône sur une acmé médiatique : tout de même, il faut bien reconnaître qu'elle n'est pas marginale dans l'espace de la parole publique. Et pourtant… Ce seraient là des « *intellectuels non conformes* ». Se revendiquer d'une « *non-conformité* », outre que c'est souvent le summum du conformisme, a ici tout de déplacé. Dit autrement, face à ce discours victimaire : c'est le monde à l'envers.

Dans ce registre, il y a plus et il y a pire. Toutes celles et tous ceux qui vouent une part essentielle de leur existence à lutter contre le racisme, les stigmatisations et les discriminations se voient tout simplement accusé.es d'être… des racistes. Sans autre forme de procès et avec une violence déshonorante. La méthode est bien rôdée et la recette cent fois testée : forger des mots et les agiter pour en étiqueter les adversaires, jeter ainsi la suspicion et, par-dessus tout, inquiéter. Dans la tribune, ces mots balafrés défilent en cortège : « *racialisme* », « *différentialisme* », « *ségrégationnisme* ». Évidemment, ce sont des mots plaqués, énormes et dénigrants. Mais au-delà du vocabulaire, il y a un vrai biais de pensée, dont on ignore – et peu importe – s'il est inconscient ou volontaire. Faisons d'ailleurs l'hypothèse qu'il y a parmi les signataires des personnes sincères. Et répondons-leur.

D'abord sur ce biais du raisonnement : ce n'est pas la pensée décoloniale qui est « *ségrégationniste* » ou « *différentialiste* », c'est le monde social qui l'est. Ses contempteurs, dans leur tribune, dénoncent des mots pendant que le courant décolonial combat des faits et une réalité structurelle. Ce ne sont pas les concepts qui doivent faire peur, et surtout pas à des « intellectuels » – ce statut d'ailleurs est bien compliqué et on peut largement lui préférer des intelligences collectives. On se souvient que le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer avait parlé de « *mots épouvantables* ». Hélas,

ce ne sont pas les mots qui sont épouvantables mais bel et bien la réalité qu'ils décrivent, par là qu'ils révèlent et par là qu'ils combattent. C'est vrai, l'approche décoloniale utilise le mot « *racisé* ». Le concept de « *racisation* » a été forgé il y a déjà bien longtemps, en 1972, par la sociologue Colette Guillaumin. Dans le sillage de Frantz Fanon, elle analysait les processus d'infériorisation et de stigmatisation touchant les personnes non blanches dans les sociétés occidentales. Elle insistait alors, de manière décisive, sur le fait que « *la "race" n'a aucune valeur scientifique, aucun soubassement biologique, aucun fondement naturel* ». Mais, soulignait-elle avec force, « *c'est très exactement la réalité de la "race". Cela n'existe pas. Cela pourtant produit des morts* ». Depuis lors, le mot « racisé » s'est imposé, par la mobilisation des premières et premiers concerné.es. Il ne désigne en rien une essence ou une identité, mais bien une expérience : un rapport social. Cette année, il vient d'ailleurs d'être consacré par le dictionnaire *Le Robert*. Encore un coup d'entristes, diront peut-être les pétitionnaires. Mais laissons-leur la pensée de cabale. Le plus crucial est que le concept continue d'être discuté, travaillé et sans cesse remis sur le métier. Il n'a rien de figé : certaines et certains, au sein des courants décoloniaux, l'interrogent sans que jamais il s'agisse d'y enfermer quiconque. La pensée décoloniale elle-même est de fait très largement intersectionnelle : elle s'intéresse au croisement des oppressions, liées à la classe sociale, au genre, aux origines… Elle n'est pas une mesure du taux de mélanine ni un dosage de pigment. Dire qu'elle serait « racialiste » est plus qu'une calomnie, indigne en général et de celles/ceux qui affirment faire profession de penser en particulier. Faut-il le rappeler : le « racialisme », théorisé par Gobineau et Vacher de la Pouge dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle, est un racisme systémique, une idéologie de la hiérarchie, un système haineux et destructeur, jusqu'à sa mise en œuvre nazie. Traiter ainsi la pensée antiraciste décoloniale est une pure et simple infamie.

En démontrant combien le racisme est tout à la fois ordinaire et structurel, le mouvement décolonial opère à son sujet un dévoilement, donne une visibilité à ce qui n'en avait pas au nom d'une bonne conscience aveuglée et d'un républicanisme abstrait. Cachez ce racisme que je ne saurais voir et s'il vous plaît n'en parlez pas ou sinon… « c'est celui qui le dit qui l'est ». Car revenons à la tribune : non seulement la science, la recherche, l'université mais encore la République seraient en danger. Rien de moins. Alors oui, il y a le fronton des mairies. La si belle devise « liberté égalité fraternité » : on aimerait y ajouter autant de sororité que de solidarité – à l'heure des crimes racistes et du désastre humain que représentent les dizaines de milliers de personnes mortes sans secours à quelques encablures de nos rivages. Ce sera, c'est une certitude car ça l'est déjà, une honte imprescriptible et historique pour nos États et nos Républiques.

Et c'est là un autre paradoxe du texte qui nous est infligé. La République est mentionnée à chaque paragraphe, comme un absolu, une réalité philosophique et anhis-

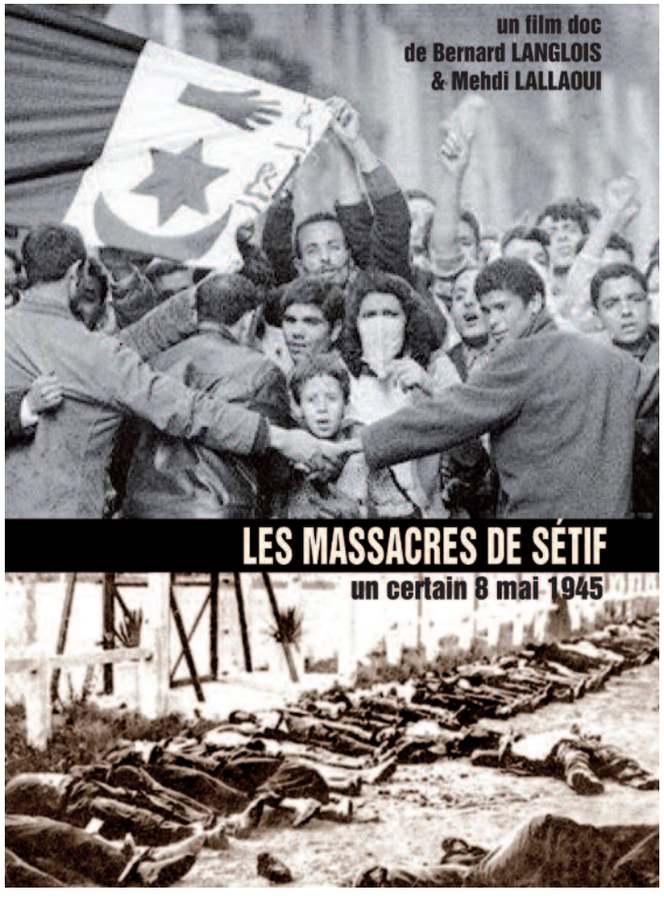

8 mai 1945, l'armée française commet des massacres à Sétif, Guelma et Kherrata, en Algérie [DR]

torique[1], un fétiche. En fait, tout l'enjeu est que la République, incarnée et institutionnalisée, la réelle en somme, applique ces principes. C'est la colonne vertébrale de la pensée décoloniale. Nul besoin d'être historienne ou historien pour se souvenir : se rappeler, singulièrement, les ouvrières et ouvriers de 1848 qui avaient combattu les armes à la main, au péril bien sûr de leur vie, pour instaurer la République. Ils et elles l'appelaient « la Sociale », « la Belle », celle qui réaliserait la justice sociale et, avec elle, la véritable égalité. Non pas dans une proclamation évidée et sans socle, mais dans son œuvre et dans les faits. Pour l'avoir ardemment désirée, pour avoir cru avec un espoir immense que le gouvernement alors mis en place allait l'instaurer, en juin 1848, leur insurrection fut réprimée dans le sang. Cette République, qui prônait très officiellement et très hypocritement l'égalité, considérait les femmes et les populations colonisées comme des sujets, avec devoirs mais sans droits. Il a fallu cent ans de cette République-là pour y mettre fin. Quand on pense « République », on a sans doute d'abord en tête Jules Ferry, sa personnification historique et sans cesse glorifiée.

Lequel entérinait une école de classe – celle du peuple et celle des élites – et justifiait la colonisation au nom de la hiérarchie des « races ». Il martelait que le régime républicain devait « *se placer du point de vue d'une race supérieure qui conquiert* ». Même s'il a louvoyé à ce sujet, Emmanuel Macron lui-même a reconnu que la colonisation avait constitué un crime contre l'humanité.

Et que dire de ce que l'historiographie aujourd'hui nomme bel et bien des massacres d'État – à Sétif, Guelma et Kherrata en mai 1945, à Madagascar en 1947-1948, en plein Paris le 17 octobre 1961, à la Guadeloupe en mai 1967 ? Que dire de ces responsables politiques au plus haut sommet de l'État qui n'ont jamais caché leurs pulsions racistes, exprimées tantôt à couvert, dans les ors des palais ou à la faveur d'un micro mal/bien placé, voire publiquement et tout à fait tranquillement ? D'un Charles de Gaulle disant à son conseiller Jacques Foccart qu'il lui faisait recevoir trop de « nègres » à l'Élysée – « *vous savez, cela suffit comme ça avec vos nègres* », « *je suis entouré de nègres* », « *foutez-moi la paix avec vos nègres* » ? D'un Jacques Chirac aux sinistres « *bruit et odeur* » ? D'un Brice Hortefeux écumant joyeusement sur « notre petit Arabe » – « *c'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes* » ? D'un Nicolas Sarkozy discourant doctement sur le supposé « homme africain » ? D'un Manuel Valls parlant de Rroms comme incapables de s'intégrer ou exigeant que son entourage en communication « *lui* » mette plus de « *Blancos* », « *White* » à Evry ? Les « 80 intellectuels » ont décidément des indignations limitées. Avec cet ultime paradoxe que Manuel Valls, Premier ministre, ait pu décrire un « *apartheid social, territorial, ethnique* » à propos des quartiers et banlieues populaires, tout en l'entretenant par sa politique. Que l'on sache, il n'a pas été traîné aux tribunaux ni même dans la boue par tribune interposée pour l'emploi d'un tel mot.

Vraiment, on s'étonne de voir ces signataires s'offusquer que la pensée décoloniale évoque les « racisé.es ». Pourtant, le mot même de « race » figure dans le bloc constitutionnel de 1946 : il régit toujours les institutions de la Cinquième République et continuera de le faire malgré l'amendement voté à l'Assemblée nationale, cet été. C'est bien l'État qui a été condamné à deux reprises, par la Cour d'appel de Paris puis par la Cour de cassation, pour contrôles au faciès. C'est bien l'État qui organise de manière systématique et acharnée la traque de sans-papiers : des rafles. Ce ne sont pas les mots qui tuent quand ils veulent décrire l'indignité de ce monde-là. Ce ne sont pas des mots qui ont tué, lors d'arrestations ou dans des commissariats, Abou Bakari Tandia, Lamine Dieng, Abdelakim Ajimi, Mohamed Boukourou, Mamadou Marega, Mostefa Ziani, Houcine Bouras, Wissam El-Yamni, Amine Bentounsi, Ali Ziri et Adama Traoré.

En bref, ce ne sont pas la pensée décoloniale et les recherches auxquelles elle convie pour en finir avec ces abîmes, qui menacent les principes républicains. Ce sont les responsables qui les foulent aux pieds, au plus haut sommet d'une République qu'ils prétendent représenter. Chercher à censurer l'expression du travail décolonial est non seulement inacceptable et révoltant. Mais c'est en outre avilissant pour ces principes mêmes, brandis avec le cynisme des épargnés et des installés.

■ Ludivine Bantigny

ÉDITIONS SYLLEPSE

Une syllepse est une forme grammaticale qui privilégie les accords fondés sur le sens plutôt que sur la règle. Syllepse ! Ce nom n'est ni un hasard, ni un vain mot. Il suffit de regarder notre catalogue* qui se veut Babel. Ce qui ne signifie pas cacophonie ! En effet, si les langues sont multiples, elles débouchent, pas à pas, nous l'espérons, nous y travaillons, vers des compréhensions communes, vers une langue partagée, vers un sens commun, vers des « tous ensemble » de la pensée et de l'action.

À l'étonnement, voire à la consternation de certains, depuis plusieurs années, des auteur.es se sont glissé.es dans le catalogue des éditions Syllepse. Derrière les écritures des livres que nous publions, un ordre social excluant persistait et qui respectait une règle de fer selon laquelle le masculin l'emportait sur le féminin. Les travailleuses ou les manifestantes disparaissaient au profit de leur représentation mâle. Partisanes de la lutte contre l'ordre patriarcal, les éditions Syllepse ont décidé d'adopter une écriture non sexiste, respectueuse d'une représentation genrée où les femmes ne disparaissent plus. Cette rupture bouscule autant nos habitudes que celles de nos lecteurs et de nos lectrices. Ce nouvel apprentissage de l'écriture inclusive ne sera pas exempt d'erreurs ou de fautes, mais désormais nous serons vigilant.es à ne pas reproduire une inégalité entre les femmes et les hommes dans notre grammaire. Ces nouvelles règles seront consultables sur notre site.

*www.syllepse.net

ON FÊTERA ÇA ENSEMBLE, LE 21 JUIN 2019 À PARTIR DE 18 HEURES, AU MALTAIS ROUGE (40 RUE DE MALTE, 75011 PARIS)

L'ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE DE L'AUTOGESTION

300 entrées rédigées par 150 auteurs·es venu·es de nombreux pays, l'*Encyclopédie* couvre les cinq continents, 35 pays et court de 1848 à aujourd'hui. À la fois projet, programme et pratique sociale, l'autogestion se fraie un difficile chemin dans l'histoire de l'émancipation. Mais ce n'est pas seulement la musique d'un avenir incertain qu'elle fait entendre, c'est aussi, au cœur même de la société telle qu'elle est, que se joue la partition de l'autogestion quand des groupements et des mouvements sociaux s'emparent des biens communs et du possible pour modifier les conditions qui leur sont faites. Cette *Encyclopédie internationale de l'autogestion* convoque et conjugue la Commune de Paris, la Révolution russe, l'Espagne libertaire de 1936, la Yougoslavie titiste, la Hongrie des conseils ouvriers, l'Algérie de l'indépendance, la Tchécoslovaquie du Printemps, la Pologne de Solidarnosc, la France de Lip, les utopies nord-américaines, les Poder Popular chilien et portugais, le Black Power, Porto Alegre, les révolutions arabes, les bourgeons autogestionnaires chinois, australiens et japonais, le Venezuela, les contre-plans, les mineurs du Pays de Galles, les alternatives, les chantiers navals de la Clyde, l'immense volcan autogestionnaire sud-américain, le zapatisme, les biens communs, la transition énergétique et écologique, le féminisme, l'école et la culture, la ville, la Grèce des mémorandums, les récupérations d'entreprises de France, d'Italie, de Croatie, et bien entendu d'Argentine, du Brésil et d'Uruguay…

Boîte à outils et boîte à idées, voilà ce que se veulent les quelque 2 368 pages de cette *Encyclopédie*. ■

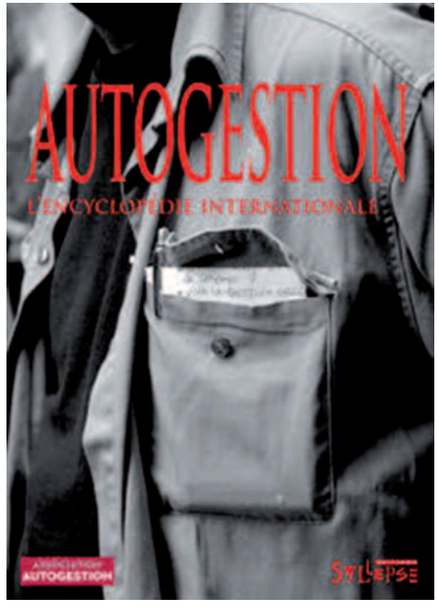

La première édition, 2015

La réédition, 6 tomes en libre-accès, 2019.

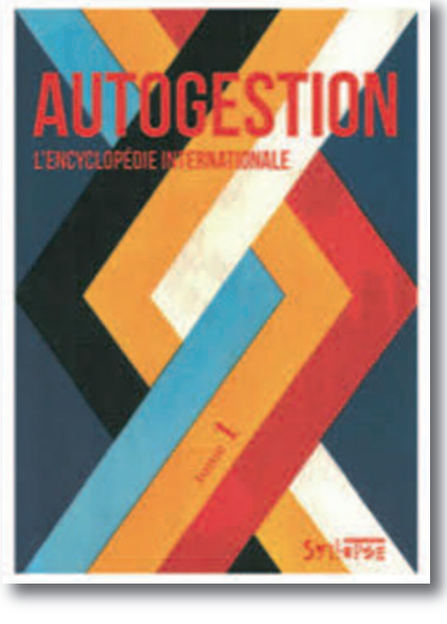

À l'occasion des 30 ans de Syllepse et de la publication de ce numéro des *Utopiques*, l'*Encyclopédie* est désormais disponible en libre accès (tomes 1 à 6), sur www.syllepse.net Et dans la suite de ce numéro et des 30 ans, nous travaillons au tome 7 !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Les utopiques
CAHIER DE RÉFLEXIONS
DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

→ 2 ANS / 6 NUMÉROS = 30€

→ 1 AN / 3 NUMÉROS = 15€

NOM / **PRÉNOM /**

ORGANISATION / (*facultatif*)

ADRESSE /

CP / **VILLE /**

TÉL /

COURRIEL /

Nombre d'abonnements : x 30 € soit la somme de : €
Nombre d'abonnements : x 15 € soit la somme de : €

Règlement par chèque à l'ordre de Union syndicale Solidaires
Les utopiques - 31, rue de la Grange-aux-Belles – 75010 PARIS

Les utopiques www.lesutopiques.org Union syndicale Solidaires

Comité éditorial : Éric Beynel – Annick Coupé –
Gaëlle Differ – Julien Gonthier – Gérard Gourguechon –
Christian Mahieux – Théo Roumier
Équipe du site www.lesutopiques.org :
Aurélien Boudon – Pascal Bonpain – Guillermo Wolf
31, rue de la Grange-aux-Belles – 75010 Paris
Tél : 01 58 39 30 20
contact@lesutopiques.org
Directeur de publication : Éric Beynel
Mars 2019
N° ISSN 2491-2352
Dépôt légal à parution
Couverture : Hélène Maurel
Correction : Marie-Claude Guignard
Mise en pages : Marie-Hélène Klein
Imprimerie : Delta Papiers, Paris
Éditions Syllepse
69, rue des rigoles – 75020 Paris
Tél : 01 44 62 08 89
www.syllepse.net
N° ISBN 978-2-84950-729-2